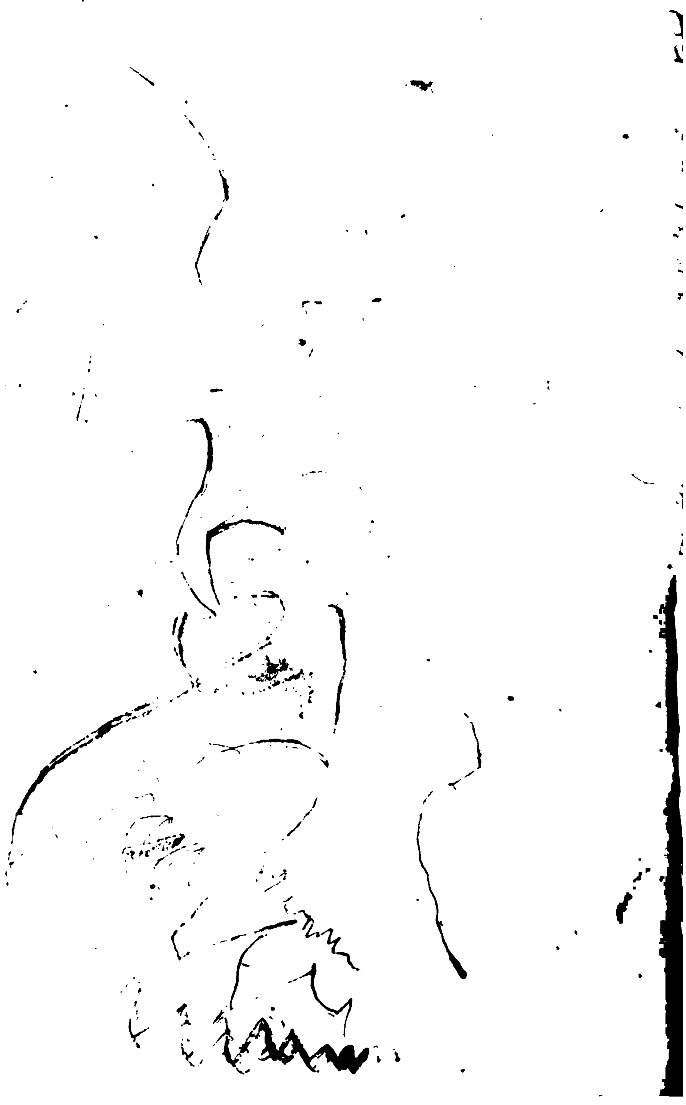
A B C

les heures

LES
ERREURS
DE
VOLTAIRE.

Tome I.



LES
ERREURS
DE
VOLTAIRE.

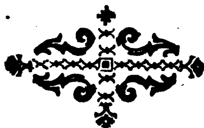
Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus, & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.
2. ad Timoth. c. 4.

QUATRIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & considérablement augmentée, avec un Avant-propos pour le second Tome, & une Table des matieres.

Par M. l'Abbé Nonnotte.

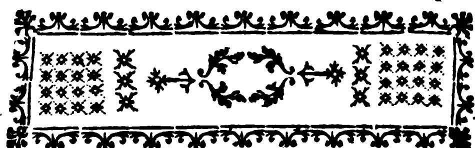
TOME PREMIER.



A LYON,

Chez JACQUENOD pere, & RUSAND, Libraires, grande rue Merciere, au Soleil.

M. DCC. LXX.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

Où l'on explique l'ordre & le dessein de cet Ouvrage.

IL sera peut-être difficile de trouver jamais en aucun siecle un homme qui réunisse autant de talents, & une aussi grande variété de connoissances, qu'en réunit M. *de Voltaire.* On peut le regarder comme un homme, en quelque maniere, unique. Il n'est presque aucun genre de littérature, où il ne se soit exercé. Il ne l'a presque jamais fait sans succès; & s'il n'a pas



ué
ps-
que,
cher-
mœurs
es l'oc-
voulu
génie a
malgré bien
éfauts, on
par-tout le

tigable, une
, mais trop

Du génie & des talents de M. *de Voltaire.*

toujours atteint la perfection ; dans chacun de ces différents genres, il a toujours montré au moins, par cette variété & cette multitude de connoissances, une supériorité dont bien peu d'autres Ecrivains ont approché.

Il étoit encore dans l'âge où les autres hommes sont obligés de s'instruire & d'écouter des Maîtres, lorsque ses premieres Poésies parurent, & firent l'admiration de toute la France. Les Pieces qu'il donna alors sur le Théatre, firent penser qu'on n'auroit pas à regretter sous *Louis XV*, les *Corneille* & les *Racine*, qui avoient illustré le siecle de *Louis XIV*. On trouva dans toutes ces Pieces, de ces brillantes saillies, de ces traits de feu, de ces caracteres de force ou de graces, qui ne

peuvent jamais être le fruit du travail & de l'application, parce qu'ils ne peuvent naître que du véritable génie. L'esprit se fortifiant ensuite avec l'âge, il est entré hardiment dans les routes de la Philosophie ; il y a marché, comme s'il n'eût plus voulu être que Philosophe, & il a continué à s'exercer à la Poésie, comme s'il n'eût été que Poëte. Pendant ce temps-là même, l'histoire, la critique, les observations & les recherches curieuses sur les mœurs & les usages des peuples l'occupoient encore. Il a voulu essayer de tout : son génie a su se plier à tout, & malgré bien des erreurs & des défauts, on a encore retrouvé par-tout le génie de *Voltaire*.

Une ardeur infatigable, une lecture très-variée, mais trop

peu réfléchie, une mémoire prodigieuſe l'ont enhardi, & lui ont donné la confiance d'écrire ſur preſque toute ſorte de ſujets.

Du ſtyle de M. de Voltaire.

Une imagination très-vive, plus propre cependant à peindre qu'à créer, lui donne toujours une force & une fermeté de ſtyle, qui ſuppléent bien à ce qui lui manque quelquefois de graces. L'énergie de l'expreſſion, la liberté hardie des réflexions, des jugements, des déciſions, les contraſtes frappants, la variété des objets qu'il préſente, qu'il compare, qu'il rapproche, qu'il releve les uns par les autres; tout cela ſurprend, attache & entraîne les Lecteurs, lors même qu'ils ſeroient tentés de ſe défier de ce qu'ils liſent. Voilà ce qu'on peut donner comme la maniere d'écrire propre & parti-

culiere de Monsieur *de Voltaire.*

Tant de talents réunis l'ont fait regarder comme le prodige de son siecle. Il en auroit pu également être comme l'idole ; mais les fréquents abus qu'il a faits de ces talents, les écarts où il a donné, le ton de supériorité & l'air d'empire qu'il a toujours affecté de prendre sur tous ceux qui cultivent les Sciences & les Belles-Lettres, lui ont fait presque autant d'ennemis, de censeurs & de jaloux, que d'admirateurs.

De ses Ecrits en général.

L'esprit humain a des forces avec lesquelles il peut s'élever jusqu'aux plus sublimes connoissances. Mais il a aussi des regles qu'il doit suivre, & des bornes qu'il doit respecter. Il est des esprits hardis, & qui sont en même temps très-heureux. Il en est aussi qui ne sont que

téméraires. Le mal de M. *de Voltaire* eſt d'avoir voulu s'élever au-deſſus de tout, & d'avoir trop ſouvent méconnu ces regles ſages & ces bornes reſpectables. Auſſi un Lecteur judicieux s'apperçoit bientôt que cet Auteur eſt preſque toujours ſans principes fixes, ſans Logique sûre, ſans érudition véritable, & toujours ſans diſcrétion & ſans reſpect pour ce qui mérite le plus d'être reſpecté. Il comprend bientôt que tous ces vifs éclairs d'imagination, ces réflexions hardies, ce coloris brillant qui eſt répandu ſur tous ſes Ouvrages peuvent éblouir & ſurprendre les eſprits légers, ſuperficiels, peu capables de réfléchir; & qu'ils ne doivent faire, & ne feront nulle impreſſion ſur l'homme qui eſt en état d'examiner & de juger.

C'eſt en ce qui concerne la Religion, que M. *de Voltaire* a donné dans les plus grands écarts, & c'eſt à ce grand objet que nous nous attacherons principalement. La Religion n'eſt autre choſe que l'alliance & la ſociété qu'il y a entre Dieu & l'homme; alliance & ſociété qui renferment pour nous les plus grands avantages, les plus grandes obligations & le plus grand intérêt. L'homme vraiment raiſonnable ne connoît rien de plus ſacré, il ne voit rien qui ſoit plus digne de ſa vénération & de ſon reſpect. Les erreurs en cette matiere, les faux principes, les maximes trop hardies ſont toujours infiniment dangereuſes. Elles le deviennent plus encore, lorſqu'elles ſont préſentées d'une maniere qui flatte plus la hardieſſe de l'eſprit

humain, & qui ſemble naître de la raiſon même, de la ſageſſe & de la vérité. Il eſt donc infiniment intéreſſant de reconnoître le faux de ces principes malheureux, de faire remarquer les conſéquences quelquefois affreuſes, & toujours ridicules, qui ſuivent naturellement de ces principes; enfin d'apprendre à diſtinguer, dans des matieres ſi importantes & ſi graves, la vérité, d'avec ce qui n'en a que l'apparence.

Il n'eſt preſque aucun Ouvrage de M. *de Voltaire*, où il ne ſoit parlé de la Religion; & il n'en eſt aucun, où elle ſoit traitée avec le reſpect qui lui eſt dû. Il en a parlé en Poëte, en Hiſtorien, en Philoſophe, & jamais en Chrétien. Pluſieurs de ſes Pieces de Poéſie ne préſentent qu'un impie libertinage; ſon

Histoire générale n'est qu'une satyre, où le fiel & la calomnie sont presque toujours à la place de la vérité; & dans ses Mêlanges philosophiques, plus sceptique que *Bayle*, il combat toujours tous les principes, & plaide pour toutes les erreurs.

A la vérité, il n'entreprend jamais de combattre ouvertement le Christianisme; mais il fait jouer tous les ressorts de son esprit & de son imagination, pour soutenir & pour défendre les erreurs que le Christianisme combat. Il vous présente un Matérialiste, comme un Philosophe dépouillé de préjugés, & qui ne veut se conduire que par la lumiere naturelle. Il rapporte ses arguments; il examine & pese ses raisons; il en admire la solidité & la force; il les

Des mêlanges de Philosophie & de litterature.

présente presque comme des convictions & des démonstrations ; il fait une grande liste des Philosophes fameux qui ont été matérialistes ; il leur associe même quelques-uns des Peres de l'Eglise, & il laissa là son lecteur.

L'homme d'une raison droite mettra toujours au rang des rêveries philosophiques l'opinion de la fatalité. Un destin aveugle qui entraîne tous les événements humains, qui ne laisse rien à la sagesse & à la prudence de l'homme, avec lequel les êtres créés ne sont que des instruments semblables aux ressorts d'une grande machine ; ce destin n'est qu'une absurdité méprisable, & aussi condamnable au Tribunal de la raison qu'à celui de la Religion.

Il n'est pas possible que M.

de Voltaire croie & adopte une abſurdité pareille. Elle ne peut guere entrer que dans l'eſprit d'un *Hottentot* ſtupide, ou d'un aveugle Muſulman. C'eſt cependant la matiere de pluſieurs Pieces allégoriques qu'on trouve dans ſes Mêlanges, & de pluſieurs réflexions philoſophiques qui reviennent aſſez ſouvent dans ſon Hiſtoire générale. L'homme raiſonnable les mépriſe, l'homme foible s'y laiſſe prendre, & le libertin s'en autoriſe dans ſes égarements.

Mais la maniere dont il parle de la plupart des exercices de la Religion, de ſes uſages, de ſon gouvernement, de ſes miniſtres, eſt beaucoup plus ſéduiſante & beaucoup plus dangereuſe.

Il emploie tour-à-tour la plaiſanterie & la ſatyre, les raiſonnements graves & les déclama-

tions véhémentes, pour en inspirer de l'aversion ou du mépris. Tout ce que les libertins, tout ce que ces Ecrivains modernes, qui se décorent du beau nom de Philosophes, ont écrit, dit ou imaginé contre la Religion chrétienne ou catholique, il le rapporte, il l'exagere, il y répand un sel encore plus piquant, ou un ridicule encore plus outrageant. Tout ce qui est dévoué & engagé au service de la Religion, ne lui paroît qu'un amas d'hommes inutiles, méprisables ou vicieux. Ce qu'il y a parmi eux de mérite, de talents, de vertus; ce qu'ils ont rendu, & ce qu'ils rendent encore de services aux peuples, on le dérobe, on le cache dans les divers tableaux qu'on offre aux yeux des lecteurs. Les passions, les vices, les déréglements par lesquels

quelques-uns se sont déshonorés, sont les seules choses qu'on ait soin de représenter, & les seules sur lesquelles on se décide pour tous.

Presque tout ce qui se pratique dans la Religion est superstition aux yeux de M. *de Voltaire*. Il ne respecte rien, il ne ménage rien. Tantôt il s'amuse à représenter les mortifications ridicules d'un *Faquir* ou d'un *Dervis*. Mais l'allégorie est assez claire. On voit d'abord qu'il n'y a que le nom à changer, & que c'est des observances respectables des Religieux chrétiens qu'il veut railler. Tantôt dans une autre (*a*) allégorie fort intelligible, il prétend faire voir que c'est une superstition fort sotte de faire à Dieu des offrandes, des vœux & des prieres, pour obtenir de lui ce

(a) Socrate.

l'imposture ont autrefois imaginé & débité contre les adorateurs de Jesus-Christ ; tout ce qu'elles ont inventé pour la défense des ennemis, des persécuteurs & des tyrans du Christianisme, *Voltaire* le recherche, le ressuscite, le rapporte, & il le donne comme autant de points incontestables. Mais ce qu'on trouve à l'avantage des Chrétiens dans les Auteurs les plus sûrs & les plus éclairés, ou il le supprime, ou, s'il le rapporte, c'est pour y répandre des nuages par la critique la plus artificieuse & la plus capable de surprendre quiconque n'est pas parfaitement instruit & éclairé.

Entraîné par cette malignité anti-chrétienne, il vous présente une longue suite de tableaux historiques ; & ces tableaux sont toujours infideles. Tout ce qu'on

peut concevoir de désordres plus horribles & plus odieux est attribué aux Chrétiens, leurs vertus sont travesties en vices, leurs pratiques de Religion en imbécillité & leurs plus légers défauts outrés & exagérés à l'excès.

Mais ce n'est pas ainsi que l'on traite ; ce n'est pas avec de semblables couleurs que l'on peint les Mahométans & les Païens. S'il y a jamais eu de véritables vertus parmi les hommes, s'il y a eu de la sagesse, de la raison, de l'équité, ce n'est que chez des Idolâtres & des Infideles que M. *de Voltaire* en reconnoît. Ce n'est que parmi eux qu'il trouve de grands hommes, de grands génies, de vrais Héros. Si les Protestants ont quelquefois part à ses éloges, ce n'est que quand il les met en

oppoſition avec les Catholiques. Et s'il eſt forcé de rendre quelques témoignages avantageux aux grands hommes qui ont été parmi nous, il y joint auſſi-tôt l'ombre des défauts qu'ils ont eu, & qu'il exagere encore, afin d'affoiblir l'idée du bien qu'il en aura dit.

Lorſqu'on entreprend de faire connoître les hommes, la loi de l'Hiſtoire veut qu'on les peigne tout entiers; qu'on les montre par leurs bonnes qualités & par leurs défauts, par leurs vices & par leurs vertus. Ne les montrer que par l'un de ces deux endroits, c'eſt être Hiſtorien infidele. M. *de Voltaire* tombe preſque toujours dans cette infidélité. Il ne montre les Chrétiens que par leurs défauts & leurs vices; & les Païens, les Mahométans & les Hérétiques

que par leurs bonnes qualités & par leurs talents.

Il faut avouer cependant que cette application infatigable de M. *de Voltaire* à déchirer la Religion Catholique, & à rabaisser ceux qui la respectent & qui la professent, ne prouve point qu'il fasse plus de cas d'aucune autre Religion. Son goût décidé est pour l'indifférence & la tolérance universelle. Vanter beaucoup l'honnête homme, avoir toujours à la bouche de grandes maximes de probité, d'honneur & d'équité; du reste, s'élever au-dessus de tout ce qu'on appelle dogmes, opinions, articles de créance; croire ce que l'on veut, ou ne rien croire, c'est là la vraie Philosophie selon lui.

De la Tolérance.

Aussi, il n'est point d'hommes dont il nous fasse un portrait si

avantageux, que des Philoſophes tolérants. Il n'en eſt point qu'il nous préſente ſous un caractere auſſi aimable & auſſi reſpectable. Il nous les peint toujours comme des hommes pleins de douceur, & qui ne reſpirent que la paix; comme des hommes qui ne blâment, ne condamnent, ne déſapprouvent perſonne; comme des hommes qui laiſſent volontiers à chacun la liberté de penſer comme il voudra, & qui ſouhaiteroient ſeulement qu'on eût pour eux cette indulgence raiſonnable, qu'ils ont eux-mêmes pour les autres. Ces Meſſieurs ne demandent pour eux que la liberté de penſer; c'eſt-à-dire, ils ne demandent que la liberté d'outrager impunément la Société & la Religion; de débiter tous les blaſphêmes les plus ſcandaleux

& les plus injurieux à la créance chrétienne ; de propoſer hardiment toutes les extravagances les plus abſurdes en matiere de dogmes & de mœurs. Et M. *de Voltaire* trouve toutes ces demandes très-juſtes & très-raiſonnables ; c'eſt ce qu'il s'efforce de prouver en mille endroits de ſes Ouvrages, & ſur-tout dans ſon Poëme ſur la Loi naturelle, dans ſon Diſcours ſur l'ame, & dans ſon ſublime Panégyrique de *Locke*.

Cette hardieſſe qui ne reſpecte rien dans la Religion, ne ménage pas plus la puiſſance & l'autorité des Rois. Ce grand Philoſophe n'inſtruit pas mieux l'homme des devoirs de Sujet, que des devoirs de Chrétien. Dans ſes Ouvrages, il eſt parlé de peu de rebellions qu'il n'approuve, ou qu'il n'excuſe.

De l'autorité des Souverains.

Ces maximes si équivoques & si dangereuses de l'égalité entre tous les hommes ne devroient jamais être proposées que par des sages, qui en fissent connoître l'étendue & les bornes, l'usage & l'abus. Elles sont quelquefois le langage de la nature & de la raison, & quelquefois des cris de sédition & de fureur. M. *de Voltaire* en parle sans précaution & sans ménagement. Il y a bien plus d'affectation & de séduction, que de vérité & de sagesse dans ce qu'il représente si souvent des terreurs du despotisme, & des avantages de la liberté. Si ceux qui commandent aux Peuples manquoient quelquefois à la justice & à l'humanité; ceux qui les soulevent & qui répandent des maximes séditieuses, ne servent qu'à les rendre encore plus

malheureux. La Religion nous donne ſur cela des leçons beaucoup plus ſages que la Philoſophie moderne. Elle s'accorde bien mieux avec la raiſon.

*Lorſ*qu'on prend un ton auſſi hardi que le prend M. *de Voltaire*; & que n'écoutant que ſes propres penſées, on entreprend de réformer les idées de tout le genre humain, de combattre les principes les plus clairs, les *notions* les plus autoriſées, les faits les plus avérés & les mieux conſtatés : quand on oſe s'ériger en juge ſouverain de tous les génies, de tous les talents, de tous les ouvrages, de tous les différents genres de Sciences, d'Arts & de Littérature ; alors il eſt bien difficile de ne pas tomber dans des contradictions fréquentes, & dans les erreurs les plus ſenſibles. Une

entreprise si hardie est toute remplie d'écueils. M. *de Voltaire* n'a pas su les tous éviter.

Contradictions dans les ouvrages de M *de Voltaire*.

Il est véritablement étonnant qu'avec l'étendue de son génie & sa mémoire prodigieuse, il ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Histoire générale, il nous dit que ce ne fut jamais l'Esprit du Sénat Romain, ni des Empereurs, de perfécuter personne pour cause de Religion; que l'Eglise Chrétienne fut assez libre dès les commencements, qu'elle eut la facilité de s'étendre, & qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs Empereurs.

Hist. Générale, ch. 5.

Conc. du Calvinisme.

Et dans son siecle de *Louis XIV.* il dit que cette même Eglise dès les commencements bravoit l'autorité des Empereurs tenant, malgré les défenses, des assemblées secrettes dans des

grottes

grottes & dans des caves souterreines, jusqu'à ce que *Constantin* la tira de dessous terre, pour la mettre à côté du Trône.

Il dit dans un endroit que la nature humaine, dont le fond est par-tout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes. Et il dit dans un autre qu'il y a des peuples, des hommes d'une espece particuliere, & qui ne paroissent rien tenir de leurs voisins; qu'il est probable qu'il y a des especes d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes especes d'animaux.

Hist. généra. T. III. p. 194.

Ibid. pag. 6.

Il assure que *Michel Servet*, qui fut brûlé vif à Geneve par ordre de *Calvin*, nioit la divinité éternelle de J. C. & dans la page suivante il assure aussi que *Servet* ne nioit point ce Dogme.

Ibid. T. III.

Cromwel, selon M. *de Voltaire*, se baigna dans le sang, depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale; il passa sa vie dans le trouble; il ne couchoit pas deux nuits de suite dans une même chambre, parce qu'il craignoit toujours d'être assassiné: il mourut, avant le temps, d'une fievre causée par ses inquiétudes.

Mélang. Tom. I.

Et le même *Cromwel*, selon M. *de Voltaire* encore, respecta les loix, ménagea le peuple & mourut avec la fermeté d'ame qu'il avoit montrée toute sa vie: il laissa la réputation d'un grand Roi, qui couvroit les crimes d'un usurpateur.

Siecle de Louis XIV. ch. 5.

On pourroit faire un volume entier des contradictions où tombe M. *de Voltaire*, en prononçant sur tout d'un ton si ferme & si assuré.

On ne doit pas plus ſe fier aux jugements qu'il porte ſur pluſieurs Ecrivains, qu'aux récits contradictoires qu'il fait aſſez ſouvent. Les plus heureux talents ne rendent pas un homme infaillible ; mais un eſprit de jalouſie & une affectation orgueilleuſe à ſe donner pour l'unique oracle qu'il faut écouter, peuvent faire porter des déciſions fauſſes, malgré les plus heureux talents : l'autorité d'un ſeul Critique, comme M. *de Voltaire*, ne réglera pas les jugements du public & de la poſtérité.

On peut encore obſerver qu'il ne fait guere plus de cas de la Nation, que de la Religion. On trouve dans ſes écrits une affectation continuelle à rabaiſſer les François, & à les mettre au-deſſous des étrangers ; il ne nous

repréſente la plupart de nos plus grands hommes & de nos plus beaux génies, que comme il nous a repréſenté les Héros Chrétiens & les Peres de l'Egliſe. Eſt-ce par un mépris véritable qu'il ait pour ſa Nation? Eſt-ce pour ſe mettre lui ſeul dans un rang particulier, & au-deſſus de tous les autres Auteurs François?

Quel qu'ait été le but de M. *de Voltaire*, l'homme équitable ſera toujours offenſé de la maniere dont ſont ordinairement traités les François : il verra avec peine qu'ils ne ſont preſque jamais que dans le fond des tableaux, & comme des ombres qui ne ſervent qu'à relever les traits brillants, ſous leſquels il fait paroître les étrangers : il ſe fera un devoir de rendre juſtice au génie de *Nevvton*; mais il

ne traitera pas de *Philoſophe* romancier *Deſcartes*, l'homme à qui malgré ſes erreurs, la Philoſophie raiſonnable a le plus d'obligation, & qui a mis tous ceux qui ſont venus après lui dans la route des véritables connoiſſances & des découvertes les plus intéreſſantes : il eſtimera *Locke* ſans mépriſer *Mallebranche*; il ne comparera pas *Prior* à *la Fontaine*; il admirera les talents militaires de *Marleborough*, ſans affecter d'obſcurcir ceux du grand *Turenne*; il ſe croira obligé d'être pour le moins auſſi équitable envers ſa Nation, que le ſont les Anglois eux-mêmes, malgré leur rivalité.

Parmi les perſonnes qui liſent les Ouvrages de M. *de Voltaire*, les unes n'ont pas aſſez de lumieres & de connoiſſances, pour

Du danger qu'il y a à lire ſes Ouvrages.

ſentir le défaut des raiſonnements que fait ſi ſouvent cet Ecrivain, le danger des principes qu'il établit, la fauſſeté de la plupart des faits qu'il donne comme incontestables, & d'où il tire les conſéquences les plus pernicieuſes; les autres ſont trop inappliquées pour ſe donner la peine d'examiner, de méditer, de réfléchir. On ſe laiſſe ſéduire par le plaiſir, on prend du goût pour ces maximes & ces principes, qui s'impriment facilement dans l'ame. On ſe fait peu-à-peu une maniere de penſer toute ſemblable à celle de l'Auteur. On cite, on rapporte avec complaiſance ſes penſées, ſes maximes, ſes déciſions. On n'enviſage plus les choſes que du même œil dont il les enviſage lui-même, & ſes jugements &

ſes penſées deviennent bientôt la regle des jugements & des penſées du Lecteur ſéduit.

C'eſt-là ce qui m'a engagé à faire cet examen critique des Ouvrages de *Voltaire* ; mais nous ne parlerons que de ceux qu'il avoue lui-même publiquement. C'eſt pour cela que nous nous ſervirons de la collection complette qu'il en a donnée à Geneve en 1756. Il eſt bien d'autres Ouvrages encore, dont on ſait qu'il eſt véritablement l'Auteur, quoiqu'il n'en convienne pas devant tout le monde. Ce ſont des fruits malheureux d'un eſprit libertin, aſſez hardi pour attaquer ce qu'il y a de plus ſaint & de plus ſacré, & enſuite trop timide, ou pour mieux dire, encore aſſez prudent, pour ne pas ſoutenir

ouvertement ce qui a été enfanté dans un délire impie. Ils portent avec eux leur honte & leur condamnation. Le désaveu public qu'on est forcé d'en faire, apprend assez comment on doit les regarder.

Nous éviterons aussi toute accusation personnelle à l'égard d'un Auteur dont nous déplorons les égarements, au même temps que nous en admirons les talents. Nous éviterons toute accusation personnelle; parce que ce n'est pas ici une satyre; ce n'est qu'une défense de la Religion.

La satyre est presque toujours l'ouvrage de la passion. C'est un outrage à l'humanité; c'est une preuve infaillible d'un caractere méchant: elle rend encore plus haïssable auprès des honnêtes

gens, celui qui ose la répandre, qu'elle ne rend méprisable celui qu'elle déchire. Enfin, la raison & la Religion la condamnent également. Nous nous efforcerons d'en éviter le ton dans un Ouvrage, où nous ne nous proposons que de venger la Religion, & d'arrêter la séduction. S'il se trouve quelquefois des expressions un peu fortes; qu'on fasse attention aux circonstances qui les ont fait naître, & l'on n'y verra plus que le ton de l'équité, de la raison & de la vérité. Quand on voit les Oracles sacrés de l'Evangile profanés; les plus grands hommes du Christianisme outragés, les plus saines maximes de la Morale devenues des matieres de railleries & de dérision, peut-on être insensible? Les expressions ne suivent-elles

pas alors les ſentiments ? Et en ménageant, autant qu'il eſt poſſible, la perſonne de l'Auteur, peut-on s'empêcher de s'exprimer un peu fortement ſur ſes écrits ?

J'eſpere que je n'aurai point de reproches à me faire, ni à eſſuyer ſur cet article. J'aurois plutôt à craindre qu'on ne me reprochât d'avoir porté trop loin les égards & les ménagements. Si c'eſt un défaut, je le regarde comme un défaut que la Religion & la raiſon autoriſent, & je ne ſuis pas diſpoſé à l'éviter.

Le Plan & l'ordre de cette réfutation.

M. *de Voltaire* a écrit en Philoſophe & en Hiſtorien. Ses Ecrits philoſophiques, & les Hiſtoires qu'il nous a données, ſont également remplis d'erreurs : la Religion eſt également attaquée dans les uns & dans les autres.

Pour repousser ces deux sortes d'attaques, je divise cet Ouvrage en deux Parties. La premiere, sera la réfutation des *Erreurs Historiques*, c'est-à-dire des *Erreurs* dans les faits qui sont entassés dans l'Histoire Générale avec beaucoup de malignité, sans critique & sans aucun respect pour la décence & la vérité. La seconde, sera la réfutation des *Erreurs Dogmatiques*, c'est-à-dire des *Erreurs* dans la maniere de penser & de raisonner sur les principes, les dogmes, les usages, les exercices & le culte de la Religion.

La premiere Partie nous présente le Tableau le plus grand, le plus intéressant, le plus varié: la suite de la Religion pendant dix-sept siecles, ses révolutions, son gouvernement, ses conquê- Premiere Partie de cette réfutation.

tes, ses pertes, les hommes fameux qui l'ont protégée ou combattue, qui en ont été la gloire ou l'opprobre, l'appui ou le fléau; voilà ce que devient la Matiere de nos observations historiques. Nous suivrons l'ordre des temps, comme M. *de Voltaire*; mais nous ne releverons pas toutes ses erreurs: il faudroit pour cela presque autant de volumes qu'il en a donnés lui-même. Nous nous arrêterons aux principales. Nous ferons voir, avec la derniere évidence, la fausseté de la plupart des choses qu'il affirme avec le plus d'assurance.

Pour peu qu'on soit attentif en lisant les Ouvrages de M. *de Voltaire*, on s'apperçoit bientôt qu'il ne témoigne ordinairement que du mépris pour les Auteurs Chrétiens & Catholiques, & qu'il

écoute les Payens, & les ennemis de la Catholicité comme des oracles. Pour le combattre plus efficacement nous n'emploierons le plus souvent que le témoignage de ceux-mêmes dont il s'appuie. Ce qu'il dit contre les Chrétiens des premiers siecles, nous le réfuterons, autant qu'il sera possible, par le témoignage des Payens mêmes. Et quand nous en serons à l'Histoire des derniers siecles, nous aurons recours aux Protestants eux-mêmes, pour réfuter les calomnies dont il charge les Catholiques. Dans toutes ces différentes occasions, nous emploierons les témoignages des Auteurs contemporains, l'autorité des Pieces les plus authentiques & les secours d'une Critique sage & éclairée.

En raisonnant sur les Dogmes Seconde Partie de

cette réfutation. & contre les Dogmes les plus essentiels du Christianisme, M. *de Voltaire* prend quelquefois le ton le plus respectueux ; mais cette affectation de respect ne rend que plus dangereux le ton séducteur : il avertit qu'il faut toujours distinguer ce qui est du ressort de la Philosophie, & ce qui est du ressort de la Foi ; mais ensuite il trouve que tout est du ressort de la Philosophie, & ainsi l'objet de la Foi est anéanti & disparoît entiérement : il dit que nos Mysteres ont beau être contraires à nos démonstrations, qu'ils n'en sont pas moins respectés par les Philosophes ; mais ce qui est contraire à une démonstration est faux & absurde. On voit la conséquence qu'il faut tirer d'une pareille proposition.

Nous ne prétendons pas suivre

M. *de Voltaire* pas à pas, & donner une réfutation légere & superficielle de toutes les erreurs répandues dans ses divers Ouvrages. Nous nous formons un plan dans lequel nous faisons entrer les principaux Dogmes de la Religion, ce qui y a rapport, ce qui en dépend, & ce qui y est nécessairement lié. Ce que nous trouverons dans les Ouvrages de M. *de Voltaire* qui y est opposé, nous le rapporterons & nous le combattrons. Nous travaillerons en même temps à établir la vérité & à détruire l'erreur. Nous donnerons des principes pour éclairer, diriger & affermir l'homme qui veut étudier la Religion, & pour prévenir l'impression que les Ecrits impies de tant de Philosophes modernes pourroient faire. Ainsi cette Partie

dogmatique servira, non-seulement à la réfutation des Ecrits de M. *de Voltaire*, mais encore à la réfutation de tant d'Ouvrages dangereux que l'impiété enfante tous les jours.

Nous commencerons par l'exament des *Pensées sur l'Administration publique*, afin qu'on soit d'abord au fait de la maniere dont M. *de Voltaire* pense, raisonne & envisage les choses. Nous finirons par l'examen du *Poëme sur la Loi Naturelle*, qui sera comme un tableau en racourci de tous ses principes.

Il s'est fait beaucoup d'Ecrits satyriques contre M. *de Voltaire*. Je puis dire que je n'en ai point lu, ou que je n'en ai presque rien lu. Ces sortes d'Ecrits ne sont nullement de mon goût. On m'a pressé d'ajouter une troi-

sieme Partie à cet Ouvrage, & de joindre les égarements de sa vie aux erreurs de ses Ecrits. On m'a fourni des Mémoires pour cela. On a voulu me persuader qu'un Recueil d'Anecdotes choisies sur la vie de M. *de Voltaire*, en piquant la curiosité du Public, donneroit plus de cours à mon Livre. Mais j'ai trop d'horreur pour le caractere de médisant.

Ce que j'ai toujours desiré, & toujours regardé comme nécessaire dans notre siecle, c'est une sage réfutation des *Erreurs* répandues dans les Œuvres de *Voltaire*. Il ne s'en est point faite encore, qui soit venue à ma connoissance, que celle qui a pour titre: *l'Oracle des nouveaux Philosophes*; mais cet Ouvrage qui a été si bien reçu & si justement estimé, n'a point encore paru

ſuffiſant à bien des perſonnes toujours avides de s'inſtruire & vivement zélées pour les droits de la Religion & de la raiſon. Pluſieurs, en voyant dans *l'Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale* cette affreuſe collection de menſonges horribles, ou pour mieux dire, cette ſanglante & perpétuelle ſatyre contre les Chrétiens ; pluſieurs auroient voulu des réponſes plus détaillées, des réponſes claires, préciſes, convaincantes, capables de porter la lumiere dans l'ame, & de confondre la calomnie & le calomniateur. D'autres, voyant combien M. *de Voltaire* a varié & multiplié les attaques contre tout ce qu'il y a de plus reſpectable & de plus ſaint, & que pluſieurs de ces attaques n'ont point été repouſſées par l'Auteur de l'*Oracle*, ſou-

haitoient de voir achever cette défenſe de la Religion. Or, tous les points qui n'ont pas été examinés, retrouvent ici leur place; ils ſont une partie eſſentielle de cet Ouvrage. Ainſi, l'on pourra ſe flatter maintenant d'avoir ſur les *Œuvres de Voltaire* tous les éclairciſſements que pouvoient deſirer les amateurs de la Religion & de la vérité.

C'eſt le même ennemi qui eſt attaqué dans l'Ouvrage de l'Oracle & dans celui-ci. Mais les attaques ſont toujours différentes, & dirigées vers des objets tout différents. Dans l'*Oracle*, on voit d'excellentes diſſertations ſur les principaux Points de la Religion Chrétienne; diſſertations vives, lumineuſes, triomphantes & qui attaquent avec ſuccès tout le corps des Erreurs

Caractères diſtinctifs des deux Ouvrages.

de *Voltaire* : ici, on prend les erreurs en détail. A chacun des traits calomnieux ou ſatyriques, des raiſonnements faux, des menſonges avancés contre la Religion, on trouve la réponſe, & la réponſe eſt préſentée avec préciſion, dans ſa plus grande clarté, ſans aucun détour, & porte toujours la conviction. Dans l'*Oracle*, on prouve efficacement les vérités que M. *de Voltaire* combat : ici, on montre avec la plus grande clarté les erreurs où il tombe. L'un, le force par le raiſonnement; l'autre, fait appercevoir toutes ſes contradictions, ſes bévues, ſa mauvaiſe foi. L'un, comme nous venons de le dire, attaque preſque toujours le corps des erreurs; l'autre, n'en laiſſe preſque aucune qu'il ne détruiſe en détail. En un mot, rien n'eſt

plus différent que ces deux Ouvrages le ſont entr'eux; & l'on oſe bien aſſurer qu'il ne ſe trouvera pas dans celui-ci un ſeul fait, qui ait été déjà diſcuté dans l'autre, ni une réflexion, une remarque, un raiſonnement qui en paroiſſent empruntés ou imités. La choſe ne ſeroit guere poſſible, puiſque cet Ouvrage a été fini, avant que l'autre fût imprimé.

On reproche à l'Auteur de l'*Oracle* de s'être trop appéſanti ſur *Voltaire*; de lui avoir imputé une noirceur & une impiété de ſentiments qui révoltent; d'avoir malicieuſement raſſemblé, rapproché des traits épars, & qui n'étoient point faits les uns pour les autres, afin de charger le tableau de plus d'horreurs; enfin d'en avoir fait un portrait

plus affreux, que la vérité & la bienſéance d'uſage entre les perſonnes de lettres & de goût ne le permettent.

Mais l'Auteur de l'*Oracle* vous répond qu'il a fidélement cité les endroits d'où il a emprunté tous ſes traits; que toutes les horreurs qu'il a miſes dans la bouche de *Voltaire*, avoient auparavant coulé de ſa plume; & qu'il n'a fait que montrer un peu plus à découvert, ou rendre plus ſenſible, ce que l'autre n'avoit oſé qu'indiquer, & qu'il avoit artificieuſement enveloppé. Quant au portrait, tout le monde convient que dans l'art infernal de faire des portraits affreux, perſonne n'a jamais égalé M. *de Voltaire*; que jamais on n'employa des couleurs plus noires que celles dont il peint

ceux qui ont excité sa jalousie, ou animé sa bile. Qu'on en juge par la maniere dont il traite le plus parfait de nos Poëtes, le célebre *Rousseau*, l'Abbé *Desfontaines*, & tant d'autres Ecrivains que je pourrois nommer.

Pour moi, je ne puis ni ne dois blâmer la maniere dont s'y est pris l'Auteur de l'*Oracle*; & je n'ai point jugé à propos de l'imiter. Il est différentes façons d'attaquer un ennemi. Toutes les Troupes ne combattent pas de même; & avec leurs différentes manieres de combattre, elles peuvent toujours remporter des victoires. Je rends sans peine justice aux talents de M. *de Voltaire*. Mais je dois dire en même temps que l'abus des talents a été dans lui aussi grand que les talents mêmes. Ses Œu-

vres atteftent également l'un & l'autre. Si j'en entreprends l'examen critique, ce n'eft point pour me déclarer fon rival. Ce n'eft que le refpect pour la Religion, & le zele pour des hommes chrétiens qui me détermine. Ce n'eft que fur la bonté de la caufe & fur la force de la raifon que je m'appuie. *David*, enfant & fans armes, terraffa le redoutable *Goliath*, armé de toutes pieces. Tu viens à moi, lui dit *David*, avec l'épée, la lance & le bouclier ; & moi, je ne veux point d'autres armes, que ma confiance au Nom du Seigneur.

1. l. des Rois, ch. 17.

C'eft avec les mêmes fentiments que j'ai tenté cet Ouvrage. Et ce n'eft que du Seigneur que j'en attends le fuccès.

LES



LES ERREURS DE VOLTAIRE.

PREMIERE PARTIE.

LES ERREURS HISTORIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Des commencements de l'Eglise Chrétienne.



E début de Mr. *de Voltaire*, dans son Histoire Générale, est bien digne d'un Chrétien qui respecte sa Religion, & d'un Historien Philosophe qui ne cherche que la vérité. La premiere chose

qu'il se propose, c'est de réformer les idées trop avantageuses que les Chrétiens se sont faites de la maniere dont leur Religion s'établit sur la terre, il y a dix-sept siecles. Ensuite il veut détruire les préjugés où nous sommes, que pendant trois siecles entiers, cette Religion fut toujours combattue & persécutée, & toujours victorieuse & triomphante. Enfin, il entreprend de venger les anciens Maîtres du monde du reproche de ces cruautés barbares que l'*ignorance* chrétienne, dit-il, leur attribue, & dont elle regarde les regnes *comme une Saint-Barthelemi continuelle.*

Hist. Générale chap. V.

« Ce qui est certain, dit-il gravement, c'est que le génie du Sénat „ ne fut jamais de persécuter personne pour sa créance. Aucun des „ Césars n'inquiéta les Chrétiens, jusqu'à *Domitien.* „

Ce qui est certain, c'est que *Voltaire* affirme, avec la plus grande hardiesse, ce dont il ne pourroit pas former la moindre apparence de preuve. Le ton décisif qu'il prend peut en imposer à ceux qui ne sont pas instruits, mais il fait pitié à ceux qui sont un peu éclairés; & il est très-aisé de démontrer que rien

n'eſt plus faux, que ce qu'il nous donne pour *certain*. Les Auteurs Payens atteſtent qu'il y eut des Chrétiens condamnés à la mort ſous *Neron*. Les Peres de l'Egliſe Grecque & ceux de l'Egliſe Latine reconnoiſſent de concert, dès les premiers ſiecles, que les fameux Apôtres *Saint Pierre* & *Saint Paul*, furent martyriſés à Rome ſous l'Empire de *Néron*. Le grand *Conſtantin*, le premier des Empereurs qui renonça à l'idolâtrie pour embraſſer le Chriſtianiſme, rend le même témoignage. Malgré cela, *Voltaire* nous aſſure qu'*aucun des Céſars n'inquiéta les Chrétiens, juſqu'à Domitien.* Faut-il ſe rendre à ſon autorité?

Voici maintenant comment il raiſonne, pour prouver ce qu'il a avancé. " Les Juifs, dit-il, accuſerent les „ Chrétiens de l'incendie qui conſuma „ alors une partie de Rome. Il étoit „ auſſi injuſte d'imputer cet accident „ aux Chrétiens, qu'à l'Empereur. „ Mais il falloit appaiſer le Peuple, „ qui ſe ſoulevoit contre des Etran- „ gers également haïs des Juifs & „ des Romains. On abandonna quel- „ ques infortunés à la vengeance pu- „ blique. Il ſemble qu'on n'auroit pas

„ dû compter parmi les persécutions
„ faites à leur Foi cette violence
„ passagere. Elle n'eut rien de com-
„ mun avec leur Religion, qu'on ne
„ connoissoit pas & que les Romains
„ confondoient avec le Judaïsme,
„ protégé par les loix. „

Examinons un moment la force & la justesse de ce raisonnement de *Voltaire*. 1°. Il dit que les Juifs accuserent les Chrétiens, & il suppose que les Romains confondoient les Chrétiens avec les Juifs. Mais dans cette supposition, est-il croyable que les Juifs eussent formé une accusation dans laquelle ils auroient été eux-mêmes infailliblement compris & nécessairement enveloppés? Mais pourroit-il citer quelque Auteur de ce temps-là, qui ait parlé de cette accusation des Juifs contre les Chrétiens? Malgré toute son érudition, j'ose lui donner le défi d'en citer aucun. Il met donc ce qu'il imagine à la place des faits historiques.

2°. *Il dit que pour appaiser le Peuple, on abandonna quelques infortunés à la vengeance publique, mais que ce ne fut qu'une violence passagere.*

Les détails que fait *Tacite* des tourments horribles qu'on fit souffrir

aux Chrétiens, s'accordent parfaitement avec ce que nous disent les fastes du Christianisme; mais ils ne s'accordent nullement avec ce que nous dit M. *de Voltaire.*

3°. *Il remarque qu'il étoit aussi injuste d'imputer cet accident aux Chrétiens, qu'à l'Empereur.*

Et moi, je remarque que M. *de Voltaire* est le premier & le seul défenseur qu'ait encore trouvé *Néron* parmi les Ecrivains. Le client est bien digne d'un pareil défenseur, & la cause d'un pareil Avocat. Les Payens ne jugerent pas si favorablement de *Néron.* *Suétone* dit expressément que ce fut cet Empereur qui fit mettre le feu à la Ville de Rome. *Tacite*, sans l'assurer positivement, dit qu'il est très-vraisemblable qu'il fut l'auteur de l'incendie, & qu'il ne persécuta les Chrétiens, que pour faire retomber sur eux tout l'odieux de cet affreux désastre, dont on l'accusoit d'être l'auteur.

Suet. Nero. Tacit. an. l. 15.

Voilà comment M. *de Voltaire* justifie *Néron*; voici maintenant comment il s'y prend pour justifier encore *Domitien.*

" *Dion Cassius* dit qu'il y eut sous
„ cet Empereur quelques personnes

„ condamnées comme Athées, &
„ comme imitant les mœurs des Juifs.
„ Il paroît que cette vexation ne fut
„ ni longue, ni générale. On ne sait
„ précisément ni pourquoi il y eut
„ quelques Chrétiens bannis, ni pour-
„ quoi ils furent rappellés „

Il y a deux remarques intéressantes à faire sur ces paroles citées, mais falsifiées par *Voltaire*. 1°. Ce que *Dion Cassius* dit en cet endroit est tout différent de ce que *Voltaire* lui fait dire : 2°. Nous trouvons dans ce même Historien la preuve la plus convaincante de la persécution qu'excita *Domitien*.

Dion. Cassius. Domitien. *Cet Empereur*, dit-il, *fit mourir le Consul* Clemens, *qu'on accusa d'impiété. On condamna aussi un grand nombre de personnes qui avoient embrassé la Religion des Juifs. Les uns furent mis à mort, les autres perdirent leurs biens, &* Domitilla *fut reléguée dans une Isle.* Il faut remarquer que cette *Domitilla* étoit Chrétienne, & fut ensuite condamnée à mort pour sa Religion, aussi bien que *Nérée* & *Achillée* qui étoient des Officiers de sa Maison. *Théodora* & *Euphrosine*, qui servoient cette Princesse, eurent aussi le même sort. Tou-

tes les Annales Chrétiennes & les Martyrologes en font mention. Le Consul *Flavius Clemens* est aussi reconnu pour Chrétien & pour Martyr, par le plus grand nombre des Ecrivains Ecclésiastiques. Voilà donc les Auteurs Chrétiens & Payens d'accord entr'eux ; & M. *de Voltaire* n'est d'accord ni avec les uns, ni avec les autres, ni avec la vérité.

Le même *Dion Cassius*, en parlant de *Nerva* qui avoit succédé à *Domitien*, s'exprime encore ainsi : *Au reste*, Nerva *fit délivrer tous ceux qui avoient été accusés d'impiété envers les Dieux. Il les fit absoudre. Il rappella les exilés. Il défendit d'accuser dans la suite personne d'impiété & de Judaïsme.* Dion, Cassius. Nerva.

Pour bien sentir la force des paroles que nous venons de rapporter, il faut remarquer : 1°. Que le crime d'impiété envers les Dieux étoit le crime dont on accusoit les Chrétiens, parce qu'ils n'adoroient point les Idoles. 2°. *Nerva* les fit absoudre & délivrer. Il y avoit donc encore des Chrétiens dans les prisons & accusés, lorsque ce Prince monta sur le trône. 3°. Il rappella les exilés. Cela s'accorde avec ce que nous dit

l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du martyre & de l'exil de *Saint Jean* & de pluſieurs autres Chrétiens. 4°. Il défendit d'accuſer dans la ſuite perſonne d'impiété ou de Judaïſme. Ces accuſations avoient donc lieu auparavant. Il y avoit donc auparavant une perſécution contre les Chrétiens. Car, comme on les confondoit avec les Juifs, c'étoit eux que ces accuſations & ces perſécutions regardoient.

Si M. *de Voltaire* ne ſe pique pas autrement d'être bon Chrétien, il ſe pique au moins d'être bon critique. Mais, dans cette occaſion, il n'a l'avantage ni d'un côté ni de l'autre. Il ne réuſſit pas mieux dans une autre, lorſque, rapportant un fait cité par *Tertullien*, *Egeſippe* & *Euſebe*, & ne trouvant pas ce fait à ſon gré, il s'écrie : *voilà malheureuſement comme l'Hiſtoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés.* Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne diſe de l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale* : voilà malheureuſement comme l'Hiſtoire a été écrite par un homme qui n'étoit ni *pieux*, ni *éclairé* ?

Après avoir fait ſes efforts pour rayer du Catalogue des Martyrs les Chrétiens qui ſouffrirent pour leur

Religion dans le premier ſiecle, il veut encore en ôter ceux qui ſouffrirent dans le ſecond; & voici comme il s'y prend pour cela.

" *Nerva*, dit-il, *Trajan*, *Adrien*,
„ les *Antonins* ne furent point perſé-
„cuteurs; *Marc-Aurele* ordonna qu'on
„ ne pourſuivît point les Chrétiens
„ pour cauſe de Religion. *Caracalla*,
„ *Heliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*,
„ *Gallien* les protégerent ouverte-
„ment. Ils eurent donc tout le temps
„ d'étendre & de fortifier leur Egliſe
„ naiſſante. Ils jouirent d'une ſi grande
„ liberté, qu'ils avoient publiquement,
„ dans pluſieurs Provinces, des Egliſes
„ élevées ſur les débris des Temples
„ abattus. „

Il y a quelques lueurs de vérité & beaucoup d'altération, d'exagération & de fauſſeté dans ce qu'avance là M. *de Voltaire*. Il eſt bien vrai que *Nerva*, qui régna ſi peu, ne fut point perſécuteur. Mais, notre Hiſtorien Philoſophe eſt bien en défaut, quand il aſſure que *Trajan* ne le fut point. Pour le convaincre de ſa mépriſe, je ne citerai pas les Actes du fameux Martyr Saint Ignace, Evêque d'Antioche, ni quantité d'autres pieces ſemblables dont l'authenticité eſt évi-

dente. Je ne citerai que des Auteurs Payens, pour lesquels il a beaucoup plus d'égard & de respect que pour les Chrétiens.

Pline, Livre 10. Ep. 102. *Pline*, étant Gouverneur de Bithinie, consulte *Trajan* sur la maniere dont on doit en user envers les Chrétiens, & il lui rend compte en même temps de ce qu'il a déjà fait. Après avoir donné les plus grands éloges à leurs vertus, il fait remarquer leur multitude immense qui remplissoit les Villes & les Campagnes. Il dit qu'il a fait éprouver les plus vives tortures à leurs Domestiques, & qu'il n'a pu découvrir aucun crime dans eux. Il ajoute qu'ayant fait venir à son Tribunal les Chrétiens qu'on lui avoit déférés, il avoit renvoyé absous ceux qui avoient renoncé au Christianisme, & condamné à la mort ceux qui avoient voulu y persister.

Pline, Livre 10. Ep. 103. L'empereur lui répond en approuvant sa conduite. Il lui dit qu'il ne faut point faire de recherche des Chrétiens, mais qu'il faut cependant les punir, lorsqu'ils sont dénoncés, à moins qu'ils ne renoncent à leur Religion en sacrifiant aux Dieux.

Voilà l'Empereur de qui on assure hardiment, qu'il n'a jamais été per-

ſécuteur des Chrétiens. De-là on peut conclure trois choſes : 1°. Que quoiqu'il n'y ait pas toujours eu des Edits généraux pour perſécuter les Chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, la perſécution n'en avoit pas moins lieu, & n'en étoit pas moins autoriſée par le Prince. 2°. Que ſi Pline, un Philoſophe des plus aimables & des plus humains de l'antiquité, faiſoit cependant couler le ſang des Chrétiens ; que doit-on penſer de ceux dont les mœurs n'étoient pas ſi douces, & dont la maniere de penſer n'étoit pas ſi raiſonnable ? 3°. Que ce qui s'eſt paſſé ſous *Trajan* a bien pu avoir lieu ſous d'autres Empereurs ; & nous avons pluſieurs actes authentiques qui démontrent que cela eſt en effet arrivé. Enfin, la Lettre qu'écrivit *Adrien* en faveur des Chrétiens fait bien voir qu'on ne laiſſoit pas de les perſécuter, quoiqu'il n'y eût point de nouvel Edit contre eux. Cette Lettre ſe trouve dans l'Hiſtoire d'*Euſebe de* Céſarée.

Venons maintenant à *Marc-Aurele*. Il eſt vrai que cet Empereur ordonna qu'on ne pourſuivît point les Chrétiens pour cauſe de Religion. Mais il faut remarquer auſſi, que cette

A 6

Ordonnance ne se fit qu'après la victoire remportée sur les Marcomans, la treizieme année de son Empire. Il faut remarquer encore que cet Empereur qui fut surnommé le Philosophe, étoit, malgré sa philosophie, extrêmement attaché au culte des Idoles. Il étoit toujours environné de victimes & d'égorgeurs, ainsi que s'expriment les Historiens. C'est ce qui donna lieu à la fiction badine d'une respectueuse remontrance des Bêtes à cornes à l'Empereur, lorsqu'il partit de Rome pour aller commander ses armées. La conclusion de cette remontrance étoit la triste doléance de ces pauvres Bêtes, qui s'écrioient

Prince, c'est fait de nous, si vous
êtes vainqueur.

ἂν σὺ νικήσῃς, ἡμεῖς ἀπωλόμεθα.

Enfin, ce que tous les Historiens nous disent du caractere de ce Prince, doit nous faire juger qu'il étoit assez superstitieux pour persécuter les Chrétiens, & assez équitable pour suspendre quelquefois la superstition. Aussi l'Asie, les Gaules & l'Italie

furent-elles inondées du sang des Fideles sous son Empire. La seule Ville de Lyon en fournit alors un grand nombre, dont *Eusebe* nous a conservé les actes, écrits par ceux mêmes qui avoient été les témoins de leurs combats. *Marc-Aurele*, auquel M. de *Voltaire* a tant de dévotion, doit donc être mis aussi au nombre des persécuteurs de l'Eglise.

J'avoue bien que les Chrétiens furent en paix sous les Empereurs *Caracalla*, *Alexandre*, *Heliogabale*, *Philippe*, *Gallien*, & que quelques-uns des ces Princes les protégerent; mais il faut dire qu'ils furent en paix, relativement à l'état où ils avoient été sous les autres Princes : car, cela n'empêcha pas qu'il n'y eût encore un bon nombre de Martyrs sous leurs regnes.

M. *de Voltaire* vient enfin aux persécutions sanglantes de *Decius* & de *Maximin*. Il ne peut pas s'empêcher de les avouer, mais il ne veut pas que la Religion en ait été la cause, ni par conséquent qu'elles aient donné de véritables Martyrs. " Si *Decius* & „ *Maximin*, dit-il, persécuterent les „ Chrétiens, ce fut pour des raisons „ d'Etat : *Decius*, parce qu'ils sou-

Il fut même un protecteur continuel des Chrétiens jusqu'aux dernieres années de son Empire, qu'il fut forcé d'en punir quelques-uns, qui étoient des hommes brouillons, emportés & factieux.

C'est ainsi que *Voltaire* nous apprend à juger de *Dioclétien* & des Martyrs. Je crois bien qu'il ne seroit pas panégyriste si enthousiaste, si ce Prince n'eût pas été idolâtre & persécuteur. Mais, quoi qu'il en soit, examinons avec le secours des Auteurs Payens, si l'on peut retrouver dans *Dioclétien* cet héroïsme brillant, cette haute sagesse & cette rare philosophie, dont M. *de Voltaire* lui fait honneur.

Eutrope. On trouve d'abord que, pour les talents militaires, *Docletien* ressembloit assez à *Auguste*, qui faisoit bien plus heureusement la guerre par ses Généraux que par lui-même. Il étoit plutôt adroit & heureux politique, que grand Capitaine. Dès qu'il eut Aurel. Vict. été déclaré Empereur, il marcha contre *Carin* qui tenoit encore tout l'Oc- Eutrope. cident, & lui livra bataille, mais il fut entiérement défait. Cependant son bonheur répara la honte de sa défaite. Les Soldats de *Carin* mécontents de

lui après sa victoire, le tuerent, & vinrent se rendre à *Dioclétien* qui fuyoit. La guerre d'Egypte fut plutôt une exécution militaire contre cette Province, qu'une guerre véritable. Les guerres des Gaules, de Perse & d'Angleterre ne furent conduites & terminées que par *Maximien Hercule*, *Maximien Galere* & *Constance Chlore*, Pere du grand *Constantin*. *Dioclétien* n'y eut aucune part. On cherche encore où étoit ce brillant héroïsme.

Quelques loix qu'on a de cet Empereur, & qu'on trouve encore dans le Code Théodosien, prouvent bien qu'il avoit quelquefois de bonnes vues. Mais les changements qu'il fit dans le gouvernement de l'Empire prouvent également qu'il manquoit souvent de prudence, de sagesse & de génie. Le Payens ont été les premiers à blâ- [L. 7.] mer ce grand nombre d'Empereurs qu'il fit, & qui, ayant chacun une Cour somptueuse, épuisoient l'Empire par la dépense. La multitude des Officiers qu'il créa, accabloit les peuples. Il chargea d'impôts l'Italie, qui en avoit été presque entiérement exempte jusqu'alors. Il se fit mépriser des Romains par son avarice. Tout

cela ne prouve guere cette haute sagesse que *Voltaire* lui attribue.

Enfin, il nous donne *Dioclétien* comme un Philosophe supérieur aux autres hommes ; & les Payens nous le représentent comme le plus fastueux & le plus foible des Princes. *Aurelius Victor* & *Eutrope* disent qu'il fut le premier qui renouvella l'extravagance des *Caligula* & des *Domitien*, en se faisant rendre les honneurs divins ; & que, bien-loin d'imiter la modestie des autres Princes, qui n'avoient rien de particulier dans leur habillement que le manteau de pourpre, *Dioclétien* étoit toujours couvert de perles & de pierreries, comme une Reine de Perse. Ils nous le représentent comme un Prince naturellement porté à la sévérité & à la cruauté, mais qui cherchoit à en rejeter tout l'odieux sur ses collegues & sur ses ministres. Enfin, ils ne nous le montrent dans ses dernieres années, que comme un homme toujours tremblant, inquiet, irrésolu, terminant sa vie par le poison, comme l'ont écrit quelques-uns, ou selon d'autres, d'une maniere qui ne fait pas plus d'honneur à cette philosophie que *Voltaire* admire tant dans lui.

Aurel. Vict. 2. part.

Eutrop. l. 9.

Eutrop. l. 9.

Cette idée que nous donnons de *Dioclétien* est toute appuyée sur les témoignages des Auteurs Payens. Je n'ai point voulu emprunter ceux des Auteurs Chrétiens, que *Voltaire* accuse d'avoir écrit *par un zele qui est très louable, mais qui n'est pas adroit.* Il paroît que les Payens méritent également sa censure.

Mél. c. L.

CHAPITRE III.

De la Persécution de l'Eglise Chrétienne sous Dioclétien.

„ L'Ignorance *Chrétienne*, *dit* M. „ *de Voltaire*, se représente d'ordinaire „ *Dioclétien* comme un ennemi „ armé sans cesse contre les Fideles, „ & son regne comme une *Saint-Barthelemi* „ continuelle. C'est ce qui est „ entiérement contraire à la vérité.

Hi. Gén.

Toute l'idée qu'il veut que nous nous fassions de la persécution de *Dioclétien*, c'est que, si les Chrétiens furent maltraités sous son Empire, ce ne fut que malgré lui, & par leur faute : c'est que cette persécution ne dura qu'un petit nombre

d'années, & ne donna qu'un très-petit nombre de Martyrs : c'est qu'on n'y exerça point ces cruautés inouies dont parlent les Auteurs Chrétiens : c'est que la plupart de nos Actes des Martyrs ne sont pas à l'épreuve d'une critique éclairée. Donnons quelques moments à examiner si la critique de M. *de Voltaire* lui-même est aussi éclairée qu'elle est hardie.

Hist. Gén. c. V. Il assure d'abord que les Chrétiens jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous ce Prince. Cependant nous avons un très-grand nombre de monuments authentiques, qui contredisent ce que *Voltaire* donne ici pour très-certain. Les Actes Proconsulaires des Martyrs en montrent une très-grande multitude, qui ont été mis à mort dès les premieres années du Regne de *Dioclétien*. On en voit dans la Palestine, en Egypte, à Rome, dans les Gaules, en Asie & dans plusieurs autres Provinces de l'Empire, avec le nom des Consuls qui étoient alors. La Légion Thébaine fut massacrée dans les Gaules en 286. Saint *Sebastien*, qui étoit Officier dans les Gardes Prétoriennes, fut martyrisé sous les yeux & par les ordres de *Dioclétien* lui-même l'an

Eufeb. Chronic.

Voyez les Actes dans Baron. & D. Ruinart.

287. Les Actes des Saints *Taraque*, *Andronique* & *Probe* font voir que la persécution étoit très-allumée en 290. Comment M. *de Voltaire* ose-t-il assurer que les Chrétiens *jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années du regne de Dioclétien?* Il continue selon la même idée, & il dit :

" On afficha un Edit par lequel
" les Chrétiens seroient privés de tout
" honneur & de toute dignité, leurs
" Temple & leurs Livres brûlés. Un
" Chrétien arracha & mit en pieces
" publiquement l'Edit Impérial. Ce
" n'étoit pas là un acte de Religion,
" c'étoit un emportement de révolte.
" Il est donc très-vraisemblable qu'un
" zele indiscret, & qui n'étoit pas selon
" la science, attira cette persécution
" funeste. Mais il n'y eut point de
" peine de mort décernée contre les
" Fideles. "

Ne diroit-on pas, à entendre M. *de Voltaire*, que les Chrétiens, après avoir irrité les Empereurs par leurs emportements de révolte, auroient eu encore à se louer de leur douceur & de leur modération? Mais il faut bien se garder de se fier à ses récits, si l'on veut savoir la vérité. Il est vrai qu'il parut en 302 un Edit, par lequel il

étoit ordonné de brûler les Temples & les Livres des Chrétiens, de priver leurs personnes des dignités dont ils étoient revêtus, & de vendre comme des esclaves ceux qui n'auroient aucune dignité. Mais bientôt après il en parut un autre par lequel ils étoient condamnés aux supplices, s'ils refusoient de sacrifier aux Dieux. C'est *Eusebe*, Auteur contemporain, qui rapporte ce second Edit, & qui nous apprend qu'un Chrétien de Nicomédie, & qui étoit de la plus haute qualité, l'ayant lu, en fut indigné, & l'arracha publiquement. Il est certain que l'action de ce Chrétien fut répréhensible dans un Chrétien, parce qu'il n'est jamais permis aux Sujets de manquer de respect aux Puissances, quand même les Puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux Sujets.

Euseb. Hist. l. 8.

Mais je demande ici à M. *de Voltaire* : 1°. Si un semblable Edit n'étoit pas évidemment injuste, & s'il ne violoit pas les droits les plus sacrés? 2°. Si c'étoit là une raison suffisante pour inonder tout l'Empire de sang Chrétien? 3°. S'il y avoit de quoi échauffer si vivement sa bile contre un Chrétien, imprudent à la vérité, mais après tout généreux & zélé pour sa Reli-

gion ? Il semble que Dieu désapprouva moins que M. *de Voltaire* l'action de ce Chrétien, puisqu'il lui procura l'honneur du martyre. Après diverses tortures, il fut condamné à être brûlé à petit feu, dit *Eusebe*; & il soutint ces tourments avec un courage & une joie qui étonna les Payens même.

Nos Martyrs les plus généreux ne sont jamais aux yeux de *Voltaire* que des fanatiques & des rebelles. Il altere sans pudeur la vérité, pour obscurcir & flétrir leur vertu. Qu'on en juge par ce qu'il dit du Martyr Saint *Marcel* qui étoit Capitaine dans la Légion Trajane. Voici comment il s'exprime :

“ Un Centurion, nommé *Marcel*,
„ assistant à une Fête, qu'on donnoit
„ pour la victoire de Galere, jeta par
„ terre sa ceinture & ses armes, disant
„ tout haut qu'il étoit Chrétien, & qu'il
„ ne vouloit plus servir des Payens.
„ Le zele de Marcel étoit pieux, mais
„ il n'étoit pas raisonnable. Si dans la
„ fête qu'on donnoit, on mangeoit des
„ viandes offertes aux Dieux, la Loi
„ n'ordonnoit point à Marcel d'en
„ manger. Le Christianisme ne lui
„ ordonnoit point de donner l'exemple
„ de la sédition, & il n'est point de
„ Pays au monde où l'on ne punît une
„ action si téméraire. „

Il ne faut qu'un mot de réponse pour faire connoître la sagesse de cet Officier Chrétien, & l'odieuse iniquité des jugements & des déclamations de *Voltaire*. Marcel ne renonça aux armes, que parce qu'on vouloit le faire renoncer au Christianisme. Les Actes de son procès qu'on a encore, en sont une preuve démonstrative.

Acta. Marcelli apud D. Ruinart.

Comme il vit qu'on le vouloit faire sacrifier aux Dieux & aux Empereurs, il jeta par terre sa baguette & son ceinturon, & dit : *Si la condition des militaires est telle, qu'ils soient obligés de sacrifier aux Dieux & aux Empereurs, je jette ma baguette & mon ceinturon, je quitte mes drapeaux, & je renonce aux armes.* Ce n'est que sur cela qu'il fut jugé & condamné. Qu'y a-t-il donc dans ces paroles qui montre un *zele déraisonnable*, un esprit de *sédition*, une *témérité punissable ?* Telles sont cependant les qualifications que M. *de Voltaire* donne à la conduite du saint Martyr *Marcel.*

Voici maintenant la maniere dont il s'y prend pour faire évanouir l'idée des tourments horribles que nos Martyrs ont soufferts. « Il est certain, dit-„ il, qu'il y eut beaucoup de Chrétiens „ tourmentés dans l'Empire. Mais il est

nse
cet
ini-
la ma-
nonça
vouloit
me. Les
encore,
ative.
doit faire
pereurs,
e & son
dition des
nt obligés
ux Em-
e & mort
eaux, &
est que sur
mné. Qu'y
es qui mon-
un esprit de
sable? Telles
fications que
a la conduite
l.
maniere dont
e évanouir l'idée
les que nos Mar-
il est certain, dit-
ucoup de Chrétiens
l'Empire. Mais il
est

„ est difficile de con
„ Romaines tous ces
„ chés, ces mutilat
„ arrachées, ces m
„ grillés, ces attenta
„ publiquement cont
„ blique. „

Cela n'est point
lier, quand on est u
l'Histoire, & qu'on
le caractere & le gén
main. Ne sait-on pas q
ne fut plus inhumain
qu'il ordonnoit, & qu
se conformerent à ce
sanguinaire? Ne sait-
chevalets, les peignes
déchiroit les côtés de
dont il est si souvent
Actes des Martyrs, é
res usitées chez les Ro
on pas que les condan
brûlé, ou à être dévo
féroces, étoient très-co
eux? *Tacite, Suétone,*
ne nous font-ils pas des
de ces différents genre
Ce que disent *Lactance*
autres Auteurs Chrétie
point contre la vraisem
donc à pure perte qu

taire les veut faire passer pour des exagérateurs & pour des critiques peu éclairés.

Il sent bien que c'est inutilement qu'il s'efforce d'ôter à l'Eglise la gloire de ses Martyrs. Les monuments les plus authentiques parlent trop haut contre lui. C'est pour cela qu'il se retranche ensuite à diminuer autant qu'il peut le nombre de ceux qui ont donné leur sang pour attester la vérité de la Religion. " Il est fait mention, „ dit-il, d'environ deux cents Mar- „ tyrs, vers ces derniers temps de „ *Dioclétien*, dans toute l'étendue de „ l'Empire Romain. „

Remarquez que c'est après quatorze cents ans, malgré l'autorité des Auteurs les plus respectables, & sans en apporter aucune preuve, que *Voltaire* l'assure. Le Livre des Pontifes Romains, dans lequel on tenoit un compte exact de tous ceux qui avoient sacrifié leur vie à leur foi, en compte plusieurs milliers immolés en un mois dans la persécution de *Dioclétien*. *Baronius* rapporte que *Maximin* fit mettre le feu à une Eglise toute remplie de Chrétiens, & les y laissa tous consumer. Plusieurs Actes des Martyrs nous en présentent quelquefois des

V. Baron. sous Dioclét.

cinquante & soixante massacrés en même temps. *Eusebe* écrit qu'une Ville de Phrygie étant toute Chrétienne, on en fit mourir tous les Habitants jusqu'au dernier. Et *Voltaire* nous assure qu'il n'y a pas eu plus *de deux cents Martyrs dans toute l'étendue de l'Empire Romain vers ces derniers temps de Dioclétien.*

Eusebe, Hist. l. 8. ch. 9.

Voici enfin le dernier coup qu'il s'efforce de porter à la gloire de nos Martyrs. Il prétend que ces pieces qui sont connues sous le nom des Actes des Martyrs ne sont que des pieces méprisables, sans critique, sans autorité, sans vraisemblance. Il dit que *le zele de Lactance contre les Empereurs Payens est très-louable, mais qu'il n'est pas adroit.* On est bien sûr que son zele contre les Martyrs n'est pas aussi louable. Mais est-il plus adroit?

Pour nous faire voir combien peu on doit se fier aux Actes des Martyrs, il choisit ceux de Saint Romain, pour exercer sa critique. Il croit y trouver des impossibilités & des absurdités; il trouve étrange que Fleury ait rapporté *de semblables faits, bien plus propres*, dit-il, *au scandale qu'à l'édification.* Voici comment il parle sur ce Martyr.

Mélanges, c. 61.

" *Les Actes sinceres* nous rapportent
„ que l'Empereur étant dans Antioche, le Préteur condamna un petit enfant à être brûlé. Une grande pluie éteignit le bûcher, & le petit garçon en sortit sain & sauf, en demandant : *Où est donc le feu ?* Les Actes ajoutent que l'Empereur le fit délivrer, mais que le Juge ordonna qu'on lui coupât la langue. Il n'est guere possible de croire qu'un Juge ait fait couper la langue à un petit garçon à qui l'Empereur avoit pardonné. „

M. *de Voltaire* raconte ensuite comment cet enfant, après avoir eu la langue coupée, parla avec une volubilité plus grande qu'auparavant, & il plaisante sur ce prétendu Miracle. Après cela, il ajoute : " Vous remarquerez que dans cette année 303, où l'on prétend que *Dioclétien* étoit présent à toute cette belle aventure dans Antioche, il étoit à Rome, & qu'il passa toute l'année en Italie. „

Mais vous remarquerez aussi que M. *de Voltaire*, en voulant contredire les Actes des Martyrs, se contredit lui-même. Il affirme ici que *Dioclétien* passa toute cette année 303 en Italie, & deux pages plus haut, il dit

que cette même année 303 *Dioclétien* étoit à Nicomédie, où il fit publier son Edit contre les Chrétiens. M. *de Voltaire* ne manque ni de mémoire, ni de discernement. D'où peut donc venir la contradiction? Elle vient apparemment du même principe que les fréquentes falsifications. Les Actes de S. *Romain* ne sont point tels qu'il les présente. Ils portent que le martyre de ce jeune Chrétien arriva la dix-neuvieme année de l'Empire de *Dioclétien*, & que ce Saint, après avoir été condamné au feu & avoir eu la langue coupée, fut remis en prison, où il demeura encore fort long-temps. Enfin comme la solemnité des Fêtes qu'on célébroit dans tout l'Empire, pour la vingtieme année du Regne de l'Empereur, approchoit, & qu'on avoit coutume de délivrer alors les prisonniers, le Saint Martyr fut étranglé dans sa prison trois jours avant le commencement des réjouissances. Les Actes nous apprennent que *Dioclétien* étoit en Asie au commencement de la persécution, & *Lactance* dit qu'il arriva à Rome vers la mi-Novembre. Par-là les faits se développent, la vérité paroît, les erreurs & les calomnies de *Voltaire* son démontrées. Sa

critique sur le Martyre de Saint *Maurice* & de toute sa Légion, n'est pas plus heureuse que celle qu'il fait sur les Actes de Saint *Romain*. Il ne présente le Martyre de ces généreux soldats, que comme une fable mal conçue & mal imaginée.

" Cette Histoire, dit-il, ne fut „ écrite que près de deux cents ans „ après par l'Abbé *Eucher*, qui la rap- „ porte sur des oui-dire. Mais com- „ ment *Maximien Hercule* auroit-il „ appellé d'Orient cette Légion, pour „ aller appaiser une sédition dans les „ Gaules? Pourquoi se seroit-il défait „ de six mille six cents bons soldats? „ Comment tous étoient-ils Chrétiens „ sans exception? Qui les auroit massa- „ crés? Si ce fait incroyable pouvoit „ être vrai, comment *Eusebe* l'eût-il „ passé sous silence? &c. „

Voilà bien des *Pourquoi* & des *Comment*, qui ne signifient pas grand chose; & ce n'étoit pas la peine d'employer tant de paroles, pour ne donner que de si foibles raisons.

L'Auteur de l'Histoire de ces Martyrs est Saint *Eucher* qui étoit un riche Sénateur, & qui fut ensuite Archevêque de Lyon. Il recueillit les monuments qu'on avoit conservés à Agaune,

du martyre de ces soldats. Il en apprit plusieurs circonstances par *Isaac*, Evêque de Geneve, qui les avoit apprises du vieux Evêque Théodore, lequel vivoit encore en 381. Ainsi cette Histoire est bien plus ancienne & bien plus authentique, que ne le prétend M. *de Voltaire*.

La marche de plusieurs Légions dans les Gaules, sur la fin du troisieme siecle, s'accorde avec tous les monuments de l'Histoire. Les Bagaudes s'étant révoltés, *Dioclétien* envoya contr'eux *Maximien Hercule*, qui les fit entrer dans le devoir. C'est à cette occasion que la Légion Thébéenne passa de l'Orient dans les Gaules. Au reste, il n'est point étonnant que *Maximien* eût fait massacrer tous les Soldats d'une Légion. Cela n'est point contraire aux mœurs des Romains. *Sylla* fit égorger de sang froid, & presque sous ses yeux, sept mille hommes dont il n'étoit pas assez content. *Caligula* étant sur le Rhin se divertissoit à envoyer des Légions massacrer d'autres Légions. *Dion Cassius* écrit que *Galba* fit tuer inhumainement sept mille Soldats Prétoriens. *Maximien* pour l'humeur cruelle & sanguinaire, n'en devoit

Dion. Cass.

guere aux *Sylla*, aux *Caligula*, aux *Galba*. *Eutrope* & *Aurelius Victor* en conviennent. Les *Pourquoi* & les *Comment* de M. *de Voltaire* sont donc bien mal fondés. On ne peut rien conclure du silence d'*Eusebe*. Cet Historien qui étoit d'Asie, ne parle que de la persécution qui fut en Orient, & qu'il avoit vue lui-même; il ne touche aucunement en cette occasion les affaires d'Occident. Jugez de la créance que méritent les autres choses qu'avance M. *de Voltaire* sur les persécutions de l'Eglise Chrétienne.

Comme tout ce qui a été dit dans ce Chapitre a violemment soulevé la bile de *Voltaire*; on peut voir, dans la Réponse aux Eclaircissements, comment il se débat pour répondre, & avec quel succès il le fait.

CHAPITRE IV.

De Constantin le Grand.

ON ne sera pas étonné que celui qui a donné de si magnifiques louanges à *Dioclétien*, peigne le grand *Constantin* avec des couleurs si noi-

tes. Tout ce qui ſe pourroit dire de plus affreux des *Tibere* & des *Neron*, on l'emploie pour faire le caractere du premier des Empereurs Chrétiens. On répand un fiel amer ſur toutes ſes actions & ſur toute ſa conduite; on s'efforce de faire naître dans toutes les ames des ſentiments d'horreur au ſeul nom de *Conſtantin*. On nous le repréſente comme un injuſte uſurpateur de l'Empire, un Deſpote faſtueux & capricieux dans les Conciles, un perfide & ſanguinaire rival de ſes collegues, un monſtre dans ſa famille. Diſſipons les nuages de la calomnie & de la ſatyre, & mettons à leur place l'équité & la vérité.

“ *Conſtance Chlore* étoit au fond de „ l'Angleterre, où il avoit pris pour „ quelques mois le titre d'Empereur. „ *Conſtantin* étoit à Nicomédie auprès „ de l'Empereur *Galere*. Il lui demanda „ la permiſſion d'aller trouver ſon „ Pere. *Galere* n'en fit aucune diffi„ culté. *Conſtantin* partit. Il trouva ſon „ Pere mourant, & ſe fit reconnoître „ Empereur par le petit nombre de „ troupes Romaines qui étoient alors „ en Angleterre. „ Mélang. ch. LXI.

“ Une élection d'un Empereur Ro„ main faite à York par cinq ou ſix

„ mille hommes, ne devoit guere
„ paroître légitime à Rome. Il y
„ manquoit au moins la formule du
„ *Senatus Populusque Romanus*. Le
„ Sénat, le Peuple & les Gardes
„ Prétoriennes élurent, d'un consente-
„ ment unanime, *Maxence*, frere de
„ cette *Fausta* que *Constantin* avoit
„ épousée. Ce *Maxence* est appellé
„ Tyran & usurpateur par nos His-
„ toriens, qui sont toujours pour les
„ gens heureux. Payen & vaincu, il
„ falloit bien qu'il fût abominable. „

M. *de Voltaire* fournit ici matiere à trois remarques intéressantes : l'une, sur son peu d'équité dans la maniere dont il parle de l'élection de *Constantin* à l'Empire : l'autre sur la sagesse & la grandeur d'ame de ce Prince : & la derniere, sur l'idée qu'il nous donne de la personne & du regne de *Maxence*.

A entendre M. *de Voltaire*, *Constance Chlore*, Pere de *Constantin*, *avoit pris*, on ne sait comment, *pour quelques mois le titre d'Empereur au fond de l'Angleterre*. Quand il faut diminuer le nombre des Martyrs, M. *de Voltaire* prétend qu'il n'y en eut point pendant long-temps dans l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre & un partie

de l'Allemagne, qui obéissoient à *Constance Chlore*, protecteur des Chrétiens. Et alors il en fait le troisieme des quatre Princes qui gouvernoient l'Univers. Et quand il s'agit de le représenter comme le Pere du grand *Constantin*, il n'en parle que comme d'un homme relégué avec cinq ou six mille hommes au fond de l'Angleterre. Cependant l'Histoire Romaine nous apprend qu'il avoit été créé *César* depuis treize ans, & qu'il y avoit près d'un an & demi qu'il avoit été déclaré Empereur & Auguste par *Dioclétien* & *Maximien*. Il est donc faux qu'il eût pris le titre d'Empereur pour quelques mois. Jugez des lumieres, de la droiture, de la fidélité du critique.

Constantin se fit reconnoître Empereur, continue *Voltaire*, *par le petit nombre de troupes qui étoient alors en Angleterre. Cette élection ne devoit guere paroître légitime à Rome.* On se tromperoit beaucoup, si l'on s'en fioit aux affirmations hardies de *Voltaire*. *Constantin* fut salué *Auguste* par les troupes le jour même de la mort de son Pere. Cependant il ne voulut pas prendre la Pourpre sans l'agrément de *Maximien Galere*, à qui il l'envoya demander. *Maximien* ne voulut

lui donner que le titre de *César*, & *Constantin* s'en contenta. On n'avoit pas encore vu un exemple d'une pareille modération. Elle ne fut pas imitée cinquante ans après par *Julien*, le Héros de *Voltaire*. *Constantin*, dès l'année suivante 307, fut déclaré Auguste par *Maximien Hercule*, qui lui donna sa fille *Fausta* en mariage. Eutrop. l. 9. On n'attendoit guere alors le consentement du Sénat & du Peuple, pour prendre le gouvernement de l'Empire. Le défaut de la formule du *Senatus Populusque Romanus* n'est donc qu'une misérable chicane faite mal-à-propos à *Constantin*.

Le consentement du Sénat, du Peuple & des Prétoriens pour l'élection de *Maxence* n'est qu'une fable mal conçue par *Voltaire*, & détruite Aurel. Vict. p. 2. par tous les Historiens Payens. *Aurelius Victor* nous apprend que *Maxence* fut élu Empereur par la plus vile populace, & par quelques Soldats Prétoriens, malgré les oppositions de *Maximien Hercule* son propre Pere. Et *Eutrope* n'attribue cette élection qu'à un tumulte séditieux des Prétoriens.

Il est vrai que les Historiens Chrétiens ne parlent pas d'une maniere fort avantageuse de *Maxence*. Mais

les Payens enchérissent encore beaucoup sur les Chrétiens. Voici le portrait qu'en fait *Aurelius Victor*. *Maxence étoit un Prince féroce & inhumain, & que la fureur de la débauche rendoit encore plus redoutable. Toujours lâche, tremblant & paresseux, il ne paroissoit touché de rien. L'Italie étoit en feu, ses armées fuyoient devant* Constantin, *il étoit battu de toute part, sans pouvoir sortir de son stupide assoupissement. Enfin, étant sorti de Rome malgré lui, il fut vaincu & périt dans le Tibre. C'est une chose incroyable, que les transports d'alégresse que causa sa mort au Sénat & au peuple Romain, qu'il avoit accablé & écrasé par sa tyrannie. Aurelius Victor*, avant de faire ce caractere, avoit déjà représenté les désastres affreux dont *Maxence* avoit désolé l'Afrique. *Eutrope* y ajoute les cruautés dont il avoit usé envers la Noblesse Romaine, & les Historiens Chrétiens la brutalité de ses débauches. Tel étoit le monstre dont *Voltaire* prend la défense, pour rabaisser *Constantin*. " L'argent des Chrétiens Hist.
„ & leurs armes, continue-t-il, con- gén. c. V.
„ tribuerent à mettre *Constantin* sur le
„ Trône. C'est ce qui le rendit odieux

„au Sénat, au peuple Romain, „ aux Prétoriens, qui tous avoient „pris le parti de *Maxence*. Devenu „Empereur malgré eux, il ne pou-„voit être aimé d'eux.„

Je voudrois bien ſavoir en quel endroit M. *de Voltaire* a déterré cette Anecdote, dont aucun Auteur n'avoit fait encore mention. Aucun n'avoit encore parlé, ni des ſommes fournies, ni des Légions levées par les Chrétiens. On ſait bien que le Sénat n'avoit eu aucune part à l'Election de *Maxence*. On ſait que le peuple aſſemblé au Cirque avoit donné le titre d'invincible à *Conſtantin*, en préſence de *Maxence* lui-même. On ſait que *Conſtantin*, qui s'étoit fait eſtimer par les trois batailles gagnées dans la même année à Turin, à Breſce, à Véronne, & par une quatrieme ſous les murs de Rome, ſe fit aimer auſſi par la clémence & la bonté qu'il montra après la victoire. On ſait qu'il tira de priſon pluſieurs Sénateurs, & en rappella d'autres qui étoient exilés; mais on ne ſavoit pas qu'il ſe fût rendu univerſellement odieux au Sénat, au Peuple & aux Prétoriens. M. *de Voltaire* a deviné tout cela.

On fait enſuite un crime à *Conſ-*

Lact.

Panég. Conſt.

tantin de la maniere dont il parut au Concile de Nicée. " On le vit, dit-
„ on, convoquer & ouvrir le Concile,
„ entrer au milieu des Peres tout cou-
„ vert de pierreries, le diadême sur
„ la tête, prendre la premiere place,
„ exiler indifféremment tantôt *Arius*,
„ tantôt *St. Athanase*. Il se mettoit à
„ la tête du Christianisme, sans être
„ Chrétien lui-même; car c'étoit ne
„ pas l'être dans ce temps-là, que
„ de n'être pas baptisé. „

On ne voit pas en vérité pourquoi M. *de Voltaire* trouve mauvais que *Constantin* ait paru au Concile de Nicée avec toute la majesté d'un Maître du monde. N'est-ce pas l'usage des Princes de paroître avec le plus grand éclat dans les assemblées les plus auguste? Et y en avoit-il une plus auguste, que celle où se trouvoient plus de trois cents Evêques, dont plusieurs portoient les marques des supplices qu'ils avoient endurés en confessant Jesus-Christ durant la persécution? Mais il avoit des pierreries sur ses habits. Et *Dioclétien* en avoit bien jusques sur ses souliers, & *Voltaire* ne lui en fait pas un crime. On ajoute qu'il ouvrit le Concile, & qu'il se mit à la tête du Chris-

tianisme, sans être Chrétien. Mais *Eusebe* & *Théodoret*, qui sont un peu plus dignes de foi que notre Historien, nous disent que *Constantin* parut au Concile avec un profond respect pour les Peres; & qu'il ne parla que pour leur témoigner la joie qu'il avoit de voir les Chefs de tant d'Eglises rassemblés, & d'être à même de les protéger. Quant au bannissement d'*Arius*, ce fut la suite de l'anathême prononcé contre lui par les Peres. L'exil de Saint Athanase fut l'effet des intrigues d'*Eusebe* de Nicomédie, qui étoit un Arien caché.

Voici maintenant la réunion de toutes les noirceurs dont *Voltaire* charge *Constantin*, & voici comment il s'exprime. " Vous voudriez savoir „ quel étoit le caractere de *Constantin*. Demandez-le à *Julien* & à *Zozime*, & ils vous diront qu'il agit „ d'abord en grand Prince, ensuite „ en voleur public, & que la derniere partie de sa vie fut d'un prodigue, d'un efféminé, d'un voluptueux. Ils le peindront toujours „ ambitieux, cruel & sanguinaire. „ Demandez-le à *Eusebe*, à *Grégoire* „ de Nazianze, à *Lactance*; ils vous

„ diront que c'étoit un homme parfait.
„ Entre ces deux extrêmes, il n'y a
„ que les faits avérés qui puissent vous
„ faire trouver la vérité. Il avoit un
„ beau-peré, il l'obligea de se pendre;
„ il avoit un beau-frere, il le fit étran-
„ gler; il avoit un neveu de douze à
„ treize ans, il le fit égorger; il
„ avoit un fils aîné, il lui fit couper la
„ tête; il avoit une femme, il la fit
„ étouffer dans un bain. „

Voilà le plus horrible tableau qu'on ait jamais présenté. Examinons-en tous les traits, & nous verrons de quoi sont capables la plus noire méchanceté & la plus odieuse infidélité.

Il avoit un beau-pere, il l'obligea de se pendre. Ce beau-pere étoit *Maximien Hercule*. Tous les Historiens Payens conviennent qu'on n'avoit pas encore vu un homme plus féroce & plus ambitieux. Après avoir abdiqué l'Empire malgré lui, avec *Dioclétien*, il le sollicita vivement de remonter avec lui sur le Trône. Il tâcha de soulever les Soldats contre son propre Fils *Maxence*, qui avoit été déclaré Auguste, & voulut lui arracher de force la Pourpre, dans une assemblée publique. N'ayant pu y réussir, & craignant pour sa vie, il se sauva

dans les Gaules auprès de *Constantin*, son Gendre. Il chercha plusieurs occasions de le poignarder. Il voulut engager sa fille *Fausta* à favoriser cet assassinat, en l'introduisant pendant la nuit dans l'appartement de *Constantin. Fausta* en avertit son Epoux, qui fit coucher un Esclave dans son propre lit, & se mit en état de tout observer sans danger. *Maximien* fut saisi avec le poignard encore fumant du sang de l'Esclave couché dans le lit de *Constantin*. Ce Prince, qui avoit déjà pardonné d'autres attentats à son beau-pere, lui laissa en cette occasion le choix de sa mort, & Maximien se pendit. *Jamais supplice ne fut mieux mérité*, dit Eutrope. Maximien *étoit un Prince perfide, brutal, insupportable, extrêmement enclin à la barbarie & à la cruauté.* La juste punition de ce monstre est le premier crime dont *Voltaire* charge *Constantin*.

Eutrop. L. 10.

Il avoit un beau-frere, il le fit étrangler; il avoit un neveu, il le fit égorger. Ce beau-frere est *Licinius*, & ce neveu & *Licinien*. Le jeune *Victor* nous fait un portrait de *Licinius* encore plus affreux que celui qu'*Eutrope* nous a laissé de *Maxi-*

mien. Ce *Licinius* ayant déclaré la guerre à *Conſtantin*, fut vaincu, demanda la paix, & il l'obtint. Peu de mois après il refit une nouvelle armée de plus de cent mille hommes, & fut vaincu derechef. Quelques Hiſtoriens prétendent qu'il fut déclaré, par le Sénat, ennemi de la République ; d'autres prétendent que les Soldats demanderent ſa mort, parce qu'ils craignoient qu'il ne reprît encore la pourpre, comme l'avoit fait *Maximien Hercule.* Quoi qu'il en ſoit, *Conſtantin* conſentit à ſa mort : on ne ſait pas comment mourut ſon fils *Licinius* le jeune. La mort d'un collegue perfide, & perturbateur de l'Empire, eſt le ſecond crime dont *Voltaire* charge *Conſtantin.* Zoſim.

Il avoit un fils, il lui fit couper la tête ; il avoit une femme, il la fit étouffer dans un bain. On ne peut pas entiérement juſtifier *Conſtantin* ſur l'article de ces déſaſtres domeſtiques ; mais ſi on les examine attentivement, on trouvera qu'il fut bien plus à plaindre encore qu'à blâmer, *Criſpus*, fils ainé de *Conſtantin*, & de ſa premiere femme *Minervine*, faiſoit l'amour & les délices des gens

de guerre, l'eſpérance & l'admiration de tous les Peuples de l'Empire. Il s'étoit déjà fait connoître par les talents militaires, & par quantité de victoires qu'il avoit remportées ſur terre & ſur mer. *Fauſta* ne regardoit qu'avec jalouſie le mérite brillant de *Criſpus*, qui ſurpaſſoit de beaucoup celui de ſes propres enfants. Digne fille de *Maximien Hercule*, elle accuſa *Criſpus* du même crime dont *Phedre* avoit accuſé *Hippolyte*. *Conſtantin*, nouveau Théſée, reconnut ſa précipitation dans la condamnation de ſon fils, en condamnant à la mort l'mpudique calomniatrice.

On auroit également tort de regarder *Conſtantin* comme un *homme parfait*, & de le regarder comme un homme qui n'eut d'autre regle que l'ambition, d'autre ſentiment que la cruauté, d'autre vue que le deſpotiſme. C'eſt-là cependant l'idée que s'efforce d'en donner M. *de Voltaire*. Qu'on liſe avec attention & ſans préjugé l'Hiſtoire de ſon Empire ; malgré tous ſes défauts, on le reconnoîtra toujours pour un des plus grands hommes qui ait jamais gouverné l'Univers.

Sa jeuneſſe annonça d'abord un

Héros ; toutes ses guerres montrerent une activité inconcevable, & qui assuroit toujours les succès; sa maniere de gouverner, une sagesse qui prouvoit un grand génie, mais qui demandoit un aussi grand génie que le sien, pour suivre heureusement ses vues; ses sentiments pour la Religion, un Prince intimément persuadé & convaincu, mais qui avoit encore les vices & les foiblesses de l'humanité; sa vie privée, un homme d'un commerce aisé, que la droiture naturelle rendoit facile à surprendre, mais qui punissoit ensuite celui qui l'avoit surpris. Toujours grand, toujours magnifique dans ses libéralités, ses dons, ses édifices, ses palais, & tout ce qui concernoit l'ordre de la Maison Impériale, assidu à entrer dans le détail des représentations & des remontrances qui lui étoient adressées par les Villes; amateur de la paix, malgré le bonheur qui l'avoit accompagné dans toutes ses guerres, amateur des Lettres & des Arts, éclairé lui-même, instruit & cultivé; tel fut le véritable *Constantin*. Les Payens eux-mêmes nous fournissent les principaux traits de ce caractere. Le *Constantin* de *Voltaire*

n'est que le fruit d'une imagination remplie de fiel & d'horreurs.

C'est pour mieux convaincre le Lecteur de l'injustice du jugement qu'on en porte dans l'Histoire générale, que nous allons montrer le portrait que fait un Payen de ce destructeur de l'idolâtrie. Il ne cache, aucun de ses défauts, mais il a aussi le courage de rendre justice à ses grandes qualités.

Eutrope l. 10. *Constantin*, dit *Eutrope*, réunit tout ce qu'on peut connoître de plus brillantes qualités du corps & de l'esprit. Jaloux de la gloire militaire, toutes les guerres qu'il entreprit furent accompagnées d'un bonheur inconcevable; mais on peut dire que son habileté fut plus grande encore que son bonheur. Après les guerres civiles, il dompta les Nations barbares qui environnoient l'Empire, & mérita leur attachement & leur amour par la paix qui leur accorda après les avoir domptées : on trouva dans lui un Prince attentif à procurer les douceurs de la tranquillité à l'Empire, amateur des Lettres, zélé pour la justice, empressé à se faire aimer par sa facilité & sa générosité. Parmi ceux qui l'approchoient,

il y en eut quelques-uns pour qui ſon amitié fut douteuſe ; mais il n'oublia rien pour élever & enrichir les autres : il fit pluſieurs loix, parmi leſquelles on en trouve qui ſont très-utiles & très-juſtes, & quelques-unes qui ſont bien ſéveres, & d'autres qu'on peut regarder comme ſuperflues ; il mérita d'être mis, après ſa mort, au rang des Dieux.

Aurélius Victor dit que le Peuple Romain fut extrêmement fâché que le corps de ce grand Prince fût reſté à Conſtantinople, parce qu'il le regardoit comme *le reſtaurateur de l'Empire, par le ſuccès de ſes armes, la ſageſſe de ſes loix, la douceur de ſon gouvernement.* Il n'y a que le furieux *Zoſime* & l'Apoſtat *Julien* qui aient oſé ſe déchaîner contre *Conſtantin* : on peut maintenant leur joindre encore *Voltaire.*



CHAPITRE V.

De l'apparition de la Croix à Constantin.

Histoire gén. c. V.

MR. *de Voltaire* met la fameuse apparition de la Croix à *Constantin au rang de ces fables que de savants Antiquaires ont réfutées, que la Philosophie désapprouve, & que la critique détruit*; il la compare à ces contes que faisoient autrefois les Payens d'un bouclier tombé du Ciel, & du Palladium de Troye.

Mêlange ch. 62.

" Quelques-uns, dit-il, prétendent que ce signe apparut à *Constantin* à Besançon, d'autres disent à Cologne, quelques-uns à Treves, d'autres à Troyes. Il est étrange que le Ciel se soit expliqué en Grec dans tous ces pays-là; il eût paru plus naturel aux foibles lumieres des hommes que ce signe eût paru en Italie le jour de la bataille; mais alors il eût fallu que l'inscription eût été en latin. Un savant Antiquaire, nommé *Loisel*, a réfuté cette antiquité; mais on l'a traité de scélérat. "

Il

Il faut avouer qu'on ne retrouve point l'esprit de M. *de Voltaire* dans une critique aussi foible que celle-ci : il ose, après plus de quatorze cents ans, traiter de fable ce qui est rapporté par trois ou quatre Auteurs contemporains ; ce que *Constantin* lui-même a attesté avec serment ; ce qui est constaté par des médailles frappées par son ordre ; ce qu'on retrouve dans celles de son fils l'Empereur *Constantius*, & qui existent encore maintenant ; on y voit la Victoire présentant à *Constantin* le *Labarum* où est le nom de Jesus-Christ, avec cette légende : *Hoc signo victor eris.* On la trouve dans *Banduri* & dans le Livre intitulé, *Numismata Imperatorum Romanorum.* Il paroît que le critique M. *de Voltaire* ignoroit tout cela ; *mais il est étrange*, dit-il, *que le Ciel se soit expliqué en Grec dans les Gaules.* Mais où a-t-il appris que le Ciel se soit expliqué en Grec ? Les médailles de *Constantius* sont Latines, quoique le Siege de l'Empire fût à Constantinople. Pour *Eusebe*, qui a écrit cet événement, comme il étoit Grec, il écrivoit dans sa langue naturelle ; il seroit étrange qu'il se fût exprimé

autrement. Les différentes opinions ſur le lieu ou la Ville où cette apparition a eu lieu, n'infirment point la certitude du fait : *Euſebe* dit qu'elle arriva dans les Gaules; & les Commentateurs ont fait des conjectures ſur la Ville près de laquelle ils penſent que cela a pu arriver.

Il eût été plus naturel, ajoute-t-on, *que ce ſigne eût paru en Italie le jour de la bataille ;* mais M. *de Voltaire* ne dit pas pourquoi cela eût été plus naturel : & quel mal y auroit-il que Dieu eût donné long-temps auparavant à *Conſtantin* des aſſurances de ſa protection?

On dit enfin *qu'un ſavant Antiquaire, nommé* Loiſel, *a réfuté cette antiquité, mais qu'on l'a traité de ſcélérat.* Si *Loiſel* a ignoré les preuves que nous avons de ce prodige, il ne doit pas être mis au rang des ſavants ; s'il ne les a pas ignorées, & que néanmoins il ait combattu ce point, il peut être traité de ſcélérat : mais je ne répondrai à *Loiſel* & à M. *de Voltaire* que par les paroles d'un Savant bien plus célebre ; c'eſt M. *Baluze*. Voici comment il parle dans ſes remarques ſur *Lactance*. *C'eſt une audace inſupportable de mettre au*

rang des pieuſes erreurs de l'antiquité l'apparition de la Croix à Conſtantin. A quoi pourra-t-on s'en tenir déſormais, ſi un fait conſtaté par les médailles de Conſtantin *même, rapporté par* Lactance, *par* Optatien, *par* Euſebe, *doit être mis au rang des pieuſes erreurs de l'antiquité? Ce n'eſt pas ſeulement une témérité, c'eſt une impiété de penſer ainſi.* M. *Baluze* ne conclut de la ſorte, qu'après avoir fourni ſes preuves. M. *de Voltaire* donne le nom de ſavant à *Loiſel*, qui a tenté vainement de répandre des nuages ſur cette vérité; mais un célebre Anglois en a porté les preuves juſqu'à la démonſtration, dans un Ouvrage qui a été traduit en François & imprimé à Paris, il y a ſix ou ſept ans. Comment M. *de Voltaire* n'eſt-il pas du ſentiment de cet Anglois? Eſt-ce parce qu'il eſt avantageux à la Religion Chrétienne?

CHAPITRE VI.

De la fin des Perſécuteurs.

“ CE qu'il y a de déplorable, dit „ M. *de Voltaire* en gémiſſant „ tendrement, c'eſt qu'à peine la Re- „ ligion Chrétienne fut ſur le Trône, „ que la ſainteté en fut profanée par „ des Chrétiens indignes de ce nom, „ qui ſe livrerent à la ſoif de la ven- „ geance, lors même que leur triom- „ phe devoit leur inſpirer l'eſprit de „ paix : ils maſſacrerent dans la Syrie „ & dans la Paleſtine tous les Magiſ- „ trats qui avoient ſévi contre eux ; ils „ noyerent la femme & la fille de „ *Maximien* ; ils firent périr dans les „ tourments ſes fils & ſes parents ; „ les querelles, au ſujet de la *Con-* „ *ſubſtantialité* du *Verbe*, troublerent „ le monde & l'enſanglanterent : en- „ fin *Ammien Marcellin* dit que les „ Chrétiens, de ſon temps, ſe déchi- „ roient entre eux comme des bêtes „ féroces. „

Voilà des ſentiments bien tendres, & un fiel bien amer, des calomnies

bien noires, & les expressions d'une charité bien touchante. *Voltaire* auroit poussé moins de gémissements, il auroit dit moins d'injures aux Chrétiens, & il seroit tombé dans moins d'erreurs de faits, s'il eût eu encore quelque respect pour la vérité. Examinons ces faits qu'il rapporte comme des horreurs qui déshonorerent alors le nom Chrétien.

Il est vrai que *Candidien*, neveu de *Maximin*, & *Sévérien*, fils de *Sévere*, furent massacrés : il est vrai que les Impératrices *Prisque* & *Valerie*, l'une épouse, & l'autre fille de *Dioclétien*, furent précipitées dans la mer à Thessalonique; mais tout cela se fit par les ordres de *Linicius* : or, l'Empereur *Licinius* n'étoit pas Chrétien. Aurel. Lact.

Il est vrai que plusieurs Officiers des Provinces d'Asie, & qui avoient été des plus violents persécuteurs, furent condamnés à périr; mais toutes ces Provinces obéissoient à *Licinius* : *Constantin* n'y avoit aucune autorité. Pourquoi donc M. de *Voltaire* fait-il un crime de ces exécutions aux Chrétiens, qui n'y eurent point de part? Où est la probité de l'homme? Où est la fidélité de l'Historien?

Ce qu'il dit encore d'*Ammien Marcellin* est une nouvelle preuve ou d'ignorance ou de malignité. Cet Historien, tout Payen qu'il étoit, n'a jamais autant maltraité les Chrétiens, que le font aujourd'hui nos Ecrivains Philosophes. *Ammien Marcellin* n'a point dit ce que *Voltaire* lui fait dire. Cet Ecrivain judicieux & équitable, après avoir rapporté avec quelle adresse *Julien* avoit caché son inclination pour l'idolâtrie, & le zele avec lequel il la rétablit, ajoute ces paroles : *Pour réussir plus heureusement dans son dessein, il faisoit venir dans son Palais les Evêques qui avoient des opinions différentes sur la Religion ; il les avertissoit les uns & les autres de vivre en paix, mais d'être fermes & intrépides, chacun dans leurs sentiments : il n'agissoit ainsi que pour augmenter leurs divisions par la licence, ayant éprouvé, disoit-il, que les bêtes feroces ne sont pas plus redoutables aux hommes, que les Chrétiens le sont les uns aux autres, quand ils sont divisés de créance & de sentiment.* *Ammien Marcellin* nous apprend par-là quelles étoient les vues & la malice de *Julien* : il rapporte ce que pensoit & disoit cet

Amm. Marcell. liv. 22.

Empereur; mais nulle part il ne dit qu'il ait vu lui-même les Chrétiens *se déchirer entre eux comme des bêtes féroces*. *Voltaire* calomnie donc en même temps *Ammien Marcellin* & les Chrétiens.

CHAPITRE VII.

De l'Empereur Julien.

AMmien Marcellin, Payen zélé, & Officier de marque dans les armées Romaines, fait un Héros de *Julien*; mais il n'ose pas dissimuler tous ses défauts. M. *de Voltaire* est plus hardi; il en fait un homme presque divin. " Qu'on examine en „ lui, dit-il, l'homme, le Philoso- „ phe, l'Empereur, & qu'on cherche „ le Prince qu'on osera lui préférer. „ Tel est comme le plan & le fond du discours qu'il consacre à la gloire de ce fameux Apostat.

Il est certain que l'Empereur *Julien* avoit plusieurs de ces qualités qui font les Héros & les grands Princes, la science militaire, la valeur, l'éloquence, la sobriété, la tempérance,

les talents pour le gouvernement ; mais il eſt également certain que les grandes qualités ont été égalées dans lui par les vices ; il feroit également injuſte de ne le juger que par les unes, ou de ne le juger que par les autres : c'eſt pour cela qu'en démaſquant le faux *Julien* que nous préſente *Voltaire*, nous ferons mieux connoître le véritable. Qu'on ne craigne point ici la prévention des Chrétiens contre ce Prince ; ce ſont les témoignages des Payens même que nous allons employer.

" Cet homme, dit M. *de Voltaire*, „ qu'on a peint comme abominable, „ eſt peut-être le premier des hommes, ou du moins le ſecond. Toujours ſobre, toujours tempérant, „ n'ayant jamais eu de maîtreſſe, „ donnant à regret peu d'heures au „ ſommeil, partageant ſon temps „ entre l'étude & les affaires, généreux, capable d'amitié, ennemi du „ faſte, on l'eût admiré, s'il n'eût „ été que particulier. „

Examinons le fond de cet éloge. *Voltaire* ſe plaint qu'on ait peint *Julien* comme abominable, quoiqu'il ſoit peut-être le premier, ou du moins le ſecond des hommes ; mais

un Prince qui étoit né dans le Christianisme, & qui l'avoit abjuré, qui donnoit dans une foiblesse de superstition que les Auteurs Payens ont eux-mêmes blâmée, qui étoit toujours environné de devins, de magiciens, de femmes de peu de vertu, a bien pu être regardé comme *abominable*. On ne voit guere comme *Voltaire* en ose faire le premier des hommes.

Il y a bien quelque chose à rabattre des bonnes qualités qu'il attribue à *Julien*. 1°. Il est bien difficile de concevoir que ce Prince n'ait jamais eu de maîtresse : on sait qu'il n'eut point d'enfants de sa femme *Helene* ; & l'on a cependant une Lettre qu'il écrivit en 363, c'est-à-dire, l'année de sa mort, à celui qui avoit soin de ses enfants. 2°. La générosité dont on lui fait ici honneur, ne s'accorde guere avec la duplicité dont il usa envers son oncle *Constance*, & avec l'ambition qu'il montra, en retenant le titre d'*Auguste*, que *Constance* ne vouloit pas lui confirmer. *Constantin*, que M. *de Voltaire* a tant maltraité, eut bien plus de modération ; son armée victorieuse lui avoit déféré le titre d'*Auguste* : l'Em-

pereur *Maximien Galere* ne lui voulut laiſſer que celui de *Céſar*; *Conſtantin* aima mieux s'en contenter, que d'exciter une guerre civile ; mais le généreux *Julien* aima mieux faire la guerre à ſon oncle que de ſe déſiſter.

M. *de Voltaire* ne ceſſe de nous repréſenter *Julien* comme un Philoſophe, comme un vrai Sage ; & c'eſt ce Philoſophe de qui *Ammien Marcellin* lui-même aſſure qu'il étoit bien plus ſuperſtitieux que religieux ; qu'à tout propos il immoloit des victimes ſans nombre, & qu'on diſoit publiquement que s'il revenoit victorieux de la guerre des Perſes, il n'y auroit pas aſſez de bétail dans tout l'Empire pour contenter ſa ſuperſtition. C'eſt ce même Empereur Philoſophe qui faiſoit des proceſſions par les rues, environné de femmelettes, portant dévotement les petites idoles & les inſtruments des ſacrifices : c'eſt ce même Philoſophe qui, au rapport de *Théodoret*, ſacrifia une femme dans le Temple de la Lune à Carrès.

Amm. Marcell. l. 25.

Amm. Marcell. l. 22.

Mais, dit M. *de Voltaire* avec indignation, *Théodoret eſt le ſeul qui rapporte ce conte infame* : c'eſt que

Théodoret étant plus près de Carrès, fut plus à portée d'en être instruit : *Marcellin* n'en dit rien, il est vrai ; c'est qu'il supprimoit certains faits trop déshonorants pour son Héros, comme il l'avoue lui-même : ainsi crut-il devoir supprimer la Lettre menaçante que *Julien* écrivit à *Constance* au commencement de la guerre. Tout ce qu'on trouve dans *Marcellin* par rapport au fait que nous examinons, c'est que *Julien* fit lui-même un sacrifice fort secret à Carrès, & qu'il n'eut point d'autre témoin que *Procope* son parent, à qui il ordonna de prendre la Pourpre s'il apprenoit sa mort : il n'y a pas beaucoup à ajouter au récit de *Marcellin*, pour confirmer celui de *Théodoret*. Amm. Marcell. liv. 20.

" *Si* on le considere comme Empereur, continue le Panégyriste, „ on le voit refuser le titre de *Dominus* qu'affectoit *Constantin*, soulager le peuple, diminuer les impôts, contenir ses Officiers & ses „ Ministres, prévenir toute corruption. „

Ammien Marcellin nous apprend que *Julien* étoit dans la joie de son cœur, quand il se voyoit applaudi Amm. liv. 25.

par le petit peuple ; que pour se faire la réputation de Prince populaire, il affectoit de parler familiérement avec les gens les moins dignes de considération; & voilà pourquoi il ne prenoit pas ordinairement le titre de *Dominus*, que les Empereurs avoient pris depuis long-temps. Représenter *Constantin* comme un Prince qui affectoit ce titre, c'est un trait de malignité & non pas une vérité. La louange qu'on donne à *Julien* sur les soins à contenir ses Officiers & ses Ministres, n'est fondée que sur le culte idolâtre que *Voltaire* lui rend & voudroit lui faire rendre ; car *Libanius*, *Eutrope* & *Ammien Marcellin* le blâment de sa négligence en ce point; cependant, ces trois Auteurs étoient Payens & admirateurs de *Julien*.

" C'est un conte ridicule ; dit-on „ encore, que quand *Julien* voulut „ faire rebâtir le Temple de Jérusa- „ lem, il sortit de terre des globes de „ feu qui consumerent les ouvrages „ & les ouvriers. „

Il est sûr que tous les Historiens Chrétiens & Payens s'accordent sur ce point; cependant M. *de Voltaire* n'en croit ni aux uns ni aux autres. Quatorze cents ans après l'événement,

il déclare que tous se sont trompés, qu'il sait mieux les choses que les Auteurs contemporains, & qui étoient sur les lieux, & que ce n'est là qu'un conte ridicule.

Malgré sa décision, nous ne laisserons pas de rapporter le témoignage des Auteurs contemporains : on sait que Jesus-Christ & les Prophetes avoient prédit la ruine éternelle du Temple de Jérusalem. *Julien* s'imagina pouvoir venir à bout de rendre fausse cette prédiction, & d'affoiblir par-là l'idée de la vérité & de l'infaillibilité des Livres divins; il rassembla les Juifs, il les flatta, il fournit des sommes immenses pour l'entreprise, & voici quel en fut le succès; c'est *Ammien Marcellin* qui le raconte. *Alipius pressoit les ouvrages avec une extrême diligence : il étoit encore secondé par le Gouverneur de la Province;* (Amm. Marcell. liv. 23.) *mais toute la diligence & les soins furent inutiles : des globes épouvantables de feu sortirent tout-à-coup d'auprès des fondements, consumerent plusieurs Ouvriers, rendirent les approches de ces lieux impossibles; & ce redoutable élément éloignant toujours tout ce qui s'avançoit, on fut forcé de renoncer à l'entreprise.* C'est un

Payen qui parle ainsi, & cependant M. *de Voltaire* ne veut pas le croire ; il conclut ensuite son panégyrique de *Julien* par cette observation.

“ Les Chrétiens & les Payens dé„ bitoient également des fables ; mais „ les fables des Chrétiens, ses enne„ mis, étoient toutes calomnieuses. „

Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne dise la même chose de son Histoire, & que son Essai n'est qu'un tissu de calomnies contre l'Eglise Chrétienne ?

CHAPITRE VIII.

De l'Apostasie de Julien.

VOici un plaidoyer des plus singuliers qui ait jamais été fait ; il faut avoir toute l'habileté & toute la hardiesse de M. *de Voltaire* pour entreprendre & pour soutenir une pareille cause. Il prétend excuser, & en quelque maniere justifier l'Empereur *Julien* d'avoir apostasié du Christianisme, & d'avoir renoncé à l'Evangile pour embrasser le culte des idoles. Celui qui excuse *Néron*, qui

fait un si beau panégyrique de *Dioclétien*, qui déchire si cruellement *Constantin*, peut bien encore être l'Avocat de l'apostat *Julien*.

" Peut-être, dit-il, en suivant le „ cours de sa vie, & en observant „ son caractere, on verra ce qui lui „ inspira tant d'aversion pour le Chris- „ tianisme. „ Ces causes d'aversion que l'Avocat rapporte, sont les crimes du premier Empereur Chrétien *Constantin*, grand-oncle de *Julien*; la confusion & les carnages dont la Religion Chrétienne remplissoit l'Empire; l'orgueil & les intrigues des Evêques; une éducation philosophique; enfin, l'esprit pacifique de la Religion Payenne. Il conclut en disant que les politiques ne furent pas plus surpris de voir *Julien* quitter le Christianisme pour les faux Dieux, que de voir *Constantin* quitter les faux Dieux pour le Christianisme, & qu'il est fort vraisemblable que tous deux changerent par des raisons d'Etat. Voyons briévement la valeur & la force de ces raisons.

Mélang. ch. 63.

La premiere que donne M. *de Voltaire*, c'est l'horreur que *Julien* devoit avoir des crimes de *Constantin*, qui avoit mis cette nouvelle Religion sur

le Trône : cette premiere raiſon n'eſt point concluante ; car *Julien* devoit avoir encore bien plus d'horreur de la Religion Payenne, qui avoit fourni tant d'Empereurs qu'on devoit moins regarder comme des hommes, que comme des monſtres dignes de l'exécration de tout l'Univers. *Conſtantin* a eu des défauts ; il y a eu des taches dans ſa vie, il eſt vrai. Mais quelle comparaiſon de ces défauts & de ces taches, avec les cruautés d'*Auguſte* durant le triumvirat, avec la férocité de *Caligula*, de *Domitien*, des *Maximin*, des *Décius*, avec les honteuſes débauches des *Néron*, des *Heliogabale*, des *Caracalla*, &c. Ces Payens devoient donc être plus déteſtables aux yeux de *Julien*, que le Chrétien *Conſtantin*. Ce n'étoit donc pas là un motif ſuffiſant pour paſſer du Chriſtianiſme à l'idolâtrie.

La ſeconde raiſon, c'eſt la confuſion & les carnages dont la Religion Chrétienne rempliſſoit l'Empire. Mais il ſemble au contraire que la paix de l'Egliſe avoit fait naître la paix dans tout l'Univers. L'Empire Romain n'avoit jamais joui d'une ſi longue & ſi heureuſe tranquillité, que ſous le grand *Conſtantin*. Il y eut ſous ſon

regne, & ſous celui de ſon fils, quelques Evêques exilés pour les affaires de l'Arianiſme; il y eut des Conciles, des diſputes, des intrigues d'Evêques; mais cela n'altéra point la paix civile des Provinces. Pour ces carnages qui rempliſſoient tout l'Empire, ils n'ont jamais exiſté que dans l'imagination de M. *de Voltaire*. Aucun Auteur n'en a parlé. Ils y eut des carnages épouvantables dans l'Empire ſous les *Dioclétien*, les *Maximien*, les *Maximin*, les *Dece*. Les Chrétiens en étoient les victimes. Voilà tout ce que les monuments hiſtoriques nous apprennent, & l'on n'y voit rien encore qui puiſſe excuſer ou juſtifier l'apoſtaſie de *Julien*.

On donne pour troiſieme cauſe de cette apoſtaſie, l'orgueil & le faſte des Evêques; & l'on cite en preuve, le trait ſuivant. « Un nommé *Leontius*, Evêque de Tripoli, fit dire à „ l'Impératrice, qu'il n'iroit point la „ voir, à moins qu'elle ne le reçût „ d'une maniere conforme à ſon ca- „ ractere Epiſcopal, qu'elle ne vînt „ au-devant de lui juſqu'à la porte, „ qu'elle ne reçût ſa bénédicton en ſe „ courbant, & qu'elle ne ſe tînt de- „ bout juſqu'à ce qu'il lui permît de

„ s'asseoir. Les Pontifes Payens n'en „ usoient point ainsi avec les Impératrices. Cet orgueil dut faire de profondes impressions dans l'esprit de „ *Julien* qui en fut témoin. „

Si ce trait eût été rapporté fidélement, il eût prouvé tout le contraire de ce que prétend M. *de Voltaire*. Car il y a deux défauts dans ce récit qu'il fait : défaut de fidélité, & défaut d'équité. Il défigure totalement le fait, pour rendre odieux les Ministres de la Religion, & pour en tirer des conséquences désavantageuses. *Suidas* le rapporte bien différemment. Il dit qu'un grand nombre d'Evêques, étant assemblés pour un Concile, allerent tous les uns après les autres rendre leurs devoirs à l'Impératrice *Eusebie*, qui les reçut avec beaucoup de hauteur & de fierté. *Leontius*, Evêque Arien, d'une assez mauvaise réputation, étant informé de l'accueil qu'on avoit fait aux autres Evêques, ne voulut point y paroître à son tour. *Eusebie* s'en tint offensée, & fit demander à l'Evêque pourquoi il ne venoit pas comme les autres la saluer. *Leontius* fit alors une partie de cette réponse que *Voltaire* a si bien amplifiée. *Eusebie* s'en plaignit à

l'Empereur, qui lui répondit, qu'elle feroit bien mieux de se tenir dans son Palais à filer avec ses filles. Voilà le récit de l'Auteur Grec, qui est bien différent du récit de l'Auteur François.

Il faut conclure de-là : 1°. Que ce faste n'étoit point répandu dans tout le Corps Episcopal, puisqu'il n'y eut qu'un seul Evêque qui fit cette faute si malignement remarquée. 2°. Que la déférence des autres Evêques devoit faire dans l'esprit de *Julien* une impression plus profonde que la faute d'un seul, & lui devoit mieux faire connoître l'esprit de la Religion Chrétienne.

La quatrieme raison qu'on donne de l'apostasie de *Julien*, c'est qu'il avoit été *élevé par des Philosophes, qui fortifierent dans son cœur l'aversion malheureuse que les abus de la Religion Chrétienne lui inspirerent pour elle.*

Cela prouve combien l'éducation philosophique est funeste. Je crois qu'elle l'est encore autant aujourd'hui qu'elle l'étoit alors. On apprend bien aux jeunes gens à remarquer les abus réels ou prétendus de la Religion ; on ne leur apprend pas à en remarquer la

sainteté, la force, les avantages & les suites. Cependant il est faux que *Julien* n'ait été élevé que par des Philosophes. *Eusebe*, Evêque de Nicomédie & son parent, fut un de ses premiers éducateurs ; & il avoue lui-même qu'il a été Chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. S'il eût été un vrai Philosophe, il auroit bien su distinguer la sainteté de la Religion d'avec les abus qu'on en faisoit, il auroit senti toute l'absurdité & l'extravagance de l'idolâtrie qu'il embrassa.

Enfin la derniere raison qu'apporte l'Avocat de *Julien*, c'est l'esprit pacifique de la Religion Payenne, *qui n'avoit ni Dogmes, ni Sacrifices commandés, & qui par conséquent devoit être bien plus du goût d'un Philosophe.*

Il paroît par cette derniere raison que les Payens étoient comme nos Philosophes modernes, & nos Philosophes modernes comme les Payens. La Religion qu'ils voudroient, c'est une Religion sans Dogme de créance & sans exercice de culte ; c'est-à-dire, qu'ils conservent encore par nécessité le nom de Religion, & qu'ils trompent par-là le monde, puisqu'au fond ils n'en ont point.

Après avoir ſi bien réuſſi à excuſer l'apoſtaſie de *Julien*, M. *de Voltaire* le juſtifie entiérement ſur les perſécutions que nous croyons qu'il a faites aux Chrétiens. " Il ne fit „ jamais mourir aucun Chrétien, dit-„ il, il ne les perſécutoit point. Il les „ laiſſoit jouir de leurs biens comme „ Empereur juſte, & il écrivoit con-„ tre eux comme Philoſophe. „

Eutrope avoue que *Julien* perſécutoit trop vivement la Religion Chrétienne ; *Ammien Marcellin* blâme l'injuſtice de ſes loix contre les Chrétiens, & ſes artifices pour fomenter la diviſion entre eux. Les Actes publics nous font connoître un grand nombre de Martyrs qui ſouffrirent par l'ordre de ſes Gouverneurs. Et M. *de Voltaire* aſſure que *Julien* ne perſécuta jamais les Chrétiens. Il ne peut enſuite s'empêcher de témoigner ſon indignation, ſur ce qu'on déſigne ce grand homme par le ſurnom injurieux d'*Apoſtat* ; mais il faut qu'il s'en conſole. Le monde parlera toujours de même. On dira toujours Louis le Begue, Charles le Chauve & Julien l'*Apoſtat*.

Eutrope, l. 10.

Amm. Marcell. l. 25.

CHAPITRE IX.

De Mahomet.

LES Chrétiens n'avoient regardé jusqu'à présent le fameux *Mahomet* que comme un heureux brigand, un imposteur habile, un législateur presque toujours extravagant. Quelques Savants de ce siecle, sur la foi des rapsodies arabesques, ont entrepris de le venger de l'injustice que lui font nos Ecrivains. Ils nous le donnent comme un génie sublime, & comme un homme des plus admirables, par la grandeur de ses entreprises, de ses vues, de ses succès.

M. *de Voltaire* nous assure qu'il *avoit une éloquence vive & forte, des yeux perçants, une physionomie heureuse, l'intrépidité d'Alexandre, la libéralité & la sobriété dont Alexandre auroit eu besoin* pour *être un grand homme en tout.* A la beauté de ce portrait, ne prendroit-on pas *Voltaire* pour un petit *Maimbourg*? Il nous représente *Mahomet* comme un homme qui a eu la gloire de tirer pres-

Hist. gén. c. V.

que toute l'Asiè des ténebres de l'idolâtrie. Il extrait quelques paroles de divers endroits de l'*Alcoran*, dont il admire le sublime. Il trouve que sa loi est extrêmement sage, que ses loix civiles sont bonnes, & que son Dogme est admirable en ce qu'il a de conforme avec le nôtre. Enfin pour prémunir les lecteurs contre tout ce que les Chrétiens ont dit méchamment de *Mahomet*, il avertit que ce ne sont guere que des sottises débitées par des Moines ignorants & insensés. Faisons quelques remarques sur ce sublime panégyrique.

Et d'abord la comparaison de *Mahomet* avec *Alexandre* est heureusement trouvée. Le valet d'un marchand de châmeaux comparé au fils d'un grand Roi ; un chef de voleurs & de brigands, au vainqueur de la Grece & de l'Asie ; le Législateur le plus extravagant & l'homme le plus ignorant, avec le mieux instruit & le plus éclairé de tous les Princes. On donne à *Mahomet* l'intrépidité & la libéralité d'*Alexandre* ; mais on ne lui donne pas sa continence. *Alexandre* traita avec le plus grand respect toutes les Princesses de la Maison de *Darius* qui étoient devenues ses

prisonnieres. Et *Mahomet* disoit qu'il avoit permission du Ciel de prendre en même-temps autant de femmes qu'il voudroit. L'Auteur arabe qui a écrit sa vie, dit qu'il en eux dix-huit. Examinons maintenant les prodiges qu'il lui attribue.

Dire, comme M. *de Voltaire*, que *Mahomet* retira presque toute l'Asie de l'idolâtrie, c'est faire trop d'honneur à cet imposteur. C'est se déshonorer soi-même en avançant une chose dont tout homme médiocrement instruit peut démontrer la fausseté. Car 1°. cette belle partie de l'Asie qui s'étend depuis le détroit de Constantinople jusqu'à l'Euphrate, & même jusqu'au Tigre, étoit Chrétienne avant *Mahomet*. 2°. Les Régions immenses de la Tartarie & tout le Nord de l'Asie sont encore presque toutes idolâtres. 3°. Les Indes ont incomparablement encore plus de Payens que de Mahométans, comme M. *de Voltaire* en convient lui-même. 4°. La Chine n'a presque jamais entendu parler de *Mahomet*. 5°. La Syrie & une grande partie de l'Arabie étoient Chrétiennes avant que cet imposteur parût au monde. Comment a-t-il donc tiré presque toute l'Asie des

ténebres de l'idolâtrie ? Cette premiere partie de son éloge est donc déjà sujette à caution.

" Il étoit bien difficile, dit-on, Mélang. ch. 69.
„ qu'une Religion si simple & si sage,
„ enseignée par un homme toujours
„ victorieux, ne subjuguât pas une
„ partie de la terre. „

Il est vrai que la Religion de *Mahomet* est bien simple. Car, excepté le Dogme de l'unité de Dieu, qu'il prit des Juifs ou des Chrétiens, il ne changea rien aux usages des Arabes. Il leur laissa leurs brigandages, & les y autorisa encore par son exemple. Il leur recommanda de se laver souvent les mains, les pieds & la tête, parce qu'ils étoient naturellement fort mal-propres, comme le sont encore les Turcs. Il leur laissa la Circoncision, parce qu'elle étoit en usage parmi eux depuis bien des siecles, & qu'ils croyoient la tenir d'*Abraham*. Il leur donna un petit rituel de prieres, qu'on peut faire dans un instant. Il est vrai qu'il n'y a pas là de quoi rebuter, mais y a-t-il beaucoup à louer & à admirer?

Quant à la sagesse de cette Religion, le trait le plus sage qu'on y trouve, c'est la défense de l'exami-

ner & d'en raisonner. La précaution étoit nécessaire. Il n'y avoit qu'une ignorance grossiere qui pût mettre en sureté toutes les sottises dont l'*Alcoran* est rempli.

Venons maintenant à ces sublimes pensées que M. *de Voltaire* admire dans l'*Alcoran* ; nous trouverons qu'elles ne sont guere que des imitations ou des extraits de nos divines Ecritures. *Mahomet* n'y entendoit pas grand'chose ; mais il se servoit, dit-on, d'un Moine apostat nommé *Sergius*, qui étoit en état d'en fournir divers endroits, que *Mahomet* travestissoit ensuite dans son *Alcoran*. Un trait, que nous allons rapporter, suffira pour convaincre de ces imitations & de ces travestissements.

" Sa définition de Dieu est d'un „ genre véritablement sublime, dit „ M. *de Voltaire*. On lui demandoit „ qui étoit cet *Alla* qu'il annonçoit, „ C'est celui, répondit-il, qui tient „ l'être de soi-même, & de qui les „ autres le tiennent ; qui n'engendre „ point & qui n'est point engendré, „ & à qui rien n'est semblable dans „ toute l'étendue des êtres. „

Je suis celui qui est, dit le Sei-

gneur dans l'Exode. *Le Ciel & la Terre vous appartiennent*, dit à Dieu le Prophete Royal, *c'eſt vous qui en avez poſé les fondements, votre regne eſt un regne qui dure dans tous les ſiecles. Que trouvera-t on de ſemblable à vous, Seigneur, Dieu des vertus?* Que l'on compare ces textes avec ce qu'on cite de *Mahomet*, on trouvera que ce qu'il dit de grand eſt tiré de l'Ecriture, & que ce qu'il ajoute eſt un Dogme qui ſent le Sabellien, l'Arien ou le Juif, & qui peut encore être admis par les Sociniens.

Mais qui le croiroit, que le même *Voltaire* qui, dans ſon Hiſtoire Générale, fait de *Mahomet* un génie ſublime, un légiſlateur ſage, un *Alexandre*, & quelque choſe de plus encore qu'*Alexandre*, en faſſe dans ſes Mêlanges de Philoſophie & de Littérature, le plus mépriſable & le plus déteſtable de tous les hommes? Il tombe dans les contradictions les plus groſſieres, & il a toujours le ton également hardi & aſſuré. Jugez de la créance que mérite ce fameux Ecrivain.

Il parle ſur le même ton dans ſon Epître au Roi de Pruſſe, ſur la Tragédie de *Mahomet*.



Il y avoue que ce grand Prophete "n'étoit qu'un marchand de cha„meaux, qui, associé à quelques „brigands, leur persuada qu'il s'en„tretenoit avec l'Ange *Gabriël*, qu'il „se vanta d'avoir été ravi au Ciel, „& d'y avoir reçu une partie de ce „livre inintelligible, qui fait frémir „le sens commun à chaque page; „que pour faire respecter ce livre, „il porta dans sa Patrie le fer & la „flamme, qu'il égorgea les peres, „qu'il ravit les filles, qu'il donna „aux vaincus le choix de sa Religion „ou de la mort, qu'il enlevoit les „femmes de ses disciples. „

Voilà le commentaire le plus sûr que nous puissions donner au panégyrique de *Mahomet*. C'est *Voltaire* qui explique le sens de *Voltaire*.

CHAPITRE X.

De Charlemagne.

CHarlemagne qui étendit les bornes de l'Empire François depuis l'Ebre en Espagne jusqu'en Hongrie, & depuis les portes de Rome jus-

qu'au Nord de la Germanie, qui fut comme le nouveau Fondateur de l'Empire d'Occident, qui subjugua cette fiere Allemagne qui avoit résisté à toute la puissance Romaine, qui étendit la Religion aussi loin que ses conquêtes, & que quelques Eglises honorent comme un Saint; *Charlemagne*, si nous en croyons *Voltaire*, n'étoit qu'un heureux brigand, un conquérant inhumain, & peut-être même un pere incestueux.

Celui qui maltraite ainsi ce grand Prince, c'est celui qui vient de nous représenter l'imposteur *Mahomet* comme un homme d'un génie extraordinaire, presqu'en tout égal, & par quelques endroits supérieur à *Alexandre* même. C'est ainsi qu'il distribue & partage les louanges & les satyres.

C'est pour mieux dégrader *Charlemagne* qu'il fait d'abord une peinture touchante de l'innocence & des malheurs des Nations Saxonnes, & des cruautés que ce Prince exerça contr'elles. " Les mœurs des Saxons „ & leurs loix, dit-il, étoient les „ mêmes que du temps des Romains. „ Chaque canton se gouvernoit en „ République; mais ils élisoient un

„ chef pour la guerre. Leurs loix
„ étoient ſimples comme leurs mœurs,
„ leur Religion groſſiere ; mais d'ail-
„ leurs ils cultivoient la juſtice ; ils
„ mettoient leur gloire & leur bon-
„ heur dans la liberté. „

“ *Charlemagne* fit la guerre aux
„ Saxons trente années avant de les
„ aſſujettir pleinement. Leur Pays
„ n'avoit point encore ce qui tente
„ aujourd'hui la cupidité des conqué-
„ rants. Il ne s'agiſſoit que d'avoir
„ pour eſclaves des millions d'hom-
„ mes qui nourriſſoient leurs trou-
„ peaux, & qui ne vouloient point
„ de maîtres. Le Général de la plu-
„ part de ces peuples étoit le fameux
„ *Vitikind*, homme tel qu'*Arminius*,
„ mais qui eut enfin plus de foibleſ-
„ ſe. „ Nous verrons bientôt quelle
eſt la foibleſſe que M. *de Voltaire*
reproche à ce Général. Voilà en abrégé
le portrait qu'il fait des Saxons. Voici
comme il peint les cruautés de *Char-
lemagne.*

“ Charles prend d'abord la fameuſe
„ Bourgade d'*Ereſbourg*. Il fait égor-
„ ger les Habitants, il pille, il raſe
„ le principal Temple du Pays. On
„ maſſacre les Prêtres ſur les débris
„ de l'Idole renverſée. On pénetre

„ jusqu'aux Véser. Tous ces cantons „ se soumirent. Il voulut les lier à „ son joug par le Christianisme. Il „ leur laisse des Missionnaires pour les „ persuader, & des soldats pour les „ forcer. Presque tous ceux qui ha- „ bitoient vers le Véser se trouverent „ en un an Chrétiens, mais esclaves.

„ *Vitikind*, retiré chez les Danois, „ revient au bout de quelques années. „ Il ranime ses compatriotes, il les „ rassemble, il détruit le Christianis- „ me qu'on n'avoit embrassé que par „ la force. Il vient jusqu'au Rhin „ suivi d'une multitude de Germains, „ il bat les Lieutenants de *Char-* „ *lemagne*. Ce Prince accourt. Il défait „ à son tour *Vitikind*, mais il traite „ de révolte cet effort courageux „ de liberté. Il demande aux Saxons „ tremblants qu'on lui livre leur „ Général, & sur la nouvelle qu'ils „ l'ont laissé retourner en Dane- „ marck, il fait massacrer quatre „ mille cinq cents prisonniers. Trai- „ ter ainsi des hommes qui combat- „ toient pour leur liberté, c'est l'ac- „ tion d'un brigand.„

„Il fallut encore trois victoires „ avant d'accabler ces peuples sous „ le joug. Enfin, le sang cimenta le

„ Christianisme & la servitude. *Vitikind* lui-même lassé de ses malheurs „ fut obligé de recevoir le baptême. „ Le Roi, pour mieux s'assurer du „ Pays, transporta des Colonies Saxonnes jusqu'en Italie, & établit „ des Colonies de Francs dans les „ terres des vaincus. Mais il joignit „ à cette politique sage, la cruauté „ de faire poignarder par des espions „ les Saxons qui vouloient retourner „ à leur culte. Souvent les conquérants ne sont cruels que dans la „ guerre : la paix amene des mœurs „ & des loix plus douces. *Charlemagne* au contraire fit des loix qui „ tenoient de l'inhumanité de ses conquêtes. „

Il faut avouer que M. *de Voltaire* fait là de *Charlemagne* un Prince bien détestable. On n'auroit pas d'aussi horribles idées des *Sylla*, des *Marius*, des *Attilla*. Mais ne nous en tenons pas à la parole d'un Ecrivain toujours furieux contre les Princes qui auront rendu de grands services à la Religion. Dissipons les mensonges, & à leur place mettons la vérité.

V. Tacit. Les mœurs des Saxons étoient du temps de *Charlemagne* les mêmes que du temps des Romains, c'est-à-dire,

extrêmement féroces & barbares. *Ils cultivoient la Justice*, mais c'étoit entr'eux seulement. Et ils étoient toujours prêts à faire des irruptions chez leurs voisins, pillant, brûlant, ravageant dès qu'ils étoient les plus forts, & ne s'en retournant jamais dans leurs forêts qu'après la dévastation des Pays qu'ils avoient parcourus. Les Empereurs Romains depuis *Auguste* jusqu'à *Honorius* furent toujours obligés d'entretenir de nombreuses armées sur ces frontieres; les succès furent toujours balancés, ces Peuples ne furent jamais véritablement soumis.

Du temps de *Charlemagne* ils faisoient des courses & des ravages continuels sur les terres des François. Ils portoient par-tout le fer & le feu. Tout ce qu'ils pouvoient enlever d'hommes, de femmes & d'enfants, ils les emmenoient en esclavage. *Charles* marcha contr'eux, les défit, prit leur meilleure place qui étoit Eresbourg, en fit passer la garnison au fil de l'épée, pardonna au reste de la nation, & partit pour l'Italie. A peine le vainqueur fut-il éloigné, que les Saxons reprirent les armes & recommencerent les ravages. *Charles* fut obligé de retourner à eux; il les battit & il Eginartus.

leur pardonna encore. Ce ne fut qu'après la cinquieme perfidie & la cinquieme expédition que *Charlemagne* résolut de sévir contre ces brigands. Pour les punir des massacres qu'ils avoient faits en tant de Villes, & pour les épouvanter par la terreur du châtiment, il fit couper la tête à quatre mille cinq cents de ceux qui malgré leur serment avoient encore pris les armes. Ce châtiment étoit bien rigoureux, il est vrai; mais *Charles* le crut nécessaire pour contenir ces brigands, & pour assurer le salut de ses peuples.

Cependant voyant ensuite que tant de sévérité étoit inutile, il témoigna aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur sang, qu'il ne vouloit pas détruire leur nation; qu'il leur accorderoit volontiers la paix, si leurs chefs qui s'étoient retirés vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna des ôtages pour la sûreté de leurs personnes, il les reçut avec bonté, il les gagna au Christianisme, il eut la meilleure part à la conversion du fameux *Vitikind*; (& c'est-là apparemment la foiblesse que *Voltaire* reproche à ce Général.)

Eginart. Autor incert. Il établit onze Evêques dans le Pays des Saxons, il y fit fleurir la Religion,

il les laissa vivre selon leurs Loix, & leur fit goûter les douceurs de la paix. Voilà ce que les Historiens contemporains de *Charlemagne* nous apprennent de ses expéditions & de l'établissement de sa Religion en Saxe. Ils étoient mieux instruits que *Voltaire*. Ils sont plus dignes de foi que lui. Ce Christianisme prêché le sabre à la main, cimenté par le sang, suivi de la servitude, & ces autres expressions odieuses si souvent employées dans l'Histoire Générale, sont aussi contraires à la vérité, qu'elles sont indécentes dans la bouche d'un homme qui se dit encore Chrétien.

On ne trouve dans aucun de ces Historiens contemporains cet horrible trait que *Voltaire* raconte, savoir qu'en transportant des Colonies de Saxons en Italie, Charlemagne faisoit égorger par des espions ceux qui vouloient retourner à leur ancien culte. Un peu de cette critique qu'on emploie avec tant de zele quand il s'agit de la défense des hérétiques eût été ici mieux placée; mais *Charlemagne* étoit Catholique.

La plus grande rigueur que ce Prince ait montrée contre les idolâtres parut dans une loi qui se trouve dans

Capitul. Reg. Carol. m. de præsentibus Saxon. cap. 8.

ses capitulaires. Elle porte que si un Saxon veut demeurer en Saxe, & qu'il dissimule & cache sa Religion, ou refuse de se faire Chrétien, il sera mis à mort. Cette loi étoit donc une espece d'Arrêt de bannissement contre les Saxons, s'ils refusoient de se faire Chrétiens, ou un cas de mort, si ne voulant pas se faire Chrétiens, ils vouloient néanmoins demeurer dans l'Empire. On ne voit pas que cette Loi ait occasionné aucune exécution. Les Reines *Jeanne* de Navarre & *Elisabeth* d'Angleterre ont porté des Loix bien autrement rigoureuses contre les Catholiques qui refuseroient d'abjurer leur Religion. Les prisons remplies de malheureux & les échafauds inondés de sang, furent d'affreux témoignages de l'esprit sanguinaire qui dicta ces Loix, & de la cruauté des exécutions qui les suivirent. Nous verrons *Voltaire* taire, pallier, justifier ces Loix faites pour la destruction de la Religion Catholique. Ici il emploie la satyre, le fiel, le mensonge, la calomnie, pour faire envisager avec horreur ce qu'a fait *Charlemagne* pour la destruction de l'idolâtrie.

Après avoir représenté d'une maniere si odieuse toutes ces expéditions

de *Charlemagne*, si glorieuses à ce Prince & si avantageuses pour la Religion, *Voltaire* veut encore répandre les soupçons les plus injurieux sur ses mœurs. " On a écrit, dit-il, „ qu'il avoit poussé l'amour des femmes „ jusqu'à jouir de ses propres filles. „

Mais quand on a écrit quelque chose de désavantageux sur les *Mahomet*, les *Julien*, les *Dioclétien*, sa critique inquiete, sévere & outrée défie hardiment & souvent imprudemment de donner des preuves de ce qu'on avance. On lui fait ici le même défi. Qu'il cite un Historien contemporain qui ait rapporté ces faits honteux ; qu'il dise où les autres les ont puisés ; qu'il en apporte les preuves, & qu'il les justifie. Il y réussira apparemment comme il a réussi en citant dans ce même chapitre *Grégoire* de Tours, sur lequel surement il n'a pas jeté les yeux.

" *Charles*, dit-il, avoit épousé la „ fille du Roi des Lombards, dans le „ temps qu'il avoit déjà une autre „ femme : il n'étoit pas rare d'en avoir „ plusieurs à la fois. *Grégoire* de Tours „ rapporte que les Rois *Gontran*, „ *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic* avoient „ plus d'une épouse. „

V. Grég. de Tours, liv. 4. c. 24. 25. 26. 27. 28.

Si *Voltaire* avoit lu *Grégoire* de Tours, il auroit parlé tout différemment; il auroit appris que *Sigebert*, Roi d'Austrasie, le Prince le plus accompli de son siecle, fut indigné de la conduite scandaleuse de ses freres, & qu'il demanda en mariage & obtint la fille du Roi d'Espagne *Brunehaut*, la plus belle Princesse qui fût alors en Europe, & que ses mœurs furent toujours dignes d'un Prince très-Chrétien : il y auroit appris que *Gontran* eut bien une maîtresse pendant quelque temps, mais que ce désordre ne fut pas long : il y auroit appris que Saint *Germain*, Evêque de Paris, excommunia le Roi *Caribert* à cause de son commerce avec une seconde maîtresse qu'il vouloit encore épouser. Cela prouve bien que, s'il y avoit des désordres, ils n'étoient ni approuvés, ni tolérés, ni même si communs que M. *de Voltaire* veut le donner à entendre. Pour ce qui est du Roi *Chilperic*, le pieux Roi *Gontran* en pleura la mort avec les larmes les plus ameres, à cause des désordres dont sa vie avoit été remplie.

Si M. *de Voltaire* est convaincu de faux, lors même qu'il veut s'autoriser par des citations ; quelle créance

mérite-t-il lorsqu'il débite les choses sans pouvoir les appuyer d'aucune autorité ? Il ne peut pardonner à *Charlemagne* le zele qu'a eu ce Prince pour la conversion des Barbares, & les soins qu'il prenoit de les faire instruire de la Religion : il semble, à l'entendre, que le plus grand malheur qui pût arriver à ces Peuples étoit qu'ils devinssent Chrétiens. Il plaint les pauvres Saxons d'avoir été éclairés des lumieres & instruits des vérités de l'Evangile ; il regarde comme bien plus heureux les Polonois & les Russes qui resterent dans leur barbarie & leur ignorance. " Ces „ Peuples vivoient en paix dans leur „ ignorance, dit-il ; heureux d'être „ inconnus à *Charlemagne*, qui vendoit „ si cher la connoissance du Christia„ nisme. „ Que cette exclamation est digne d'un Philosophe Chrétien ! Quelle doit être bien reçue dans une assemblée de libertins & de débauchés ! Aussi ce Philosophe ne représente-t-il *Charlemagne* que comme un Prince sanguinaire, & qui ne faisoit prêcher l'Evangile que l'épée à la main. " Le sang cimenta le Chris„ tianisme & la servitude chez les „ Saxons, dit-il ; on leur laissoit des

„ Missionnaires pour les persuader ; „ & des soldats pour les forcer. „ Si M. *de Voltaire* eût eu un peu de pudeur & de bonne foi, il auroit avoué que, quand *Charlemagne* prit les armes contre les Saxons, il ne le fit qu'à l'occasion de leurs révoltes, de leurs courses & de leur brigandages sur les terres de l'Empire.

Eginhard.

Ce grand Prince étoit persuadé que rien ne serviroit plus à adoucir la férocité de leurs mœurs que la Loi Chrétienne. Après ses victoires il laissoit des Missionnaires parmi eux; il vouloit qu'on les traitât avec bonté, douceur & humanité ; car ce Prince étoit du caractere le plus humain & le plus doux : il le fit voir en bien des occasions, entr'autres, quand il pardonna, ou du moins qu'il ne punit que bien légérement une conspiration faite contre sa Personne même.

Mais quand il seroit vrai que *Charlemagne* eût quelquefois mêlé un peu trop de sévérité à son zele pour la conversion des Barbares, *Voltaire* auroit bien pu le ménager, comme il a ménagé les persécuteurs du Christianisme. Il fait jouer tous les ressorts de son imagination & de son esprit pour excuser & pour justifier les

Décius, les *Maximin*, les *Dioclétien*, qui ont fait ruisseler de toute part le sang des Chrétiens, & qui n'ont rien oublié pour détruire le Christianisme ; il auroit bien pu justifier un Prince qui a si heureusement travaillé à l'étendre ; il auroit parlé alors en Juge plus équitable ; il auroit été Historien plus fidele, & auroit paru un peu plus Chrétien.

Enfin, pour empêcher qu'on ne se fasse une trop grande idée de *Charlemagne*, il dit, " qu'il mourut „ avec la réputation d'un Empereur „ aussi heureux qu'*Auguste*, aussi guer- „ rier qu'*Adrien*, mais non tel que „ les *Trajan* & les *Antonin*, auxquels „ nul Souverain n'a été comparable ; „ qu'enfin le célebre Calife *Aaron Raschild* l'égaloit en gloire & en puis- „ sance, & le surpassa beaucoup en „ justice, en science & en humanité. „

On ne peut pas disconvenir que *Charlemagne* n'ait été un des plus grands hommes qui soit jamais monté sur le Trône, qu'il n'ait eu les brillantes qualités qui font les Héros, la sagesse qui fait les grands Législateurs, les qualités aimables & estimables qui montrent l'homme né pour le bonheur des hommes ; cependant

Voltaire ne dit rien ou presque rien de tout cela.

Dans la comparaison qu'il fait ici de *Charlemagne* avec *Auguste*, *Adrien*, *Trajan*, nous pouvons observer que *Auguste* fut véritablement heureux, parce qu'il se servit de l'éloquence de *Ciceron*, des victoires de *Marc-Antoine*, du génie d'*Agrippa*, pour parvenir à l'Empire, sans presque avoir été à la tête des armées que pour se faire battre à Philippe. *Charlemagne* conquit lui-même une grande partie des Pays qui formerent le nouvel Empire d'Occident. Les expéditions & les conquêtes d'*Adrien* ne furent ni si glorieuses, ni si étendues que les siennes : les *Trajan* & les *Antonin* furent de grands Princes, mais qui, par bien des endroits, furent surpassés par ce grand Empereur. Quant à ce Musulman que *Voltaire* oppose à *Charlemagne*, & qui le surpassa beaucoup, dit-il, en science, en justice & en humanité, *Voltaire* est encore plus hyperbolique que les Panégyristes Arabes ; ils n'en ont jamais tant dit d'*Aaron Raschild* que nous en savons sûrement de *Charlemagne*, pour ce qui regarde la culture de l'esprit ; & pour la justice & l'humanité, on en peut juger par ces deux traits.

Charlemagne, comme nous l'avons vu, pardonna des conjurations faites contre sa Personne *. *Aaron Raschild* sachant qu'un Seigneur étoit d'une famille qui avoit quelque espérance de parvenir un jour au Califat, envoya demander sa tête; elle lui fut bientôt apportée. *Aaron* ne fut pas plutôt assuré de ce premier assassinat, qu'il en commanda un second, & fit mourir sur le champ celui qui avoit exécuté l'ordre qu'il avoit donné lui-même. *Voltaire* trouve plus de justice & d'humanité dans un Prince qui se jouoit ainsi de la vie des hommes, que dans celui qui savoit pardonner les attentats contre sa propre Personne.

* Herbelot, Biblioth. Orient.

Pour achever de rectifier l'idée qu'il donne de ce grand Prince, nous opposerons ici le jugement qu'en a fait un Ecrivain * Anglois & Protestant. Ce sont-là deux titres respectables pour M. *de Voltaire.*

* Cave, Biblioth. Ecclés.

Ce Prince, dit cet Ecrivain, digne d'un meilleur siecle & d'une plus longue vie, fut encore plus grand par son génie que par son nom. Il seroit difficile de décider lequel doit être le plus admiré & le plus respecté dans lui, ou la gloire de son Empire, ou

l'éclat de sa piété : il étoit un des plus savants hommes, & un des plus beaux esprits & des plus cultivés de son temps ; il savoit fort bien les Langues Greque & Latine ; il étoit naturellement si éloquent, qu'on l'auroit pris pour un des premiers maîtres dans l'art oratoire ; il avoit beaucoup de goût pour les beaux arts, & il répandoit avec profusion les graces & les faveurs sur ceux qui les cultivoient avec succès : tout ce qu'il pouvoit dérober de son temps aux affaires de l'Empire & de l'Etat, il le donnoit aux belles-lettres ; le temps même du repas étoit rempli par des lectures, des disputes, des dissertations savantes. L'histoire & les traits remarquables des anciens Princes étoit ce qu'il écoutoit alors le plus volontiers; mais il n'y avoit guere de lecture à laquelle il prît plus de plaisir qu'à celle du savant Ouvrage de *Saint Augustin* sur la Cité de Dieu.

Voilà le portrait que nous fait de *Charlemagne* cet Ecrivain ; c'est ainsi qu'il en parle, après avoir rapporté tout ce que ce Prince avoit fait pour le bien de ses Peuples, l'avancement des Lettres & la gloire de la Religion. Le *Charlemagne* de *Voltaire* est bien différent.

CHAPITRE XIII.

De la Religion du temps de Charlemagne.

LE Chapitre qui traite de la Religion du temps de *Charlemagne* est aussi curieux que celui qui traite des guerres, des conquêtes & des mœurs de ce Prince. Qu'il échappe des erreurs à M. *de Voltaire* quand il parle de la Religion, cela n'est pas surprenant ; il ne l'a pas assez bien étudiée, il ne la connoît pas assez : ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il les débite avec tant d'assurance. Nous en allons observer quelques-unes des plus remarquables.

" La Messe, nous dit-il, étoit „ différente de ce qu'elle est aujourd'hui, & plus encore de ce qu'elle „ étoit dans les premiers temps : elle „ fut d'abord une cêne ; la majesté „ du culte augmentant avec le nombre des Fideles, elle fut à-peu-près ce „ qu'est la grand'Messe aujourd'hui. „ Hist. Générale, ch. 11.

Puisqu'il vouloit parler de Religion, de Dogmes, d'usages ecclé-

siastiques, il devoit consulter l'antiquité; & s'il l'eût consultée, il n'auroit pas fait tant de bévues, il ne se seroit pas si fort écarté de la vérité.

Il auroit appris que le Canon de la Messe, tel que nous l'avons aujourd'hui, étoit absolument le même avant *Charlemagne*, puisqu'*Alcuin*, son précepteur, qui l'a commenté, nous le rapporte tel que nous l'avons maintenant; il auroit appris que l'usage de lire à la Messe les Epîtres & les Evangiles, est de la plus haute antiquité, puisque le Philosophe & Martyr *Saint Justin*, qui vivoit dans le deuxieme siecle, en rend déjà témoignage; il auroit appris que les autres prieres qui sont avant ou après le Canon, si l'on en excepte quelques paroles dont l'usage n'étoit pas universel; faisoient dès les premiers siecles, comme aujourd'hui, une partie du rit qu'on observoit en disant la Messe; il auroit appris que dès le premier siecle de la paix de l'Eglise la Messe étoit, à quelques prieres près, telle qu'elle est encore aujourd'hui. Venons maintenant à un autre point.

Alcuin, de Offic. Eccles.

Justin. apol. 2.

« La Communion sous les deux

„ especes étoit un usage universel
„ sous *Charlemagne* ; il se conserva
„ toujours chez les Grecs, & dura
„ chez les Latins jusqu'au douzieme
„ siecle. „

Après avoir parlé en faveur des Calvinistes dans l'article précédent, il parle dans celui ci pour les Hussites, & il parle toujours avec la même certitude & la même connoissance de la vérité. L'usage de la Communion sous les deux especes n'étoit pas si universel qu'il le dit, puisqu'*Alcuin* témoigne que dans l'Eglise Romaine, la Mere & le modele des autres Eglises, on ne communioit que sous une seule espece : dans les Eglises des Gaules on ne consacroit qu'un Calice, comme on fait aujourd'hui ; mais on versoit quelques gouttes de ce vin consacré dans un Calice plus grand & rempli de vin ordinaire, qu'on présentoit à ceux qui avoient communié : cet usage même ne subsista pas long-temps *. Continuons à suivre les décisions, ou plutôt les erreurs de notre Historien dogmatique.

Alcuin, de ordine celebr. Miss.

* V. Bellarmin.

“ La Confession auriculaire s'étoit
„ introduite, dit-il, dès le sixieme
„ siecle : les Evêques exigerent d'abord
„ que les Chanoines se confessassent

„ à eux deux fois l'année, par les
„ Canons du Concile d'Attigny en
„ 763, & c'est la premiere fois qu'elle
„ fut commandée expressément ; les
„ Abbés soumirent leurs Moines à ce
„ joug, & les Séculiers peu à peu le
„ porterent ; il étoit permis de se con-
„ fesser à un Laïque, & même à une
„ femme : cette permission dura très-
„ long temps. „

Voilà que M. *de Voltaire* nous apprend que la Confession est une invention ou institution purement humaine : pour le prouver, il nous cite les Canons du Concile d'Attigny. Or, il faut remarquer que ces Canons n'existent point ; il ne nous reste de ce Concile que le nom des Evêques qui y assisterent, & un réglement pour quelques Messes qu'on devoit dire en de certaines occasions. C'est-là, dit-il, que les Evêques exigerent d'abord que les Chanoines se confessassent à eux ; les Abbés exigerent la même chose de leurs Moines, & ensuite on imposa aux Laïques le même joug ; & tout cela il nous le donne sur la foi des Canons d'Attigny.

V. Collect. Concil.

Il assure qu'il y a eu un temps où l'on pouvoit se confesser aux Laïques, & même aux femmes ; c'est bien

bien dommage qu'il n'ait pas marqué plus précisément le temps où l'on croyoit le sexe propre à ce respectable, mais critique ministere, & qu'il n'ait pas cité les Conciles qui lui conferent le pouvoir d'entendre les Confessions, & ceux qui le lui ont ôté. L'anecdote étoit assez curieuse & assez intéressante pour être bien développée & bien prouvée. Mais laissons ces assertions pitoyables, & prouvons la vérité.

Le Dogme de la Confession est aussi ancien que la Religion ; il est assez clairement établi par ces paroles de Jesus-Christ aux Apôtres : *Ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur seront remis ; & ceux à qui vous les aurez retenus*, c'est-à-dire, que vous n'aurez pas absous, *ils leur seront retenus*. Si ce n'est qu'au jugement des Apôtres & des Ministres de la Religion que les péchés peuvent être remis ou retenus, il faut donc qu'ils les connoissent ; mais ils ne peuvent les connoître que par la déclaration qu'on leur en fait. Cette déclaration, c'est ce qu'on appelle dans l'Eglise la Confession. Comme il a été établi qu'elle se feroit secrettement & à l'oreille, on l'appelle la Confession auriculaire.

St. Jean ch. 20.

Il est par-là évident qu'elle est d'institution divine, que Jesus-Christ lui-même en est l'Auteur, & qu'elle est aussi ancienne que la Religion. Si M. *de Voltaire* eût été un peu plus prudent, il n'eût pas prononcé si hardiment sur des choses qu'il ignoroit; s'il eût été Canoniste & Théologien, il eût trouvé des preuves démonstratives de la Confession dans les Conciles tenus dès le quatrieme siecle.

Le second Canon du Concile de Laodicée, tenu en 372, porte : *Qu'il faut imposer une pénitence proportionnée à la qualité du péché à ceux qui prient, se confessent, & donnent des preuves d'un véritable amendement.*

Le Canon trente-unieme du troisieme Concile de Carthage, tenu en 397, ordonne *d'imposer différentes pénitences selon la différence des péchés*; enfin, le Canon cent deuxieme du sixieme Concile général, tenu en 681, commence par ces paroles : *Il faut que ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de lier & de délier, considerent bien la grieveté du péché, la disposition du pécheur à la conversion, & lui donnent un remede convenable à sa maladie.*

Tout ce que nous citons est au-

thentique ; chacun peut aiſément le vérifier : on voit l'ancienneté & la pratique de la Confeſſion ; cela vaut bien les prétendus Canons du Concile d'Attigny. Quantité d'autres Conciles très-anciens en ont parlé de même. Les Saints Peres, dès le ſecond ſiecle, traitent ſouvent de ce Dogme dans leurs Ouvrages ; on peut en voir les preuves très-détaillées dans les ſavantes controverſes du Cardinal *Bellarmin.*

“ Les Egliſes Chrétiennes, continue M. *de Voltaire*, s'étoient „ gouvernées en Républiques ; ceux „ qui préſidoient à ces aſſemblées „ avoient pris inſenſiblement le titre „ d'Evêques, d'un mot grec dont „ les Grecs appelloient les Gouverneurs de leurs Colonies. Les anciens „ de ces aſſemblées ſe nommoient „ Prêtres, qui ſignifient en grec vieillards „

Voilà encore l'érudition de M. *de Voltaire* en défaut, ou une nouvelle preuve de mauvaiſe foi. Il eſt faux que ceux qui préſidoient aux aſſemblées chrétiennes aient pris inſenſiblement le titre d'Evêques : ce titre eſt auſſi ancien que l'Egliſe, puiſqu'il eſt expreſſément marqué en pluſieurs V. les Epît. de St. Paul.

endroits du Nouveau Teſtament. Il eſt également faux que le nom de Prêtre ne ſervît qu'à déſigner les anciens de l'aſſemblée, puiſqu'il y avoit des Prêtres qui étoient encore jeunes. C'eſt apparemment le ſéjour de Berlin, ou le voiſinage de Geneve, qui ont fait faire ces obſervations curieuſes à M. *de Voltaire.* Ce qu'il dit enſuite de l'héréſie des Iconoclaſtes, fait également honneur à ſa critique & à ſon érudition.

“ *Irene*, dit-il, étoit attachée au „ culte des Images, parce que ſon „ mari les avoit en horreur : on avoit „ perſuadé à cette Princeſſe que pour „ gouverner ſon mari, il falloit mettre „ ſous le chevet de ſon lit les images „ de certaines Saintes. „

M. *de Voltaire* eſt perſuadé qu'on décréditera plus aiſément ceux qu'on attaque, en répandant du ridicule ſur eux, qu'en diſant de bonnes raiſons, & en fourniſſant de bonnes preuves; c'eſt auſſi le moyen qu'il emploie le plus ſouvent, & c'eſt le ſeul qui puiſſe convenir au but qu'il paroît ſe propoſer. Il repréſente ici l'Impératrice *Irene* comme une femme d'un eſprit petit & tout rempli de ſuperſtition pour ſes images; mais il ſeroit

bien en peine de produire aucune preuve de ce qu'il avance : aucun des Ecrivains ne l'a accusée de cette dissimulation ; il s'en est fié sur cela à *Calvin*, qui écrivoit huit cents ans après, ou à quelques Calvinistes. Donne-t-il beaucoup de poids à ses sentiments avec de semblables garants ?

" Cette Impératrice fit élire pour „ Patriarche un Laïque, Secretaire „ d'Etat, nommé *Taraise*. Et le Pape „ *Adrien* n'anathématise pas ce Se„ cretaire d'Etat qui se fait Pa„ triarche. „

Et qu'y a-t-il de surprenant qu'un Secretaire d'Etat soit fait Evêque ? N'a-t-on pas vu un des plus grands Prélats de France, le célebre M. *de Marca*, devenir Archevêque de Toulouse, après avoir été premier Président au Parlement de Pau ? Ce qu'il y a de bien plus surprenant, c'est que M. *de Voltaire*, qui déclame si vivement contre l'élection de *Taraise*, ne dit pas un mot contre celle de *Photius*, qui fut aussi précipitée, & qui avoit des irrégularités bien autrement condamnables ; mais l'un étoit le destructeur, l'autre le fauteur de l'hérésie.

L'élection de *Taraise* fut comme celle d'*Ambroise*, Evêque de Milan; & l'un & l'autre ont été mis au nombre des Saints. Pourquoi le Pape *Adrien* auroit-il excommunié ce Patriarche ? Il avoit été élu par le Prince & par le Peuple. Si sa consécration parut précipitée, c'est la nécessité qui fit user de cette précipitation : la dispense étoit la plus légitime, & le succès en fut des plus heureux.

" C'est une chose avouée de tous „ les sages critiques, que les Peres „ du second Concile de Nicée (où „ l'on rétablit le culte des images) y „ rapporterent beaucoup de pieces „ évidemment fausses, beaucoup de „ miracles dont le récit scandaliseroit „ de nos jours; mais ces pieces fausses „ ne firent point de tort aux vraies, „ sur lesquelles on décida. „

C'est une chose non-seulement avouée, mais démontrée par les sages critiques, que la fausseté évidente de ces pieces ne consiste point en ce que *Voltaire* veut insinuer; elle ne consiste qu'en ce qu'on les attribuoit à un Auteur plutôt qu'à un autre : ainsi, le Livre où est rapporté le miracle de cette image de Jesus-

Du Pin. Biblioth. eccléf. Hist. du Concile. VIII, tome 7.

Christ qui fut percée à coup de couteau par les Juifs & qui répandit du sang, ce Livre étoit alors attribué à *Saint Athanase*, quoiqu'il fût d'un autre Ecrivain du même siecle : ainsi, le Livre du Pré spirituel est attribué à *Sophrone*, Evêque de Jérusalem, quoiqu'il fût de *Jean Moschus.* Il y eut encore quelques autres erreurs semblables. Pour les miracles scandaleux dont parle *Voltaire*, il n'y en eut point de rapportés dans ce Concile, à moins qu'il ne prenne pour un miracle la promesse que fit le diable à un Moine de ne le plus tenter, s'il renonçoit au culte des Images. Un Evêque cita ce trait aux Peres du Concile, qui n'y eurent point d'égard ; ainsi, il ne manque à l'exposé de *Voltaire* que la vérité.

“ Mais, ajoute-t-il, quand il „ fallut faire recevoir ce Concile par „ les Eglises de France, quel fut „ l'embarras du Pape ! *Charlemagne* „ s'étoit déclaré hautement contre les „ Images ; il venoit de faire écrire les „ Livres qu'on nomme *Carolins*, dans „ lesquels ce culte est anathématisé : „ il assembla un Concile à Francfort „ auquel il présida, selon l'usage de „ tous les Empereurs. „

A mesure que les faussetés sont plus grossieres, le ton *de Voltaire* devient plus hardi. Voilà les erreurs, voici la vérité. Le grand *Constantin* assista au premier Concile de Nicée pour honorer cette assemblée, lui marquer son respect, lui assurer sa protection ; mais il n'y assista point comme Juge. *Charlemagne* ne fit qu'imiter *Constantin*. M. *de Voltaire* est le premier qui ait fait des Empereurs Présidents des Conciles. Il loue ensuite la prudence du Pape *Adrien*, qui, partagé entre le Concile de Nicée qu'il adoptoit, & l'Empereur qui s'étoit déclaré contre le culte des Images, *prit*, dit-il, *un tempérament politique, par lequel il laissa au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux.*

V. le détail dans Maimbourg, avec les preuves, Hist des Iconoclastes.

Il n'y a rien de plus artificieux & de plus infidele que cet exposé de la conduite du Pape & de celle de l'Empereur. Les Evêques furent trompés par des exemplaires falsifiés du Concile de Nicée ; ils y trouverent des décisions contraires à la Foi ; ils anathématiserent ce Concile. Le Pape *Adrien* leur fit fournir des exemplaires plus sûrs, les fit changer de sentiments, & la bonne harmonie

fut rétablie. Ce même Pontife répondit fort au long aux Livres *Carolins*, par un Ouvrage qu'on trouve à la suite du second Concile de Nicée, & l'Empereur fut satisfait. Ce même Ouvrage démontre qu'il est très-faux qu'*Adrien* ait regardé *ce culte comme douteux, & qu'il ait laissé au temps à l'abolir ou à le confirmer*. Cette maniere de penser de M. *de Voltaire* pourroit bien être adoptée à Geneve ; mais elle sera toujours rejetée par les Critiques éclairés, & par les vrais Catholiques

Epist. Adriani ad Carol.

Il y a encore dans ce même Chapitre plusieurs autres points qui regardent la Religion. Nous n'en parlerons pas maintenant, pour ne pas lasser les Lecteurs par tant de discussions sur les mêmes matieres. On peut juger, par les points que nous avons examinés, de la créance que méritent les autres.



CHAPITRE XII.

Origine de la Puissance des Papes.

C'Est vers le siecle de *Charlemagne* qu'a commencé la puissance temporelle des Papes ; c'est pourquoi nous traiterons maintenant ce point de l'Histoire ecclésiastique. M. *de Voltaire*, dans le Chapitre sixieme & dans le vingtieme, parle fort au long de l'origine de cette puissance ; & tout ce qu'il nous en apprend, c'est que cette puissance n'a point eu d'autre origine que la politique adroite des Pontifes Romains, & une usurpation qui n'est colorée d'aucun titre.

Qu'il traite la donation de *Constantin* de donation imaginaire, il ne fait que suivre en cela tous les Critiques modernes ; mais qu'il ne fasse pas plus de cas de celle que *Pepin* & *Charlemagne* firent à l'Eglise Romaine, c'est une autre chose : il nous permettra d'être d'un autre avis que lui, & de démontrer la fausseté de son sentiment.

“ Est-il probable, dit-il, que

„ *Pepin* ait passé deux fois les Monts, „ uniquement pour donner des Villes „ au Pape ? Le Bibliothécaire *Anastase*, qui vivoit cent quarante ans „ après l'expédition de *Pepin*, est le „ premier qui parle de cette donation, & les meilleurs Publicistes „ d'Allemagne la réfutent aujourd'hui. „ On nous dit que le Lombard *Astolphe*, intimidé par la seule présence du „ Franc, céda aussi-tôt au Pape tout „ l'Exarchat de Ravenne ; mais si les „ Papes avoient eu l'Exarchat, ils „ auroient été Souverains de Ravenne „ & de Rome : cependant, dans le „ testament de *Charlemagne*, qu'*Eginhart* nous a conservé, ce Monarque „ nomme à la tête des Villes qui lui „ appartiennent, Rome & Ravenne, „ auxquelles il fait des présents. Pour „ Benevent, le saint Siege ne l'eut „ que long-temps après par la dona„tion de l'Empereur *Henri* le Noir, „ vers l'année 1047. „

Tous ces faits, si graves & si importants, il le confirme par le détail des preuves qu'il rapporte, de la dépendance où étoient encore les Papes, long-temps après *Pepin* & *Charlemagne*. Voici comment il parle au Chapitre vingtieme.

" Les Papes avoient plutôt à Rome
„ un grand crédit qu'une puissance
„ législative ; ils avoient à ménager
„ à la fois le Sénat Romain, le Peuple,
„ & l'Empereur. *Lothaire*, en 844,
„ passe les Alpes, fait couronner son
„ fils *Louis*, qui vient juger dans
„ Rome le Pape *Sergius II.* Le Pon-
„ tife paroît, répond juridiquement
„ aux accusations d'un Evêque de Metz,
„ se justifie, & prête ensuite serment
„ de fidélité à ce même *Lothaire*
„ déposé par les Evêques. *Lothaire*
„ même fit cette célebre & inutile
„ Ordonnance, que le Pape ne sera
„ plus élu par le Peuple ; que l'on
„ avertira l'Empereur de la vacance
„ du saint Siege. „ C'est ainsi que M. *de Voltaire* démontre la fausseté de ce que tous les Historiens rapportent des donations faites par nos Rois à l'Eglise de Rome. Examinons maintenant la force de cette démonstration.

On ne peut pas nier que la politique des Pontifes Romains n'ait toujours été extrêmement éclairée, & qu'elle n'ait beaucoup contribué à établir & à affermir l'autorité souveraine dont ils jouissent aujourd'hui ; mais il faut être bien peu instruit,

pour la regarder comme une usurpation; ou il faut être bien infidele, pour dissimuler les preuves qu'on a des donations faites à l'Eglise Romaine par les Conquérants François, & du haut degré d'autorité, de puissance & de souveraineté où ils l'éleverent.

Et-il possible, dit-on, *que Pepin ait passé deux fois les Monts, uniquement pour donner des Villes au Pape?* Non-seulement cela est possible; mais il est très-probable qu'un Prince ambitieux & généreux comme *Pepin*, qui aspiroit à la Royauté, & qui se servit si bien de l'autorité pontificale pour monter sur le Trône, il est très-probable qu'il aura voulu user de retour. Il faisoit de très-beaux dons au Pape, il est vrai; mais après tout, il ne donnoit que des Villes qui ne lui appartenoient point, & qui ne lui coûtoient que la peine d'aller se faire craindre & respecter: d'ailleurs, ce nouveau Roi, qui sentoit combien les François de ce temps-là respectoient le saint Siege, suivoit en cela les vues d'une politique très-juste: il lui importoit beaucoup de s'attacher le Pape en cas de révolution, & il se l'attachoit efficacement par des dons magnifiques qui ne lui coûtoient rien.

Mais, poursuit M. *de Voltaire*, *Anastase*, *qui écrivoit cent quarante ans après l'expédition de Pepin*, *est le premier qui en parle*. Si M. *de Voltaire* avoit puisé dans les sources de la vérité, il n'auroit pas fait tous ces raisonnements si foibles, & toutes ces pitoyables réflexions; il auroit su qu'*Eginhart*, Historiographe, Secretaire & gendre de l'Empereur *Charlemagne*, parle de cette donation dans ses annales de la Maison Impériale. *Pepin*, dit-il, *fit remettre Ravenne*, *la Pentapole & tout l'Exarchat qui dépendoit de Ravenne*, *& en fit un don à Saint Pierre*: il auroit su que les annales de Fulde annoncent la même chose sous l'an 756 *; il auroit su que *Paul Diacre*, Secretaire de *Didier*, dernier Roi des Lombards, rend aussi à peu-près le même témoignage, & suppose les mêmes donations. *Voltaire* est donc dans l'erreur, & il induit en erreur les autres, quand il affirme que le premier Ecrivain qui ait parlé de

Eginhart, annal. ad an. 756.

Ann. Fuld.

Ann. Franç.

* Les Annales de Fulde vont jusqu'à l'an 900; mais elles sont de différents Auteurs, qui ont écrit chacun ce qui s'étoit passé de leur temps.

ces donations vivoit cent quarante ans après qu'elles furent faites. Voilà des Historiens François & contemporains de *Charlemagne* qui en ont parlé long-temps avant *Anastase*.

Ce qu'il dit ensuite du testament de *Charlemagne* ne prouve absolument rien. Ce Prince faisant par son testament des libéralités à toutes les Métropoles de l'Empire, ne vouloit pas en exclure les deux qui étoient entre les mains des Papes, pour lesquels il avoit tant d'attachement, de respect & de reconnoissance : d'ailleurs, il s'y étoit réservé les droits de Seigneur Suzerain ; ainsi, ces legs pieux ne prouvent nullement que Rome & Ravenne n'aient pas été données à l'Eglise Romaine.

On ne prouve rien non plus par les ménagements que les Papes étoient obligés d'avoir pour les Empereurs. Lorsque ces Princes paroissoient près de Rome avec de grandes armées, les Papes faisoient alors ce que font encore aujourd'hui les petits Princes d'Italie. Quand de grosses armées de François ou d'Allemands paroissent dans leurs Provinces, le plus foible ménage celui qui est le plus fort.

Enfin, M. *de Voltaire* n'est pas plus

heureux pour les faits qu'il avance, que pour les raisonnements qu'il fait : il se trompe en disant que Benevent ne fut aux Papes que par la donation d'*Henri* le Noir. Ce ne fut pas une donation, mais un échange. L'Empereur céda au Pape tous ses droits sur le Duché de Benevent, & le Pape céda à l'Empereur les terres que l'Eglise Romaine possédoit en Allemagne, & son droit sur Fulde & sur Bamberg. Il se trompe en disant que le Pape fut obligé de répondre juridiquement à un Evêque de Metz. Cet Evêque, fils de *Charlemagne*, & oncle de l'Empereur régnant, crut pouvoir parler en maître à la Cour de Rome ; mais ses tentatives furent sans effet : le Pape dédaigna les accusations de l'Evêque ; il refusa de faire prêter, par les Romains, le serment de fidélité que l'Evêque vouloit exiger pour le Roi *Louis* ; il déclara que les Romains ne le devoient qu'à l'Empereur : cette fermeté arrêta l'Evêque, & le Pape couronna ensuite le jeune *Louis*, Roi d'Italie. Quant à cette ordonnance que *Voltaire* appelle l'ordonnance célebre, que le Pape ne seroit plus élu par le Peuple, & qu'on avertiroit l'Empereur de la vacance

Hist. Allemagne, Henri le Noir.

du ſaint Siege ; ce fut une demande de l'Evêque faite de la part de Lothaire, & l'on n'y eut point d'égard. Qu'on juge de-là ſi l'on peut ſe fier à ce que M. *de Voltaire* affirme le plus poſitivement.

Après avoir fait voir tous ces écarts en traitant de l'origine de la puiſſance pontificale, nous allons maintenant en donner une idée hiſtorique, ſûre, & capable de contenter ceux qui cherchent, dans un expoſé, les caracteres de la vérité.

Ce fut le grand *Conſtantin* qui jeta les premiers fondements de cette puiſſance ; ce furent les Empereurs François qui l'éleverent au point où elle parvint enſuite ; & c'eſt le temps qui lui a donné cette conſiſtance que nous lui voyons aujourd'hui. M. *de Voltaire* lui-même avoue que *Conſtantin* donna à l'Egliſe Romaine *mille marcs d'or, trente mille marcs d'argent, & quatorze mille ſols de rente & des terres dans la Calabre.* Tout cela fait environ deux millions quatre ou cinq cents mille livres, ſelon la valeur de l'argent d'aujourd'hui : *chaque Empereur augmenta ce patrimoine.* L'Italie ayant été enſuite ſouvent envahie par les Barbares, l'Egliſe

Chap. 5. Hiſt. générale.

Romaine perdit plusieurs des Villes & des terres qui lui appartenoient ; mais jamais elle ne fut en plus grand danger que sous *Astolphe*, un des derniers Rois Lombards. Ce Prince en vouloit à Rome même : les Papes envoyerent aussi-tôt à Constantinople pour en obtenir quelque secours ; mais l'Empire d'Orient étoit trop affoibli & trop mal gouverné pour pouvoir sauver l'Italie : on donna de belles paroles aux Députés, & rien de plus. Rome abandonnée par ses Souverains, ne le fut pas par ses Pontifes ; ils s'adresserent aux Princes François. *Pepin*, que les Papes avoient si bien servi pour le faire monter sur le Trône, les servit à son tour ; il passa en Italie à la tête d'une armée, battit les Lombards, & obligea *Astolphe* à céder à l'Eglise Romaine l'Exarchat de Ravenne & quelques autres Provinces. Le Roi Lombard promit tout ce qu'on voulut ; mais ensuite ne pouvant se résoudre à faire de si grandes cessions aux Papes, il reprit les armes dès que les François eurent repassé les Monts. L'activité de *Pepin* le fit bientôt repentir de son infidélité à tenir sa parole. Les Lombards ayant encore été battus

de toute part, & chassés de leurs meilleures Places, *Astolphe* fut forcé à exécuter fidelement les conditions que le Roi François lui avoit imposées.

Cependant, les Grecs voyant les Lombards chassés de l'Exarchat, crurent que l'occasion étoit favorable pour y rentrer; ils envoyerent une solemnelle ambassade à *Pepin*, pour le redemander comme une Province de leur Empire. *Pepin* ayant entendu leurs longues harangues, leur répondit sommairement qu'il n'avoit rien pris pour les Grecs; qu'il n'avoit fait de conquêtes que sur les Lombards, & qu'étant en droit d'en disposer, il les avoit données, comme il les donnoit encore, à *St. Pierre.* Ce fut avec cette réponse que les Grecs furent obligés de se retirer; & *Pepin* ayant fait mettre à exécution tous les articles de la paix, reprit le chemin de son Royaume.

Après la mort de *Pepin*, *Didier*, dernier Roi des Lombards, fit de nouveaux efforts pour se remettre en possession de ce que ses prédécesseurs avoient été forcés de céder : mais il fut encore plus malheureux ; il trouva dans *Charlemagne* un Héros encore plus redoutable qu'*Astolphe* ne l'avoit

trouvé dans *Pepin.* Après une guerre qui fut de peu de durée, mais qui fut très-vive, *Didier* fut dépouillé de tous ses Etats, & il fut envoyé en France dans une Abbaye où il finit ses jours. *Charles* s'empara de son Royaume, prit le titre de Roi des François & des Lombards, & laissa jouir paisiblement les Papes de ce que son pere leur avoit cédé.

Quelques années après, c'est-à-dire, en 801, le Pape *Léon III* le fit proclamer Empereur par les Romains, & le couronna en cette qualité. Le Peuple prêta serment de fidélité au nouvel Empereur, qui se contenta des droits de Seigneur Suzerain. Les choses resterent dans cet état jusqu'à *Charles le Chauve*, petit-fils de *Charlemagne* : celui-ci céda tous les droits des Empereurs dans Rome au Pape *Jean VIII*, comme le marquent les Historiens contemporains. Voilà ce que les monuments les plus incontestables & les plus sûrs nous apprennent sur l'origine de la puissance des Papes.



CHAPITRE XIII.

De Photius & du Schisme des Grecs.

MR. *de Voltaire* se propose, dans son Chapitre vingt-unieme, de nous instruire des variations des Chrétiens dans leurs Dogmes, & de la supériorité de l'Eglise de Constantinople sur celle de Rome. M. *Bossuet* avoit bien démontré aux Protestants qu'ils avoient beaucoup varié dans leurs professions de foi, & que ces variations étoient une preuve qu'ils n'avoient pas la vérité pour eux. M. *de Voltaire* entreprend de les consoler, en leur faisant voir qu'il y a eu des variations dans l'Eglise Catholique, aussi bien que dans les Eglises Protestantes. Toute la différence qu'il y a entre ces deux Auteurs, c'est que l'un démontre la vérité de ce qu'il représente aux Protestants, & que l'autre semble ne pas s'appercevoir de la fausseté des pieces qu'il emploie contre les Catholiques. Avant d'entrer en matiere, nous allons faire quelques observations sur l'éloge qu'il

fait de *Photius*, premier Auteur du funeste schisme des Grecs.

“ *Photius*, dit-il, étoit un homme „ d'une grande qualité, d'un vaste „ génie & d'une science universelle. „ Quiconque est juste avouera qu'il „ étoit non-seulement le plus savant „ homme de l'Eglise, mais un grand „ Evêque. Il se conduisit comme *Saint* „ *Ambroise*, quand *Basile*, assassin de „ l'Empereur *Michel*, se présenta dans „ l'Eglise de Sainte Sophie : *Vous êtes* „ *indigne d'approcher des saints Myf-* „ *teres*, lui dit-il à haute voix, *vous* „ *qui avez les mains encore souillées* „ *du sang de votre bienfaiteur.* *Photius* „ ne trouva pas un *Théodose* dans *Ba-* „ *sile*. Ce tyran fit une chose juste par „ vengeance ; il rétablit *Ignace* dans „ le Siege Patriarchal, & chassa *Photius*. „ Ce *Patriarche*, qui eut dans sa vie „ plus de revers que de gloire, fut „ déposé par des intrigues de Cour, „ & mourut malheureux. „

Il n'est personne qui n'avoue que le fameux *Photius* a été un des plus savants hommes, des plus beaux esprits & des plus excellents Ecrivains que nous connoissions ; ses Ouvrages en sont une preuve incontestable : mais l'Histoire nous apprend aussi que ce

fut un de plus méchants hommes qui ait jamais été. On ne vit jamais ni un fourbe plus hardi, ni un imposteur plus habile & plus artificieux. Les crimes de faussaire & les calomnies les plus atroces ne lui coûtoient rien : il ne parut avoir de la Religion que pour faire réussir ses projets ambitieux; & quoiqu'au dehors il affectât de la respecter, il s'en jouoit dans le fond de l'ame : aussi l'Empereur *Michel III* ayant un jour à sa table *Photius* & le scélérat *Bardas*, qui étoit *César*, jeta les yeux sur un bouffon, nommé *Théophile*, qui étoit présent, & dit en riant : *Théophile* est mon Patriarche, *Photius* est le Patriarche de *Bardas*, & *Ignace* l'est des Chrétiens. C'est ainsi que *Michel* pensoit de *Photius*. Hist. Byzan.

M. *de Voltaire* veut nous faire regarder *Photius* non-seulement comme le plus savant homme de l'Eglise, mais encore comme un grand Evêque : il le compare à *Saint Ambroise*; mais le trait qu'il rapporte pour autoriser sa comparaison, on peut, sans témérité, le regarder comme faux. Premiérement, parce qu'aucun des Ecrivains contemporains n'en parle. 2°. Parce que *Zonare* est le seul qui le

rapporte ; & ce *Zonare*, qui vivoit quatre cents ans après, étoit un des Schismatiques les plus emportés. 3°. Parce que *Photius* a toujours été un des courtisans qui flatta le plus l'Empereur *Basile* : il composa même une fausse généalogie de ce Prince, pour le faire descendre des anciens Arsacides. 4°. Parce qu'il avoit toujours toléré & en quelque maniere autorisé les crimes & les débauches de l'Empereur *Michel*, prédécesseur de *Basile*.

Nicetas V. de St. Ignace.

Nicetas, ibid.

Nous remarquerons encore que *Voltaire*, en nous représentant *Photius* arrêtant *Basile* à la porte de l'Eglise, il lui met à la bouche des expressions fortes & énergiques, & il les met en italique, comme s'il les avoit copiées d'après un Historien authentique. Ces paroles sont de *Voltaire* lui-même. *Zonare* ne dit que ces mots, que *Photius* empêcha *Basile* d'entrer dans sainte Sophie, en lui disant qu'il étoit coupable d'homicide ; mais M. *de Voltaire* embellit toujours les traits quand ils sont en faveur des Schismatiques, des Payens, des Protestants ; il ne tombe jamais dans ce défaut pour les Catholiques.

Zonar. ann. lib. XVI.

Il finit ce qui regarde *Photius* en disant qu'il fut déposé par des intrigues

gues de Cour, & qu'il mourut malheureux. L'Histoire nous apprend que l'Empereur *Léon*, surnommé le Philosophe, ne fut pas plutôt parvenu à l'Empire, qu'il voulut éteindre le schisme qui commençoit à séparer l'Eglise Grecque de l'Eglise Romaine. Il regarda *Photius* comme un des plus grands obstacles à la réunion des deux Eglises; il étoit instruit de la plupart de ses crimes : peu s'en étoit fallu qu'il n'en fût lui-même la victime; il écrivit au Pape, il régla avec lui tout ce qui concernoit l'Eglise Grecque; il rélégua *Photius* dans un Monastere où il finit ses jours : voilà pourquoi l'on dit qu'il mourut malheureux. La peine étoit bien légere après de si grands crimes. Voyons maintenant quelles ont été les variations qu'on reproche à l'Eglise en ce qui concerne le Dogme.

Corop. lata Cedrenus, part. 2.

Voltaire, après avoir cité une prétendue lettre du Pape *Jean VIII* au Patriarche *Photius*, où ce Pape décide que le Saint-Esprit ne procede pas du Pere & du Fils s'exprime ainsi : " Il est donc clair que l'Eglise
„ Romaine & la Crecque pensoient
„ alors différemment de ce qu'on
„ pense aujourd'hui : il arriva depuis

„ que Rome adopta la procession du
„ Pere & du Fils. Les Grecs, au
„ second Concile de Lyon, chanterent
„ avec le Concile, en Latin : *qui ex*
„ *Patre Filioque procedit*; mais l'E-
„ glise Grecque retourna encore à son
„ opinion, & sembla encore la quitter
„ dans sa réunion passagere sous
„ *Eugene IV. Voilà donc des varia-*
„ *tions sur un point fondamental !*

Colleƈt. Concil. notæ ad Epiſt. Joan. VIII.

Voilà une grande exclamation, mais qui est bien à pure perte, puisque tous les Critiques démontrent que cette lettre dont s'appuie M. *de Voltaire*, est une lettre supposée. Voici les raisons par lesquelles ils le démontrent. 1°. La procession du Saint-Esprit par le Pere & par le Fils, étoit la créance de tout l'Occident : dans toutes les Eglises d'Espagne, des Gaules & de Germanie, on chantoit à la Messe ces paroles : *Qui ex Patre Filioque procedit* : toutes ces Eglises étoient en communion avec l'Eglise Romaine; l'Eglise Romaine les regardoit comme Catholiques. Il est donc faux que le Chef de cette Eglise ait alors écrit : *Nous regardons comme un blasphême de dire que le St. Esprit procede du Pere & du Fils, & ceux qui tiennent ce Dogme nous les regar-*

dons comme hérétiques; car c'est-là le sens de ce qu'on fait dire à *Jean VIII*.

2°. *Jean*, Diacre de Rome, fit en ce temps-là même une collection des œuvres de *St. Grégoire* le Grand, où ce Dogme est très-clairement enseigné & expliqué : il la présenta au Pape *Jean VIII* ; il l'avertit de la mauvaise foi des Grecs, qui, en traduisant en leur langue les Ouvrages de ce Saint, y avoient supprimé tout ce qui regarde le Dogme de la procession du Saint-Esprit. Cet Auteur leur en auroit-il fait un crime, si l'on eût cru à Rome que le Saint-Esprit ne procédoit pas du Pere & du Fils? Nota ad Epist. Joan. VIII.

3°. *Photius* fut convaincu d'avoir falsifié plusieurs lettres de ce Pape, soit en retranchant, soit en ajoutant certaines choses. Il fut convaincu d'avoir supposé de fausses lettres du Patriarche *St. Ignace* au Pape *Nicolas I*, & de ce Pape à l'Empereur *Michel*. Il avoit avec lui un fameux scélérat, nommé *Théodore Santaparenus*, qu'il fit ensuite Archevêque d'Euchaïte, qui le servoit fidelement dans toutes ses fourberies, & qui fut ensuite déposé comme lui. Des hommes atteints de tant de crimes de faux n'auroient- Vie de St. Ignace, par Nicet.

ils pas bien pu falsifier ou supposer la lettre dont il s'agit ?

Voilà ce que des Critiques judicieux observent sur cette prétendue lettre : voilà le moyen de ne pas s'exposer à décider témérairement, & de trouver la vérité. M. *de Voltaire* auroit été bien plus prudent, s'il en eût usé de même ; alors il n'eût point vu ces prétendues variations qu'il reproche à l'Eglise Catholique.

" L'Eglise Grecque, dit-il ensuite, „ méprisoit l'Eglise Romaine : les „ sciences fleurissoient à Constantino- „ ple, mais à Rome tout tomboit. Les „ Grecs se vengeoient bien de la su- „ périorité que les Romains avoient „ eu sur eux ; ils n'appelloient *Saint* „ *Grégoire* le Grand que *Grégoire* le „ Dialogue, parce qu'en effet ses dia- „ logues sont d'un homme trop sim- „ ple : ils prétendoient que l'Eglise „ Romaine devoit tout à la Grecque ; „ ils regardoient les Latins comme „ des disciples ignorants révoltés con- „ tre leurs maîtres. „

Jamais les Grecs, avec toute leur éloquence, n'ont autant maltraité l'Eglise Romaine que le fait M. *de Voltaire*. Distinguons deux états de l'Eglise Grecque. Cette Eglise, du

temps des Chryſoſtômes, & lorſque tout l'Orient étoit ſoumis à l'Empire, ne mépriſoit point celle de Rome; on le voit par le reſpect que les Patriarches & les Empereurs avoient pour elle, par la qualité de Préſidents qu'ont toujours eu les Légats Romains dans les Conciles généraux tenus dans l'Orient même, par le recours que les Orientaux avoient au Pontife de Rome dans les affaires les plus importantes. L'Egliſe Grecque, dans ſa décadence même, ne mépriſa jamais l'Egliſe Romaine; mais elle devint alors jalouſe de cette autorité que tout le monde Chrétien reſpectoit, & ennemie implacable de cette fermeté avec laquelle l'Egliſe Romaine condamnoit toutes les erreurs des Grecs.

Dans ce neuvieme ſiecle où *Voltaire* dit qu'à Rome tout tomboit, l'Italie avoit des Univerſités floriſſantes, Rome avoit des Papes qui pouvoient paſſer pour les meilleurs génies de ce ſiecle : un *Léon IV*, un *Nicolas I*, un *Adrien II*. *Léon*, par ſon habileté, ſauva Rome & une partie de l'Italie de l'invaſion des Muſulmans. *Nicolas*, ſurnommé le Grand, chaſſa l'intrus *Photius* du Trône Patriarchal, y rétablit *Saint Ignace*, fit reſpecter les Loix

Hiſtoire des Papes par Duchêne.

de l'Eglise par les Princes & par les Evêques les plus puissants. Sous *Adrien II*, son successeur, on ne s'appercevoit pas qu'on eût changé de Pontife. Tels étoient alors les Chefs de l'Eglise Romaine.

Quant à ce qu'on dit de *Saint Grégoire*, si quelques Grecs schismatiques en ont fait peu de cas, tout l'Empire, dans le temps qu'il étoit le plus florissant, le regardoit avec vénération & admiration. Le jugement de ces Grecs, maîtres de tout l'Orient, est un peu plus respectable que celui de ces Grecs déjà devenus à moitié barbares sous les Sarrasins.

CHAPITRE XIV.

De l'Espagne au huitieme siecle.

LE huitieme siecle est peut-être celui qui a été le plus funeste à l'Espagne, par l'invasion des Sarrasins, qui la subjuguerent dans l'espace de trois années; mais il fut aussi le plus glorieux, par les heureux efforts qu'elle fit pour se relever. *M. de Voltaire* semble ne parler de cette

fameuse révolution que pour prodiguer les plus grands éloges à ses Héros Mahométans, & pour faire les satyres les plus mordantes contre les Chrétiens ; il est vrai qu'il est obligé pour cela de contredire les Historiens les plus sûrs, les mieux instruits & les plus estimés. Pour nous, nous allons d'abord présenter un tableau en raccourci de cette révolution, & nous observerons après comment M. *de Voltaire* la défigure.

Le Comte *Julien*, Gouverneur de l'Afrique Espagnole, outré de l'affront fait à sa fille déshonorée par le Roi *Rodrigue*, voulut en tirer une vengeance éclatante. Il entreprit de faire passer les Arabes en Espagne, & de renverser du Trône ce Prince brutal & impudique. Il n'y réussit que trop bien. *Rodrigue* perdit bientôt la Couronne & la vie, l'Espagne sa liberté, & le Comte *Julien* périt ensuite lui-même misérablement avec toute sa famille.

Cependant quelques Seigneurs Espagnols, échappés au fer des Musulmans, se retirerent sous la conduite de *Pélage*, parent du dernier Roi, dans les montagnes des Asturies. Ils s'y retrancherent avec soin, & devinrent

ensuite l'espérance & la ressource de la Nation. *Pélage*, à la tête des Asturiens & de ses braves réfugiés, arrêta long-temps les Arabes, qui ne purent jamais le forcer dans ses montagnes. Il en sortit même assez souvent, les battit, s'en fit redouter, & jeta les fondements de la nouvelle Monarchie Espagnole. Plusieurs de ses successeurs imiterent sa bravoure, & eurent encore de plus grands succès. Dans l'espace d'un siecle, la Biscaye, la Galice, la vieille Castille, une partie du Portugal furent ajoutées aux Asturies. La nouvelle Monarchie devint toujours plus redoutable & plus puissante; enfin, elle vint à bout peu-à-peu de détruire entiérement la Puissance Mahométane dans toute l'Espagne. Voilà ce qui est rapporté unanimement par tous les Historiens Espagnols, & ce qui est horriblement travesti dans les récits de M. *de Voltaire*.

Il veut d'abord qu'on regarde comme une fiction de Roman, le dépit du Comte *Julien* qui, pour venger l'honneur de sa fille *Florinde*, introduit les Arabes en Espagne. Le prétendu affront de l'infortunée *Florinde*, il veut le faire passer pour une aven-

ture aussi incertaine que celle de la *Lucrece* Romaine. " Il paroît, dit-il, „ que pour appeller les Afriquains, „ on n'avoit pas besoin du prétexte „ d'un viol, qui est d'ordinaire aussi „ difficile à prouver qu'à faire. *Opas*, „ Archevêque de Séville, qui fut le „ principal instrument de la grande „ révolution, avoit des intérêts plus „ chers à soutenir que ceux de la pu- „ deur d'une fille. Le Comte *Julien*, „ gendre de *Vitiza*, qui avoit été „ détrôné & assassiné par *Rodrigue*, „ trouva dans cette seule alliance assez „ de raisons pour se soulever contre „ le tyran. „

Il faut être aussi hardi que M. *de Voltaire* pour oser donner ainsi le démenti à tous les anciens Historiens, & pour oser traiter de fable un fait qu'ils rapportent tous également. *Ferreras* lui-même, ce foible rival de *Mariana*, le rapporte comme tous les autres. Bien plus, il fait voir qu'il est également attesté par les Auteurs Arabes, comme par les Chrétiens. M. *de Voltaire* lui-même, deux pages plus bas, suppose la vérité du même fait qu'il tâche maintenant de détruire.

Ferreras, Histoire d'Espagne, IV. part. p. 423.

C'est en vain qu'il s'efforce de prou-

ver qu'il devoit y avoir des prétextes plus forts pour faire passer les Musulmans en Espagne, que celui de venger l'honneur d'une fille. Car combien n'y a-t-il pas eu de révolutions aussi grandes que celle-ci, & qui ont eu des causes plus légeres encore? Le fameux *Narsez* n'abandonna-t-il pas l'Italie aux Barbares pour se venger d'un mot piquant que lui avoit écrit l'Impératrice ? Le Comte *Boniface* n'appella-t-il pas les Vandales en Afrique à cause de quelques mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de *Placidie*, fille d'*Honorius* ? Les petits-fils de *Clovis* ne porterent-ils pas le fer & le feu en Espagne pour venger leur sœur *Clotilde* de quelques mauvais traitements qu'elle avoit essuyés de la part du Roi son époux? Un pere n'auroit-il pas pu se porter à de pareils excès pour venger l'honneur d'une fille unique, tendrement aimée & brutalement déshonorée? Quant à l'Archevêque *Opas*, aucun des anciens Ecrivains Espagnols ne l'a fait Auteur de cette révolution. Mais *Voltaire* & les nouveaux Philosophes croient qu'on ne sauroit trop s'appliquer à rendre les Ministres de l'Eglise odieux.

Il traite ensuite également de fable la prétendue Royauté de *Pélage.* " Je ne sais, dit-il, comment on a „ pu donner le nom de Roi à ce „ Goth, dont toute la Royauté se „ borna à n'être point captif. Com- „ ment ces Mahométans, qui en 734 „ subjuguerent la moitié de la France, „ auroient-ils laissé subsister derriere „ les Pyrenées ce Royaume des Astu- „ ries? Comment Charles n'eût-il pas „ protégé ce Royaume par ses armes „ plutôt que de se joindre à des Ma- „ hométans? „

M *de Voltaire* veut qu'on s'en fie plutôt à sa parole qu'au témoignage des anciens Historiens. Sa prétention est trop forte, & les raisons dont il s'appuie, trop foibles pour céder à son autorité. Les Asturiens habitoient un Pays fermé par des chaînes de montagnes très-faciles à descendre, & très-difficiles à forcer. C'est le même Pays qu'habitoient ces anciens Cantabres qui ne purent être entiérement subjugués par les Romains qu'environ deux cents ans après que le reste de l'Espagne fut soumise. Est-il donc surprenant que les Mahométans aient couru à la conquête facile de la Gaule Gothique;

& qu'ils aient laissé les rochers & les montagnes des Asturies? Est-il surprenant qu'ils n'aient pas continué des efforts toujours très-sanglants & très-inutiles, pour soumettre un Pays dont la conquête ne les auroit pas dédommagés de ce qu'il leur en auroit coûté pour la faire.

Le raisonnement qu'on fait encore sur la conduite de *Charlemagne* ne vaut pas mieux que le précédent. Un Gouverneur Sarrasin se révolte contre son Prince, & veut se faire Vassal du Roi de France. *Charlemagne* accepte cet hommage. " S'il y avoit „ eu alors un Royaume Chrétien en „ Espagne, demande *Voltaire*, *Char-* „ *les* n'eût-il pas protégé ce Royaume „ par ses armes, plutôt que de se „ joindre aux Mahométans? „

Mais *Charles* ne servoit-il pas bien les Chrétiens, en affoiblissant & en divisant les Mahométans? Et les Chrétiens ne surent-ils pas bien en profiter, puisqu'ils firent encore alors de nouvelles conquêtes? A quoi aboutit donc le raisonnement de *Voltaire*?

Une chose mérite d'être observée ici. Il dit que dès le temps de *Charles Martel*, les Chrétiens commence-

rent à tenir tête à leurs vainqueurs. Vingt lignes après, il prétend qu'il n'y avoit point d'Etat Chrétien en Espagne sous *Charlemagne*, petit-fils de *Charles Martel.* Voilà une espèce de contradiction : mais il ne faut pas en être surpris; la contradiction est un écueil presque inévitable à ceux qui n'ont pas la vérité pour eux.

Tout le soin de M. *de Voltaire* est ensuite d'obscurcir la gloire des premiers successeurs de *Pélage.* Parmi ces premiers successeurs on trouve un *Alphonse II*, surnommé le Chaste. On lui donna ce nom, parce qu'il vécut dans la continence, & qu'il affranchit les Chrétiens de l'infame tribut de cent filles choisies, qu'ils étoient obligés de fournir chaque année pour le serrail de Cordoue. C'étoit le bâtard *Mauregat* qui s'étant appuyé du secours des Arabes pour envahir le Trône des Asturies, avoit soumis les Chrétiens à ce tribut. Tout ce que *Voltaire* dit de cet *Alphonse*, c'est que c'étoit une Prince *artificieux & cruel.* Il est vrai qu'il ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. Les anciens Historiens Espagnols ne lui en ont point fourni.

Parmi les successeurs de *Pélage*,

on trouve aussi un *Alphonse III*, surnommé le *Grand*. Ce Prince pendant près de quarante ans eut presque toujours les armes à la main. Il ne donna aucune bataille qu'il ne gagnât. Il étendit son Royaume depuis la partie des Pyrenées qui est sur l'Océan, jusqu'en Portugal. Il bâtit ou releva les murs d'un très-grand nombre de Villes. Il fit construire plusieurs magnifiques Eglises. Il s'attira le respect, l'estime & l'admiration de ses ennemis même. Quelles louanges M. *de Voltaire* n'eût-il pas données à ce Prince, s'il eût été Musulman!

Ferreras, V. part. siecle IX.

Les freres d'*Alphonse* se révolterent contre lui dès le commencement de son regne, & attenterent à sa vie: dans sa vieillesse, son fils impatient de régner, prit les armes pour lui enlever la Couronne. *Alphonse* vainquit ses freres; il leur laissa la vie, mais il leur fit crever les yeux. Il battit toujours les troupes de son fils. Mais étant déjà âgé de quatre-vingts ans, il aima mieux céder sa Couronne, que de la conserver en répandant le sang de ses Sujets; & il mourut peu de temps après avec les plus beaux sentiments de piété & de Religion.

Voici comment *Voltaire* parle de ce Prince. " Je ne cesse d'être étonné, quand je vois quels titres les
„ Historiens prodiguent aux Rois. Cet
„ *Alphonse* qu'ils appellent le *Grand*,
„ fit crever les yeux à ses quatre frères ; sa vie n'est qu'un tissu de
„ cruautés & de perfidies. Ce Roi
„ finit par faire révolter ses Sujets
„ contre lui, & fut obligé de céder
„ son petit Royaume à son fils vers
„ l'an 910. „

Vous remarquerez que les Etats d'*Alphonse III*, comprenoient les Asturies, la Biscaye, la Galice, la vieille Castille, une partie du Portugal. *Voltaire* par mépris appelle cela un petit Royaume. Il est étonné qu'on ait donné le nom de *Grand* à *Alphonse*; mais ne doit-on pas être encore plus étonné qu'il le lui refuse, tandis qu'il prodigue ce même titre à un certain nombre de Barbares qui ne sont connus que parce qu'ils ont dévasté une grande partie de l'Univers, ou fait beaucoup de mal aux Chrétiens, comme un *Cosroës*, un *Mahomet II*?

La qualité de persécuteur du Christianisme ou de Payen, donne-t-elle droit à ce titre ? ou la qualité de

Chrétien suffit-elle pour en exclure ? Après avoir ainsi traité & outragé les Chrétiens, il finit son Chapitre par les plus grands éloges des Mahométans. Il est vrai qu'on y trouve presque autant d'erreurs que de paroles.

1 " Si j'envisage leur Religion, dit-„ il, je la vois embrassée par toutes „ les Indes & par les Côtes Orien-„ tales de l'Afrique. Si je regarde leurs „ conquêtes, d'abord le Calife *Aaron* „ *Rachild* impose un tribut de soi-„ xante & dix mille écus d'or par „ an à l'Impératrice *Irene*. Je vois au „ neuvieme siecle les Musulmans re-„ doutables à la fois à Rome, à Cons-„ tantinople, maîtres de la Perse, de „ la Syrie, de l'Arabie, de toutes les „ Côtes d'Afrique & des trois quarts „ de l'Espagne. Mais ces Conquérants „ ne forment pas une nation, comme „ les Romains, qui étendus presqu'au-„ tant qu'eux, n'avoient fait qu'un seul „ peuple. „

J'ai dit qu'il y avoit dans ce tableau de la grandeur Musulmane presque autant d'erreurs que de paroles. Ainsi remarquez que c'est une erreur de dire que le Mahométisme fut embrassé par toutes les Indes. Toutes

les compagnies de Commerçants Européens aux Indes, toutes les relations des Voyageurs & des Missionnaires disent le contraire. *Voltaire* lui même dit le contraire dans le Chapitre cent vingtieme de cette même Histoire. Il avoit apparemment oublié alors qu'il en avoit fait ici un trait de l'éloge du Mahométisme.

C'est une erreur de dire qu'*Aaron Rachild* imposa un tribut de soixante & dix mille écus d'or à *Irene*. Ce tribut ne fut imposé aux Grecs qu'en 804, & *Irene* étoit morte en 802. Il a voulu apparemment mettre ce trait déshonorant sur le compte de cette Impératrice, parce qu'elle avoit éteint l'hérésie des Iconoclastes. Théophanes Chronographia.

C'est une erreur de dire que les Romains avoient été presqu'aussi étendus que les Musulmans le furent au neuvieme siecle. Jamais les conquêtes musulmanes n'égalerent l'étendue de celles des Romains. Il est vrai que les Musulmans eurent la Perse, une très-petite partie de l'Inde, & quelques Côtes à l'orient de l'Afrique, que les Romains n'avoient pas possédé. Mais les Romains avoient eu toute la Grece, l'Italie, les Gaules, le nord de l'Espagne, l'Angleterre,

une partie de la Germanie & la Pannonie, où les Musulmans n'eurent rien au neuvieme siecle. M. *de Voltaire* n'avoit pas examiné les Cartes Géographiques en faisant son admirable portrait de la grandeur des Mahométans.

C'est une erreur de dire qu'*Aaron Rachild* *, contemporain de *Charlemagne*, sut se faire obéir jusqu'en Espagne & aux Indes. *Aaron Rachild* ne monta sur le Trône qu'en 784, & l'Espagne avoit des Califes indépendants depuis 758. *Voltaire* en convient dans le Chapitre dix-huitieme; mais par-là même il se contredit : c'est ce qui lui arrive souvent.

* C. 4.

Chap. 4. C'est une erreur de dire que " la „ domination des Califes dura 655 „ ans ; qu'ils étoient despotiques dans „ la Religion comme dans le gou-„ vernement ; qu'ils avoient le droit „ du Trône & de l'Autel, du glaive & „ de l'enthousiasme. „ La puissance des Califes ne commença que vers le milieu du septieme siecle, & elle fut comme anéantie par les Turcs, environ deux cents cinquante ans après, selon * M. *de Voltaire* lui-même. Dès-lors le Calife ne fut pas plus puissant que n'est aujourd'hui le *Moufti* à Constantinople.

* C. 43.

CHAPITRE XV.

De quelques faits remarquables rapportés sous le neuvieme siecle.

NOus ne suivrons pas M. *de Voltaire* dans tout ce qu'il raconte de la décadence de la Maison Impériale de France, des troubles de la Germanie, des déprédations des Normands sur les Côtes d'Angleterre, de France & d'Espagne. La maniere dont il présente ces objets est semblable à l'éclair, qui surprend, qui éblouit, & qui ne laisse ensuite qu'horreur, ténebres & confusion. On ne peut pas se flater de savoir les choses, si on ne les connoît que par les tableaux qu'en présente M. *de Voltaire*. En vain nous dit-il, par la bouche de son Imprimeur, qu'il traite l'histoire en Philosophe, & qu'il l'embellit en Peintre. Le pinceau du Peintre montre beaucoup de hardiesse, mais peu de vérité ; & l'on est toujours à chercher où sont les lumieres & la sagesse du Philosophe. Ainsi nous nous contenterons

Avis des Edit.

de faire quelques obfervations fur quelques faits où le Philofophe & le Peintre nous paroiffent être le plus en défaut.

Théodofe a toujours été regardé comme un des plus grands Princes qui ait gouverné l'Empire, comme le Prince dont les vertus, le zele, les héroïques qualités ont fait le plus d'honneur à la Religion, & l'ont fervie plus utilement & plus efficacement. Ce Prince commit une horrible faute en permettant le maffacre de Theffalonique. Il la répara enfuite d'une maniere fi édifiante, qu'on peut regarder cette réparation comme un des plus beaux traits de fa vie. Nous allons rapporter fuccinctement le fait, afin qu'on juge enfuite des altérations qu'y fait M. *de Voltaire* pour rendre odieux le nom de *Theodofe*.

Un des plus fameux conducteurs de chars dans les jeux publics s'étant rendu coupable d'un crime énorme, le Commandant des troupes de la Macédoine le fit mettre en prifon. Quelques jours après il devoit y avoir des courfes, felon l'ufage des Grecs. Le Peuple de Theffalonique demanda avec inftance le prifonnier,

Sozom. l. 7.

parce qu'il paſſoit pour le plus habile dans la conduite des chars, & dans les courſes de chevaux ; le Gouverneur refuſa abſolument de relâcher le criminel. Le Peuple s'ameuta, courut aux armes ; quantité de ſoldats furent maſſacrés, & le Gouverneur, qui avoit voulu arrêter le déſordre, fut tué lui-même ſur la place. *Théodoſe* ne fut pas plutôt inſtruit de cette ſédition, qu'il réſolut de punir les ſéditieux ; mais les Evêques qui étoient à la Cour, lui firent des remontrances ſi touchantes, qu'il leur promit d'accorder le pardon aux coupables. T*héodoſe* étoit d'un caractere vif & bouillant ; mais après que les premiers moments étoient paſſés, la vivacité & le feu de ce caractere cédoient bientôt à la bonté naturelle de ſon cœur. Il avoit pardonné généreuſement aux Ariens, qui, dans une émeute, avoient brûlé le Palais Epiſcopal de Conſtantinople ; il avoit pardonné aux Chrétiens, qui avoient pillé une Synagogue des Juifs ; il avoit pardonné aux habitants d'Antioche, qui avoient eu l'audace de renverſer & de briſer ſes ſtatues, & celles de l'Impératrice. Cependant à l'occaſion de la ſédition de Theſſa-

lonique les Miniſtres lui repréſenterent que ſa clémence ne ſervoit qu'à enhardir au crime, & ils lui firent ſentir les conſéquences de ſa facilité à pardonner. *Théodoſe*, ſur leurs repréſentations, conſentit à la punition des Theſſaloniciens. Les Miniſtres alors envoyerent des troupes qui inveſtirent le Peuple de Theſſalonique, & maſſacrerent environ ſept mille perſonnes en moins de trois heures.

Dès que S. *Ambroiſe* eut appris ce maſſacre, il écrivit à l'Empereur pour lui repréſenter l'énormité de ſon crime. Il lui déclara qu'il ne pouvoit plus l'admettre à la participation des Myſteres, qu'il n'eût fait une pénitence publique de ſa faute. Il l'arrêta publiquement à la porte de l'Egliſe, & lui en interdit l'entrée. L'Empereur ne répondit que par ſon humilité & par ſes larmes, & il ſe ſoumit à tout ce que S. *Ambroiſe* crut devoir lui preſcrire & lui impoſer. C'eſt ainſi que S. *Paulin* & *Théodoret* racontent ce fameux trait de la vie de *Théodoſe*. Voici ce qu'en dit M. *de Voltaire*.

" *Théodoſe* avoit fait maſſacrer quin„ze mille citoyens à Theſſalonique, „non pas dans un mouvement de

„ colere, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvoit „ attirer sur lui la vengeance des „ Peuples, qui ne l'avoient pas élu „ pour en être égorgés. S. *Ambroise* „ fit une très-belle action en lui refusant l'entrée de l'Eglise, & *Théodose* en fit une très-sage d'appaiser „ un peu la haine de l'Empire, en „ s'abstenant d'entrer dans l'Eglise „ pendant huit mois : foible & misérable satisfaction pour le plus horrible forfait dont jamais un Souverain „ se soit souillé. „

L'édifiante pénitence de *Théodose*, *Voltaire* l'attribue à une espece de politique. Il n'y voit point de sentiment de Religion. Le nombre des personnes qui périrent, il l'exagere, en en mettant quinze mille, au lieu de sept ; il représente ce crime comme le plus horrible forfait dont jamais un Souverain se soit souillé ; ceux des *Néron*, des *Tibere*, des *Domitien*, incomparablement plus horribles & plus odieux, il les excuse. Mais *Théodose* étoit Chrétien.

M. *de Voltaire*, dans le dix-septieme Chapitre, fait un grand éloge du Roi *Alfred*, qui regnoit en Angleterre sur la fin du neuvieme siecle ;

& cet éloge est bien juste & bien mérité. *Alfred* a été en effet un des plus grands Princes qui ait régné en Angleterre ; mais voici une anecdote que M. *de Voltaire* fait entrer dans son éloge. C'est que ce Prince " ne „ bâtit aucun Monastere. Il pensoit „ sans doute qu'il eût mal servi sa „ Patrie en favorisant trop ces familles „ immenses sans pere & sans enfants „ qui se perpétuent aux dépens de la „ nation. Aussi ne fut-il pas au nom- „ bre des Saints. „

Ce qui est certain, c'est que le grand *Alfred* n'a pas aussi bien pensé que le dit M. *de Voltaire*, car *Asser*, Evêque de Salisberi, qui vivoit à la Cour de ce Prince, & qui a écrit son histoire, nous parle de deux magnifiques Monasteres que ce Prince fit bâtir & qu'il enrichit extrêmement : il parle également du zele qu'avoit ce Prince pour que la discipline monastique fût bien observée dans ces sortes de Maisons. Ainsi ce n'est pas faute d'avoir bâti des Monasteres qu'il n'a pas été mis au nombre des Saints. *Voltaire* a bien parlé comme il pensoit, mais il n'a pas parlé selon la vérité.

CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

De la Papauté au dixieme siecle.

TAndis que les descendants de *Charlemagne* conservoient à peine encore quelques Villes en France; qu'il ne restoit plus en Allemagne qu'une ombre de l'Empire que ce Prince avoit fondé; que la plupart des Villes d'Italie, jalouses de la liberté, tâchoient de s'ériger en Républiques; que l'Espagne étoit partagée en plusieurs petits Etats entre les Chrétiens & les Musulmans; Rome se sentoit aussi des malheurs du siecle.

Deux femmes puissantes par leur naissance & par leurs richesses, & redoutables par leur esprit & par leurs intrigues, y eurent successivement toute l'autorité. Ces femmes étoient *Théodora*, & *Marozie*, Marquise de Toscane. Elles faisoient & défaisoient les Papes à leur volonté; plaçoient sur le trône de S. Pierre leurs enfants, leurs parents, leurs amis, quelquefois même leurs amants, & firent ce grand nombre de Papes

ſcandaleux qu'on vit dans ce dixieme ſiecle juſqu'au regne des *Othons*.

Ce morceau d'hiſtoire eſt bien du goût de M. *de Voltaire*. Il ne manque pas de rappeller tous ces Papes. Et pour rendre le tableau plus frappant encore, ou il ne dit mot des bons Papes qui parurent par intervalle, ou il maltraite également ceux qui méritoient d'être reſpectés.

Ainſi il ne dit mot de *Benoît IV*. qui fit les délices & l'édification de Rome au commencement de ce dixieme ſiecle, ni d'*Agapet II*. qui ſe fit également reſpecter par ſa ſainteté & ſa ſageſſe. Ce fut cet *Agapet* qui força l'opiniâtreté des Seigneurs François qui ne vouloient pas reconnoître *Louis IV*. dit d'Outremer, pour leur Souverain. *Grégoire VI*. qui travailla ſi généreuſement & ſi efficacement à la paix de l'Egliſe, eſt traité de ſimoniaque. Un autre Ecrivain que *Voltaire* auroit loué ſon courage & ſa modération. *Léon IX*. qui a été mis au nombre des Saints, eſt traité d'homme ſanguinaire. Les Normands faiſoient des courſes & des ravages ſur les terres de l'Egliſe. *Léon* demanda du ſecours à l'Empereur pour les arrêter. *Voltaire* demande s'il a fait pénitence d'avoir

Duchêne, vie des Papes.

fait répandre tant de ſang. Il y avoit déjà aſſez de mal à dire de quelques Papes du dixieme ſiecle ; il ne falloit pas répandre le fiel juſques ſur ceux qui ſont honorés comme des Saints.

CHAPTRE XVII.

De la Religion & de la Superſtition aux dixieme & onzieme Siecles.

QUelques Hérétiques qui parurent alors en France, & qui furent punis ; *Beranger*, Archidiacre de Tours, qui enſeigna ſes erreurs ſur l'Euchariſtie, & qui fut condamné par pluſieurs Conciles ; un Empereur Allemand qui fit, dit-on, brûler toute vive ſa femme, qui n'étoit pas auſſi ſage que doit l'être une Impératrice : voilà preſque tout ce qui fait le ſujet, & ce qui remplit le Chapitre intitulé : *de la Religion & de la Superſtition aux dixieme & onzieme ſiecle.* Tout ce qu'on en doit conclure, ſelon M. *de Voltaire*, c'eſt qu'il y avoit alors des Evêques cruels & ſanguinaires, des Chrétiens imbéciles, des hommes éclairés & innocents,

qu'on traitoit d'Hérétiques ; & qu'on ne savoit presque que croire sur l'Eucharistie.

"Du temps du Roi *Robert*, dit-„ il, il y eut en France quelques „ Prêtres accusés d'hérésie. On ne les „ appella Manichéens que pour leur „ donner un nom plus odieux. On leur „ imputa des crimes horribles & des „ sentiments dénaturés, dont on char-„ ge toujours ceux dont on ne con-„ noît pas les Dogmes. „ Il rapporte ensuite les accusations faites contre ces Hérétiques, & il ajoute : " La seule „ chose qui soit certaine, c'est que le „ Roi *Robert* & sa femme *Constance* „ se transporterent à Orléans, où se „ tenoient quelques assemblées de „ ceux qu'on appelloit Manichéens. „ Les Evêques firent brûler treize de „ ces malheureux. „

Voltaire trouve mauvais qu'on ait donné à ces Hérétiques le nom de Manichéens, & il dit que ce ne fut que pour les rendre plus odieux ; mais il n'est pas plus autorisé à les excuser, qu'il l'est à condamner les Catholiques. Ces fanatiques furent convaincus de donner dans les mêmes débauches que les anciens Manichéens, & d'avoir les mêmes principes sur

plusieurs points de leur créance ; faut-il être surpris qu'on leur ait donné le même nom ? Que l'on consulte *Glaber Rodolphe*, Historien contemporain, on y trouvera le détail de tous ces Dogmes & leur réfutation.

Pour faire retomber sur le Clergé l'odieux de la punition de ces Hérétiques, *Voltaire* dit hardiment que les Evêques firent brûler treize de ces malheureux. C'est bien dommage que l'Historien contemporain, qui étoit lui-même sur les lieux, dise tout le contraire *. Le Roi, dit-il, fit tout ce qu'il put pour faire ouvrir les yeux à ces misérables, & pour les ramener par la douceur : il fit allumer hors de la Ville un grand feu, pour les intimider par cette vue ; il les fit encore presser de se dérober au supplice ; enfin, ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, il fit exécuter treize des plus obstinés. On voit que *Glaber* ne fait ici aucune mention des Evêques.

* Glaber, lib. 3. c. 8.

L'article de *Beranger* est très-curieux : il paroît par cet article que M. *de Voltaire* ne sait point le catéchisme des Catholiques, mais qu'il est bien instruit de ce qu'enseigne celui des Calvinistes. " Il s'élevoit, dit-il, " alors quelques nuages sur l'Eucha-

„ riſtie. La queſtion *ſi du pain & du*
„ *vin ſont changés en la ſeconde Per-*
„ *ſonne de la Trinité, & par conſé-*
„ *quent en Dieu; ſi on mange & ſi*
„ *on boit cette ſeconde Perſonne par la*
„ *foi ſeulement* : cette queſtion avoit
„ échappé à l'imagination ardente des
„ Chrétiens Grecs; auſſi ſe contenta-
„ t-on de faire la Cêne le ſoir dans les
„ premiers âges du Chriſtianiſme, &
„ de communier ſous les deux eſpeces
„ au temps dont je parle, *ſans avoir*
„ *une idée fixe & déterminée ſur ce*
„ *Myſtere.* Enfin, *Beranger*, Archi-
„ diacre de Tours, enſeigna, vers
„ 1050, par écrit & dans la chaire,
„ que le véritable Corps de Jeſus-
„ Chriſt n'eſt & ne peut être ſous les
„ apparences du pain & du vin. „

M. *de Voltaire* ne repréſente ici les Catholiques que comme des imbécilles, qui croient que le pain & le vin dans l'Euchariſtie ſont changés en la ſeconde Perſonne de la Trinité. Une telle imputation eſt trop groſſiere pour faire tort aux Catholiques, elle n'en fait qu'à ſon Auteur. Les Catholiques n'ont jamais dit que le pain & le vin fuſſent changés en la ſeconde Perſonne de la Trinité; ils n'ont jamais dit que le pain & le vin

devinssent Dieu. Voici quelle est leur créance.

Ils croient que le pain & le vin sont changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Ce Corps & ce Sang sont les mêmes qu'ils étoient, lorsque Jesus-Christ étoit sur la terre. Ce Corps & ce Sang étoient alors unis à l'Ame de Jesus-Christ & à sa Divinité. Ils y sont donc encore unis dans l'Eucharistie, le changement ne regarde donc que le Corps de Jesus-Christ, & non pas l'Ame & la Personne divine de Jesus-Christ. Voilà la créance des Catholiques. Tout cet exposé de *Voltaire* feroit dire à quelqu'un qu'il ignore quelle est cette créance; cependant, il est sûr qu'il a su le catéchisme catholique, & qu'il ne manque pas de mémoire.

Il ne paroît pas plus instruit sur les faits que sur les Dogmes, lorsqu'il dit qu'on se contenta de faire la Cene le soir dans les premiers âges du Christianisme, & de communier sous les deux especes jusqu'au onzieme siecle. Il auroit pu apprendre de *Tertullien* * que la Communion se faisoit à jeun, & par conséquent qu'elle se faisoit le matin, à moins qu'il n'y eût quelque raison d'une

* Tertul. de orat.

néceſſité extraordinaire. Quant à la Communion ſous les deux eſpeces, l'uſage n'en a jamais été univerſel dans l'Egliſe ; & il a toujours été beaucoup plus rare que l'uſage de la Communion ſous une eſpece ſeulement *.

* Voy. M. de Meaux, Avertiſſ. aux Proteſtants.

C'eſt calomnier de gaieté de cœur toute l'Egliſe, d'avancer que juſqu'au onzieme ſiecle, *on n'avoit point une idée fixe & déterminée ſur ce Myſtere.* Une telle hardieſſe ne mérite que le dédain & le mépris. La doctrine des Peres eſt ſi claire ſur ce point, que les Sacramentaires ne pouvant l'accorder avec leurs Dogmes, ſe déterminerent à la rejeter abſolument. Cette renonciation des Sacramentaires eſt la plus forte preuve que la doctrine des Peres leur eſt contraire, & par conſéquent qu'il eſt très-faux qu'on n'eût aucune idée fixe & déterminée ſur ce Myſtere juſqu'au onzieme ſiecle. " Le „ ſentiment le plus commun, ajoute „ *Voltaire*, étoit ſans doute qu'on „ mangeoit le véritable Corps de „ Jeſus-Chriſt : on diſputoit même „ pour ſavoir ſi on le digéroit & ſi on „ le rendoit. „

M. *de Voltaire* auroit bien pu ſe diſpenſer de mêler des idées indé-

centes à des choses si respectables & si saintes. Le Catholique n'a nulle peine sur ce point : il sait que le Corps de Jesus-Christ est sous les especes du pain ; que ces especes sont sujettes à se dissoudre, comme la nourriture se dissout ; & que, dès qu'elles sont dissoutes, le Corps de Jesus-Christ cesse d'y être. Si, dans des siecles grossiers & barbares, quelques Théologiens, dignes de ces siecles, ont agité cette question, leur exemple ne doit pas servir de regle à un homme de goût.

Il y a dans l'exposé que l'on fait ensuite de la doctrine des Sacramentaires, un artifice & un air d'érudition qui sont des preuves convaincantes d'ignorance & de mauvaise foi.

“ Il paroît, dit-on, que dans „ beaucoup d'Eglises, & sur-tout en „ Angleterre, on croyoit qu'on ne „ mangeoit & qu'on ne buvoit Jesus- „ Christ que spirituellement. „ On prétend prouver, par quelques extraits de différents Auteurs qui écrivoient alors, que ce qui se dit du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, doit s'entendre spirituellement. Le passage le plus remarquable est celui qu'on rapporte de *Ratran*, Moine de Cor-

bie. *C'est le Corps de Jesus-Christ*, dit cet Ecrivain, *qui est reçu & mangé, non par les sens corporels, mais par les yeux de l'esprit fidele.*

Mais M. *de Voltaire* ne prouve rien par-là contre les Catholiques, parce que 1°. cet Auteur ne dit rien en cela que tout Catholique ne puisse avouer encore aujourd'hui. Les impressions qui se font sur les sens corporels, en voyant & en mangeant l'Eucharistie, ne se font que par les especes, & non point par le Corps même de Jesus-Christ; & c'est la foi qui y voit & qui y reconnoît ce que les sens n'y voient & n'y reconnoissent pas.

2°. Ce même *Ratran* explique dans cet Ouvrage même la transubstantiation, ce qui prouve que la créance de l'Auteur étoit la même que la créance de l'Eglise d'aujourd'hui: il n'y a qu'à consulter l'extrait de cet Ouvrage dans l'Histoire ecclésiastique de *Fleury*. On peut expliquer de même les autres extraits que *Voltaire* a cités; ainsi, la dépense d'érudition qu'il fait ici est bien à pure perte.

Il se montre ensuite tendrement affligé de l'infortune de l'Impératrice *Marie* d'Aragon, que l'Empereur son

époux condamna à être brûlée vive. Cette Princesse avoit fait à un jeune Seigneur Italien les mêmes propositions que l'épouse de l'Egyptien *Putiphar* avoit faites autrefois au chaste *Joseph* : elle trouva la même résistance & la même vertu ; elle en tira la même vengeance. L'impudique accusa d'un attentat énorme celui à la pudeur duquel elle avoit elle-même attenté : l'Empereur en fut transporté de colere ; & sur l'accusation, les plaintes & les larmes de son épouse, il condamna aussi-tôt le Comte à avoir la tête tranchée : la veuve éplorée vint demander justice à l'Empereur, prouva l'innocence de son époux, & le crime de l'Impératrice. *Othon*, pour venger l'affront qu'il avoit reçu, & réparer l'injustice qu'il avoit commise, condamna aux flammes l'impudique calomniatrice.

Cet acte rigoureux de justice met *Voltaire* de mauvaise humeur contre ce Prince ; mais après tout, dit-il, il ne faut pas être surpris de cela, parce qu'*Othon III* étoit un Prince dévot, cruel, & encore plus débauché que sa femme.

Il est bon cependant qu'on apprenne que cet *Othon* étoit un Prince extrê- Ditfemar. l. 4.

mement aimé & respecté de tout l'Empire, & qu'on le comparoit presqu'en tout à son aïeul *Othon* le Grand. *Voltaire* l'accuse de cruauté & de débauche ; & les Historiens contemporains lui donnent de grands éloges à cause de sa piété, de sa douceur & de son humanité. A qui faut-il en croire?

Gotifred. in chron. *Géofroi* de Viterbe, qui vivoit peu de temps après le regne d'*Othon*, & plusieurs autres Auteurs rapportent que la Dame Italienne prouva l'innocence de son époux par l'épreuve du feu, c'est-à-dire, en portant entre les mains une lame de fer ardent sans se brûler. M. *de Voltaire* se moque de ceux qui rapportent une pareille aventure, & de ceux qui la croient. Ce que je remarquerai là-dessus, c'est que *Grégoire* de Tours, le premier & le plus ancien de nos Historiens, rapporte plusieurs événements où Dieu a voulu faire découvrir les crimes ou protéger l'innocence par des voies extraordinaires ; il en cite même un qui est arrivé de son temps & sous ses yeux : il pouvoit y avoir beaucoup d'abus dans ces sortes d'épreuves. *Agobard*, Archevêque de Lyon dans le neuvieme

Gregor. Tur. Hist. Franc. l. 8. c. 16.

Agobard. opera, t. 1. p. 301.

ſiecle, écrivit fortement pour engager les Princes & les Evêques à les interdire. Cela prouve évidemment qu'elles étoient en uſage ; ainſi, l'on peut croire, lorſque les plus graves Hiſtoriens l'atteſtent, qu'elles ſervirent quelquefois à ſauver des innocents. Il y a de l'imbécillité à tout croire, & de la témérité à tout rejeter.

M. *de Voltaire* ſemble vouloir enſuite égayer le Lecteur par le tableau qu'il lui préſente de certains uſages qu'il attribue aux Egliſes d'Occident. “ Tout y étoit défiguré, dit-il, par „ les coutumes les plus ridicules. La „ fête des fous & celle des ânes étoient „ établies dans la plupart des Egliſes. „ On créoit, aux jours ſolemnels, un „ Evêque de fous ; on faiſoit entrer „ dans la nef un âne en chappe & en „ bonnet quarré : les farces obſcenes „ étoient les cérémonies de ces fêtes, „ dont l'uſage extravagant dura environ „ ſept ſiecles dans pluſieurs „ Dioceſes. „

Si un habitant d'Aix en Provence, tranſporté dès ſa jeuneſſe aux Indes, racontoit toutes les folies qu'il a vu faire à la proceſſion le jour de la Fête-Dieu, & ſoutenoit que c'eſt ainſi que tous les Chrétiens d'Europe célè-

brent cette Fête, mériteroit-il d'être cru ? Il en est ici de même. Il est bien vrai qu'il y a eu quelques-uns de ces abus dans quelques Eglises & pendant quelque temps ; mais 1°. il est également vrai que l'Eglise travailla toujours à les déraciner ; on peut en juger par les Lettres du Pape Innocent III, & par les Ordonnances de Pierre de Capoue, Légat en France sur la fin du dernier siecle. 2°. Il est faux qu'ils aient duré sept siecles, puisque vers le milieu du quinzieme siecle ils furent entiérement abolis, & qu'ils n'avoient pas commencé en Occident avant l'onzieme ou douzieme siecle *.

Quant à l'âne chappé & coëffé en Docteur, & qui entroit gravement dans la nef avec cet accoutrement, c'est une production de la belle imagination de M. *de Voltaire*. On sait qu'il ne fait pas grand cas ni des Docteurs, ni des bonnets quarrés. Il est vrai qu'il y a eu autrefois une fête des ânes parmi nos bons vieux Gaulois, à l'occasion de la fuite de la sainte Famille en Egypte, ou du retour d'Egypte. Une fille tenant un enfant entre ses bras & assise sur un âne, entroit dans l'Eglise comme pour

* V. Gloss. de Du Cange.

repréſenter groſſiérement à des hommes groſſiers ce Myſtere de la vie de Notre-Seigneur.

Autun & Beauvais sont les deux Villes qui ſe diſtinguerent le plus par ces ridicules cérémonies. A Autun, l'âne étoit couvert d'une houſſe de drap d'or. Quatre Chanoines des plus apparents (c'étoit apparemment les dignités du Chapitre) tenoient les quatre coins de la houſſe, & accompagnoient gravement l'âne juſqu'à la place qui lui étoit deſtinée. A Beauvais, on choiſiſſoit une des plus jolies Demoiſelles de la Ville : on la paroit ſuperbement, & on lui mettoit entre les bras un enfant qui étoit auſſi magnifiquement habillé. Dès que l'âne entroit dans l'Egliſe, les Choriſtes entonnoient une hymne latine à ſon honneur, & après chaque ſtrophe, le Peuple répondoit par ce couplet en françois : Du Cange Gloss.

Hez ſire aſne chantez,
Belles bouches rechingnez,
Vous aurez du foin aſſez,
Et de l'avoine à plantez,

Mais ces extravagances ne furent pas de longue durée ; elles ne furent pas répandues dans preſque tout l'Occident, comme l'affirme M. de

Voltaire; mais on sait qu'il ne fut jamais l'ami de la décence ni de la vérité.

Nous ne parlerons pas des fameux différents entre le Sacerdoce & l'Empire, qui furent le fruit de l'ignorance & de l'ambition, qui séduisirent quelquefois les personnages les plus respectables par leur génie & par leur vertu, & qui coûterent tant de sang à l'Allemagne & à l'Italie. Cette fureur est éteinte, l'aveuglement guéri, les Peuples éclairés & tranquilles. Les deux Puissances se respectent & se tiennent dans de sages bornes : il ne nous reste que le souvenir de ces divisions funestes. Quantité d'Auteurs en ont écrit avec tant de sagesse & de prudence, qu'il n'est pas nécessaire que nous prévenions le Lecteur contre ce que *Voltaire* en a représenté.

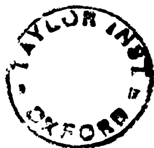


CHAPITRE XVIII.

Des Croisades.

DAns l'onzieme & douzieme siecles, on vit de nouvelles expéditions, aussi singulieres par la maniere dont elles furent entreprises & dont elles furent conduites, que par les succès & les suites qu'elles eurent. Ce sont les Croisades.

Un pélerin de retour de la Terre Sainte; fit en Italie, & ensuite en France, une peinture touchante de l'état où étoient les Chrétiens de la Palestine : il représenta vivement l'opprobre qu'il y avoit pour les Chrétiens, que des lieux qui avoient été comme le berceau de leur Religion, & qui avoient été consacrés par la présence de Jesus-Christ, fussent au pouvoir des Infideles. On tint un grand Concile à Clermont; le Pélerin s'y rendit, & parla avec plus de véhémence & de force que jamais. Tous les assistants furent touchés jusqu'aux larmes, & saisis de zele pour l'honneur des saints lieux. La



plupart des Princes, des Seigneurs, & un grand nombre de gens du Peuple, s'engagerent par ferment à prendre les armes pour la délivrance de la Terre Sainte.

La premiere expédition ne fut pas fans fuccès; on conquit Jérufalem, une grande partie des Villes maritimes, la Principauté d'Antioche & celle d'Edeffe, après quoi une partie des Croifés retournerent dans leur patrie. Les Infideles profiterent de leur abfence, pour preffer peu-à-peu les Chrétiens nouvellement établis en Orient. De nouveaux dangers pour la Paleftine occafionnerent de nouvelles croifades; mais le défaut d'ordre & de conduite les rendit toujours moins heureufes que la premiere : enfin, en moins de deux fiecles, tout fut perdu fans reffource, & le goût des voyages d'outre-mer paffa entiérement.

La diftance des lieux, l'indépendance de ces caravanes de Soldats voyageurs, les périls des voyages, & fur-tout le peu de connoiffance qu'on avoit alors de la maniere de pourvoir à la confervation d'une conquête éloignée, furent les caufes du peu de fuccès des croifades. Mais fi elles procurerent peu d'avantage à l'Orient, elles

furent au moins très utiles à l'Occident ; elles délivrerent les Royaumes d'une grande quantité de Noblesse inquiete, qui avoit toujours les armes à la main, & qui étoit souvent l'occasion de beaucoup de mouvements, de troubles & de petites guerres qui ruinoient les Peuples & l'Etat : elles firent naître les établissements des communes des Villes, ce qui rendoit l'état du Peuple plus commode & plus utile au bien général ; elles fournirent aux Rois le moyen de reprendre une partie de leur autorité, qui avoit été extrêmement affoiblie par la multitude & la variété des Fiefs & par la puissance des Vassaux ; enfin, elles apprirent aux Occidentaux à connoître mieux la mer, & leur fit prendre le goût du commerce.

Ce que M. *de Voltaire* fait le plus remarquer dans ces guerres, c'est l'injustice de l'entreprise des Croisés ; leurs fréquentes perfidies, qu'il s'efforce de rendre encore plus sensibles, en faisant à tout propos l'éloge des Schismatiques Grecs & des Infideles Mahométans ; enfin, les dommages immenses que ces mêmes guerres causerent à la Chrétienté d'Occident.

On ſait aſſez qu'au jugement de M. *de Voltaire*, les Catholiques doivent toujours avoir tort vis-à-vis des Hérétiques, & les Chrétiens vis-à-vis des Infideles. Voyons donc la ſageſſe & l'équité des jugements qu'il porte ſur les Chrétiens en cette occaſion.

“ De quel droit, demande-t-il „ d'abord, de quel droit ces Princes „ d'Occident venoient-ils prendre pour „ eux des Provinces que les Turcs „ avoient arrachées aux Empereurs „ Grecs ? „

Mais M. *de Voltaire* y penſe-t-il de faire une pareille queſtion ? Fut-ce jamais moins le lieu de faire parler la juſtice naturelle ? On ne faiſoit la guerre qu'à des brigands, qui étoient en même-temps les uſurpateurs les plus injuſtes. Il y avoit quatre cents ans que ces belles Provinces avoient été enlevées aux Grecs par les Arabes. Les premiers Califes Ommiades, c'eſt-à-dire, les premiers uſurpateurs, furent dépouillés par d'autres uſurpateurs, qui furent les Califes Abaſſides. Sous les Abaſſides, preſque tous les Gouverneurs ſe révolterent & s'érigerent en Souverains. Les Turcs, nouveaux brigands & nouveaux uſurpateurs, chaſſerent preſ-

que tous ces nouveaux Rois, & il n'y avoit pas long-temps qu'ils s'étoient emparés de la Paleſtine & de Jéruſalem, lorſque les Croiſés y parurent; ainſi, on ne voit qu'une ſucceſſion de brigands & de voleurs parmi ceux pour qui l'équitable *Voltaire* s'intéreſſe ſi vivement. Les Princes d'Occident, qui ne faiſoient pas tant de raiſonnements que lui, ne croyoient pas ces droits auſſi reſpectables qu'il veut nous les repréſenter.

Il eſt bon d'obſerver que celui qui prétend faire voir l'injuſtice qu'il y avoit dans l'entrepriſe des Croiſés, pardonne tout & approuve tout dans les Grecs & dans les Infideles. Il fait les plus beaux éloges *d'Alexis Comnene*, qui avoit uſurpé l'Empire après avoir pillé & déſolé Conſtantinople, & chaſſé ſon bienfaiteur du Trône Impérial. Il comble de louanges *Saladin*, qui, de petit Officier dans les troupes Arabes, ſe révolta contre ſon Prince, & ſe rendit maître de preſque tout l'Orient; mais *Alexis Comnene* étoit Schiſmatique, *Saladin*, étoit Muſulman, les Princes d'Occident étoient des Chrétiens Catholiques : voilà d'où vient la différence des jugements.

Cedren.

Après cela, on ne doit pas être ſurpris de la maniere dont il parle de l'entrepriſe de *Saint Louis.* " Si „ la fureur des croiſades, dit-il, eut „ permis à la vertu de *Louis* d'écou- „ ter la raiſon, il eût vu l'injuſtice „ extrême de cet armement qui lui „ paroiſſoit ſi juſte. On marchoit „ contre le vieux & ſage *Melec Sala*, „ Soudan d'Egypte, qui certainement „ n'avoit rien à démêler avec le Roi „ de France. „

Ce ſage *Melec Sala* étoit petit-fils de l'uſurpateur *Saladin* : il n'avoit pas d'autres droits que ceux de ſon aïeul, c'eſt-à-dire, les droits d'un heureux brigand, qui avoit d'ailleurs de bonnes qualités.

Il ne ceſſe enſuite de parler de la mauvaiſe foi des Croiſés & de leurs perfidies ; & c'eſt la foi des Grecs qu'il loue, foi qui a été ſuſpecte dans tous les ſiecles : *Græca fides.* „ De tous ces Princes, dit-il, qui „ avoient promis de faire hommage „ de leurs acquiſitions à l'Empereur „ Grec, aucun ne tint ſa promeſſe. „

L'équité demandoit qu'on avouât qu'aucun n'étoit obligé de la tenir : les engagements furent réciproques entre l'Empereur & les Croiſés : l'Em-

Guill. de Tyr.

pereur manqua aux siens ; les Croisés ne furent plus tenus aux leurs ; ils avoient déclaré à ce Prince qu'ils ne s'engageoient à rien, s'il n'accomplissoit pas lui-même fidelement ses promesses. Non-seulement il n'alla pas joindre les Croisés comme il en étoit convenu avec eux ; mais il s'allia même avec les Mahométans pour faire périr les Occidentaux : on en fut évidemment convaincu par ses propres lettres, qu'on trouva dans la cassette du Soudan de Babylone après la bataille d'Ascalon.

Il accuse également *Renaud de Chatillon* d'avoir été un perfide, & d'avoir violé souvent sa parole ; & c'est pour cela, dit-il, que *Saladin* abattit d'un coup de sabre la tête de ce perfide prisonnier. L'histoire nous apprend de ce Seigneur que c'étoit un de ceux qui avoit le plus contribué par sa valeur à arrêter les conquêtes de *Saladin*. Dans l'Histoire ecclésiastique de *Fleury*, *Renauld de Chatillon* est regardé comme un Martyr, & dans celle de M. *de Voltaire* comme un perfide justement puni. Maimbourg. liv. 4.

Il calcule ensuite en Philosophe profond les pertes immenses d'hommes & d'argent que causerent les

Croisades à l'Occident. Après tous ces calculs mille fois répétés, il trouve que la perte des hommes alla à près de deux millions : il est vrai que c'est-là à-peu-près le nombre des personnes qui firent le voyage de la Palestine; mais il faut observer,

1°. Que M. *de Voltaire* ne dit mot de ceux qui revinrent, & qu'il suppose mal-à-propos que tous y périrent. Il ne faut donc pas estimer la perte des hommes par le nombre de ceux qui firent le voyage.

2°. Cette perte qui paroît si frappante, cessera de l'être, si l'on fait attention au temps que durerent les croisades, & à la multitude des Nations qui prirent part à ces expéditions. La mode des croisades dura près de deux cents ans. Tout l'Occident y contribuoit, l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hongrie. La perte d'hommes, pour cette étendue de pays, n'alloit pas à dix mille par an, ce qui peut être compté pour rien.

3°. Dans la guerre qui se fit au commencement de ce siecle pour la succession d'Espagne, & qui ne dura que douze ans, il périt bien autant de monde, & néanmoins on ne s'en appercevoit

appercevoit pas vingt ans après. On devoit donc s'appercevoit encore bien moins des pertes que causoient les croisades. Les exagérations, les lamentations, les réflexions de M. *de Voltaire* sont donc bien mal fondées.

Il ajoute que plusieurs Pays en furent dépeuplés & appauvris, & que le Sire *de Joinville* dit expressément qu'il n'avoit pas voulu accompagner *Saint Louis* à la seconde croisade, parce que la premiere avoit ruiné toute sa Seigneurie. Le Sire *de Joinville* ne dit point cela; il ne parle point de la croisade, mais des malversations des Officiers Royaux dans ses terres. Le Roi le pressant pour la seconde croisade, il lui répondit que *tandis qu'il avoit été outre-mer, les Gens & Officiers du Roi avoient trop grevé & foulé ses Sujets, tant qu'ils en étoient appauvris, & qu'un second voyage seroit la totale destruction de ses pauvres Sujets*: voilà les paroles de *Joinville*. Ce ne sont pas celles que lui fait dire *Voltaire*. Hist. de St. Louis.

M. *de Voltaire* est si occupé à exhaler sa bile contre les Croisés, & à les rendre odieux, qu'il ne s'apperçoit pas seulement des erreurs grossieres où il tombe. En parlant de la

prise de Constantinople par les Latins, il fait cette observation critique, & dit sententieusement : " Ce fut la pre„ miere fois que Constantinople fut „ prise & saccagée ; & elle le fut par „ des Chrétiens qui avoient fait vœu „ de ne combattre que les Infideles. „

Zonaras ann. l. XVIII.

Il n'a pas fait attention que ce même *Alexis Comnene*, qu'il loue si fort en parlant de la premiere Croisade, l'avoit prise & saccagée il n'y avoit pas plus d'un siecle, & que *Constantin Copronime*, trois siecles auparavant, l'avoit déjà assiégée & prise, & y avoit tout mis à feu & à sang. Comme M. *de Voltaire* profite des avertissements qu'on lui donne sur ses erreurs, il faut croire qu'il se corrigera dans une nouvelle Edition.

Cedren.

Le Sire *de Joinville* & les autres Historiens nous rapportent deux traits qui font beaucoup d'honneur aux Chrétiens, mais que *Voltaire* combat de toute sa force. Ils nous racontent d'une part que les Sarrasins firent mourir beaucoup de Chrétiens, qui ne vouloient pas renoncer Jesus-Christ ; & de l'autre qu'un vieil Emir demanda à quelques Chevaliers, s'ils croyoient en Jesus-Christ mort & ressuscité. Les prisonniers ayant répondu

qu'oui, le Sarrasin leur dit qu'ils pouvoient se consoler, que Jesus-Christ les délivreroit bientôt. La maniere dont *Joinville* raconte cela est si naïve, qu'elle fera plus d'impression que tout ce que le négatif *Voltaire* pourroit y opposer.

" Ainsi que nous étions tous ensemble, espérans en l'aide de Dieu ; „ nous ne demourasme guerres, que „ ung grand richomme Sarrasin nous „ mena tous plus avant ; & faisions „ chiere piteuse. Moult d'autres Che„ valiers étoient aussi prisonniers, * * Enfer-
„ encloux en une grant cour qui étoit més.
„ clouze de murailles de terre. Et „ ceulx-là faisoient tirer hors les pri„ sonniers l'un aprés l'autre & leur de„ mandoient si se vouloient * regnoïer. *Renier.
„ Et ceulx qui disoient oy, & qui se „ regnöioyent, étoient mis à part ; „ ceulx-là qui ne le vouloient faire, „ tout incontinent on leur coupoit la „ teste. „

Le même Seigneur raconte ainsi l'aventure de l'Emir. " * Veczci aprés- * Voici.
„ venir à nous un grand viel Sarrasin „ de grant apparence, lequel avoit avec „ lui de jeunes gens Sarrasins, qui tous „ avoient chacun une épée ceinte au „ cousté, dont fumes tous effroyez.

„ Et nous fit demander celui ancien
„ Sarrasin par ung Truchieman, s'il
„ étoit vrai que nous cruffions en ung
„ seul Dieu qui avoit été né, crucifié
„ & mort pour nous, & au tiers jour
„ après sa mort ressuscité pour nous.
„ Et nous répondismes que oy vrai-
„ ment. Et lors nous respondit que
„ puisque ainsi étoit, nous ne devions
„ nous desconforter... & que s'il avoit
„ eu pouvoir de se ressusciter, que
„ certainement il nous délivreroit de
„ brief. Et adonc s'en alla ce Sarrasin
„ sans autre chose nous faire. Dont
„ je fus moult joyeux & hairié; car *
„ mentencion estoit qu'ils nous fus-
„ sent venus couper les testes à tous. „
Voltaire ne veut pas que ces récits soient vrais. Il ne peut les concilier. Il y trouve de la contradiction & de l'improbabilité. C'est au lecteur sensé à juger lequel des deux mérite plus de créance, d'un grand Seigneur plein d'honneur & de probité, témoin oculaire & acteur dans ces tristes scenes, de *Voltaire*.

* Ma pensée.

Le même Seigneur rapporte que les Mammelucs, milice altiere, & qui ne connoissoit d'autre droit que celui du sabre & de l'épée; il rapporte que les Mammelucs, après avoir

assassiné leur maître, délibérerent d'élever Saint *Louis* sur le Trône d'Egypte. Il ne donne pas la chose pour sûre, mais comme le bruit en étoit fort grand dans l'armée, il dit qu'il en parla lui-même à Saint *Louis*. Il lui demanda s'il auroit accepté cette couronne, au cas que les Mammelucs la lui eussent offerte. Saint *Louis* lui répondit qu'il n'auroit pas hésité de l'accepter, dans l'espérance de les faire Chrétiens.

Voltaire se moque de ce récit de *Joinville*. Il n'y trouve pas le moindre air de vraisemblance. " Ces Musulmans, dit-il, ne devoient regarder *Saint Louis* que comme un chef de brigands étrangers, & comme un ennemi qui détestoit leur Religion & qui ne connoissoit ni leur langue ni leurs mœurs. " Mais le judicieux *Voltaire* n'a pas fait attention à la considération extraordinaire que les Sarrasins avoient pour *Saint Louis*. Le Soudan avoit témoigné lui-même combien il faisoit de cas de la franchise, de la générosité & de la droiture de ce Prince. C'est pour cela même qu'il avoit diminué d'un cinquieme la rançon que Saint *Louis* avoit promis de payer pour son armée.

Il ne le regardoit donc pas comme *un chef de brigands*. Les Capitaines du Soudan avouerent plusieurs fois que *Louis* étoit le plus fier Chrétien qu'ils eussent jamais vu. Quoique victorieux, ils furent obligés de lui céder, & de se contenter des serments qu'il choisit lui-même de faire, pour l'assurance de sa parole.

Est-il donc hors de vraisemblance, qu'ayant une si haute idée de ce Prince, ils aient eu la pensée de lui déférer la couronne? Les grands raisonnements de *Voltaire* ne doivent-ils pas faire une forte impression sur les esprits éclairés?

CHAPITRE XIX.

Croisades du Nord.

A L'occasion des croisades d'outre-mer *Voltaire* parle aussi de celles qui se firent au Nord de l'Europe, & qui y procurerent l'établissement de la Religion Chrétienne, & il en parle encore en *Voltaire*.

« La fureur d'annoncer la Religion » les armes à la main s'étoit répan-

„ due dans le fond du Nord. Nous
„ avons vu *Charlemagne* convertir l'Al-
„ lemagne septentrionale avec le fer
„ & le feu. Nous avons vu les Da-
„ nois idolâtres faire trembler l'Eu-
„ rope, sans tenter jamais de faire rece-
„ voir l'idolâtrie chez les vaincus. Mais
„ à peine le Christianisme fut affermi
„ dans le Danemarck, dans la Saxe
„ & dans la Scandinavie, qu'on y prê-
„ cha une croisade contre les Payens
„ du Nord. Les Chrétiens s'armerent
„ contre eux depuis Breme jusqu'au
„ fond de la Scandinavie. Plus de
„ cent mille Croisés porterent la des-
„ truction chez ces Idolâtres. On tua
„ beaucoup de monde, on ne conver-
„ tit personne. On peut ajouter cette
„ perte à celle que le fanatisme de ce
„ temps-là coûtoit à l'Europe. „

La force & l'énergie de l'expression ne manquent jamais à *Voltaire* quand il s'agit de maltraiter les Chrétiens, ou de louer les Idolâtres & les Infideles ; mais il faut avouer aussi que la vérité lui manque bien souvent, & même presque toujours. Il reproche d'abord les expéditions sanguinaires de *Charlemagne* pour l'établissement de la Religion Chrétienne chez les Saxons.

On a vu dans le Chapitre où il est parlé de ce Héros, la fausseté des faits rapportés, & des raisonnements employés par cet aigre & perpétuel censeur. Il sera plus facile encore de venger ici le Christianisme. Les erreurs sont encore plus fortes & plus hardies; & elles sont combattues par des faits & par des monuments encore plus authentiques.

Krantz. Ce fut en l'an 1187. que Saint *Meynhart*, Chanoine ou Moine Allemand, alla prêcher l'Evangile aux Peuples du Nord. Il convertit un grand nombre de Payens, & fonda le Siege Episcopal de Riga en Livonie. La Courlande embrassa bientôt le Christianisme. Il se répandoit peu-à-peu dans les Provinces voisines, lorsque les Payens de Prusse porterent le ravage dans cette nouvelle Chrétienté. Ils brûlerent un grand nombre de villages des Chrétiens, en firent passer plus de vingt mille au fil de l'épée, & en emmenerent un grand nombre en esclavage.

(Annold. Lubec. — Epître d'Innoc. III. V. Fleury.)

Fleury. Les Lithuaniens se joignirent souvent aux Prussiens idolâtres. *Conrad*, Duc de Mazovie, demanda du secours contre ces Barbares : ce qu'il en obtint fut bien peu de chose. Ce ne

fut que plus de soixante ans après la prédication de l'Evangile qu'on fit marcher une armée de Croisés à la défense des Chrétiens. Cette armée étoit commandée par *Ottocar*, Roi de Boheme, & par *Othon*, Marquis de Brandebourg. Les Prussiens furent poussés & battus par-tout. Les deux chefs de ces Barbares se renfermerent dans une Ville qui fut bientôt investie par les vainqueurs. Alors ces deux chefs se rendirent, & promirent de se faire Chrétiens. Ils furent baptisés. Le Roi de Boheme & le Marquis de Brandebourg leur servirent de Parrains, & leur firent de magnifiques présents. Le reste de la Prusse suivit leur exemple. Le Roi de Boheme fit bâtir la Ville de Konigsberg ou Montroyal; *Henri de Brunn*, Evêque d'Olmutz & ensuite de Sambie, bâtit la Ville de Brunsberg; on fonda plusieurs Eglises dans ces Provinces, & le Christianisme y fut parfaitement établi vers le milieu du treizieme siecle.

Voilà ce que *Voltaire* appelle le fanatisme de l'Europe, la fureur d'annoncer la Religion les armes à la main. Parce que des Chrétiens ont été obligés de prendre les armes pour

ſe mettre à couvert des plus horribles vexations, il ne les traite que de fanatiques ſanguinaires. Il leur oppoſe la modération de ces Barbares qui étant ſortis du Danemarck conquirent la Normandie, & qui n'entreprirent point de faire recevoir l'idolâtrie chez les vaincus. Le contraſte eſt tout-à-fait heureux, & il fait beaucoup d'honneur au diſcernement & à la religion de *Voltaire*.

Il finit en diſant " que cent mille
" Croiſés porterent la deſtruction chez
" ces Idolâtres, qu'on tua beaucoup
" de monde, & qu'on ne convertit
" perſonne. " M. *de Voltaire* dit qu'on ne convertit perſonne. Et M. *Fleury* dans ſon Hiſtoire rapporte un nombre prodigieux de converſions. Il témoigne même ſa ſurpriſe ſur la facilité avec laquelle on admettoit ces Barbares à la grace du Baptême. *Fleury*, en parlant de ces converſions, cite les Auteurs contemporains du témoignage deſquels il s'appuie. M. *de Voltaire* eſt à lui-même toute ſon autorité.

CHAPITRE XX.

De la Croisade contre les Albigeois.

VOici encore une croisade d'une troisieme espece que nous joignons aux deux premieres. Ce ne sont plus des Chrétiens contre les Infideles de l'Orient, ou contre les Barbares du Nord encore Payen ; mais des François contre des François, & des freres contre des freres. Tout ce que M. *de Voltaire* fait remarquer dans le Chapitre où il parle de cette croisade, c'est l'innocence & la pureté de la doctrine des *Albigeois*, les cruautés des Catholiques, & l'ambition avide des Chefs Ecclésiastiques & Laïques de la croisade.

« Vers la fin du douzieme siecle, „ dit-il, il se trouva des hommes qui „ ne voulurent de loi que l'Evangile, „ & qui prêcherent à-peu-près les „ mêmes Dogmes que tiennent aujourd'hui les Protestants. On les nommoit „ *Vaudois*, parce qu'il y en avoit beaucoup dans les Vallées de Piémont ; „ *Albigeois*, à cause de la ville d'Al-

„ bi ; *Bonshommes*, par la régularité
„ dont ils se piquoient ; enfin *Ma-*
„ *nichéens*, du nom qu'on donnoit
„ alors en général aux Hérétiques. On
„ fut étonné que le Languedoc en parût
„ tout rempli. „

„ La secte étoit en grande partie
„ composée d'une Bourgeoisie réduite
„ à l'indigence. L'Abbé de Cîteaux
„ (Légat du Pape) paroissoit avec
„ l'équipage d'un Prince. Il voulut
„ en vain parler en Apôtre. Le Peu-
„ ple lui crioit : *Quittez le luxe ou le*
„ *sermon*. Un Espagnol, Evêque d'Os-
„ ma, très-homme de bien, conseilla
„ aux Inquisiteurs de renoncer à leurs
„ équipages somptueux, de vivre aus-
„ térement, & d'imiter les Albigeois
„ pour les convertir. „

M. *de Voltaire* assure que les Protestants aujourd'hui tiennent à-peu-près les mêmes Dogmes que prêchoient les Albigeois. Je ne sais pas s'ils seront bien contents de se voir mis côte-à-côte de ces anciens Hérétiques. Ils ont bien quelques-uns de leurs Dogmes ; mais ils n'ont jamais admis ceux qui caractérisent ces seconds Manichéens. Les Albigeois rejetoient l'Ancien Testament, ils condamnoient le mariage, ils ne re-

connoissoient pas la validité du Baptême de l'Eglise, ils admettoient les deux principes, ils nioient que Jesus-Christ fût véritablement homme comme nous, ils ne se défendoient pas bien sur le reproche des débauches qui outragent la nature. * Les Protestants n'ont jamais admis aucun de ces Dogmes monstrueux. Pourquoi, dit-il donc, qu'ils tiennent à-peu-près les mêmes Dogmes que les Albigeois? Tels étoient les hommes dont *Voltaire* représente l'édifiante régularité, & qui ne vouloient point d'autre loi que l'Evangile.

* V. Hist. des Albigeois de l'Abbé de Vaucernai; Fleury, Hist. Ecclés. 13, siecle.

Il se méprend beaucoup en confondant les *Vaudois* avec les *Albigeois*. Ces deux sectes n'avoient presque rien de commun. Les Vaudois prirent leur nom de *Pierre Valdo* ou *du Vau*, & non pas des Vallées de Piémont. Il se trompe également lorsqu'il répete en plusieurs endroits de son Histoire que le nom de *Manichéens* étoit celui qu'on donnoit en général aux Hérétiques. On ne l'a donné qu'à ceux qui ont imité les impiétés de ces anciens sectaires. Voyez le Chap. XXXIII. de la Religion sous François Premier, où l'on explique le caractere & la différence de toutes ces héréfies.

Voltaire a bien plus de talent pour faire une satyre mordante, que pour écrire fidélement une Histoire. Il préfere toujours les bons mots & le piquant à la vérité. Nul Historien contemporain n'a dit que l'Abbé de Cîteaux, qui étoit le premier Légat, & qui fut bientôt après Archevêque de Narbonne, parût avec l'équipage d'un Prince. Nul n'a dit que tandis qu'il prêchoit, on lui ait fait la réponse mordante que *Voltaire* rapporte. Nul n'a dit que l'Evêque d'Osma ait conseillé au Légat d'imiter les Albigeois pour les convertir. Tout cela est cependant affirmé aussi hardiment que si c'étoit des vérités.

Il est bien vrai que l'Evêque d'Osma passant par le Languedoc, le Légat & les Missionnaires lui témoignerent combien ils souffroient, en voyant le peu de fruit de leur Mission. L'Evêque, voyant que les Prédicants séduisoient les simples par un extérieur d'austérité, dit aux Légats qu'il seroit impossible de ramener les Albigeois par les seules paroles, & qu'il falloit combattre leur vertu apparente par une véritable piété. Les Légats suivirent ce conseil & s'en trouverent bien. Trente

Religieux de Cîteaux vinrent ensuite grossir la troupe des Missionnaires. Ils alloient à pied, ne subsistoient que de ce qu'ils recevoient des Fideles par aumône, partageoient tout leur temps entre la prédication & la priere. C'est ce qui donna occasion à un Albigeois de dire un jour aux Missionnaires, qu'il vaudroit mieux abandonner la prédication pour travailler à la réformation des Ecclésiastiques. Voilà ce que les monuments historiques nous apprennent. Qu'on juge par-là combien M. de *Voltaire* défigure la vérité.

A l'entendre, ce ne fut que la fureur & le fanatisme qui engagea cette guerre, & il étoit fort inutile de recourir aux armes, puisque *la secte n'étoit en grande partie composée que d'une Bourgeoisie indigente.* Voilà ce qu'il affirme ici; & deux pages après, il dit que dans tous les sieges, dans tous les combats, il y avoit beaucoup de Noblesse & quantité de Chevaliers Albigeois. Il oublie que les Comtes de Foix, de Comminges, de Beziers, de Bearn, & presque tous les Seigneurs qui habitoient vers les Pyrenées étoient de la même secte, ou que du moins ils

la favorisoient & la protégeoient ouvertement ; que le Comte de Toulouse, sans s'être déclaré Manichéen, avoit pour la secte & pour les Prédicants un respect qui tenoit de la folie & de l'extravagance, & que tous les malheurs de ce Prince ne vinrent que de l'attachement insensé qu'il avoit pour eux.

On ne peut pas lire sans horreur la sévérité ou plutôt la cruauté dont on usa envers les Albigeois. Cette sévérité n'étoit point inspirée par l'Esprit de Jesus-Christ. Plusieurs Missionnaires s'y opposerent quelquefois. Cependant on peut dire qu'elle étoit bien méritée. *Voltaire* la représente avec les expressions les plus énergiques. Le massacre de Beziers, le pillage de Carcassonne, la prise de Lavaur font horreur ; mais cette horreur semble diminuer quand on pense aux ravages affreux & aux massacres dont les Albigeois s'étoient rendus eux-mêmes coupables. Le Vicomte de Tincarvel égorgé aux pieds des Autels ; Baudouin, frere du Comte de Toulouse, pendu à un arbre, lorsqu'il demandoit avec instance le temps pour se confesser & pour communier ; la plupart des Eglises de

Hist. des Albigeois de Vaucernai.

Languedoc brûlées & renversées ; les Catholiques égorgés : voilà des faits que tous les Historiens contemporains rapportent, & dont M. *de Voltaire* ne dit pas le mot. On en devine d'abord la raison.

Le Comte de Toulouse fait dans toute cette révolution le personnage le plus inconcevable. Il proteste de sa foi, & il protege opiniâtrement les Hérétiques. Il fait des promesses, il ne peut se déterminer à les remplir. Le Pape *Innocent III.* s'intéresse pour lui, & arrête pendant quelque temps les procédures des Légats ; il ne sait pas profiter de ces dispositions. Sans sagesse, sans prudence, sans fermeté, il ne put ni vaincre l'inclination secrete qu'il avoit pour l'hérésie, ni prévoir qu'elle [illegible]oit commencer les malheurs de [illegible] maison, & que l'ambition des Puissances voisines y mettroit bientôt le comble.

Je ne dois pas finir ce Chapitre, sans dire un mot de la fameuse bataille de Muret. *Voltaire* regarde le récit qu'on en fait comme une absurdité. " Une foule d'Ecrivains, dit-„il, répete que *Simon de Montfort* „avec huit cents hommes seulement

„ & mille fantassins attaqua l'armée „ du Roi d'Arragon & du Comte de „ Toulouse, qui étoit de cent mille „ hommes, & que jamais il n'y eut „ une déroute plus complete. C'est un „ miracle, disent quelques Ecrivains; „ mais les gens de guerre qui lisent „ de telles aventures les appellent des „ absurdités. „

Examinons un peu en critique ce que M. *de Voltaire* appelle une absurdité. Je pourrois dire d'abord que le combat des Thermopiles, où Leonidas à la tête de trois cents Lacédémoniens soutint les efforts des principales forces de *Xerxès*, *que* la victoire qu'*Alexandre* remporta à Arbelles sur *Darius*, & celle de *Marius* sur les Cimbres & les Teutons, n'ont rien de moins surprenant que la bataille & la victoire de Muret. Cependant M. *de Voltaire* se garde bien d'appeller ces faits des absurdités.

Mais supposons qu'il y eût en effet quelque chose de miraculeux dans cette victoire; alors je dis que les Croisés n'avoient rien oublié pour mériter une protection particuliere du Seigneur. Car toute cette armée, Généraux, Chevaliers, Soldats, tous s'étoient préparés au combat par la

confession & la communion, ou par les actes de Religion les plus édifiants. Et sur cela, je fais ces deux questions au critique *Voltaire*.

Premiérement. Le Miracle est-il possible ? Dieu auroit-il pu faire une fois en faveur de *Simon de Montfort* ce que les Livres sacrés nous apprennent qu'il fit si souvent pour *Judas Machabée*, lequel avec une poignée de gens, & sans perdre un seul homme, battit tant de fois les armées Syriennes ?

Secondement. Le Miracle étant possible, est il véritablement arrivé ? En a-t-on des preuves capables de convaincre un critique ? Je trouve dans les monuments les plus authentiques, que les Evêques de Toulouse, de Nîmes, d'Usez, de Lodeve, de Béziers, d'Agde, de Comminges, & quantité de personnages respectables qui étoient dans le camp de *Monfort*, & qui étoient témoins oculaires, certifient le fait. Ils l'écrivent eux-mêmes à tous les Fideles. Tous les Historiens contemporains disent la même chose. Pas un n'a osé avancer le contraire. En est-ce assez pour rassurer & pour contenter un sage critique ? Matth. Paris, an. 1213.

Cependant cinq cents après, il

paroît un homme à qui il plaît, sans pouvoir en apporter aucune raison, de traiter ce récit d'absurdité. *Comment doit-on regarder sa* décision?

Le fameux différent de *Philippe-le-Bel* avec *Boniface VIII*, l'établissement de la Chaire Pontificale en France, l'extinction de l'Ordre des Templiers, enfin le grand Schisme d'Occident, sont les principaux événements qui remplissent le siecle quatorzieme qui suivit celui des Croisades. Quiconque a lu l'Histoire de France, ne peut ni ignorer ces événements, ni manquer d'appercevoir les erreurs de *Voltaire* en se les représentant. Ainsi nous allons passer d'abord au fameux Concile qui signala le commencement du quinzieme siecle.

CHAPITRE XXI.

Du Concile de Constance.

L'Assemblée la plus solemnelle du monde par le nombre des Princes & des Prélats qui y assisterent; une assemblée qui devoit réformer une multitude d'abus & de vices dont

l'Eglise étoit inondée, & qui n'aboutit cependant qu'à priver de quelques honneurs un Pape accusé de tous les crimes, & à condamner aux flammes des Prêtres d'une vie pure & d'un courage admirable, mais accusés d'avoir fait de mauvais arguments; une assemblée où l'on ne disputoit que de magnificence & de luxe, & pendant laquelle on toléroit tous les désordres de l'incontinence : voilà l'idée que M. *de Voltaire* nous donne du célebre Concile de Constance.

Le * Ministre réfugié qui en a fait l'Histoire à Berlin, n'en donne pas une idée si odieuse & si méprisable. Les ennemis nés de l'Eglise Romaine ont donc quelquefois moins de malignité, plus de sagesse & de modération que certains Catholiques. En parlant de ce Concile on cite souvent, & toujours avec éloge, *le Poggio*. Pour faire connoître cet Ecrivain si cher à *Voltaire*, nous allons rappeller le jugement qu'*Erasme* en a porté. *Le Pogge*, * dit-il, *est un Ecrivain si peu instruit, que quand même il ne seroit pas tout rempli d'obscénités, il ne mériteroit pas qu'on se donnât la peine de le lire. Mais il est en même temps si obscene, que quand*

* M. L'enfant.

*Erasme; Epist. l. 4. Ep. 7.

même il seroit le plus savant des hommes, les gens de bien devroient toujours le regarder avec horreur.

Il ne faut pas être surpris si *Voltaire* loue tant *le Pogge*; il ne fait en cela que louer son semblable. Si cet Auteur, comme *le Pogge*, avoit écrit en faveur du Concile, avec quelle sagacité ne feroit-on pas remarquer l'impiété de ses sentiments, la licence de ses contes, la malignité de ses satyres, & par conséquent le peu de cas qu'on doit faire de son témoignage ? Mais *le Pogge* a dit du bien d'un Hérétique, & beaucoup de mal des Papes & du Clergé; dès-lors son témoignage doit être regardé comme incontestable.

A entendre M. *de Voltaire*, tout ce qui se passa au Concile se réduit à la condamnation injuste & cruelle de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, à la déposition du Pape *Jean XXIII*, à quelques réglements inutiles; & *Gerson* eut bien de la peine à obtenir la condamnation de cette proposition: *Il y a des cas où l'assassinat est une action vertueuse.* Nous parlerons de ces deux Hérétiques, après que nous aurons fait quelques remarques sur les autres objets proposés.

Les Historiens nous ont toujours

représenté *Balthaſar Cozza*, Pape ſous le nom de *Jean XXIII.* comme un homme hardi, avide, ambitieux, & qui déshonora le Siége Pontifical par ſa conduite & par ſes mœurs. *Voltaire* ajoute encore à leur récit, & il ne reſpecte ni la décence ni la fidélité hiſtorique. La vente des bénéfices & des reliques, les empoiſonnements, les maſſacres, " la débauche la plus „ outrée, l'impiété la plus licencieu„ ſe, la ſodomie, le blaſphême, lui „ furent imputés. Mais on ſupprima „ cinquante articles du Procès-verbal, „ trop injurieux au Pontificat „.

Mais je demande à M. *de Voltaire* : Comment ſupprima-t-on cinquante articles du Procès-verbal, puiſque ce Procès n'en contenoit que cinquante-quatre, & que ces cinquante-quatre furent lus dans le Concile, & notifiés à *Jean XXIII.* pour qu'il eût à y répondre? Il y eut à la vérité quatorze autres articles ſupprimés, & non pas cinquante, comme l'aſſure M. *de Voltaire.* Mais

1°. Ces quatorze articles ſont des accuſations dont les preuves ne ſont pas énoncées. 2°. Ces articles ne ſe trouvent point dans la plupart des anciens Manuſcrits. 3°. C'eſt princi-

palement dans ces quatorze articles que ſe liſent la plupart des horreurs qu'il rapporte avec tant de ſoin, & qui par conſéquent ſont, tout au moins, fort incertaines. La ſagacité & la critique de M. *de Voltaire* n'eût pas daigné les recueillir, il les eût ſûrement ſupprimées, ſi elles ne fuſſent pas tombées ſur un Pontife Romain, qui ſans être coupable de toutes ces horreurs, ne laiſſa pas d'être dépoſé par le Concile ſur les autres accuſations.

Gerſon, dit-il, eut beaucoup de peine à obtenir la condamnation des propoſitions qui autoriſent les meurtres & les aſſaſſinats. " Le Concile „ éluda long-temps la requête de G[illegible] „ *ſon*. Enfin il fallut condamner c[illegible] „ doctrine du meurtre „.

C'eſt par une imputation fau[illegible] une miſérable chicane que *Volt*[illegible] dit que le Concile éluda long-tem[illegible] la requête par laquelle on demandoit la condamnation de la doctrine qui autoriſe les aſſaſſinats. Cette doctrine fut condamnée peu de temps après qu'elle fut dénoncée. Mais ce Concile ne voulut point ſe mêler de faire aucune application de cette condamnation, pour juger l'affaire du Duc de Bourgogne,

Concile de Conſtance.

Bourgogne, sur laquelle on le pressoit de prononcer. Il se contenta de décider sur la doctrine. Il laissa aux Princes respectifs à juger les procès.

Après la déposition de *Jean XXIII.* & la condamnation de la doctrine qui favorise les assassinats, l'affaire la plus importante qui se passa au Concile fut la condamnation de *Jean Hus* & de *Jerôme* de Prague. *Voltaire* ne connoît rien de plus respectable que leur personne, de plus sage que leur doctrine, de plus injuste & de plus illégal que leur condamnation.

Il est vrai que l'amour des femmes est une foiblesse de laquelle on n'a pas accusé *Jean Hus* & *Jerôme* de Prague. Cette foiblesse est toujours condamnable. Mais quelquefois elle ne fait tort qu'à celui qui y donne, sans en faire beaucoup à la société. Aussi *Voltaire* est-il assez bon pour l'excuser dans tous ces Prêtres & Moines défroqués qui furent les principaux auteurs & les premiers Ministres de la réforme. Mais l'esprit de sédition & de rebellion doit toujours être abhorré & détesté. Or tel fut l'esprit de *Jean Hus* & de son disciple, dont *Voltaire* trouve la doctrine si sage. Vingt ans de dévastations,

de maſſacres, & de carnage en Bohême, furent les triſtes fruits de cette doctrine.

Concile de Conſtance.

« Quel Docteur, dit-il, quel Ecri-
„ vain eſt en ſûreté de ſa vie, ſi on
„ condamne au bûcher quiconque dit :
„ Qu'il n'y a qu'une ſeule Egliſe Ca-
„ tholique qui renferme dans ſon ſein
„ tous les Prédeſtinés : Qu'un réprou-
„ vé n'eſt pas de cette Egliſe : Que
„ les Seigneurs doivent obliger les
„ Prêtres à obſerver la loi : Qu'un
„ mauvais Pape n'eſt pas le Vicaire de
„ Jeſus-Chriſt. Voilà quelles étoient
„ les propoſitions de *Jean Hus*. Il les
„ expliqua toutes d'une maniere qui
„ pouvoit obtenir ſa grace „.

Faut-il accuſer ici M. *de Volt* de n'avoir pas eu l'eſprit aſſez ſub & de n'avoir pas vu les conſ ces de ces propoſitions ? C elles ſont aſſez naturelles & ſibles. Elles ne tendent qu'à ren tout l'ordre Eccléſiaſtique & ci Car ſi un mauvais Pape, par exemple, n'eſt pas le Vicaire de Jeſus-Chriſt, dès-lors les Evêques qu'il auroit ordonnés ne feroient pas de véritables Evêques, les Prêtres faits par ces Evêques ne feroient pas de véritables Prêtres. Il n'y auroit donc plus

d'administration de Sacrements, ni de légitime gouvernement Ecclésiastique. Dès qu'on croiroit qu'un Pape est un mauvais Pape, on ne seroit plus tenu ni de l'écouter, ni de lui obéir, ni d'écouter ceux qui tiennent de lui leur autorité. Comment pourroit alors se soutenir le gouvernement de la Religion ? Les autres propositions que nous avons rapportées sont aussi aisées à détruire que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés. Et comme elles ont été souvent discutées dans ce dernier siecle, nous ne nous y arrêterons point.

Mais ces propositions que *Voltaire* [illegible]pporte, ne sont pas les seules qui [illegible]ent condamnées dans l'hérétique [illegible]*n Hus*. Il falloit avoir l'équité de [illegible]er tous les chefs de la con[illegible]n, ou ne pas les blâmer. Il [illegible]jouter encore celles-ci qui [illegible]tent que le fanatisme, & qui [illegible]ontrent la plus grande extravagance. Par exemple, que la dignité papale doit son origine aux Empereurs Romains. Prop. 12[illegible] Qu'un Prêtre qui a envie de prêcher, doit le faire malgré les Papes, les Evêques, les Puissances, pourvu qu'il entende l'Ecriture, & qu'il vive selon l'Evangile. Ep. 23. Que l'o- 2[illegible]

béissance Ecclésiastique a été inventée par les Prêtres, mais qu'elle n'est point commandée par l'Ecriture. Qu'il n'y a aucune étincelle d'apparence que l'Eglise ait besoin d'un Chef qui la gouverne, & que Jesus-Christ gouverneroit mieux son Eglise par ses vrais Disciples que par de telles têtes monstrueuses.

Prop. 36. 37.

Il n'y a personne qui n'apperçoive l'esprit de rebellion & de fanatisme qui est inspiré par ces propositions de *Jean Hus*. Cependant M. *de Voltaire* n'y trouve rien de repréhensible.

On n'oublia rien pour l'engager à reconnoître ses erreurs. On lui dressa & on lui présenta des formules de rétractation les plus modérées & les plus propres à ménager son honneur. Il fut inébranlable. Il soutint constamment qu'il n'avoit enseigné que la vérité. Alors le Concile le fit dégrader, le livra au bras séculier, qui le condamna à être brûlé. *Jerôme* de Prague peu de temps après eut le même sort.

M. *de Voltaire* fait ensuite l'éloge funebre de ces deux illustres morts, qu'il appelle des hommes d'une vie pure, d'un courage admirable, & qui ne furent condamnés que pour

s'être attiré l'inimitié des Sophistes & des Prêtres. Quelle différence entre la maniere dont il parle ici de ces Hérétiques justement condamnés, & celle dont il parle au commencement de cette histoire des martyrs de l'Eglise !

“Ni l'Empereur, ni les Peres du „Concile, continue-t-il, n'avoient „prévu les suites du supplice de „*Jean Hus* & d'*Hieronime.* Il sortit „de leurs cendres une guerre civile. „Leurs vengeurs étoient au nombre „de quarante mille. C'étoient des „animaux sauvages que la sévérité „du Concile avoit effarouchés & dé„chaînés.„

Voilà presque la seule vérité qu'il [illegible]dans ce chapitre soixante-unieme [illegible]oire générale. Jamais rebel[illegible]t accompagnée de tant de [illegible] de cruautés. * M. l'En[illegible]en peut parler qu'avec hor[illegible]ur, & encore supprime-t-il beaucoup de détails. Je ne cite point les Historiens Catholiques. Ils seroient suspects à M. *de Voltaire.* Mais il ne peut pas rejetter le témoignage des Protestants. Voilà l'esprit qu'inspirerent ces hommes qu'il nous représente comme des hommes admi-

* Histoire du Concile de Basle liv. 3. 4. & suiv.

rables, comme des héros du Christianisme.

J'avoue qu'il est assez difficile de justifier la conduite qu'on tint à Constance envers *Jean Hus*. Il s'y étoit rendu sur un sauf-conduit de l'Empereur. Mais le Concile ne lui en avoit point donné, & le Concile ne se crut pas obligé d'avoir égard à celui de ce Prince. Si on veut regarder comme une foiblesse dans *Sigismond* de n'avoir pas fait respecter un sauf-conduit Impérial dans une Ville de l'Empire, au moins on ne pourra jamais reprocher aux Peres de Constance d'avoir manqué à la foi donnée. Le Concile examina la doctrine d[illegible] *Jean Hus* ; il la condamna ; il le d[illegible] grada selon le droit, & l'aban[illegible] ensuite à la Justice séculi[illegible] tout ce qu'il y a à répondr[illegible] clamations, plaintes, & [illegible] *Voltaire*.

Il finit son histoire travestie d[illegible] Concile par une réflexion finculiere. Il blâme le Pape *Martin V.* qui étoit de la maison des Princes de *Cologne*, d'avoir changé son beau nom pour celui de *Martin*. Pour lui il a été bien plus adroit, en changeant son nom bourgeois d'*Arouet*, pour l'en-

noblir à l'aide d'un Anagramme, & de l'addition de deux lettres, & en faire le nom de *Voltaire*.

Le Concile de Baſle, qui s'ouvrit dix ans après celui de Conſtance, n'en étoit en quelque maniere qu'une ſuite. Le commencement en étoit aſſez légitime. Mais il ne fut plus bientôt qu'une aſſemblée ſans autorité & ſans droit. Il ne fut plus guere compoſé que de perſonnages du ſecond ordre du Clergé, qui faiſoient de beaux réglements, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de faire obſerver. Les plus ſages d'entre ceux qui étoient reſtés à Baſle s'en retirerent [illegible] premiers. Les autres furent auſſi [illegible]gés de ſe ſéparer, parce qu'on [illegible]eoit plus à eux. Je n'exa[illegible] les vagues raiſonnements [illegible]*ire* fait ſur ce Concile. Je [illegible] remarquer ſeulement ce [illegible]t d'*Amedée de Savoie*, que [illegible]s reſpectables Peres éleverent à la Papauté, après qu'ils eurent dépoſé *Eugene IV*.

" Le Concile de Baſle ayant dépoſé
„ un Pape très-ſage, lui oppoſa
„ un fantôme, un Duc de Savoie,
„ qui s'étoit fait Hermite à Ripaille,
„ par une dévotion que le *Poggio* est

„ bien-loin de croire réelle. Sa dé-
„ votion ne tint pas contre l'ambi-
„ tion d'être Pape. Mais cet Hermite
„ Duc & Pape se contenta ensuite
„ d'être Cardinal „.

Ce Duc dont parle ici *Voltaire*, est *Amedée VIII.* qui fut appellé le *Salomon* de son siecle. Après avoir gouverné ses Etats pendant quarante ans avec beaucoup de sagesse, il les laissa à ses enfants. Il se retira à Ripaille, petite Ville sur le Lac de Geneve, où il partageoit son temps entre les amusements innocents de la campagne & les exercices de piété. Un pareil goût prouve que l'idée qu'on avoit eu de sa sagesse étoit bien fondée. Il résista long-temps aux sollicitations des Peres du Concile de Basle, qui lui déféroient la Æneas Sylv. Papauté. Enfin il l'accepta; mais il l'abdiqua bientôt pour rendre la paix à l'Eglise, & mourut en odeur de sainteté à Geneve. Sa mémoire est toujours en vénération dans les Etats du Roi de Sardaigne.

Le *Poggio* est le seul qui en ait osé dire du mal. Mais on sait que le *Poggio* a toujours mal parlé des gens de bien. M. *l'Enfant* qui écrivoit à Berlin a mieux su respecter la piété & la vérité.

CHAPITRE XXII.

De Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans.

PErsonne n'ignore les extrêmités où se trouva réduit le Roi *Charles VII*, au commencement de son regne. Déshérité par un pere imbécille & par une mere dénaturée; abandonné de la plupart de ses sujets; attaqué par toutes les forces de son beau-frere le Roi d'Angleterre, & de son [illegible]nd-oncle le Duc de Bourgogne, [illegible]verain des deux Bourgognes & de [illegible]ous les Pays-Bas, il ne lui [illegible] que quelques Provinces [illegible]ntre & vers le midi de la [illegible]n ne l'appelloit même plus, [illegible]ar mépris, que le Roi de Bour-[illegible]; les Anglois assiégeoient & pressoient Orléans pour avoir un passage sur la Loire, & pour achever la conquête du Royaume, lorsque la fameuse Pucelle parut.

Cette fille extraordinaire étoit une jeune Bergere de mœurs très-innocentes. Elle s'appelloit *Jeanne d'Arc*,

& étoit née près de Vaucouleurs sur les Frontieres de la Champagne & de la Lorraine. Elle n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il lui vint une forte pensée d'aller se présenter au Roi, & de lui annoncer qu'elle étoit envoyée de Dieu pour délivrer Orléans. Elle s'adressa pour cela à *Robert de Baudricourt* Gouverneur de Vaucouleurs, qui la renvoya plusieurs fois comme une Visionnaire. Mais ensuite étonné de son assurance & de ses pressantes sollicitations, il crut devoir s'y rendre, & il l'envoya à *Charles VII.* accompagnée de deux Gentilshommes, & de deux freres de cette même fille.

Dès qu'elle fut devant le Roi, elle lui déclara qu'elle étoit envoyée de Dieu pour faire lever le siege d'Orléans, & pour le conduire ensuite lui-même à Rheims, pour y être sacré. Le Roi ne crut pas devoir se fier aux paroles de cette jeune Bergere. Cependant il la fit examiner par des Prélats, des Docteurs, des Magistrats. On fit les perquisitions les plus exactes sur toute sa vie, & l'on fut toujours surpris de la sagesse de ses réponses, de l'innocence de ses mœurs, de l'intrépidité de son cou-

rage, & des lumieres extraordinaires qui paroissoient dans toutes ses vues & dans tous ses conseils.

Cependant on ne savoit encore à quoi se déterminer. On envoya un grand secours à Orléans; on permit à la Pucelle de l'accompagner; & ce fut avec ce secours qu'elle se jeta dans la Ville. Elle força bientôt les Anglois à en lever le siege. Peu de temps après elle les battit à Patay. Elle leur prit quantité de Villes fortes; & contre toutes les apparences, elle conduisit le Roi à Rheims, comme elle l'avoit promis.

Elle avoit toujours dit qu'elle étoit envoyée de Dieu pour sauver Orléans, & pour conduire le Roi à son Sacre à Rheims. Ainsi elle lui demanda après son Sacre, la permission de retourner dans son Village. Mais les François se croyoient invincibles avec elle; ils n'oublierent rien pour la retenir à l'armée. Elle se laissa persuader. Elle se jetta dans Compiegne, qui étoit assiégée; elle fut prise dans une sortie, & conduite à Rouen, où l'on lui fit son procès. Ce ne fut qu'une politique grossiere & une vengeance indigne qui réglerent toutes les procédures. Et comme on ne put jamais la

convaincre d'aucun crime, ni d'aucune faute, on se détermina à la faire brûler toute vive comme sorciere & magicienne.

Voilà ce que l'Histoire la plus sûre nous apprend, & ce que la critique la plus sévere ne peut pas nous empêcher de croire de cette fille extraordinaire. La profonde critique de M. *de Voltaire* non-seulement n'y voit rien de merveilleux, mais elle n'y apperçoit qu'un heureux artifice, & un expédient tenté par les François pour tirer *Charles VII.* de l'état déplorable où il étoit réduit. Voici comme il s'exprime sur cela.

" Un Gentilhomme des Frontie[illegible]
„ de Lorraine nommé *Baudric*[illegible]
„ crut trouver dans une jeun[illegible]
„ te d'un cabaret de Vau[illegible]
„ personnage propre à jo[illegible]
„ de guerriere & d'inspir[illegible]
„ *Jeanne* d'Arc, que le Vulgaire [illegible]
„ une bergere, étoit en effet une je[illegible]
„ servante d'hôtellerie, *robuste, mon-*
„ *tant cheveaux à poil*, comme dit
„ Monstrelet, *& faisant autres apper-*
„ *tises que jeunes filles n'ont point*
„ *accoutumé de faire*. On la fit passer
„ pour une bergere de dix-huit ans;
„ il est certain par sa propre confes-

„ sion qu'elle avoit alors vingt-sept „ années „.

M. *de Voltaire* cherche des moyens de faire évanouir le merveilleux de l'Histoire de la Pucelle. Le meilleur qu'il trouve pour cela est de supposer que *Baudricourt* a été assez hardi pour en imposer au Roi, & pour lui envoyer une servante de cabaret comme une fille inspirée du Ciel, & qui doit opérer les choses les plus surprenantes. C'est à un homme sage à juger si ce moyen est heureux, & si la supposition a quelque air ce probabilité. Mais cette supposition est entiérement détruite par les actes du procès de la Pucelle, où l'on voit que quatre Gentilshommes déposent que *Baudricourt* avoit refusé plusieurs fois d'écouter cette fille, & ne tenoit aucun compte de tout ce qu'elle proposoit.

Procès Manuscrit, V. Daniel H. de F.

Cette Jeanne d'Arc, que le vulgaire croit une bergere, étoit en effet une jeune servante d'hôtellerie, dit M. *de Voltaire*. Mais le vulgaire sur le témoignage de tous les Historiens contemporains, & sur * les actes authentiques du procès, croira toujours, malgré les lumieres de M. *de Voltaire*, que *Jeanne* d'Arc avant

* Art. 3. de l'interrog.

de prendre les armes n'avoit jamais connu que sa houlette & son troupeau. C'est ce qu'elle témoigna encore elle-même après le Sacre du Roi. * *J'ai accompli ce que Dieu m'a commandé*, dit-elle, à l'Archevêque de Rheims & au Comte de Dunois, *qui étoit de lever le siege d'Orléans, & faire sacrer le Gentil-Roi. Je voudrois bien qu'il me fît ramener auprés de mes pere & mere, & garder leurs brebis & bêtail, & faire ce que je soulois faire.* Quant à son âge, il est certain que M. de Rapin Thoiras, que M. *de Voltaire* copie, a fait une bévue en mettant 27 pour 17. Je n'examine pas si l'erreur est volontaire; je dis seulement que les actes authentiques du procès démontrent cette erreur.

* Berri Heraul. de Charles VII.

" *Betfort* crut nécessaire de flétrir „ la Pucelle, pour ranimer ses Anglois. Elle avoit feint un Miracle, „ il feignit de la croire sorciere „.

La conjecture de M. *de Voltaire* sur les sentiments du Duc de *Betfort* est assez vraisemblable. Sa décision sur la prétendue imposture de la Pucelle n'a pas l'ombre de raison. Cette fille est d'une innocence de mœurs admirable; elle parle de guerre

à l'âge de dix-huit ans comme les plus habiles Capitaines. Elle a si peu d'ambition, qu'après le Sacre du Roi elle veut retourner à la garde de ses troupeaux. Qu'est-ce qui auroit pu l'engager à feindre des Miracles? Qu'est-ce qui peut autoriser M. *de Voltaire* à lui imputer cette intention? Recueil de Godefroi.

Il n'y a guere que trois Historiens qui aient cherché à affoiblir le merveilleux de l'Histoire de la Pucelle; *Enguerrand de Monstrelet*, *du Haillan*, & *Rapin de Thoiras*. *Monstrelet* sujet de ce Duc de Bourgogne qui avoit introduit les Anglois en France, ne pouvoit savoir de la Pucelle que ce qu'en disoient les Bourguignons & les Anglois, qu'elle avoit si souvent battus. Ils étoient intéressés à la rabaisser, & à faire évanouir le prodige. La source n'étant pas sûre, peut-on prudemment s'en rapporter à son témoignage?

Girard du Haillan qui vivoit cent soixante ans après le regne de *Charles VII*, dit *qu'il a été découvert par le temps, qui découvre les choses*, que tout le miracle de la Pucelle avoit été *composé & aposté* par quelques Seigneurs, qui l'instruisirent. Il ne cite

aucun Auteur. Il n'y a que le temps qui lui a découvert ces belles anecdotes. C'eſt apparemment le temps qui lui a découvert que *Baudricourt* ſe trouvoit à Chinon lorſque la Pucelle y arriva, & qu'il la préſenta lui-même au Roi. Cependant les monuments les plus authentiques nous apprennent qu'il reſta à Vaucouleurs, lorſque la Pucelle partit pour Chinon avec les Gentilshommes qu'il lui avoit donnés, & les lettres dont il l'avoit chargée. C'eſt encore le temps qui lui a découvert que le Comte de Dunois ſe trouva à la premiere entrevue de la Pucelle avec *Charles VII.* Cependant les lettres de ce Comte atteſtent qu'il ne s'y trouva point, parce qu'il étoit alors du côté de Poitiers. Je ne ſais pas comment *Bayle* n'a pas fait ces obſervations ſur *du Haillan*.

M. *Rapin Thoiras* François réfugié en Angleterre s'épuiſe en raiſonnements pour rendre ſuſpect le prodige. Il écrivoit dans un Pays proteſtant. Il avoit ſous les yeux le procès informe que les Anglois, toujours battus par la Pucelle, lui firent à Rouen. Il n'étoit ni de ſon goût, ni sûr pour lui de ſe déclarer pour elle.

Tout ce qu'on peut dire de l'Hiſtoire de la Pucelle, c'eſt que ceux qui y reconnoiſſent de l'inſpiration & du miraculeux ont les probabilités & les raiſons les plus fortes, & que ceux qui n'y en connoiſſent point n'ont que des raiſonnements vagues, & bien aiſés à détruire. Ceux qui l'ont révoquée en doute font des raiſonnements qui ont paru plus d'un ſiecle après la mort de cette fille extraordinaire. Ceux qui regardent ces doutes comme téméraires & improbables ſont ſoutenus par le témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs contemporains de tout état, de toute qualité, de toute nation. On trouve des Seigneurs, des Magiſtrats, des Docteurs, des gens de guerre, des Religieux. On peut voir tous ces témoignages dans le diſcours ſur la Pucelle, à la fin du ſeizieme Tome de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane.



CHAPITRE XXII.

Des Héros Turcs.

LA révolution qui acheva de soumettre l'Empire des Grecs au joug des Ottomans, est le dernier tableau par lequel *Voltaire* nous représente les malheurs de l'Europe dans le quatorzieme & au commencement du quinzieme siecle. Ce tableau devient intéressant par les Héros qui le remplissent. L'un est surnommé l *Foudre*, l'autre le *Philosophe*, & troisieme le *Grand*. Les Chrétiens paroissent que comme l'om sert à rendre encore plu tableau. Ces Héros de taire sont *Bajazeth* I. *Mahomet* II.

Tous les Historiens nous re tent *Bajazeth* comme un Prince qui avoit de grands talents pour la guerre, mais qui la faisoit d'une maniere barbare. C'étoit le plus violent & le plus fier de tous les hommes; cette fierté fut la premiere cause des désastres qu'il éprouva, & qui furent

les plus humiliants & les plus cruels que jamais Prince ait éprouvés. Il fut vaincu & fait prisonnier à la bataille de Pruse par *Tamerlan*, dont l'Empereur de Constantinople avoit imploré le secours. * Ce vainqueur voyant *Bajazeth* à ses pieds, lui demanda comment il l'auroit traité s'il l'avoit vaincu & pris. Le fier Ottoman lui répondit qu'il ne le regardoit que comme un misérable brigand, & que s'il l'avoit vaincu & pris, il l'auroit fait enfermer dans une cage de fer, & l'auroit toujours fait conduire avec lui, pour le montrer à tous les peuples de l'Univers. Eh bien, lui répondit *Tamerlan*, c'est ainsi que tu seras traité toi même.

* Annales Turques trad. par Leunclavius.

On dit que ce malheureux Sultan se cassa la tête de rage contre les barreaux de la cage où il étoit enfermé. Les Annales Turques ne disent ni de quel genre de mort, ni en quel temps il mourut. *Voltaire*, sur la foi de quelques Arabes, proteste que ce qu'on a débité de la cage de *Bajazeth* n'est qu'une fable méprisable.

C'est ce *Bajazeth* qui gagna en 1396 la fameuse bataille de Nicopolis sur les Chrétiens. Après la victoire il fit massacrer à ses yeux tous

les prisonniers, & sur-tout les François qui étoient allés au secours de l'Empereur *Sigismond.* Il n'épargna que vingt-cinq Chevaliers, parmi lesquels étoit le Comte de *Nevers* qui fut ensuite Duc de Bourgogne. C'est ce Duc qui fit assassiner le Duc d'Orléans, frere de *Charles VI.* & qui fut après lui-même assassiné par l'ordre de *Charles VII.* encore Dauphin. *Voltaire* dit que *Bajazeth* en recevant la rançon de ce Prince, lui dit : *Je pourrois t'obliger par serment de ne plus t'armer contre moi ; mais je méprise tes serments & tes armes.* Ce mot insultant, que *Voltaire* rapporte avec affectation, n'est ni vrai ni vraisemblable. Ce corps de quinze mille François, commandé par le Comte de *Nevers*, avoit fait périr dans le combat plus de vingt mille Turcs ; quelques Historiens font monter ce nombre beaucoup plus haut. *Bajazeth* ne peut en venir à bout qu'en les accablant par une multitude innombrable de troupes nouvelles qu'il envoyoit continuellement. Est-il probable qu'il méprisât les armes de semblables guerriers ?

Le Laboureur, Hist. de Charles VI. l. 16. Pontus Heuterus de rebus Burgund.

Amurath II. est représenté comme un Philosophe qui n'avoit d'autre

but que la retraite ; cependant ce n'étoit qu'un Philosophe à la Turque. Il commença son regne par faire étrangler son frere ; il fit empoisonner les enfants du Roi d'Albanie, qu'il avoit en ôtage ; il envahit tout ce qu'il put de Provinces en Europe & en Asie. *Voltaire* dit que c'étoit une chose bien rare qu'un Philosophe Turc, qui abdiqua deux fois la Couronne : c'est un bonheur pour l'Univers, que les Philosophes comme *Amurath II.* soient bien rares. Calcondyle, l. 5. 6.

Quant à ces abdications de l'Empire que *Voltaire* propose à notre admiration, *Calcondyle* nous apprend ce qu'il en est. Il nous dit qu'il prit un jour fantaisie à *Amurath* de renoncer au monde. Il se retira dans un Couvent de Dervis ; mais il ne tarda guere à s'ennuyer parmi eux. Il fit bientôt venir quelques-uns de ses anciens Officiers, & prit de concert avec eux des moyens pour remonter sur le Trône. On n'en trouva point de meilleur que de faire une grande partie de chasse, à laquelle le jeune *Mahomet* devoit se trouver. Pendant que le jeune Prince couroit le cerf, *Amurath* assembla le Divan ou grand Conseil, donna Calcondyle, l. 7.

différents ordres, partit pour aller se remettre à la tête de l'armée, & fit reconduire son fils à Pruse par les Officiers qui avoient soin de sa personne & de son éducation. Ainsi l'abdication fut suivie de si près par le rétablissement, qu'on n'avoit pas eu le temps d'en être informé dans l'Empire. Ce que *Voltaire* nous vante comme un acte héroïque, n'est donc qu'une double foiblesse dans le Philosophe *Amurath*.

Il veut que nous admirions également ce fait singulier & unique : que *Mahomet* n'écoutant que le devoir de fils, remit aussi-tôt l'Emp[illegible] à son pere. Mais on ne sera p[illegible] tenté de l'admirer, si l'on fait [illegible] tion que *Mahomet* n'avoi[illegible] quatorze ans, & qu'il [illegible] par aucun Officier de [illegible] sera même fort éloigné [illegible] attention que ce même *Ma*[illegible] parvenu huit ans après à l'E[illegible]ire [illegible] étrangler aussi-tôt celui qui avoit eu le plus de part au rétablissement d'*Amurath*. Il seroit bien dangereux de s'en fier à M. *de Voltaire* pour les panégyriques qu'il fait des Héros de Turquie.

Je dirai encore un mot de la fa-

meuse bataille de Varne, qui fut si funeste aux Chrétiens. Le Cardinal *Julien Cesarini*, Légat du Pape *Eugene IV.* avoit formé une ligue, par laquelle il réunissoit les Hongrois, les Polonois, l'Empereur de Constantinople, les Vénitiens & le Prince de Caramanie, contre *Amurath*. Le Pape étoit le Chef de cette ligue, & entretenoit une grosse armée navale. Le Sultan fut effrayé, & proposa une treve de dix ans à *Ladislas*, Roi de Hongrie, avec les conditions les plus avantageuses aux Chrétiens. *Ladislas* accepta la treve, & *Amurath* tourna toutes ses forces contre le [illegible]nce de Caramanie.

[illegible]ès que le Légat fut informé des [illegible]nts que *Ladislas* avoit pris, [illegible] extrêmement affligé. Mais [illegible]éra pas de la regagner, [illegible]tra qu'il n'avoit pas pu [illegible] les engagements particuliers [illegible]c les Turcs, sans le consentement [illegible]s autres Puissances liguées; qu'*A-murath* ne cherchoit qu'à les désunir, pour les attaquer ensuite chacun séparément; & que s'il étoit retenu par le serment qu'il avoit fait, il étoit en droit, lui Légat, de lui en donner la dispense, comme il la lui

donnoit en effet. Le jeune Roi se laissa persuader ; mais au lieu d'attendre la réunion de toutes les forces, il alla imprudemment, à la tête de ving mille hommes, attaquer *Amurath* qui en avoit plus de soixante mille. Il fit pendant toute la bataille des prodiges incroyables de valeur ; mais enfin accablé par le nombre il fut percé de coups, & sa mort acheva la déroute de son armée. Voici comment *Voltaire* s'exprime sur cette bataille.

“ A peine la paix est jurée, que le
„ Cardinal *Julien Césarini* veut qu'on
„ la rompe. On a déja vu que la m[illegible]
„ xime s'étoit introduite, *de ne*
„ *garder la foi aux Hérétiques.* [illegible]
„ concluoit qu'il ne falloit [illegible]
„ der aux Mahométans. [illegible]
„ duit par de fausses e[illegible]
„ tra sur les terres du S[illegible]
„ taille se donna près de la [illegible]
„ Varne. *Amurath* dans un temps [illegible]
„ ses troupes plioient, pria Dieu, qui
„ punit les parjures, de venger cet
„ outrage fait aux Loix des Nations.
„ Le parjure reçut cette fois le châtiment qu'il méritoit. Les Chrétiens
„ furent vaincus après une longue
„ résistance. Le Cardinal *Julien*, qui

avoit

„ avoit affifté à la bataille, voulant „ dans fa fuite paffer une riviere, y „ fut, dit-on, abymé par le poids „ de l'or qu'il portoit „.

Il eft fûr que *Ladiflas* dans tout les cours de cette guerre montra plus de valeur que de fageffe, & le Cardinal *Julien* plus de zele que de refpect pour la loi du ferment. Trois fiecles plus tard on n'auroit pas manqué de trouver les plus fortes raifons pour rompre la treve. On auroit démontré par un beau manifefte qu'on y étoit autorifé, & même obligé. Je remarque enfuite qu'*Aubery*, dans fon Hiftoire des Cardinaux, nous repréfente *Julien Cefarini* comme un [illegible]es plus grands hommes de ce fiecle, [illegible] fur-tout comme un homme d'une [illegible]n défintéreffement & d'une [illegible]dmirables : il cite les Auteurs [illegible] tire ce caractere.

M. *de Meaux* ne craint pas de dire que ce Cardinal étoit le plus grand homme de fon fiecle. Il faut bien que le Cardinal *Julien* fût en effet un grand homme, puifque *Voltaire* en dit tant de mal. Hift. des Var. l. 1.

Mahomet II eft le troifieme Héros qui fait l'objet de l'admiration & du zele de M. *de Voltaire*. Il eft

surpris qu'on le connoisse si peu, ou qu'on le connoisse si mal. C'est pour cela qu'il recherche avec plus de soin tout ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime & de plus héroïque, dans ses sentiments, ses desseins, ses entreprises, ses succès.

Il faut l'avouer, que si d'heureuses qualités, une ambition vaste, des succès brillants font le grand Prince; & que si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, un mépris constant de toutes les loix les plus respectables, font le méchant homme; il faut avouer que *Mahomet II.* a été l'un & l'autre : c'est le jugement que *Bayle* en a porté. *Mahomet II.* dit ce Critique, *a été un des plus grands hommes dont l'Histoire fasse mention, si l'on se contente des qualités nécessaires aux conquérants; car pour celles de l'homme de bien, il ne faut pas les chercher dans sa vie.*

Dict. de Bayle, art. Mahomet.

« Les Moines, nous dit *Voltaire*, „ ont peint ce *Mahomet* comme un „ barbare insensé. Mais toutes les Annales Turques nous apprennent qu'il „ étoit le Prince le mieux élevé de „ son temps. Il laissa aux Chrétiens „ vaincus la liberté d'élire un Patriar-

„ che. Il l'inſtalla lui-même avec la „ ſolemnité ordinaire. Ce qui montre „ évidemment qu'il étoit plus ſage & „ plus poli qu'on ne croit. „

Mais tous les Hiſtoriens contemporains nous apprennent que ce Prince ſi bien élevé, ſi poli & ſi ſage, fit d'abord étouffer ſon frere, & mourir celui qui avoit été l'exécuteur de cet ordre, afin de cacher ſon crime ; qu'il fit maſſacrer *David Comnene* & ſes trois enfants, après la priſe de Trébizonde, & malgré la foi donnée ; qu'il en uſa de même envers les Princes de Boſnie & envers ceux de Metelin ; qu'il donna lui-même la baſtonnade à ſon Amiral, qui n'avoit pas pu empêcher quelques vaiſſeaux de ſecours d'entrer dans le port de Conſtantinople, durant le ſiege de cette Ville ; qu'il fit périr toute la famille de *Notaras*, parce que ce Seigneur avoit refuſé d'accorder un de ſes fils à la brutale volupté de ce Sultan. Il y a une infinité de ſemblables traits de ce Prince *ſi ſage*, *ſi poli*, *ſi bien élevé*. Je ne parle pas ici du courage barbare qu'il montra, en abattant lui-même d'un coup de ſabre la tête à ſa maîtreſſe *Irene*, pour faire ceſſer les murmures de ſes Sol-

Calcond. l. 8.

Calcondyle, l. 8.

Conſtantin Ducas.

dats. *Voltaire* regarde cela comme une choſe fauſſement imputée à ſon Héros. Mais ne pouvant donner aucune preuve de fauſſeté, il ſe contente de dire en gémiſſant : „ A quoi „ bon multiplier les horreurs ?

Après avoir parlé de la politeſſe & de la bonne éducation de *Mahomet*, voici comment il nous parle de ſon génie. “ Il étoit âgé de vingt-
1451. „ deux ans quand il monta ſur le „ Trône des Sultans. Et il ſe prépara „ dès-lors à ſe placer ſur celui de „ Conſtantinople. Dès les premiers „ jours d'Avril 1453. la campagne „ fut couverte de Soldats, que l'exa- „ gération fait monter à trois cents „ mille, & le détroit de la Propon- „ tide d'environ trois cents galeres & „ de cent petits vaiſſeaux. Un des faits „ les plus étranges & les plus atteſ- „ tés, c'eſt l'uſage que *Mahomet* fit „ d'une partie de ces navires. Ils ne „ pouvoient entrer dans le port de la „ Ville, fermé par les plus fortes chaî- „ nes. Il fait en une nuit couvrir deux „ lieues de chemin ſur terre de plan- „ ches de ſapin enduites de ſuif & „ de graiſſe, diſpoſées comme la crêche „ d'un vaiſſeau : il fait tirer à force „ de machines & de bras quatre-vingt

„ galeres & soixante & dix alleges, „ & les fait couler sur ces planches. „ Tout ce grand travail s'exécute en „ une seule nuit, & les assiégés sont „ surpris le lendemain de voir une „ flotte entiere descendre de la terre „ dans leur port. „

M. *de Voltaire* trouve qu'il y a de l'exagération à faire monter l'armée de Mahomet à trois cents mille hommes. Mais quelle preuve nous donne-t-il qu'elle n'alloit pas là ? Le nombre prodigieux de soldats qu'il sacrifioit dans les assauts, où il perdoit quelquefois des dix & douze mille hommes, ne prouve-t-il pas Calcond. qu'il devoit entraîner après lui une l. 9. multitude innombrable ? il en perdit quarante à cinquante mille dans les assauts inutiles qu'il donna à Belgrade, défendue par le brave *Huniade*. Il en perdit encore davantage à Rhodes, défendue par le fameux *d'Aubusson*, sans pouvoir s'en rendre maître. Cette milice Turque si vantée par *Voltaire* a été vaincue très-souvent par les Chrétiens en moindre nombre, & elle n'a jamais été victorieuse que lorsqu'elle a eu une supériorité excessive. Faut-il être surpris que *Mahomet* ait rassemblé jus-

qu'à trois cents mille hommes, pour se rendre maître d'une Ville aussi forte, aussi grande & aussi peuplée que Constantinople?

Il reproche l'exagération aux Chrétiens, qui font monter à trois cents mille hommes l'armée de *Mahomet*. Mais s'il y eut jamais d'exagération risible, c'est celle qu'il fait lui-même, en disant que l'ouvrage immense du transport des cent cinquante vaisseaux fut entrepris, commencé & fini en une seule nuit. Un faiseur de contes peut débiter des choses pareilles. Un homme sage se gardera bien de les croire. Il est probable qu'on prit du temps pour préparer le plancher en crêche sur lequel on devoit faire passer les vaisseaux, & qu'on employa ensuite une nuit seulement à ce transport; mais il ne l'est nullement que la construction & le transport aient eu lieu dans une seule & même nuit.

Pour nous faire connoître la touchante humanité de *Mahomet*, M. *de Voltaire* fait un autre conte, dont l'homme le moins accoutumé à discuter les faits sent d'abord la fausseté.

“ Constantinople fut prise, dit-il, „ mais d'une maniere entiérement dif-

„ férente de celle dont tous nos Auteurs le racontent. L'Empereur *Constantin* fut obligé de capituler. Il envoya plusieurs Grecs recevoir la loi du vainqueur. On convint de plusieurs articles. Mais dans le temps que les Envoyés Grecs retournoient à la Ville, *Mahomet* qui voulut leur parler encore, fait courir après eux. Les assiégés qui voient un gros de Turcs courant après les leurs, tirent imprudemment sur les Turcs. Ceux-ci sont bientôt joints par un grand nombre. Les Envoyés Grecs rentrent par une poterne. Les Turcs entrent avec eux, & se rendent maîtres de la haute Ville séparée de la basse. *Mahomet*, maître d'une partie de la Ville, eut l'humanité d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avoit voulu accorder à la Ville entiere, & il la garda religieusement. „

Voltaire ne veut point admettre la maniere dont tous les Auteurs Chrétiens rapportent la prise de Constantinople. Il prétend qu'il y eut une capitulation, ensuite un mal-entendu, qui fut cause qu'une partie de la Ville ne peut pas profiter de ce bénéfice de la capitulation. Mais on peut observer là-dessus que :

1°. C'est de *Demetrius Cantemir* qu'il tire sa nouvelle relation de la prise de Constantinople ; & dans la page qui suit celle où il rapporte cette relation, il avoue que *Demetrius Cantemir* est un grand débiteur de fables.

2°. Les Annales Turques apportées de Constantinople par le Baron de *Leopoldstorff*, & traduites par *Leunclavius*, marquent que la Ville fut emportée de force, & ne parlent d'aucune capitulation.

3°. *Cantacuzene*, qui étoit sur les lieux, & qui après la prise de la Ville, eut plusieurs occasions de conférer avec les Visirs, qui reconnut toutes les différentes attaques, rapporte avec un grand détail comment chacun des postes fut assailli & emporté. De-là l'on doit conclure que la capitulation que *Voltaire* imagine est aussi chimérique que l'humanité du héros qu'il admire.

Canta-zen. Ce que les Historiens les plus authentiques nous apprennent, c'est qu'à la prise de Constantinople il y eut environ quarante mille personnes égorgées, soixante mille faites esclaves, & que le nombre des dispersés fut si prodigieux, que le Sultan

fût obligé de faire venir du monde des différentes Provinces de son Empire pour repeupler cette malheureuse Ville : qu'on juge par-là de l'humanité de *Mahomet*.

Pour se faire une idée juste du caractere de ce Prince, il faut avouer qu'il avoit de très-grandes qualités, mais qu'il avoit aussi des vices encore plus grands ; qu'il avoit toute l'ambition qu'on regarde comme le caractere des grandes ames, mais qu'il en avoit rarement les sentiments & les vertus ; qu'il étoit naturellement violent & inhumain, mais que la politique arrêtoit quelquefois l'impétuosité de son naturel ; & c'est cette politique qui lui fit quelquefois ménager les Chrétiens, qui l'engagea à installer un Patriarche à Constantinople, à laisser aux Chrétiens quelques Eglises, de peur qu'ils n'abandonnassent tout le Pays. M. *de Voltaire*, qui ne manque jamais d'exagérer les défauts & les vices des Princes Chrétiens, ne représente *Mahomet* que par les endroits les plus beaux ; il n'oublie rien pour le justifier, le défendre, le faire admirer. Il paroît que *Mahomet* a été heureux de n'être pas Chrétien.

M. *de Voltaire* nous donne enſuite une idée du gouvernement des Turcs. Il nous le repréſente comme un gouvernement doux, modéré, équitable, ſous lequel le peuple eſt tranquille & en aſſurance, où il n'y a de danger que pour quelques grandes têtes, enfin comme un gouvernement tout contraire à l'idée que nous nous en faiſons en Europe. Je ne m'arrêterai pas à réformer toutes les fauſſes idées qu'il veut nous en donner. La foibleſſe de l'Empire Ottoman, la miſere, l'ignorance & la groſſiéreté du peuple qui le remplit, démontrent combien ce qu'il veut nous faire croire eſt contraire à la vérité. Qu'on liſe l'ouvrage curieux que M. *Quer* a donné, il y a quelques années, ſur les mœurs & uſages des Turcs; on ne trouvera rien de différent que les Turcs, tels que M. *Quer* nous prouve qu'ils ſont aujourd'hui, & ces mêmes Turcs, tels que *Voltaire* nous les peint.

CHAPITRE XXIV.

De l'Eglise sous le Pontificat de Léon X.

AVant de parler de la grande révolution qui se fit dans la Religion au commencement du seizieme siecle, voyons d'abord l'idée que M. *de Voltaire* veut nous donner de l'état où se trouvoit alors l'Eglise. Selon lui, la Cour de Rome ne respiroit alors que les délices & le goût des plaisirs; les Evêques ne vivoient presque par-tout qu'en Princes voluptueux; la dissolution des mœurs étoit générale parmi les Prélats, les Curés & les Moines ; on trouvoit par-tout des bureaux ou comptoirs établis, où l'on vendoit publiquement des indulgences, des Absolutions & des Dispenses à tout prix; enfin l'on vivoit dans l'ignorance la plus honteuse dans presque toutes les parties du monde Chrétien. Tels sont les traits du tableau que nous fait *Voltaire* de l'Eglise au commencement du seizieme siecle : nous examinerons chacun de ces traits séparément.

Je remarque qu'il ne parle jamais de *Maimbourg* qu'en l'appellant par mépris le Déclamateur ; & lui, toutes les fois qu'il parle de l'Eglise Romaine, est le copiste fidele de ces déclamateurs protestants, qui se sont efforcés d'en faire des portraits ou si affreux ou si ridicules. J'avoue qu'il ne dit pas comme eux que Rome est la Babylone, le Pape l'Ante-Christ, le culte Catholique une idolâtrie : il montre plus de goût, & il n'a pas moins de malignité.

Il est vrai que la Cour Romaine ne fut jamais si brillante que sous le Pontificat de *Léon X.* Tous les Historiens conviennent que ce Pontife montra toujours les inclinations & les sentiments d'un grand Prince ; mais nul ne lui reproche cette indécence de volupté que M. *de Voltaire* laisse entrevoir. *Paule Jove*, qui condamne comme les autres Ecrivains les dépenses excessives & les profusions de ce Pontife, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. A la vérité il y eut quelques comédies jouées devant sa Cour ; mais elles ne furent jouées que par de jeunes Gentilshommes Romains, & elles ne respiroient pas l'impiété, comme certain

Paul. Jov. Vit. Léon X.

nes pieces de quelques Auteurs de nos jours. D'ailleurs ce goût pour les fêtes magnifiques ne l'empêcha pas de donner les soins nécessaires au gouvernement de l'Eglise. Tous les Historiens nous racontent ce qu'il fit pour arrêter les écarts de *Luther*, les habiles gens qu'il employa pour cela, les démarches qu'il fit auprès de l'Empereur pour étouffer les hérésies dès leur naissance. Ainsi le goût de la magnificence ne lui fit point négliger la Religion.

Hist. des Variat. Hist. de Luther.

Les Cardinaux que *Léon* créa après la mort de ceux qui avoient conspiré contre lui, *Voltaire* ne nous les représente que comme des hommes de plaisir. Cependant parmi ces Cardinaux, on trouve un *Laurent Campegge*, l'un des plus savants, des plus habiles & des plus saints Prélats de son temps; le fameux *Cajetan* qui fut ensuite employé contre *Luther*; le Cardinal *Trivulce* qu'on appelloit le modele de la vertu & de la probité; le Cardinal d'Utrecht qui fut ensuite Pape sous le nom d'*Adrien VI.* le respectable *Gilles de Viterbe*, Général des Augustins. Jugez par-là du discernement du Critique, & de la fidélité de l'Historien.

Après avoir parlé du Chef de l'Eglise, *Voltaire* en vient aux Evêques. *Excepté dans l'Espagne*, dit-il, *partout ailleurs les Prélats vivoient en Princes voluptueux. Il y en avoit qui possedoient jusqu'à huit ou neuf Evêchés.*

Il paroît que M. de *Voltaire* ne sait guere l'histoire de son siecle. Il est vrai qu'il y eut alors un Archevêque de Cologne, *Gebhard Truscbes*, qui épousa une Religieuse, & qui fut chassé de son Siege par les Chanoines, qui en élurent un autre à sa place. Un Cardinal, Evêque de Beauvais, se maria de même peu de temps après, & fut également chassé. Un Evêque de Nevers, *Jacques Spisame*, se maria aussi, & alla mourir ensuite misérablement à Geneve. Mais tout cela ne regarde point l'Eglise Catholique. Ce furent les premiers fruits & les plus beaux trophées de la réforme. Ces Prélats furent les premieres conquêtes que firent les réformateurs.

Dans le même temps où l'on voyoit ces scandales, on vit aussi le plus grand nombre des Prélats, en Allemagne & en France, édifier l'Eglise par la régularité de leur conduite, ou l'éclairer par leur science,

On vit en Allemagne le Cardinal de *Brandebourg*, Archevêque de Mayence, être le modele des Prélats les plus zélés. On vit en France des *de Selve*, *Danez*, *de Beaucaire*, *de Saintes*, des *Pierre Berland*, *d'Albert*, *Sadolet*, tous dignes d'être mis au rang des Prélats des premiers siècles. Pourquoi M. *de Voltaire*, en recherchant curieusement ce qu'il y eut alors de scandaleux, garde-t-il un profond silence sur ce qu'il y avoit d'édifiant? Est-ce faire connoître les véritables mœurs du siecle?

Quant à la pluralité de Bénéfices, c'est un abus qui fut alors très grand, on l'avoue. *Alexandre VI.* dont *Voltaire* loue autant le Pontificat que les Catholiques le désapprouvent, *Alexandre VI.* l'autorisa beaucoup, par une politique toute opposée aux regles de l'Eglise & aux Canons; mais ce scandale fut bientôt arrêté par le Concile de Trente.

Après le portrait qu'on vient de voir des Pasteurs, on ne doit pas s'attendre à en voir un plus avantageux du troupeau. " Tous les Ecrivains Catholiques & Protestants se récrient " contre la dissolution des mœurs de " ce temps-là. Ils disent que rien n'é-

„ toit plus commun que des Prêtres
„ qui élevoient publiquement leurs en-
„ fants, à l'exemple d'*Alexandre VI.*
„ Les Proteſtants n'ont pas manqué
„ de recueillir les preuves, que dans
„ pluſieurs Etats d'Allemagne, les
„ peuples obligeoient toujours leurs
„ Curés d'avoir des concubines, afin
„ que les femmes mariées fuſſent en
„ ſûreté. „

Ces déclamations calomnieuſes contre les mœurs des Catholiques ont été mille fois répétées, & mille fois réfutées; & malgré leur réfutation; il ſe trouve encore des hommes qui oſent les rappeller. *Le Laboureur*, Ecrivain très-exact, dit qu'il a vu plus de quarante volumes entiers de médiſances faites par les nouveaux Evangéliſtes. C'eſt apparemment là que M. *de Voltaire* a puiſé. *Le Laboureur* ajoute, qu'il ne faudroit point d'autres pieces pour juger le différent de la Religion, & pour éluder le beau prétexte de réformation de ces premiers Novateurs. Le Cardinal *de la Bourdaiſiere*, Miniſtre du Roi à Rome, en dit incomparablement plus encore.

Add. aux mém. de Caſteln.

Add. aux mém.

Les Proteſtants avoient intérêt de décrier les mœurs des Catholiques. On comprend aſſez pourquoi *Luther*

après avoir été Religieux pendant plus de quinze ans, & environ dix ans après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise, *Luther* déclara dans un de ses Sermons qu'il lui étoit aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger. Et tout de suite il se maria avec une Religieuse qu'il avoit tirée de son Monastere depuis deux ans. Quelques-uns ont écrit qu'elle accoucha peu de jours après ses Nôces.

Luth. Serm. du mariage.

Erasme Ed.

Le Cordelier qui contribua tant à l'établissement de l'Hérésie dans Geneve, pensa comme le Moine défroqué de Saint Augustin. Après avoir fait soutenir des Thèses contre les Dogmes de l'Eglise, il finit cet Acte comme finit la comédie. Il se maria dans la Salle même avec la fille d'un Imprimeur.

Hist. de Calv. de Maimb. l. 1.

Calvin ne cessa de prêcher l'impossibilité de garder la continence. Tous ces nouveaux Apôtres & leurs disciples ont séduit quantité de Prêtres, de Religieux & de Religieuses; & ils n'ont pas manqué de calomnier ceux qu'ils n'ont pu séduire.

Un peu plus de critique & d'équité eût empêché M. *de Voltaire* d'être ici leur écho. Nous savons

bien qu'il y a eu des Prêtres & des Religieux qui ont manqué à leurs engagements & à leurs vœux ; mais il y en a toujours eu un nombre incomparablement plus grand qui y ont été conſtamment fideles.

J'ajoute maintenant qu'il n'y a guere de ſiecle où les Princes, Rois, & Princeſſes aient fait plus d'honneur à la Religion. *Louis XII.* la Ducheſſe de Bourbon, *Jeanne* de France ſa Sœur, qui a été canoniſée, *Marie* d'Anjou Epouſe de *Charles VII.* la Reine Epouſe de *François I.* ſe diſtinguerent, & firent le plus grand honneur à la Religion par leur piété. Outre cela, c'eſt alors que s'établirent pluſieurs réformes édifiantes dans un grand nombre d'Abbayes & de Monaſteres. M. de *Voltaire*, pour faire juger des mœurs de ce ſiecle, n'emploie que les traits de la ſatyre. Nous, nous n'empruntons que le témoignage de la vérité.

Le dernier trait du tableau, c'eſt l'établiſſement du bureau public d'Indulgences, d'Abſolutions & de Diſpenſes à tout prix. " Ce qui révol„ toit le plus, dit-il, c'étoit une vente „ publique d'Indulgences, d'Abſolu„ tions & de Diſpenſes à tout prix.

„ Un meurtrier Sous-Diacre étoit ab„ sous pour vingt écus. Un Evêque, „ un Abbé pouvoient assassiner pour „ trois cents livres. Toutes les impu„ dicités les plus monstrueuses avoient „ leurs prix faits. „

Quand on a des choses aussi extraordinaires à avancer, il faudroit ou en donner de bonnes preuves, ou ne pas trouver mauvais qu'on se récrie sur l'ignorance ou l'infidélité. *Voltaire* n'est ici que le copiste de l'impudent déclamateur & calomniateur *Henri Etienne*, & de quelques autres Ecrivains semblables.

Qu'on lise la Pragmatique-Sanction faite au Concile de Basle, & reçue en France sous *Charles VII*. on verra quelle étoit la sévérité de l'Eglise contre les Prêtres concubinaires, contre leurs concubines, & contre leurs enfants. Peut-être la trouveroit-on aujourd'hui excessive. Le Concordat sous *Léon X*. ne diminua rien de cette sévérité. Les Conciles & les Synodes tenus en France, avant le Concile de Trente, ont encore ajouté à ces rigueurs. Où est donc cette licence déshonorante & cette taxe honteuse, ces *prix faits* dont parle *Voltaire*, & qui, à ce

Pragmatique, titre 19.

Concile d'Avignon. Concile de Soissons en 1457.

qu'il ose dire, avoient passé en coutume, en droit, & en loi?

“ On obtenoit même des dispen-
„ ses, ajoute-t-il, non-seulement
„ pour des péchés passés, mais pour
„ ceux qu'on avoit envie de faire. On
„ a trouvé dans les Archives de Join-
„ ville une Indulgence expectative
„ pour le Cardinal de Lorraine, &
„ douze personnes de sa suite, la-
„ quelle remettoit à chacun d'eux,
„ par avance, trois péchés à leur choix.
„ La Duchesse de Bourbon, sœur de
„ *Charles VIII.* eut le droit de se
„ faire absoudre toute sa vie de tous
„ péchés, elle & dix personnes de sa
„ suite, à quarante-sept Fêtes de l'an-
„ née, sans compter les Dimanches.
„ Les Prédicateurs prêchoient haute-
„ ment que quand on auroit commis
„ les crimes les plus abominables, on
„ seroit absous en achetant des Indul-
„ gences. „

Sur ce premier fait, rapporté par *Voltaire*, j'avoue que je n'ai jamais pu découvrir la prétendue Indulgence trouvée dans les Archives de Joinville ; & très-probablement, il ne l'a pas plus vue que moi.

Sur le second, M. *de Voltaire* fait voir qu'il n'est pas fort instruit

de la ſcience du droit canonique. La Ducheſſe de Bourbon, Régente du Royaume pendant la minorité de ſon frere *Charles VIII.* fut une Princeſſe également admirable par ſon génie & ſes talents, & reſpectable par ſa piété & par ſa vertu. Elle obtint du Pape la permiſſion de ſe choiſir un Confeſſeur pour elle, & pour une partie de ſa Maiſon, en quelque endroit qu'elle fût Qu'y a-t-il dans cet indult accordé à une grande Princeſſe, qui doive révolter les eſprits, comme le prétend *Voltaire*?

Le troiſieme fait eſt une imputation groſſiere. Elle eſt bien digne d'un homme formé à l'école de *Luther*, lequel donnoit *dans les groſſiéretés les plus baſſes & les plus dégoûtantes.* Ce ſont les termes de *Voltaire.* Mais il eſt ſurprenant qu'avec ſa politeſſe & ſon goût, il déshonore lui-même ſon ouvrage.

Il eſt vrai qu'il y a eu trop de facilité dans la conceſſion, & des abus criants dans la publication des Indulgences & des Diſpenſes. Tous les Catholiques en conviennent. Mais cela n'autoriſe pas plus aujourd'hui les déclamations de certains Ecrivains, qu'il autoriſoit alors les extravagances, les écarts, & les erreurs de *Luther.*

CHAPTRE XXV.

De Luther & du Luthéranisme.

ON ne peut pas regarder d'un œil plus philosophique que le fait M. *de Voltaire*, la grande révolution qui arriva dans le Christianisme par l'héréfie de *Luther*. A la maniere dont il en parle, on ne pourroit pas feulement deviner s'il est Chrétien lui-même. Il examine les avantages & les inconvénients, le bien & le mal que cette révolution a produits. Il ne se déclare pas d'une maniere bien claire, mais il ne déguise pas trop non plus ses sentiments. Il s'exprime de la maniere la plus forte sur les désordres de l'Eglise Romaine, sur la dureté du joug dont elle accabloit les Puissances du Nord, l'Angleterre, l'Allemagne, &c. sur les vexations des Légats, Nonces & autres Emissaires de la Cour de Rome, sur le bon emploi qu'on fit des revenus qui furent ôtés à l'Eglise, & sur le bien qu'a produit la suppression des Monasteres.

On fait remarquer enſuite combien les Héréſiarques ſe ſont rendus recommandables ; ou l'on ne dit rien de leurs défauts, ou l'on ne les touche que légérement, on les excuſe même tant qu'on peut, tandis qu'on exagere horriblement ceux des Miniſtres de l'Egliſe Romaine. Après cela on laiſſe au lecteur à décider. Afin qu'on ſoit mieux en état de juger de tout ce que dit *Voltaire* ſur cette révolution, nous allons d'abord faire connoître le caractere de celui qui en fut l'Auteur.

Luther étoit un de ces hommes ardents & impétueux, qui lorſqu'ils ſont vivement ſaiſis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, & deviennent en quelque maniere incapables d'écouter la ſa-geſſe & la raiſon. Une imagination forte, ſecondée par l'eſprit, & nourrie par l'étude, le rendoit naturellement éloquent, & lui aſſuroit toujours les applaudiſſements de ceux qui l'entendoient tonner & déclamer. Il ſentoit bien ſa ſupériorité & ſes avantages ; & ſes ſuccès en flattant ſon orgueil, le rendoient toujours plus hardi & plus entreprenant. Lorſqu'il donnoit dans quelque écart,

les remontrances, les objections, les condamnations n'étoient pas capables de le faire rentrer en lui-même ; elles ne servoient qu'à l'irriter. Il ne répondoit à ses adversaires qu'avec une aigreur méprisante, aux Puissances que par les injures les plus grossieres, à ses amis même que par des hauteurs & une indomptable opiniâtreté. Fier de la protection de quelques Princes Allemands, & extrêmement rempli de lui-même, il ne craignoit pas de se faire des ennemis, & il attaquoit indifféremment quiconque étoit assez hardi pour ne pas plier à ses sentiments. Cependant comme il n'avoit ni douceur dans le caractere, ni goût dans la maniere de penser & d'écrire, il donnoit souvent dans les grossiéretés les plus impudentes, ou dans les bouffonneries les plus extravagantes & les plus basses ; & l'on ne conçoit pas comment il y avoit des hommes qui pussent l'écouter & le supporter, & encore moins comment il put opérer une aussi étonnante révolution.

Tel fut le grand réformateur de l'Allemagne. On voit dans ce caractere le fond de tout ce que l'Histoire nous apprend de sa personne & de

de sa réformation. Nous ne suivrons pas M *de Voltaire* dans tout ce qu'il dit de l'un & de l'autre. Nous nous contenterons de quelques observations sur certaines choses qu'il avance, & qui nous ont paru plus dignes d'être remarquées. Ce ne sera qu'un commentaire critique, fort court pour ne pas ennuyer.

“ *Luther*, dit M. *de Voltaire*, après „ avoir décrié les Indulgences, examina le pouvoir de celui qui les „ donnoit. Un coin du voile fut levé. „ Les peuples animés voulurent juger „ ce qu'ils avoient adoré. „

Voltaire emploie des paroles mystérieuses pour des choses bien simples. Le Dogme des Indulgences n'est point caché sous un voile, puisque Jesus-Christ a dit à Saint Pierre : *Je vous donnerai la clef du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié au Ciel.* Les réformateurs disoient : N'en croyez point à l'Eglise de Rome, qui vous dit qu'une partie de la peine des péchés vous sera remise à cause de vos prieres & de vos aumônes. Il faut s'en fier à nous qui vous disons que ni l'un ni l'autre ne sont nécessaires. Croyez fermement que vos péchés

vous sont remis ; & ils vous seront remis en effet.

Il faut avouer que cette autorité est bien forte, & cette preuve bien convaincante. " Qu'importoit-il à „ Stockholm, à Londres & à Dresde „ qu'on eût du plaisir à Rome? Mais „ il importoit qu'on ne payât point „ de taxes exorbitantes ; que l'Ar- „ chevêque d'Upsal ne fût pas le „ maître d'un Royaume. Les revenus „ de l'Archevêché de Magdebourg, „ ceux de tant de riches Abbayes „ tentoient les Princes séculiers. „

Et qu'importe aux Peuples de Magdebourg qu'ils soient maintenant Sujets du Roi de Prusse, ou qu'ils soient encore Sujets d'un Prince Archevêque ? Qu'importe aux habitants de Wurtzbourg, de Fulde, ou de Cologne, que leurs Princes soient Ecclésiastiques ou séculiers ? Cela ne fait rien au monde. Pourquoi le trouver mauvais ? Qui oseroit dire que l'Angleterre, la Suede sont plus heureuses, parce qu'elles sont devenues Protestantes ? La France, qui est toujours demeurée Catholique, a plus augmenté en puissance & en gloire, que n'ont fait ces Etats Protestants.

" *Luther*, caché dans une forteresse

„ de Saxe, brava l'Empereur, irrita „ la moitié de l'Allemagne contre le „ Pape, répondit au Roi d'Angle„ terre comme à son égal. „

Comme M. *de Voltaire* ne dit qu'un mot de cette magnanimité de *Luther*, nous y suppléerons par des traits tirés des lettres même de ce grand réformateur, afin qu'on connoisse mieux ses sentiments, sa douceur, sa sainteté, ses vertus vraiment apostoliques. *Si j'étois le maître de l'Empire*, dit-il, *je ferois un même paquet du Pape & des Cardinaux, pour les jeter tous ensemble dans la mer. Ce bain les guériroit, j'en donne ma parole. J'en donne Jesus-Christ pour caution.* Que cela est décent ! Et que le Nom de Jesus-Christ est bien placé là.

Voici comme il parle ensuite du Roi d'Angleterre. *Je ne sais si la folie elle-même peut être aussi insensée que l'est la tête du pauvre Henri. O que je voudrois bien couvrir cette Majesté Angloise de boue & d'ordure ! J'en ai bien le droit.* C'est sur cette lettre que *Voltaire* juge que *Luther* répondit au Roi d'Angleterre comme à son égal. Luth. contra Regem Angl.

Après l'Apôtre fougueux *Luther*,

paroît l'Apôtre guerrier *Zuingle*. Ce *Zuingle* étoit un jeune Chanoine de Constance, lequel s'étant marié, à l'imitation de *Luther*, voulut encore à son imitation réformer le Christianisme. Mais il alla encore plus loin. Non content d'admettre presque toutes les erreurs de *Luther*, il rejetta encore l'Eucharistie, cassa toute la Hiérarchie Ecclésiastique, & dit enfin que pour être sauvé il suffisoit d'être honnête homme; que les hommes tels que les *Catons*, les *Seneques*, les *Antonins*, auroient aussi-bien leur part du Paradis que ceux qui avoient cru en Jesus-Christ & qui avoient été baptisés. C'est à Zurich qu'il commença de prêcher cette belle réforme. Voici comment en parle M. de *Voltaire*.

V. Hist. des variat. l. 2.

" *Zuingle*, dit-il, s'attira des in-
„ vectives du Clergé. L'affaire fut
„ portée aux Magistrats. Le Sénat de
„ Zurich examina le procès. La plu-
„ ralité fut pour la réformation. Le
„ Peuple attendoit en foule la sen-
„ tence du Sénat, lorsque le Greffier
„ vint annoncer que *Zuingle* avoit ga-
„ gné sa cause. Tout le Peuple fut
„ dans le moment de la Religion du
„ Sénat. Une Bourgade Suisse jugea

„ Rome. Heureux Peuple après tout, „ qui dans sa simplicité s'en remettoit „ à ses Magistrats sur ce qui regardoit „ la Religion. „

On ne peut pas voir un style plus boursouflé & plus vuide de sens, que celui-là. M. *de Voltaire* dit que Zurich n'est qu'une Bourgade, & il appelle du nom pompeux de Sénat l'assemblée de quelques bourgeois & de leurs Bourg-mestres. Quel Sénat, qu'un Sénat de village! Et quelle humiliation pour Rome d'être citée, jugée & condamnée par ce Sénat! *Heureux Peuple*, ajoute-t-il, *qui dans sa simplicité s'en remettoit à ses Magistrats sur* ce qui regarde la Religion! Que cette exclamation s'accorde bien avec les beaux sentiments de sa lettre à son Imprimeur de Geneve! *Ce que j'ai à vous dire, M. c'est que je suis né François & Catholique, & c'est principalement dans un Pays Protestant que je dois vous marquer mon zele pour ma Patrie, & mon profond respect pour la Religion dans laquelle je suis né.* On n'est pas embarrassé à Geneve de savoir à quoi il faut s'en tenir par rapport à cette protestation de M. *de Voltaire*. Nous ne devons pas l'être davantage.

" Quelque temps après, le Sénat
„ de Berne jugea plus solemnellement
„ encore le même procès. Après avoir
„ entendu pendant deux mois les deux
„ parties, il condamna la Religion
„ Romaine. On érigea une colonne
„ sur laquelle on grava en lettres d'or
„ ce jugement solemnel.„

Voilà ce qu'affirme *Voltaire*, & voici ce que nous apprennent les monuments historiques les plus incontestables. Les Ministres du nouvel Evangile engagerent les Bernois à indiquer une dispute publique sur la Religion. Les autres Cantons qui étoient encore Catholiques s'y opposerent vivement, parce qu'on étoit convenu à l'assemblée générale de Bade qu'on ne permettroit plus ces sortes de disputes. Cependant les ministres prévalurent. Les Bernois indiquerent l'assemblée. L'Evêque refusa d'y envoyer des Théologiens. Personne n'y parut de la part des Catholiques. Il s'y trouva seulement par hasard, & pendant peu de jours, un Religieux Augustin, qui ne fut point écouté, mais qui fut fort maltraité. C'est *Sleidan*, Historien Protestant, qui rapporte cette suite de faits. Voilà comment *le Sénat de Berne*,

Sleidan. l. 16.

après avoir entendu pendant deux mois les parties, condamna la Religion Romaine, & porta son jugement solemnel.

„ Cinq Cantons des plus petits & „ des plus pauvres étant demeurés „ attachés à la Communion Romaine, „ commencerent la guerre civile. „

Il falloit bien que *Voltaire* chargeât les Catholiques de l'odieux des guerres civiles. Mais il faut bien se garder de prendre ce qu'il dit pour des vérités. Ce n'est que sur les Bernois & sur les Zuriquois qu'il faut rejetter la cause de la premiere guerre. Ce furent eux qui y donnerent occasion, en interdisant le commerce des Catholiques, malgré les loix de l'union & de la confédération, & en travaillant à séduire & à débaucher leurs Sujets. Les Cantons Catholiques firent leurs représentations, & demanderent des satisfactions. On les leur refusa avec hauteur & mépris. Ils furent forcés à se les faire eux-mêmes. C'est encore Sleidan Auteur Protestant qui rapporte lui-même en cette maniere les causes de cette guerre.

Sleid. l. 10.

Il arrive souvent à M. *de Voltaire* de relever les erreurs de ceux qui ont

écrit avant lui. Nous allons lui rendre le même service à lui, & à ceux qui liront son ouvrage.

Hist. du Luth. l. 1. C'est une erreur de dire que *Luther fut chargé par ses Supérieurs de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avoient pu vendre. Jean Stupitz*, Vicaire Général des Augustins, ne le chargéa de prêcher que contre les désordres des quêteurs & Prédicateurs d'Indulgences. C'est de lui même que *Luther* a la plus loin.

C'est une erreur de dire que l'Archevêque d'Upsal *Trolle, une Bulle du Pape à la main, fit massacrer tout le Sénat & quatre-vingt-quatorze Seigneurs de Suede.* Le Luthérien *Pufendorff*, Historiographe de Suede, n'en accuse que le tyran *Christiern II.* L'Historien des Archevêques d'Upsal, qui étoit contemporain, n'en dit pas [un] mot. Mais *Voltaire* a cru qu'un Archevêque, qui, une Bulle à la main, ordonne & fait exécuter sous ses yeux de si horribles massacres, feroit un bel effet dans le tableau.

Hist. de Suede l. 111. Pufendorff.

C'est une erreur de dire que *Valentinien I.* eut deux femmes à la fois, *Severa & Justine. Ammien Marcellin* Historien Payen, & qui vivoit du temps de cet Empereur, le loue en

Amm. Marcell. L. 30.

particulier sur sa chasteté. Auroit-il fait un éloge pareil d'un Empereur Chrétien qui auroit violé ouvertement une loi des plus respectées dans l'Empire?

Zosime qui vivoit peu de temps après, & qui est toujours furieux contre les Princes Chrétiens, ne dit pas un mot de ce crime de polygamie. Il n'y a que *Socrates*, qui vivoit un siecle après *Valentinien*, qui en ait parlé. Mais son témoignage est évidemment faux, car il dit que *Justine* étoit une jeune fille vierge, & d'une charmante beauté, tandis qu'il est sûr que cette *Justine*, Epouse de *Valentinien* après *Severa*, étoit veuve de *Magnence*. Il est surprenant qu'un critique aussi bon que *Voltaire* n'ait pas remarqué cette bévue & qu'il en fasse une plus grossiere encore.

Zosime l. 4.

Baron. en 1370.

C'est une erreur de dire que plusieurs Rois de France ont eu deux ou trois femmes à la fois. Plusieurs ont eu des maîtresses. Aucun n'a eu plusieurs femmes à la fois reconnues pour épouses. *Voyez le chapitre de Charlemagne.*

Il est bon de dire ici la raison pour laquelle *Voltaire* cite ces prétendus exemples de polygamie. *Phi-*

V. les pieces origin. Hist. des variat. l. 6.

lippe, Landgrave de Hesse, trouvoit que ce n'étoit pas assez d'une femme, pour un homme robuste & vigoureux comme lui. Mais comme il étoit dévot, & qu'il craignoit d'offenser Dieu, il s'adressa avec confiance à son Directeur qui étoit *Luther.* Celui-ci touché de sa peine, consulta le Seigneur ; & après bien des prieres & des méditations, il connut que la Loi évangélique n'ordonnoit pas la monogamie. Moyennant cela, il mit au large la conscience du Landgrave, & lui permit, de la part de Dieu même, la pluralité des femmes.

C'est sur cette décision remarquable que *Voltaire* s'écrie : Hélas ! *si les nouveautés n'avoient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux.*



CHAPITRE XXVI.

De Calvin & du Calvinisme.

„ AUtant que les Anabaptistes méritoient qu'on sonnât le tocsin sur eux, autant les Protestants devinrent respectables aux yeux des Peuples par la maniere dont leur réforme s'établit. Les Magistrats de Geneve firent soutenir des Theses durant tout le mois de Juin. On invita tous les Catholiques & les Protestants de tous Pays à venir y disputer. Quatre Secrétaires rédigerent par écrit tout ce qui se dit d'essentiel pour & contre. Ensuite le grand Conseil de la Ville examina pendant deux mois le résultat des disputes, après quoi il proscrivit la Religion Romaine. „

Qui pourroit s'imaginer que ce grave début que fait M. *Voltaire* de la naissance du Calvinisme à Geneve, n'a pas l'ombre même de la vérité? La Ville étoit déjà presque toute protestante lorsqu'on fit cette ridicule démarche de l'indica- S. de Jusfie commenc. de l'hérésie.

tion des Theses. Le Duc de Savoie & les Evêques voisins avoient défendu à leurs sujets de s'y trouver. Il n'y eut que deux hommes qui combattirent les Theses ; un Jacobin, qui réduisit plusieurs fois au silence le moine défroqué qui y présidoit ; & un Protestant déguisé, qui ne les combattit que pour faire triompher l'héréfie. J'appelle Moine défroqué le Président des Theses, parce que bien qu'il fût Prêtre, Religieux & Supérieur d'un Couvent, il termina la séance comme on finit la comédie, c'est-à-dire par un mariage. Il épousa alors même, & en présence de tout le monde, une fille à qui il faisoit l'amour depuis long-temps, & à qui il porta pour douaire tout ce qu'il put voler dans le Couvent.

Jacques Bernard, Gardien des Cord.

Sied-il donc bien après cela à M. *de Voltaire* de dire que les Protestants devinrent recommandables aux Peuples par la maniere dont la Réforme s'établit ; & que les Genevois procéderent *très-juridiquement & avec beaucoup de maturité* à la proscription de la Religion Romaine ?

Il continue & dit : " Les Catholiques peu instruits, qui savent que „ *Luther*, *Zuingle*, *Calvin* se marie-

„ rent, penſent que ces Fondateurs
„ s'inſinuerent par des ſéductions fla-
„ teuſes, & qu'ils ôterent aux hom-
„ mes un joug très-peſant, pour leur
„ en donner un très-léger. Mais c'eſt
„ tout le contraire. S'ils condamne-
„ rent le célibat des Prêtres, s'ils ou-
„ vrirent les portes des Couvents,
„ c'étoit pour changer en Couvent
„ la ſociété humaine. Le jeux, les
„ ſpectacles furent défendus chez les
„ Réformés. Geneve pendant plus de
„ deux cents ans n'a pas ſouffert chez
„ elle un inſtrument de muſique. Ils
„ proſcrivirent la confeſſion auricu-
„ laire, mais ils la voulurent publi-
„ que. Dans la Suiſſe, dans l'Ecoſſe,
„ & à Geneve, elle l'a été ainſi que
„ la pénitence. „

M. *de Voltaire* compte bien ſur l'ignorance de ſes lecteurs, quand il s'exprime comme il fait. Les Catholiques les moins inſtruits ſavent bien que les Réformateurs proſcrivirent les jeûnes, les abſtinences, la confeſſion auriculaire, les œuvres de mortification & de pénitence; mais on ne ſait pas ce qu'ils ont établi pour remplacer ou pour ſurpaſſer ces œuvres pénibles. Et devoit-il en coûter beaucoup aux Genevois de s'em-

parer des biens de l'Evêché & du Chapitre de Geneve ; aux Princes & Seigneurs Allemands de dépouiller les Eglises ; à tous les Protestants en général de dire publiquement leur *Confiteor*, de manger gras toute l'année, de se dispenser du Carême, des Vigiles & des Quatre-temps ? car c'est à cela qu'aboutit toute la réforme.

Geneve, ajoute-t-il, *pendant plus de deux cents ans n'a pas souffert chez elle un instrument de musique.* C'est qu'apparemment les Genevois n'ont point de goût pour la musique. Ils sont naturellement sombres & sérieux. A peine rient-ils une fois en un an. Cela ne vient que de leur caractere, & non pas de la Réforme. Elle n'empêche pas qu'on ne se divertisse autant à Londres & à Berlin qu'on le fait à Paris.

Il ne parle ensuite qu'avec admiration & avec extase des succès qu'eurent par-tout ces sages Réformateurs. *S'ils ouvrirent les portes des Couvents*, dit-il, *c'étoit pour changer en Couvent toute la société humaine.* Mais il faut avouer que ces Réformateurs, tout habiles qu'ils étoient, n'y ont gueres réussi ; car leurs Couvents sont encore

moins édifiants que nos Villes non réformées. Les Discours Chrétiens de l'éloquent *Saurin*, Pasteur à la Haye, nous en fournissent des témoignages qui ne sont pas suspects.

V. Discours sur les termes de la pécheresse.

" La Loi de l'histoire oblige de „ rendre justice à la plupart des Moi- „ nes qui abandonnerent leurs Cloî- „ tres pour se marier. Ils reprirent, „ il est vrai, la liberté dont ils avoient „ fait le sacrifice. Mais ils ne furent „ point libertins, & on ne peut pas „ leur reprocher des mœurs scanda- „ leuses „

Il est fort naturel de croire que ces gens-là firent comme les autres, & qu'ils garderent la fidélité conjugale comme ils purent. On ne tient pas registre de toutes les infidélités que les maris font à leurs femmes. On n'en a pas tenu de celles que peuvent avoir fait aux leurs ces Prêtres & ces Moines mariés. *Voltaire* seroit bien embarrassé de prouver que ceux, qui n'ont pas voulu garder le vœu de continence, ont bien gardé la foi conjugale.

D'ailleurs les Apôtres du défroquement n'ont pas été fort délicats. La belle Religieuse que *Luther* convoitoit, & qui sauta les murs du Couvent pour

Cochlæus act. Luth.

passer deux ans parmi les Légistes de Vittemberg, avant son mariage avec cet Apôtre, est une preuve qu'ils n'y regardoient pas de si près.

Erasme. Epist. *Erasme*, en parlant des mariages des Réformateurs, observoit que les Apôtres de la Religion avoient tout quitté, & leurs femmes même, pour s'attacher à Jesus-Christ ; & que les nouveaux Apôtres de l'Allemagne renonçoient aux engagements qu'ils avoient pris devant Dieu, pour avoir des femmes. Cette remarque auroit été plus à sa place que les réflexions de *Voltaire*.

" On a remarqué, dit-il encore,
„ dans tous les Pays où l'on cessa d'e-
„ xorciser, qu'il n'y eut plus de pos-
„ sessions, ni de sortileges ; tandis que
„ le nombre des sorciers & des possé-
„ dés a été prodigieux dans l'Eglise
„ Romaine jusqu'à nos derniers temps.„

Les choses ont toujours été sur le même pied chez les Catholiques & les Protestants. *Luther* lui-même peu de temps avant sa mort exorcisa encore une fille. Depuis lors on est devenu plus éclairé sur ces matieres. On a reconnu la fourberie ou l'imbécillité qui donnoient souvent lieu à ces sortes d'opinions ; & l'on a cessé

presqu'en même temps par-tout d'être aussi crédule.

Il y a eu des possessions & des sortileges. Les Livres Divins en font foi. Il y en a eu après la Prédication de Jesus-Christ, puisqu'il a déclaré que ceux * qui croiroient en lui chasseroient les démons. Il peut donc y en avoir encore absolument. C'est être trop hardi & trop inconsideré que d'affirmer que *Dieu permettoit autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui.* Il y a une grande imbécillite à tout croire, & une grande témérité à tout nier. La sagesse est entre ces deux excès. Le sage élevé au-dessus du peuple examine, & ensuite il juge.

* Marc 16.

CHAPITRE XXVII.

De Henri VIII. & de la Révolution de la Religion en Angleterre.

S'Il faut en croire M. *de Voltaire*, les amours fougueux de *Henri* VIII. ont procuré à l'Angleterre le plus grand bonheur, en renversant la Religion Catholique. Dans la fameuse *Anne de Boulen*, qui passa de

l'état de simple Demoiselle sur le Trône, & du Trône à l'échafaud, il ne fait voir qu'une Sainte; dans la Reine *Marie*, qui voulut rétablir la Religion Catholique, qu'une fanatique sombre & sanguinaire; dans l'impudique & impie Archevêque *Cranmer*, qu'un martyr plus héros que les plus illustres Martyrs de l'Eglise; dans la Reine *Elizabeth*, qu'une Princesse toujours juste & toujours ennemie de la persécution.

Ensuite il rapporte quelques traits des plus ridicules & des plus odieux, que les Protestants ont imaginé pour décréditer la Religion Romaine, & pour faire valoir la réformée. C'est par-là qu'il veut nous apprendre à juger de la révolution qui arriva, il y a deux siecles, en Angleterre en matiere de Religion.

Il y avoit cinq cents ans, selon notre Critique, que les Papes vexoient & rançonnoient les Anglois par des vexations toujours combattues par les Parlements & par les murmures des Peuples. Le pouvoir des Papes étoit un colosse vénérable, dont la tête étoit d'or & les pieds d'argile. Il étoit depuis long-temps ébranlé par la haine publique. Un

amour passager le renversa. On abolit les Annates, le denier de Saint Pierre, les provisions de Bénéfices. Les peuples prêterent avec alégresse le serment par lequel ils reconnoissoient *Henri* pour le Pape des Anglois.

Ne croiroit-on pas, après ce que vient de dire M. de *Voltaire*, que les Anglois devinrent alors les plus heureux des peuples, en comparaison de ce qu'ils étoient auparavant? Cependant l'histoire nous apprend, que ce Peuple ne fut jamais aussi malheureux & aussi vexé par les impôts, qu'il le fut alors. Malgré tant d'Eglises pillées & de biens Ecclésiastiques envahis, les Anglois ne furent jamais plus misérables, & le Roi fut obligé de recourir aux plus honteux expédients pour tirer de l'argent de ses Peuples.

L'altération des monnoies fut un des premiers qu'il employa. Il affoiblit d'un quart l'aloi des especes. Il retira toutes les anciennes au prix ordinaire, & les remplaça par les nouvelles; & par ce changement il fit revenir à profit près d'un quart de tout l'argent monnoyé d'Angleterre. Ensuite il établit l'impôt *de bienveil-*

lance, par lequel il exigeoit des *dons gratuits* proportionnés aux facultés d'un chacun. Enfin il força les aisés à lui faire des prêts, dont le remboursement n'étoit pas même regardé comme incertain. M. *Rapin de Thoiras*, François réfugié qui a fait l'histoire d'Angleterre, raconte encore d'autres expédients dont se servoit *Henri* VIII. pour tirer de l'argent de ses Peuples.

Du Chesne Hist. d'Angl. Sander Hist du Schisme. Rapin de Thoiras, l. XV. Camden.

Voilà quel fut le bonheur des Anglois après la révolution de la Religion dans ce Royaume. Aussi disoient-ils que les exactions du Pape de Londres étoient incomparablement plus onéreuses que celles du Pape de Rome, & qu'on avoit encore bien perdu au change. Le Royaume fut épuisé sous ce regne dur & cruel de *Henri* ; il fut troublé par les rébellions & les séditions sous celui de son Successeur. La misere & le besoin mirent de toute part les armes à la main des Peuples ; & le conseil convint qu'il falloit moins songer à les combattre qu'à les soulager.

Rapin de Thoiras, l. 16.

Les Peuples, dit notre Critique, *prêterent avec alégresse le serment de suprématie* : & dans la page suivante

it dit qu'*Henri* faisoit brûler dans la même place ceux qui ne vouloient pas le reconnoître pour Pontife, & ceux qui soutenoient les Dogmes Luthériens. En effet, le célebre *Morus*, grand Chancelier d'Angleterre, le Saint Evêque de Rochester, *Fisher*, la Mere du Cardinal Polus, qui étoit du Sang Royal & proche parente de *Henri*, furent les premieres têtes immolées à ce nouveau Chef suprême de l'Eglise. Comment accorder cette alégresse avec les bûchers & les sanguinaires exécutions?

Je ne veux pas répondre à ce qu'il dit ensuite de la haine des Peuples contre la puissance de Rome, de ces Miracles feints, de ces Reliques supposées, dont on se servoit pour attirer les offrandes. Ce sont là de ces déclamations vagues & sans preuves qui ne méritent que du mépris. Il est probable qu'il y a eu de ces abus en Angleterre comme il y en a eu en France. Les Catholiques les avouent & les corrigent. Les Protestants les multiplient & les exagerent à l'excès.

CHAPITRE XXVIII.

D'Anne de Boulen.

UN événement des plus singuliers dans l'Histoire de *Henri* VIII. est le soin qu'il eut de faire annoncer par un Arrêt du Parlement, à toute l'Angleterre, l'honneur que lui avoit fait la Reine sa femme, en poussant au dernier point les complaisances pour ses amants. Et une chose aussi singuliere, c'est l'effort que fait *Voltaire* pour nous faire regarder, comme une Sainte, cette femme infidelle au Roi son Epoux. Il est vrai qu'une canonisation faite par l'autorité de M. *de Voltaire* à Berlin, n'est pas tout-à-fait aussi respectable que celles qui se font à Rome par l'autorité des Souverains Pontifes. Et si *Anne de Boulen* est une Sainte, elle ne l'est guere que comme l'étoient autrefois les *Laïs* & les *Corinnes*.

Si l'on en croit M. *de Voltaire*, *Anne Boleyn*, ou *de Boulen*, comme nous le prononçons en François, n'étoit guere coupable que de quelques légére-

tés, que son enjouement naturel rendoit assez excusables. " Ce ne fut, dit-il, „ que jalousie de la part de *Henri*; les „ accusations furent sans preuves : il „ n'y eut que des indices si légers, „ qu'un citoyen qui se brouilleroit „ avec sa femme, pour si peu de chose, „ passeroit pour un homme injuste. „

M. *Bayle* * est bien éloigné de penser si avantageusement de cette Reine. Il avoue franchement la dette, & dit *qu'on pouvoit assez en médire, sans passer les bornes d'un fidele Historien.* Parmi les Historiens protestants qui étoient intéressés à la défendre, parce qu'elle étoit Protestante elle-même, les uns la donnent comme véritablement coupable, les autres avouent qu'il est bien difficile de la justifier. Plusieurs assurent que son pere fut du nombre des Juges qui la condamnerent. Son apologiste M. *Brunet*, Evêque de Salisbery, dit que cela est faux, & il cite en preuve un registre du procès, que personne n'a jamais vu. On fit passer par la main des bourreaux quatre Seigneurs, entre lesquels étoit *Rochefort*, frere la Reine, accusés d'avoir eu part ses adulteres & à ses incestes. Son ier Musicien *Smeton*, moins respec-

* Dict. Anne Boleyn.

Sleidan l. 10.

Rapin de Thoiras, l. 16. Sanders.

table, & peut-être plus criminel, eut aussi le même sort. * Après cela il est assez surprenant que Mr. *de Voltaire* en veuille faire une Sainte.

* Bayle.

Anne de Boulen étoit encore fort jeune quand elle fut amenée en France par la sœur de *Henri* VIII. femme de *Louis* XII. Lorsque cette Reine retourna en Angleterre, *Anne* s'arrêta au service de *Claude*, femme de *François* I. Elle entra ensuite chez la Duchesse d'Alençon. On feroit une longue liste des amants qu'elle eut, & des surnoms honnêtes dont elle fut décorée pendant son séjour en France. De retour en Angleterre, elle fut placée chez la Reine *Catherine* en qualité de Fille d'honneur.

Candeni appar.

C'est-là qu'*Henri* VIII. la vit, & il ne l'eut pas plutôt vue qu'il en devint éperduement amoureux. *Anne* étoit trop coquette pour ne pas prendre tous les moyens d'irriter la passion du Roi, & trop ambitieuse pour se contenter du titre de maîtresse. Elle ne répondit aux expressements de *Henri* que par des protestations de devoir & de vertu. Elle l'enflamma davantage. C'est alors que ce Prince commença à chercher en lui-même comment il pourroit faire pour faire

casser

caſſer ſon mariage avec *Catherine* d'Eſpagne & pour épouſer la *Boulen.* Afin de la faire reſpecter à la Cour, il lui donna un rang diſtingué ; & peu de temps après il envoya des Ambaſſadeurs à Rome pour demander la caſſation de ſon premier mariage. Cependant le Pape, qui voit évidemment l'injuſtice & l'impoſſibilité de cette caſſation, temporiſe, pour laiſſer le temps à la paſſion du Roi de ſe ralentir. Le Roi de ſon côté impatient de ces délais, qui durerent près de ſept ans, eut recours à d'autres moyens. Il convint avec *Cranmer*, Luthérien caché, de le nommer Archevêque de Cantorbéry, & Primat d'Angleterre, à condition qu'il porteroit la ſentence de caſſation. Rapin de Thoiras.

Cranmer trouva le parti trop bon pour rien refuſer. Il promit tout, il fut fait Archevêque de Cantorbéry, il caſſa le mariage du Roi ; & *Henri*, malgré toutes les repréſentations de ſon Conſeil, épouſe *Anne*, qui accoucha quatre mois après d'une Princeſſe, qui fut la célebre Reine *Elizabeth.* C'eſt ainſi qu'une petite Demoiſelle chaſſa du lit & du Trône du Roi une Princeſſe d'une vertu ad- Bayle N. Anne de Boulen.

mirable, & qui étoit Fille des Rois d'Espagne & Tante de l'Empereur *Charles* V. Cependant la nouvelle Reine devenue moins réservée, & portant le désordre toujours plus loin, passa au bout de trois ans du Trône à l'échafaud, avec les complices de ses adulteres & de ses incestes. Voilà quelle étoit la Sainte de Mr. *de Voltaire*.

Sleidan, l. 10.

CHAPITRE XXIX.

De Marie, Reine d'Angleterre.

MArie d'Angleterre monta sur le Trône après la mort de son frere *Edouard* VI. & pendant son regne elle fit tous ses efforts pour rétablir la religion Catholique. Elle montra quelle étoit sa fermeté, en faisant toujours célebrer le Service Divin à la Catholique dans son château de Framingham durant les sept ans que regna son frere, & en se faisant toujours respecter comme la sœur du Roi, & l'héritiere présomptive de la Couronne. Elle fit paroître son courage en se faisant hardiment procla-

Duchêne, l. 22. Rapin de Thoiras.

mer Reine d'Angleterre, dès qu'elle eut appris la mort d'*Edouard*. Par son activité elle prévint les Ducs de Northumberland & de Suffolc, qui vouloient lui ravir la Couronne, & qui avoient déjà fait proclamer Reine d'Angleterre, *Jeanne Gray*, fille du Duc de Suffolc, & belle-fille du Duc de Northumberland. Elle marcha à la tête de trente mille hommes. Elle dissipa l'armée des Conjurés, & sa victoire fut sans effusion de sang.

Tous les Conspirateurs étoient criminels de Leze-Majesté au premier chef. Les principaux furent condamnés à la mort. *Voltaire* ne dit rien de ces conspirations. Il se contente de faire de tendres lamentations sur la mort de cette jeune Reine, & sur celle de son pere, de son beau-pere & de son époux. Il est vrai que *Jeanne Gray* parut plus malheureuse que coupable ; mais elle pouvoit être encore une occasion de conspiration : la sévérité parut nécessaire. Ce sont ces exécutions de rigueur qui allument la bile de *Voltaire* contre *Marie*. „ Elle étoit, dit-il, aussi cruelle „ que *Henri* VIII. Sombre & tran„quille dans ses barbaries, autant „ que *Henri* son pere étoit emporté ;

„ elle eut un autre genre de tyran-
„ nie. "

Ce Critique faisoit auparavant une Sainte de la nouvelle *Messaline, Anne de Boulen.* Maintenant il fait une sanguinaire fanatique de *Marie*, une des plus respectables Princesses que l'Angleterre ait eu.

Mais sa bile s'allume bien davantage encore, lorsqu'il parle de ceux qui furent condamnés à mort sous ce regne pour cause de Religion, & cet échauffement lui fait perdre de vue la vérité. „ On compte, dit-il, envi-
„ ron huit cents personnes livrées aux
„ flammes sous *Marie.* "

Hist. d'Angl. l. 16. Extrait de Rymer.

Il faut remarquer là-dessus premiérement qu'*Houeed*, Auteur Anglois, n'en compte que deux cents soixante & dix-sept, & le réfugié M. *de Rapin Thoiras*, dans sa grande Histoire d'Angleterre, n'en compte que deux cents quatre-vingt-quatre. Il ajoute ensuite que ceux qui en ont compté huit cents l'ont fait sans preuves. Mais ces écrivains ne sont pas assez ennemis des Catholiques, pour être suivis par *Voltaire.* Secondement, en exagérant ces cruautés de la Reine *Marie*, il ne dit rien de celles d'*Elizabeth*, qui fit périr un

nombre incomparablement plus grand de Catholiques, comme nous le verrons après.

M. *de Voltaire* donne à ſon Ouvrage le titre d'Eſſai ſur l'Hiſtoire Générale, & ſur les mœurs & l'eſprit des Nations. Il faut avouer que ſon ouvrage n'eſt en effet qu'un eſſai, & même bien haſardé. Il y auroit bien à y changer encore, pour en faire un Ouvrage parfait.

Il finit en diſant que „ *Marie* mourut paiſible, mais mépriſée de ſes „ Sujets, qui lui reprochent encore la „ perte de Calais, laiſſant enfin une „ mémoire odieuſe dans l'eſprit de „ quiconque n'a pas l'ame de perſé„ cuteur. “

Un Critique ſage & équitable auroit dit que le grand Duc de Guiſe profita en habile homme des circonſtances pour reprendre Calais. L'Angleterre étoit alors épuiſée par les rapines & les vexations de *Henri* VIII. & par les factions & les ſéditions qui avoient rempli le regne de ſon Succeſſeur. *Marie* en montant ſur le Trône alla au plus preſſé, qui étoit de rétablir la paix dans ſes Etats. Elle penſa bien à la conſervation de Calais; mais elle fut mal ſervie par ſes

Généraux & par ses Amiraux. D'ailleurs, s'ils n'avoient pas eu à faire ce reproche à *Marie*, ils auroient eu sûrement lieu de le faire à quelqu'un de ses successeurs.

Quant à la mémoire odieuse qu'elle a laissée, on sait bien qu'elle a été fort haïe & détestée des Protestants; & M. *de Voltaire* est toujours de leur sentiment.

CHAPITRE XXX.

De Cranmer, Archevêque de Cantorbéry.

VOici le grand objet de l'admiration & des plus sublimes louanges de M. *de Voltaire. Cranmer* dans les flammes.

„ Ce Primat, dit-il, qui avoit eu „ la foiblesse d'abjurer, reprit son „ courage sur le bûcher. Il déclara „ qu'il mouroit Protestant, & fit réel„ lement ce qu'on a écrit, & proba„ blement ce qu'on a feint de *Mutius* „ *Scevola*. Il plongea d'abord dans les „ flammes la main qui avoit signé „ l'abjuration, & n'élança son corps „ dans le bûcher que quand sa main

„ fut tombée. Action plus louable „ & aussi intrépide que celle qu'on „ attribue à *Mutius*. L'Anglois se „ punissoit d'avoir succombé à ce „ qui lui paroissoit une foiblesse ; „ & le Romain d'avoir manqué un „ assassinat."

Voltaire n'a jamais fait tant d'honneur aux plus illustres Martyrs de l'église. Il ne les traite le plus souvent que de rebelles & de factieux. Mais pour *Cranmer*, c'est l'exemple de la magnanimité la plus héroïque. Cependant l'histoire de sa vie ne s'accorde guere avec le magnifique portrait qu'on fait ici de lui.

Ce grand homme n'eut pas honte d'enlever, tout Archevêque qu'il étoit, une fille en Allemagne, de l'emmener en Angleterre, & d'en faire sa concubine. Il n'osa pas l'épouser publiquement du vivant de *Henri* VIII. qui ne vouloit point de semblables éclats dans les Chefs du Clergé. Il se contenta alors de la conduire avec lui dans une litiere fermée, quand il alloit dans quelqu'une de ses maisons de plaisance. Les noces publiques de l'Archevêque n'eurent lieu que sous le regne d'*Edouard*. Hist. du Schism. Sand.

Cet homme si ferme avoua dans son interrogatoire, qu'il avoit changé très-souvent de créance sur différents articles de la Religion. Quelques-uns prétendent qu'il en changea dix-sept fois. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut d'abord Catholique sous *Henri* VIII. ensuite schismatique avec ce Prince; Luthérien, & après Anglican sous *Edouard*; enfin il redevint Catholique sous *Marie*. On ne peut guere savoir ce qu'il étoit quand il fut condamné au feu. Cet homme admirable devant faire serment de conserver les droits de l'Eglise d'Angleterre, pour être pourvu de l'Archevêché de Cantorbéry, ne fut point du tout embarrassé. Il fit en même temps & le serment requis, & une protestation pardevant Notaire, qu'il ne garderoit jamais son serment.

M. *de Voltaire*, pour rendre sa narration plus admirable, dit que *Cranmer* étendit sa main sur les flammes, & la laissa brûler jusqu'à ce qu'elle tombât, avant que de s'élancer dans le bûcher. Cette punition de sa main auroit été bien souvent réitérée, si elle avoit eu lieu toutes les fois qu'il avoit signé & qu'il s'étoit parjuré. Mais le merveilleux de ce

beau trait ne paroîtra que ridicule à celui qui sait l'Histoire. *Cranmer* fut enchaîné au bûcher avant qu'on y mît le feu. Comment donc put-il attendre que sa main fût consumée pour s'y élancer?

CHAPITRE XXXI.

De la Reine Elizabeth.

ELizabeth, cette Princesse qui fut si habile dans l'art de regner, qui mit les forces de l'Angleterre sur un pied si respectable, qui fut le plus ferme soutien de la rebellion Hollandoise, & qu'on peut regarder comme la véritable Fondatrice de la Religion Anglicane; *Elizabeth* est encore un des plus grands objets de l'admiration de M. de *Voltaire.* Il la loue, comme tous les autres Ecrivains, quand il parle de ses talents; & beaucoup plus que ne le font les Protestants même, quand il parle de ce qu'elle fit pour la Religion, ou pour mieux dire, contre la Religion.

Pendant quarante-quatre ans de regne, elle laissa toujours la liberté

à toutes les sectes de s'établir en Angleterre, & elle n'oublia rien pour en proscrire la Religion Catholique. Il est évident que ce ne fut que la politique qui l'y engagea. La sentence pour le divorce de son pere avec *Catherine d'Arragon* n'ayant été prononcée que par le Luthérien & toujours variable *Cranmer*, sa mere *Anne de Boulen* ne pouvoit être regardée que comme une concubine, & elle ne devoit elle-même être regardée que comme fille naturelle de *Henri* VIII. Alors la Couronne d'Angleterre appartenoit à *Marie Stuard*, niece de ce Prince, & après elle aux enfants de la Duchesse de Suffolc, qui en étoit la niece également. Aussi *Henri* II, beau-pere de *Marie Stuard*, fit prendre à sa belle-fille le titre de Reine d'Angleterre, d'abord après la mort de la Reine *Marie*.

Il falloit donc qu'*Elizabeth* proscrivît une Religion selon laquelle elle étoit incapable de succéder. Voilà la véritable source de la haine d'*Elizabeth* contre la religion Romaine & contre la Reine d'Ecosse. M. *de Voltaire* auroit mis plus de vérité dans son Histoire, s'il avoit fait cette attention. Mais la vérité ne fut jamais son but en écrivant.

Il ne peut se lasser de peindre avec les couleurs les plus noires la sévérité de la Reine *Marie* contre les Protestants ; & il releve par les plus grands éloges la sagesse & la modération d'*Elizabeth* envers les Catholiques. „ Personne, dit-il, ne fut „ persécuté pour être Catholique. „ Mais ceux qui voulurent troubler „ l'Etat par principe de conscience „ furent sévérement punis. Il est sûr „ qu'*Elizabeth* ne fut point sanguinaire „ avec les Catholiques de son Royau- „ me, comme l'avoit été *Marie* avec „ les Protestants. „

Il est bien vrai en effet qu'*Elizabeth* ne fut pas sanguinaire comme *Marie*, mais elle le fut avec bien plus de finesse, & bien plus d'efficace. Elle persécuta les Catholiques, comme *Julien* l'Apostat persécuta autrefois les Chrétiens ; c'est-à-dire, en prenant des moyens qui pussent les détruire sûrement, sans lui attirer le nom odieux de persécutrice déclarée.

Elle fit un grand nombre de loix, pour interdire l'exercice de la Religion Catholique, & pour obliger tout le monde à se trouver à ceux de la Religion Anglicane. Les premieres contraventions à ces loix étoient

Camden, an. 1582. Spond. Sander.

punies par de grosses amendes. Ensuite on en venoit à la confiscation de tous les biens, & enfin à une prison perpétuelle, où l'on laissoit périr les Catholiques de misere. Dès le commencement de son regne, les Evêques qui ne voulurent pas la reconnoître pour Chef de l'Eglise furent tous dépouillés de leurs dignités; ils furent la plupart confinés en différentes prisons, & quelques-uns y périrent. Elle fit déclarer criminels de Leze-Majesté tous les prêtres Anglois Catholiques qui reviendroient en Angleterre. Un grand nombre furent pris & pendus, après les plus affreuses tortures. On trouve la plupart de ces Loix dans *Camden*, Historien Anglois & Protestant. On les trouve en plus grand détail encore dans *Sander*. Elles sont encore rappellées par M. *Hume*, dans son excellente Histoire de la maison Stuart sur le Trône d'Angleterre.

C'est de cette Reine que *Voltaire* dit hardiment, *que personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa créance sous son regne, mais qu'on poursuivoit sévérement selon la loi, ceux qui violoient la loi.* Qui pourroit ne pas adhérer au jugement

du sage & véridique *Voltaire* ?

Les Protestants, comme les Catholiques, se moquerent du titre que prit *Elizabeth* de Chef de l'Eglise Anglicane, c'est-à-dire, de Papesse des Anglois. M. *de Voltaire* trouve que le badinage est très-mal placé.

» On pouvoit considérer, dit-il, » que cette femme regnoit, qu'elle » avoit les droits attachés au Trône » par la Loi du Pays; qu'autrefois » les Souverains de toutes les Nations » connues avoient l'intendance des » choses de la Religion; que les Em- » pereurs Romains furent Souverains » Pontifes, & qu'enfin une Reine » d'Angleterre qui nomme un Ar- » chevêque de Cantorbéry, & qui lui » prescrit des Loix, n'est pas plus » ridicule qu'une Abbesse de Fonte- » vrault qui nomme des Prieurs & des » Curés; qu'en un mot chaque Pays » a ses usages. »

Il est étonnant que *Voltaire* avec tout son esprit ne se soit pas apperçu combien de pareils raisonnements lui faisoient peu d'honneur à lui, & quelle pitié ils devoient faire à des gens éclairés. Mais dans la mauvaise humeur, on dit bien des choses qu'on ne voudroit pas ensuite avoir dites.

Il faut l'avouer, qu'une comparaison des absurdités païennes avec la Religion du Fils de Dieu, & d'un Souverain Pontife établi par Jesus-Christ, avec une femme intruse par le fanatisme, est tout-à-fait heureuse. Parlons sérieusement, n'est-ce pas là une insulte également impie & grossiere faite à tout le Christianisme ? Les Religions païennes n'étoient que des établissements humains, où l'homme pouvoit changer ou ajouter ce qu'il lui plaisoit. La Religion Chrétienne a été établie par Jesus-Christ, qui en a confié le gouvernement au premier de ses Apôtres Saint Pierre, & à tous ses Successeurs.

Si les Protestants ont tant badiné sur la prétendue Papesse *Jeanne*, les Catholiques n'ont-ils pas bien plus de raison de le faire sur la véritable Papesse *Elizabeth* ?

Mais *cette femme regnoit*, dit M. *de Voltaire*. Mais il n'est dit nulle part dans le Livre Divin de la Religion des Chrétiens, qu'une femme regnante eût rien à commander ou à prescrire en ce qui concerne le gouvernement de leur église. *C'étoient des droits attachés au Trône par la Loi du Pays*. Ce fut une Loi

de violence de *Henri* VIII. cimentée du ſang de plus d'un millier de Catholiques, & qui avoit été abolie ſous le regne de ſa fille *Marie*. Ainſi on ne pouvoit pas la regarder comme une Loi du Pays.

La comparaiſon qu'on fait d'une Reine d'Angleterre qui nomme un Archevêque de Cantorbéry, avec une Abbeſſe de Fontevrault, qui nomme des Prieurs & des Curés, renferme deux choſes qui ne ſe reſſemblent guere. L'Abbeſſe de Fontevrault n'a point d'autorité ſpirituelle par elle-même. Elle n'a que celle que l'Egliſe lui a communiquée, qui eſt extrêmement bornée, & qui peut-être révoquée & ſupprimée. Mais la Papeſſe Angloiſe étoit le principe & le centre de toute l'autorité, même ſpirituelle, que l'on ne pouvoit recevoir que d'elle ſeule.

Jamais les Papes n'ont parlé d'une maniere plus forte, qu'on le fait dans l'article V. de l'Ordonnance de 1559. Il eſt trop curieux pour ne le pas rapporter. „ La Reine ſeule aura „ le pouvoir de créer les Evêques. „ Toute autre élection ou nomina„ tion ſera nulle ; leſquels Evêques „ ne pourront exercer aucun droit ni

„ jurifdiction épifcopale, que fous le
„ bon plaifir, & en vertu du pou-
„ voir émané de Sa Majefté. „ Voilà ce qui fait également rire les Catholiques & les Proteftants; & M. *de Voltaire* trouve mauvais qu'on en rie.

Les Politiques regarderont toujours la Reine *Elizabeth* comme une des plus habiles Princeffes qui ait paru, les Proteftants comme une des plus zélées protectrices de leur fecte, les Catholiques comme une des plus dangereufes ennemies de la Catholicité. Sa mémoire fera toujours chere aux Anglois, parce que c'eft par fes foins & fon habileté que leur puiffance eft devenue plus refpectable, leur commerce plus étendu, & leur liberté plus douce.

Les Ecrivains Catholiques n'ont rien oublié pour faire regarder avec horreur la perfécution d'*Elizabeth* contre la Religion Romaine. Les Proteftants ont fait tous leurs efforts pour la juftifier & la défendre. *Bayle* plus fincere avoue qu'*elle fit exécuter de féveres Edits contre les Catholiques* Romains. Il ne la trouve excufable qu'en difant qu'elle y fut contrainte par des raifons d'Etat. Mais

M. *de Voltaire* l'emporte encore sur ce Protestant par le zele pour la gloire de cette Reine.

CHAPITRE XXXII.

De Marie Stuard.

LE cinique Historien & Poëte *Buchanan*, qui après avoir abjuré la Religion Catholique, finit par ne plus rien croire, est le guide qu'a choisi M. *de Voltaire* pour faire connoître la Reine d'Ecosse *Marie Stuard*. Ce misérable Apostat après avoir couru le monde, & séjourné quelque temps dans les prisons de Portugal, revint en Ecosse. Il s'attacha* au Comte de *Murray* Calviniste zelé, frere naturel & ennemi déclaré de la Reine. Tous les Historiens Catholiques & Protestants conviennent que ce Comte étoit un des plus méchants hommes de son siecle. Ce fut auprès de lui que *Buchanan* composa son Histoire d'Ecosse. La partie de cette Histoire qui traite du Regne de *Marie Stuard* a toujours été regardée comme la plus impudente satyre qui soit sortie de la plume d'un Ecrivain.*

* V. Camden.

Marie Stuard s'étoit vue pendant quelques années dans le plus haut point de gloire & de bonheur. Elle étoit la plus belle personne de son siecle, & elle fut ensuite la plus malheureuse. Reine de France par son mariage avec *François* II. Reine d'Ecosse par sa naissance, héritiere véritable de la Couronne d'Angleterre, en qualité de fille de la sœur aînée de *Henri* VIII. elle passa près de la moitié de sa vie dans les chaînes, & mourut sur un échafaud par la main d'un bourreau.

Son attachement à la Religion Catholique & ses droits sur l'Angleterre firent tous ses crimes; & les efforts des Seigneurs Catholiques Anglois, & de quelques Princes, pour la sauver des mains d'*Elizabeth*, hâterent ses malheurs. La plupart des accusations intentées contre elle ne furent que des calomnies inspirées par la haine des Protestants contre une héritiere Catholique.

Le premier trait par lequel ils se déclarerent contre elle, fut l'assassinat de son Secretaire *Rizzio*. Ce *Rizzio* étoit fils d'un Musicien de Turin, & Catholique très-zelé. C'étoit un petit homme, malfait, mais de beaucoup

d'esprit, & qui rendoit de grands services à la Reine par ses conseils. *Voltaire* dit après l'impudent *Buchanan*, qu'il étoit trop avant dans les bonnes graces de cette Princesse. Les Seigneurs Ecossois Protestants conçurent de la jalousie du crédit de *Rizzio*, & ils ne furent point contents, qu'ils ne s'en fussent défaits. Le Mari de la Reine *Stuard*, *Darley*, qui avoit aussi peu de sagesse, que de reconnoissance pour sa bienfaitrice, entra à la tête des assassins dans l'appartement de son épouse, & fit massacrer *Rizzio* aux yeux de cette Princesse. Le Laboureur.

Ce seroit une erreur de croire que *Rizzio* étoit alors seul avec elle. M. *de Voltaire* le dit, mais les Historiens contemporains disent le contraire. Ils assurent qu'il y avoit une nombreuse assemblée chez elle. *Darley* fut lui-même assassiné quelque temps après. On accusa la Reine d'avoir eu part à cet assassinat, & l'on ne put jamais trouver la moindre preuve contre elle. *Murray* & les Calvinistes n'oublierent rien pour brouiller les affaires. *Camden* raconte que ce fut ce bâtard Comte qui engagea ensuite la Reine à épouser le Comte de Camdenus. Camdenus, an. 1569.

Bothvvel qui étoit accusé d'avoir fait tuer *Darley*; & que par-là il vouloit les rendre odieux l'une & l'autre, afin de se faire déclarer Régent. Ce fut là le commencement des troubles & des rébellions qui forcerent enfin *Marie* à aller chercher un asyle en Angleterre. Mais au lieu d'un asyle, elle n'y trouva qu'une prison, & enfin la mort après dix-huit ans de miseres & de captivité.

M. *de Voltaire* nous assure que *Bothvvel* fit signer aux principaux Seigneurs un écrit qui portoit expressément que la Reine ne pouvoit se dispenser de l'épouser, puisqu'il avoit couché avec elle. Il prétend que cela est avéré par les lettres de *Marie* elle-même.

Mém. de Castelnau. Il faut remarquer que dans le procès qu'*Elizabeth* fit faire à cette Reine, on n'osa jamais lui représenter ni ses propres lettres, ni cet écrit prétendu. Ces lettres & cet écrit n'ont donc été fabriqués qu'après, pour noircir la réputation de *Marie* & pour disculper *Elizabeth*. Il est surprenant que M. *de Voltaire* ose les citer.

Il conclut ce Chapitre de *Marie Stuard* d'une maniere bien conforme à l'esprit de *Buchanan*. Il insinue légé-

rement que la mort de cette Reine infortunée fut une tache qui déshonora le beau regne d'*Elizabeth*. Mais il laisse toute la noirceur des crimes les plus énormes sur *Marie*. Il lance même encore des traits piquants sur ceux qui auroient du respect pour cette Princesse, ou qui seroient touchés de son sort. „ Si cette action, dit-il, flétrit „ la mémoire d'*Elizabeth*, il y a une „ imbécillité fanatique à canoniser „ *Marie Stuard*, comme une martyre „ de la Religion. Elle ne le fut que de „ son adultere, du meurtre de son „ mari, & de son imprudence. „

J'observe que de l'aveu de M. *de Voltaire* lui-même, ce fut *Elizabeth* qui fomenta les divisions, & anima les factions des Ecossois contre leur Reine, & que ce n'étoit jamais que des Calvinistes qu'elle employoit pour cela. *Marie* ayant été forcée par les rebelles de se retirer dans les Etats de sa cousine, celle-ci, sous prétexte d'asyle, la traîna pendant près de dix-neuf ans de prison en prison. Enfin, pour se délivrer des craintes qu'elle avoit toujours de cette rivale, qui avoit des droits si évidents sur la Couronne d'Angleterre, elle nomma des Commissaires pour inf-

truire son procès. On accusoit *Marie* d'avoir voulu faire révolter l'Angleterre en sa faveur, d'avoir attenté à la vie d'*Elizabeth*, & d'avoir voulu soulever contre elle les Princes Catholiques de l'Europe. Jamais il ne fut parlé des horreurs dont M. *de Voltaire* la noircit, & jamais on ne put rien prouver des accusations qu'on faisoit contre elle. Cependant elle n'en fut pas moins condamnée à la mort.

Camdenus, an. 1582. Rapin. Alors elle demanda son Confesseur; on eut la cruauté de le lui refuser; & on lui envoya en place un Hérétique qu'elle ne voulut pas écouter. Après avoir communié avec une Hostie que lui avoit envoyée le Pape, elle sortit pour aller à l'échafaud, un Crucifix d'ivoire entre les mains. Un Seigneur Protestant lui dit alors qu'il suffisoit de l'avoir dans le cœur. Elle lui répondit d'un air doux & tranquille, qu'elle l'auroit bien plus aisément dans le cœur, quand elle l'auroit encore entre les mains, & sous les yeux. Dès qu'elle fut sur l'échafaud, elle déclara qu'elle étoit innocente de tout ce qu'on lui avoit supposé de desseins contre la Reine d'Angleterre, & qu'elle mouroit dans

la Religion Catholique. Après quoi elle se fit ôter ses habits par ses filles, récita un Pseaume, recommanda son ame à Dieu, & tendit le col au bourreau. Voilà des faits avérés. *Camden*, l'Historien d'*Elisabeth*, en convient. Voici la maniere dont cet Ecrivain parle de cette Princesse, après avoir fait le récit de sa mort. *Telle fut la fin de Marie Stuard, Princesse d'une constance inébranlable dans la Religion, d'une piété admirable envers Dieu, d'une grandeur d'ame & d'une prudence au-dessus de son sexe, d'une beauté extraordinaire, & qu'on doit mettre au rang des Princes qui ont passé du plus haut degré des honneurs au comble des calamités.* Après cela, il faut avouer que la conclusion par où finit *Voltaire*, on pourroit à peine la pardonner à l'impudent *Buchanan*.

Camden, an. 1582.



CHAPITRE XXXIII.

De la Religion sous François Premier, &c.

On ne trouve dans *Voltaire*, sur cet article, qu'un enchaînement d'imputations fausses, de raisonnements foibles, d'infidélités & d'altérations que nous allons présenter & réfuter dans le même ordre qu'il les présente & qu'il expose lui-même. Voici comme il commence.

" Les François depuis *Charles* VII. „ étoient regardés à Rome comme „ des Schismatiques, à cause de la „ Pragmatique-Sanction faite à Bourges conformément aux Décrets du „ Concile de Bâle, ennemi de la Papauté. „

Hist. de l'Eglise Gallicane.

Il faut remarquer que sous *Charles* VII. il n'y eût point de différent entre la Cour de France & celle de Rome ; que *Louis* XI. en montant sur le Trône, déclara qu'il ne vouloit point s'en tenir à la Pragmatique, & il sut bien faire tout plier à ses sentiments ; que *Charles* VIII. fut très-

très-bien avec les Papes de son temps ; & que les différents de *Louis* XII. avec *Jules* II. ne regardoient nullement la Pragmatique. D'ailleurs la France n'avoit presque jamais eu tant de Cardinaux, qu'elle en eut sous ces regnes. Comment *Voltaire* ose-t-il dire que les François étoient regardés comme des Schismatiques par la Cour de Rome ?

" La Religion n'embarrassoit guere „ *François* I. Aussi ce Prince laissa-t-„ il plutôt persécuter les Hérétiques, „ qu'il ne les poursuivit. Les Evêques, „ les Parlements allumerent des bû-„ chers ; il ne les éteignit pas. „

Qu'on lise ces deux traits, & qu'on juge si *François* I. avoit aussi peu de Religion que l'annonce *Voltaire*. Ce Prince ayant appris qu'une Statue de la Sainte Vierge avoit été profanée & outragée par les Hérétiques, en témoigna d'abord la douleur la plus vive. Il promit une grande récompense à celui qui découvriroit les Auteurs de cet attentat. Mais pour faire une ample réparation à la Mere de Dieu, il fit faire une Statue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été profanée, il indiqua une Procession solemnelle pour mettre la nou- Du Boulai.

velle Statue à la place de l'ancienne, & voulut lui-même, à la vue de tout son peuple, faire cette nouvelle dédicace, pendant laquelle on le vit répandre des larmes de dévotion & de piété.

Florimon de Raymond. Le même Prince apprenant qu'on avoit affiché par tout Paris des placards remplis de blasphêmes contre l'Eucharistie, fit, un flambeau à la main, à la tête de tous les Princes & Princesses de sa Maison, & à la vue de tout le peuple, une solemnelle amende honorable, en réparation de ces outrages & de ces blasphêmes. Il finit par un discours qui marquoit bien sa vive foi, & sa tendre piété. *Et quant à moi qui suis votre Roi*, dit-il les larmes aux yeux, *si je savois un de mes membres maculé ou infecté de cette détestable erreur, non-seulement je vous le baillerois à couper; mais davantage si j'appercevois aucun des mes enfants entaché, je le voudrois moi-même sacrifier.* Cette amende honorable fut suivie du supplice de six Hérétiques condamnés aux flammes. Quoique ses mœurs n'aient pas toujours été bien réglées, il n'y eut jamais la moindre altération dans sa foi; & il mourut après avoir reçu les

derniers Sacrements avec la plus édifiante piété.

Tel étoit le Prince à la religion duquel M. *de Voltaire* ose donner atteinte. Il dit en parlant de *Julien* l'Apostat que les Chrétiens débitoient beaucoup de fables sur ce Prince, & que *ces fables étoient toutes calomnieuses.* Comment doit-on regarder celles qu'il a la hardiesse de débiter sur *François I.*?

"Nous avons vu les Juges d'Angleterre sous *Henri* VIII. & sous „ *Marie* exercer des cruautés qui font „ horreur. Les François qui passent „ pour un peuple plus doux surpasserent beaucoup ces barbaries faites „ au nom de la Religion & de la justice." Les Hérétiques sont toujours chers, & la Religion toujours odieuse à *Voltaire.* Les Huguenots commencerent par renoncer à l'ancienne Religion, mépriserent les remontrances des Supérieurs Ecclésiastiques, refuserent d'obéir au Roi, prirent les armes, saccagerent & pillerent plus de huit cents Villes, porterent le fer & le feu aux quatre coins du Royaume, y introduisirent les Etrangers, firent périr une multitude immense de Sujets fideles au Roi. Ce que l'on

Hist. des Variat. mémoires de Castelnau.

fit pour punir les Auteurs de tant de désastres, c'est ce que *Voltaire* appelle *des énormes barbaries faites au nom de la Religion & de la Justice.* *D'Aubigné*, tout Protestant qu'il est, ne peut pas les excuser; & *Voltaire* condamne ceux qui ont fait légitimement punir un petit nombre de ces criminels.

" Il faut savoir qu'au douzieme „ siecle *Pierre Valdo*, dont la piété „ & les erreurs donnerent, dit-on, „ naissance à la secte des Vaudois ; s'étant retiré avec plusieurs pauvres qu'il „ nourrissoit dans des Vallées incultes, „ entre la Provence & le Dauphiné ; „ il leur servit de Pontife comme de „ pere. Il les instruisit dans sa secte, „ qui ressembloit à celle des *Albigeois*, „ de *Wiclef*, de *Jean Hus*, de *Luther*, „ de *Zuingle*, sur plusieurs points principaux. Les Vaudois jouissoient du „ calme, quand les Réformateurs „ d'Allemagne & de Geneve apprirent „ qu'ils avoient des freres. Aussi-tôt ils „ leur envoyerent des Ministres. Alors „ ces Vaudois furent trop connus. Les „ Edits nouveaux contre les Hérétiques les condamnoient au feu. „

Voici une preuve des plus convaincantes de la hardiesse de M. *de Voltaire*

à parler sur des choses qu'il ignore entiérement. Il dit que ces différentes sectes dont il vient de rassembler les noms, se ressembloient sur plusieurs points principaux. Qu'on en juge par les caracteres distinctifs que nous allons donner des unes & des autres.

Les erreurs des *Vaudois* étoient de croire que les Ministres de la Religion devoient imiter la pauvreté de Jesus-Christ & des Apôtres; que les mauvais Prêtres ne pouvoient pas exercer les fonctions du ministere, que tout le monde, les Laïques, hommes & femmes, avoient droit de prêcher, de confesser, d'absoudre & de consacrer le Corps de Jesus-Christ.

Les *Albigeois* rejetoient l'Ancien Testament, condamnoient le mariage & la plupart des Sacrements; ils ne parloient de la Trinité que d'une maniere très-équivoque, ce qui leur fit donner aussi le nom d'Ariens.

V. Hist. des Variat. l. 11.

Les *Wiclefistes* disoient que Dieu n'étoit pas libre, qu'il étoit l'Auteur de tous les crimes & qu'il les approuvoit, qu'une femme vertueuse pouvoit être Pape, qu'un Roi cessoit d'être Roi dès qu'il étoit en péché mortel. *Jean Hus* n'étoit pas tant au-

teur de secte, que disciple de *Wiclef* sur plusieurs articles.

Luther enseignoit que l'homme n'étoit pas libre, que tous les péchés des justes sont des péchés mortels, que le Corps de Jesus-Christ est dans l'Eucharistie avec la substance du pain, que le Vicaire de Jesus Christ n'a nulle autorité dans l'Eglise ; que la justification, c'est-à-dire, la justice ou Sainteté Chrétienne, consistoit à croire fermement que tous nos péchés nous étoient remis par les mérites du Sauveur; il rejetoit aussi plusieurs Sacrements, la nécessité des bonnes œuvres, l'invocation des Saints, les vœux monastiques, &c.

Les *Cavinistes* n'admettoient que deux Sacrements, le Baptême & la Cène, encore nioient-ils la nécessité du Baptême pour les enfants. Ils nioient la présence réelle, le libre arbitre, condamnoient toutes les cérémonies de l'Eglise, & mettoient parmi leurs articles de foi, que le Pape étoit l'Ante-Christ.

Telles étoient les différentes sectes qui, selon M. *de Voltaire*, se ressembloient sur plusieurs points principaux, qui, selon le jugement qu'il en porte encore en un autre endroit,

avoient à-peu-près les mêmes Dogmes que tiennent aujourd'hui les Protestants. S'il avoit lu l'excellent Ouvrage de M. *de Maux* sur les Variations, il auroit évité les erreurs grossieres où il tombe. Continuons à le suivre, pour reconnoître ses écarts.

" Le Conseil de France croyoit que „ toute nouveauté en Religion traîne „ après elle des nouveautés dans l'E„ tat. Le Conseil avoit raison, en „ considérant les troubles d'Allema„ gne. Peut-être avoit-il tort, s'il son„ geoit à la facilité avec laquelle les „ Rois de Suede & de Dannemarck „ établissoient alors le Luthéranisme, „ La véritable Religion s'étoit par„ tout introduite sans les guerres civi„ les ; dans l'Empire Romain sur un „ Edit de *Constantin* ; en France par „ la volonté de *Clovis* ; en Angleterre „ par l'exemple d'un petit Roi de Kent „ nommé *Ethelbert*. „

Il est aisé de faire voir que tout cet article n'est rempli que de misérables sophismes & de faussetés.

Le Conseil de France pensoit certainement mieux que *Voltaire*. Il voyoit alors le sang ruisseler dans toutes les Provinces des Pays-Bas, les gibets dressés & les bûchers allumés

en Angleterre depuis *Henri VIII* & pendant tout le long regne d'*Elizabeth*, la moitié de l'Allemagne armée contre l'autre, à cause des nouvelles Religions. Ce même Conseil voyoit l'Espagne, l'Italie, la Lorraine paisibles & tranquilles, parce qu'on avoit empêché les nouvelles Religions d'y pénétrer ; *Soliman II.* lui-même, comme le marque M. *de Castelnau* dans ses Mémoires, défendant sous de grieves peines de recevoir des Prédicants Luthériens dans ses Etats. Faut-il donc être surpris que le Conseil craignît que la *nouveauté en Religion ne traînât après elle des nouveautés dans l'Etat.*

Le Maréchal *de Strozzi* pensoit encore de la même maniere. L'Amiral *de Coligni* lui disant un jour que la France étoit parvenue à un point de force & de puissance que rien ne pourroit ébranler : il ne faudroit qu'un changement de Religion, répondit le Maréchal, pour la mettre à deux doigts de sa ruine. Moins de vingt ans après, on vit combien la pensée de ce Seigneur étoit juste.

Mém. de Casteln.

L'exemple que cite M. *de Voltaire* de la Suede, ne prouve guere ce qu'il ose affirmer. Tout le regne *de*

Gustave Vasa ne fut qu'un enchaînement de guerres, de proscriptions & d'usurpations. M. *de Pufendorff* en convient.

M. *de Voltaire* n'y pense pas, quand il dit que la Religion s'étoit introduite dans tout l'Empire Romain sur un Edit de *Constantin*. L'Edit de 315 n'obligeoit point à embrasser la Religion Chrétienne. Il laissoit seulement la liberté aux Chrétiens de faire une profession publique du Christianisme; & il laissoit aussi aux Idolâtres la liberté de fréquenter leurs Temples & de faire leurs sacrifices comme auparavant. D'ailleurs, il oublie ce qu'il a dit au commencement de son Histoire, que c'étoient les Chrétiens qui avoient le plus contribué à mettre *Constantin* sur le Trône.

Hist. de Suede, livre 1.

Histoire des Emp. Const.

Il se trompe en disant que la Religion s'étoit introduite en France par la volonté de *Clovis*. Les Gaules étoient déjà toutes Chrétiennes, lorsque *Clovis* y vint établir la Monarchie. De même l'Angleterre l'étoit déjà presque toute, lorsque les Saxons idolâtres s'en emparerent. *Saint Athanase*, au quatrieme siecle, nous parle des Evêques de cette Isle. *Pélage* y fut Moine dans le siecle suivant. Si

l'on a appellé ensuite le Roi *Ethelbert* & le Saint Moine *Augustin*, Apôtres des *Anglois*, c'est parce qu'ils convertirent les Anglo-Saxons.

„ Il ne restoit qu'un parti à pren-„ dre, c'étoit d'imiter *Charles-Quint*, „ qui finit, après bien des guerres, „ par laisser la liberté de conscience; „ & la Reine *Elizabeth*, qui, en pro-„ tégeant la Religion dominante, lais-„ soit chacun adorer Dieu suivant ses „ principes, pourvu qu'on fût soumis „ aux loix de l'Etat. „

La Reine *Elizabeth* étoit vraiment un bel exemple à proposer à un Roi de France, qui a le titre de Roi Très-Chrétien & de Fils aîné de l'Eglise. Cette Princesse, dit *Voltaire*, *en protégeant la Religion dominante, laissoit chacun adorer Dieu selon ses principes*. Et cependant il assure ailleurs * *qu'elle songea, dès qu'elle fut sur le Trône, à rendre tout le Royaume Protestant*. *Voltaire* souhaiteroit-il que les Rois de France eussent pris le même parti; & qu'à l'exemple d'*Elizabeth*, ils eussent fait passer en loi de l'Etat de ne faire profession que de la seule Religion Protestante, & qu'ils eussent fait sévérement punir quiconque ne se seroit pas conformé

* Hist. Gen. ch. 139.

à cette loi de l'Etat ? C'eſt-là cependant ce qu'ils euſſent été obligés de faire, s'ils euſſent ſuivi le beau modele que leur préſente *Voltaire* dans la Reine *Elizabeth.*

On cite fort mal-à-propos l'exemple de *Charles-Quint.* Ce Prince n'accorda jamais la liberté de conſcience dans les Pays où il étoit vraiment Souverain, comme les Rois de France le font dans leurs Etats. Il ne l'accorda jamais ni dans les Pays-Bas, ni dans le Comté de Bourgogne, ni en Eſpagne, ni en Italie. Si après vingt-cinq ans de guerres, il céda enfin pour la liberté de conſcience dans l'Empire, ce ne fut que pour ces Etats où il n'avoit que l'autorité de Chef de l'Empire, ſans y être maître abſolu, & ſans pouvoir y régler les choſes à ſon gré. La maniere de penſer de *Voltaire* n'eſt donc pas plus juſte pour la politique, que pour la Religion.

“ On pendit & on brûla dans la „ Greve *Anne du Bourg*, ce Prince „ Magiſtrat, eſprit trop inflexible, „ mais Juge integre, & d'une vertu „ reconnue. Les Martyrs font des pro„ ſélites. Le ſupplice d'un homme fit „ plus de réformés en France, que les

N 6

„ Livres de *Calvin*. La sixieme partie
„ du Royaume étoit Calviniste sous
„ *François II*. „

C'est apparemment du martyrologe Calviniste qu'est tiré cet éloge d'*Anne du Bourg*. Ce Magistrat, neveu d'un Chancelier étoit un des plus furieux déclamateurs contre l'Eglise Romaine, & des plus ardents défenseurs des Protestants. Il le fit bien voir par son discours fanatique, fait en plein Parlement, en présence même & contre la volonté du Roi. Cette vertu *si reconnue* est cependant fort suspecte. Il dit au Président *Minard*, que s'il ne se désistoit pas de sa poursuite contre les réformés, on trouveroit le moyen de l'empêcher de continuer. Le Président fut assassiné peu de temps après. On n'a jamais cru que cette homme *vertueux* fût l'auteur de l'assassinat; mais quand il fit cette menace, pouvoit-il ignorer qu'il se préparoit?

Mém. de Castelnau. Le Laboureur Add.

CHAPITRE XXXIV.

De l'Inquisition.

" IL faut être bien mal adroit pour „ calomnier l'Inquisition, & pour „ chercher dans le mensonge de quoi „ la rendre odieuse, „ dit M. *de Voltaire*. Et il a raison. Mais pourroit-on se persuader qu'après avoir prononcé cette belle sentence, il tombe aussi-tôt lui-même dans le défaut qu'il reprend? On ne doit pas cependant être surpris qu'il se déchaîne si fort contre ce Tribunal. Il a ses raisons pour le haïr, & encore plus pour le craindre.

Il faut convenir que le Tribunal de l'Inquisition est un Tribunal redoutable. Mais il n'est pas aussi détestable que le font les misérables Auteurs que *Voltaire* copie. Voici comme en parle le judicieux Abbé *de Vayrac*, dans son Ouvrage de l'état présent de l'Espagne.

" J'avoue que si ceux qui se dé- „ chaînent contre le Tribunal de l'In- „ quisition avoient égard à la qualité

„ de ceux qui le composent, ils en
„ penseroient tout autrement. Ils ver-
„ roient à sa tête, un Cardinal, ou
„ pour le moins un Prélat du premier
„ ordre. Ils trouveroient dans ses mem-
„ bres tout ce que l'Espagne a de plus
„ distingué dans l'Etat Ecclésiastique
„ & Religieux, & dans la Magistra-
„ ture. Et peut-être ne seroient-ils pas
„ assez hardis pour peindre de sem-
„ blables sujets comme des Juges bar-
„ bares & implacables, plus disposés
„ à punir des innocents, qu'à faire
„ grace à des coupables; plus avides
„ du bien de ceux qui ont le malheur
„ de tomber entre leurs mains, que
„ zélé pour leur salut; plus propres
„ à entretenir une dévotion fantasti-
„ que, qu'à faire régner une solide
„ piété. Mais, par une fatalité que je ne
„ puis comprendre, il est sûr qu'ils
„ font du Saint Office un lieu où
„ l'innocence ni la fortune des hom-
„ mes ne sont jamais en sûreté, par les
„ injustices criantes qui s'y commet-
„ tent. Et ce qu'il y a de plus déplo-
„ rable, c'est que la prévention a tel-
„ lement prévalu, que je désespere en
„ quelque maniere de pouvoir faire
„ convenir mes compatriotes que la
„ circonspection, la sagesse, la jus-

„ tice, l'intégrité, sont les vertus qui
„ caractérisent les Inquisiteurs. J'en-
„ treprendrai pourtant de le faire. „

Après cela M. l'Abbé *de Vayrac* explique la maniere dont se font les procédures. Elle est bien différente de celle que *Voltaire* a copiée d'après les libelles. “ La forme des procédu-
„ res, dit *Voltaire*, devient un moyen
„ infaillible de perdre qui l'on veut.
„ On ne confronte point les accusés
„ aux délateurs, & il n'y a point de
„ délateur qui ne soit écouté. Un cri-
„ minel public & flétri par la Justice,
„ un enfant, une courtisane sont des
„ accusateurs graves. Enfin l'accusé
„ est obligé d'être lui-même son dé-
„ lateur; de deviner & d'avouer le
„ délit qu'on lui suppose, & que sou-
„ vent il ignore. „

Ce sera l'Abbé *de Vayrac* qui répondra à ces impostures. “ 1°. Tous
„ les Officiers de l'Inquisition, dit cet
„ Abbé, sont obligés de faire des preu-
„ ves authentiques de bonnes mœurs
„ & de capacité. 2°. Le Saint Office
„ ne fait jamais arrêter personne,
„ sans avoir bien examiné la qualité
„ du dénonciateur, sans avoir pris
„ de grandes précautions pour bien
„ approfondir si c'est par haine ou

„ par vengeance qu'il fait sa dénon-
„ ciation. D'ailleurs, il faut remar-
„ quer qu'il y a la peine du talion
„ contre le dénonciateur. 3°. Ceux
„ qui disent que ceux qui sont arrê-
„ tés dans les prisons de l'Inquisi-
„ tion sont obligés de deviner le crime
„ dont ils sont accusés, en imposent
„ à ce Tribunal. Il est certain que
„ dès qu'ils sont arrêtés, on leur
„ donne un Procureur & un Avocat,
„ pour défendre leur cause. 4°. Au-
„ cun Tribunal inférieur ne peut cé-
„ lébrer d'acte de foi, sans une per-
„ mission expresse du Conseil Suprême,
„ lequel y envoie ordinairement un
„ Conseiller. „ Comparez l'autorité de ces Auteurs sans aveu d'après lesquels parle M. *de Voltaire*, avec celle de l'Auteur que nous citons. Comparez & jugez.

Il semble que ces faits odieux que rapporte *Voltaire* pour faire encore plus détester l'Inquisition, sont assez réfutés par ce que nous avons dit après l'Abbé *de Vayrac*. Cependant nous en discuterons encore quelques-uns.

„ Après la prise de Grenade, dit
„ *Voltaire*, le Cardinal *Ximenes* vou-
„ lut que tous les Maures fussent Chré-

„ tiens. C'étoit une entreprise directement contre le traité par lequel „ les Maures s'étoient soumis. On les „ pressa, on les persécuta, on les soumit, & on les força de recevoir le „ Baptême. „

M. *de Voltaire* est toujours très-décidé à accuser les Chrétiens de mauvaise foi, & à justifier & à plaindre les Infideles. Les deux grands Historiens d'Espagne démontrent que ce furent les Maures qui manquerent les premiers aux articles de la capitulation de Grenade. Ils invitoient les Mahométans d'Afrique à venir faire des descentes en Espagne, ils les favorisoient, & partageoient le butin avec eux. *Ferdinand* jugea que tout le mal venoit de la différence de Religion. Il ordonna que les Maures se fissent Chrétiens, ou quittassent l'Espagne dans quatre mois. Cette Ordonnance étoit pour le bien de l'Etat; mais elle étoit aussi en faveur de la Religion : voilà pourquoi *Voltaire* la désapprouve.

“ Le grand Inquisiteur *Torquemada* „ fit en quatorze ans le procès à plus „ de quatre-vingt mille hommes, & „ en fit brûler six mille avec l'appa„ reil & la pompe des plus augustes



„ fêtes. Tout ce qu'on nous raconte des „ Peuples qui ont sacrifié des hommes „ à la Divinité, n'approche pas de ces „ exécutions. On reprochoit à *Montezu-* „ *ma* d'immoler ses captifs à ses Dieux. „ Qu'auroit-il dit, s'il avoit vu un „ *Auto-da-Fé ?* „

Avec l'appareil & la pompe des plus grands mots, *Voltaire* ne débite ici que de grandes faussetés. S'il avoit consulté des Auteurs sûrs & instruits, comme *Mariana* & *Ferreras*, il auroit vu qu'il falloit retrancher les deux tiers de ces exécutions qu'il fait faire au redoutable *Torquemada*; il auroit ajouté que presque tous ceux qui sont condamnés au feu, sont étranglés auparavant ; & quant au personnage de *Montezuma* qu'on met ici en contraste, l'homme sensé voit ce que ce Prince auroit pu dire : C'est que les Espagnols faisoient mourir des criminels, & lui des innocents.

Ferreras XII. P. Mariana, l. 29.

“ Après la mort de *Charles-Quint* „ l'Inquisition osa faire le Procès au „ Confesseur de cet Empereur, *Cons-* „ *tantin Ponce.* „

C'est encore une fausseté que *Constantin Ponce* ait été Confesseur de *Charles-Quint*. * Cet homme fut mis

* V. Bayle.

à l'Inquisition du vivant de l'Empereur qui le connoissoit, & qui dit alors que si *Constantin* étoit Hérétique, c'étoit certainement un grand Hérétique.

Avant de finir, nous remarquerons un petit défaut de calcul par lequel M. *de Voltaire* tombe en contradiction. Il commence le Chapitre où il parle de l'Inquisition en disant qu'il y avoit cinq cents mille Religieux combattant sous l'étendart de Rome. Et dans le Chapitre précédent où il parle des Ordres Religieux, il fait un calcul par où il paroît qu'il ne peut pas y en avoir deux cents mille. Il est surprenant qu'il oublie si-tôt dans un endroit ce qu'il vient de dire dans un autre.

CHAPITRE XXXV.

De Philippe II. Roi d'Espagne.

CE Successeur de *Charles-Quint* avoit poursuivi trop vivement les hérésies, pour n'être pas maltraité par les Ecrivains Protestans, & il avoit été trop attaché à la Religion

pour être bien traité par *Voltaire*? Il met *Philippe II.* au-dessus de *Tibere* pour la méchanceté, & au-dessous pour les talents. Ainsi, selon *Voltaire*, l'Isle de Caprée où *Tibere* étoit toujours environné de bourreaux, de courtisannes & de gladiateurs, les empoisonnements de presque tous les Princes du Sang d'*Auguste*; Rome toujours dans la terreur & l'effroi par les délations & par les exécutions sanglantes qui suivoient les délations; tout cela est moins horrible que les scenes de Madrid & de l'Escurial sous *Philippe II.*

Présenter ce Prince sous ces horribles traits, c'est sacrifier sans pudeur la vérité à la passion. *Philippe* fut redoutable à l'hérésie, par l'aversion qu'il avoit pour elle; à la France, par sa puissance & par ses forces; à plusieurs Etats de l'Europe, par une politique taciturne, & dont chacun avoit à se défier. Cette politique échoua souvent, parce qu'elle s'étendoit à trop d'objets à la fois. Il fit quelquefois la guerre presque en même temps en Afrique, dans le nouveau monde, en Italie, en Allemagne, en Flandres, en Angleterre. Il fut toujours redoutable, mais jamais tyran tel que le peint *Voltaire*.

Philippe proscrivit *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange, comme l'Auteur des troubles des Pays-Bas, comme sujet rebelle, traître, parjure & ingrat. Le Prince répondit par un manifeste où il accusoit *Philippe* des plus grands crimes, mais sans en donner aucune preuve. *Voltaire* fait un grand fond sur cette accusation, qui fut méprisée par *Philippe*. Strada; Chronique de Hollande.

" Étoit-ce l'orgueil, dit-il, étoit-
„ ce la force de la vérité qui empê-
„ choit *Philippe* de répondre? Pou-
„ voit-il mépriser ce terrible mani-
„ feste, comme on méprise tant de
„ libelles obscurs, composés par d'obs-
„ curs vagabonds, auxquels les parti-
„ culiers même ne répondent pas plus
„ que *Louis XIV.* n'y a répondu?
„ Qu'on joigne à ces accusations trop
„ authentiques, les amours de *Phi-
„ lippe* avec la femme de *Ruigomez*;
„ l'assassinat d'*Escovedo*, la persécu-
„ tion d'*Antonio Peres* qui avoit as-
„ sassiné *Escovedo* par son ordre;
„ qu'on se souvienne que c'est-là ce
„ même homme qui ne parloit que
„ de son zele pour la Religion, &c.
„ alors on pourra se former un por-
„ trait de *Philippe*. „

Voilà une déclamation bien forte.

On peut dire que *Mainbourg*, contre lequel *Voltaire* se récrie tant, n'a jamais déclamé si fortememt, ni si vainement.

Il est vrai que le Prince d'Orange, proscrit par *Philippe*, lui répondit par un manifeste très-vif. Il envoya ce manifeste dans presque toutes les Cours, & pas une n'y eut égard. Les Etats même de Hollande, où *Guillaume* étoit tout puissant, refuserent d'y souscrire. C'est *Meteren*, Auteur Flamand, Protestant & contemporain, qui le dit expressément dans sa grande Histoire des Pays-Bas. On ne peut pas douter de la vérité de son témoignage. *Mais étoit-ce l'orgueil ou la force de la vérité qui empêchoit Philippe de répondre*, demande *Voltaire?* Mais seroit-il de la dignité d'un Souverain de répondre aux accusations d'un sujet rebelle, & d'un vassal coupable de félonie? Le faire, ce seroit traiter d'égal avec lui, & par là même se dégrader.

Meteren, l. 12.

Le fier *Antonio Peres*, dont M. *de Voltaire* plaint le sort pour rendre *Philippe* odieux, le fier *Antonio Peres* *, Secretaire d'Etat, fut accusé de péculat, de trahison & des malversations les plus odieuses par les

* Perreras. p. XV.

autres Miniſtres. Il fut privé de ſes Emplois. Il voulut ſe ſauver, il fut arrêté; il s'échappa de la priſon & alla exciter une révolte en Arragon, de-là il paſſa en France, où il fit imprimer quelques Ouvrages. Doit-on ſe fier à ſon témoignage, à ſes relations; & à tout ce qu'il a écrit contre ſon Prince?

Quant aux amours de *Philippe*, ce ſont là des ces choſes dont les petits Auteurs de Romans auroient pu embellir leurs frivoles Ouvrages. Il eſt bien ſurprenant que le grave *Voltaire* les adopte dans ſon Hiſtoire. Nous ne ferons plus qu'indiquer certains points qu'il affirme auſſi hardiment que s'ils étoient inconteſtables, & qu'il ne fût pas bien aiſé d'en démontrer la fauſſeté. Ces faits ſont principalement le refus de ſecours de la part de *Philippe* à ſon neveu le Roi de Portugal, pour la malheureuſe expédition d'Afrique, les exécutions barbares de l'Inquiſition, & le commencement de la défaite de la fameuſe Flotte *l'Invincible*.

Mais il eſt faux que *Philippe* ne donna point de ſecours au Roi *Dom Sebaſtien* pour l'expédition d'Afrique. *Philippe* fit ce qu'il put pour dé- Ferreras ibid.

tourner ce jeune Prince de cette entreprise dangereuse : mais quand il vit qu'il ne pouvoit pas vaincre son obstination, il lui donna deux mille hommes de ses meilleures troupes avec d'excellents Officiers.

Ferreras. Il est faux qu'*il ait fait brûler à petit feu à Valladolid tout ceux qui étoient soupçonnés d'hérésie*; & que *de son Palais il contemploit leurs supplices* & entendoit leurs cris. *Ferreras*, Historien plus exact qu'élégant, dit qu'il n'y eut qu'un seul criminel brûlé vif, & que les autres furent étranglés auparavant.

Ferreras, ibid.

Il est faux que la fameuse Flotte Espagnole, appellée *l'Invincible*, ait d'abord été attaquée & battue par les Anglois; & que ce ne fut qu'après le combat que la tempête acheva de la ruiner. Les Anglois se vantent moins que *Voltaire* ne les vante. Leurs Historiens conviennent avec les Espagnols, que la tempête qu'essuya cette Flotte précéda son entrée dans la *Manche*, où les combats se donnerent.

Histoire navale d'Angleterre.

M. *de Voltaire* a fait un examen juste & ingénieux sur quelques mensonges imprimés. Il est étonnant qu'après avoir si bien pensé, il ait fait lui-

lui-même réimprimer tant de mensonges dans son Histoire Générale. Parmi ces mensonges réimprimés, on peut mettre la mort de *Dom Carlos* & l'empoisonnement d'*Isabelle* de France, troisieme Epouse de *Philippe II.*

Les Espagnols sont toujours surpris, quand ils entendent les François raconter la mort de *Dom Carlos*, ils sont surpris qu'on en ait fait une aventure de Roman, dont les intrigues du Prince avec la Reine, sa belle-mere, ont été le nœud, & dont la sombre jalousie de *Philippe* a fait la catastrophe. Le premier Auteur François qui en ait parlé est un Poëte Gascon qui fit un millier de vers sur ce sujet, & qui les adressa à *Henri III.* pour l'engager à venger la mort de la Reine, sa sœur, qu'il supposoit avoir été empoisonnée après la mort de *Dom Charles.* Son imagination a été le flambeau à la lueur duquel ont marché nos faiseurs de nouvelles, & ensuite nos Historiens.

Mém. de Casteln. Le Laboureur.

Louis de Foix, ce fameux Architecte qui bâtit l'Escurial, raconta à M. *de Thou* tout ce qu'il avoit remarqué dans *Dom Carlos*; les transports de fureur où il entroit fréquem-

Hist. de M. de Thou.

ment ; les efforts qu'il fit plusieurs fois pour se donner la mort ; ses tentatives pour se sauver en Flandres, se mettre à la tête des Etats, & jouer le même rôle qu'avoit joué *Louis XI*, encore Dauphin. Mais il ne dit pas le mot ni de la mort tragique du Prince, ni de l'empoisonnement de la Reine. Le Poëte est le guide que les Historiens ont suivi comme des moutons, & *Voltaire* a été mouton comme les autres.

M. *de Thou* & les autres Historiens démontrent la fausseté de cet empoisonnement. *Voltaire* croit en voir la vérité. La parole du Prince d'Orange est son garant. Mais quelques pages après, il assure que ce garant étoit un homme sans religion.

CHAPITRE XXXVI.

De la Fondation de la République de Hollande.

UN petit coin de terre presque noyé dans les eaux, habité par un peuple laborieux & paisible, qui n'avoit guere d'autres richesses que

le produit de ſes prairies & de la pêche, & qui, dans l'eſpace de trente années, devient une des plus redoutables Puiſſances de l'Europe, leve de grandes armées, couvre les mers de ſes flottes, fait la conquête d'une grande partie des Indes Orientales, ſe fait reconnoître pour Etat Souverain, & devient enfin l'appui de ſes anciens maîtres, dont il avoit ſecoué le joug; voilà ce qu'a vu le ſeizieme ſiecle par l'établiſſement de la République de Hollande.

Les troubles que cauſent ordinairement les changements de Religion, la diſſimulation profonde d'un Seigneur, qui étoit Luthérien de naiſſance, qui fut enſuite Catholique par politique, & enfin Calviniſte pour faire réuſſir les projets de ſon ambition; la jalouſie des principales Puiſſances de l'Europe, qui, pour traverſer les deſſeins des Eſpagnols, ſoutenoient les rebelles de Hollande; la fermeté incroyable & la valeur de ce Peuple, auparavant peu connu & peu redouté; tels ont été les moyens qui ont concouru tous enſemble à l'établiſſement des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles héréſies s'étoient ſe-

crettement glissées dans quelques Cantons des Pays-Bas, malgré toutes les précautions & les soins de l'Empereur *Charles-Quint*; & ce Prince avoit fait les Edits les plus séveres pour les proscrire : il avoit résolu de faire ériger de nouveaux Evêchés en Flandres pour y mieux assurer la Religion. *Philippe*, Duc de Bourgogne; *Charles* le Hardi, & ensuite *Maximilien*, aïeul de *Charles-Quint*, avoient déjà eu le même dessein; mais les guerres continuelles dont ces Princes avoient été occupés les avoient empêché de les exécuter. *Charles-Quint*, en abdiquant tous ses Etats, communiqua ses vues & ses desseins à *Philippe II.* son Successeur & son fils, & lui en recommanda l'exécution. *Philippe* entra dans toutes les vues de l'Empereur son Pere, & prit du temps pour les faire réussir.

En partant pour l'Espagne, il laissa le gouvernement général des Pays-Bas à la Duchesse de Parme, sa sœur, & lui donna pour son principal conseil le Cardinal de *Granvelle*. Ce Cardinal étoit un des plus grands hommes d'Etat de son siecle, homme d'un esprit infiniment pénétrant, incapable de se laisser jamais surprendre,

capable de tout prévoir, de tout pénétrer, & d'arrêter toujours les desseins des autres, enfin le seul homme qu'on connoisse dans l'Histoire, qui ait possédé pendant quarante ans de suite, & sans aucune altération, la confiance & les bonnes graces de ses maîtres, & de maîtres tels que *Charles V.* & *Philippe II.*

Tous les grands Seigneurs des Pays-Bas qui avoient aspiré à la charge de Gouverneur Général, le Prince d'Orange sur-tout, & le Comte d'Egmont, furent mécontents au départ du Roi. Mais comme il leur laissoit pour Gouvernante la Duchesse sa sœur, ils n'oserent pas faire paroître d'abord leur mécontentement.

La proposition que fit cette Princesse de la part du Roi, pour l'érection des nouveaux Evêchés, fournit aux mécontents la premiere occasion & le premier prétexte pour s'opposer aux vues & aux desseins de leur Souverain. Ce prétexte n'étoit pas cependant fort plausible, puisqu'on ne mettoit aucun impôt sur les Provinces pour cela. On ne faisoit, ainsi qu'on l'a souvent pratiqué en France, qu'assigner quelque Bénéfice pour les revenus de l'Evêque. Mais les Sei-

gneurs craignirent que ce grand nombre d'Evêques n'affoiblît leur autorité; & les Hérétiques ou leurs fauteurs craignirent qu'il n'empêchât les progrès de l'héréfie. Ce fut là la premiere fource des oppofitions que fa Gouvernante trouva dans les Seigneurs aux ordres du Roi.

Le Prince d'Orange étoit celui qui paroiffoit le moins dans ces oppofitions, & qui agiffoit le plus. La premiere chofe qu'il fit demander par les Etats à la Gouvernante, fut l'éloignement des Troupes Efpagnoles qui étoient dans les Pays-Bas. Son intention étoit que par cet éloignement la Gouvernante fût moins en état de faire refpecter & exécuter fes ordres. La Princeffe confulta le Roi fon frere fur un point fi délicat. *Philippe*, de peur d'aigrir les Flamands, confentit au départ des Troupes, malgré l'avis d'une partie du Confeil, & malgré les repréfentations du Cardinal, qui en prévoyoit les fuites. Les Troupes Efpagnoles étant parties, le Prince d'Orange propofa en plein Confeil qu'on donnât un Gouverneur particulier à la Province de Brabant, qui n'en avoit jamais eu d'autre que le Gouverneur Général

des dix-sept Provinces. Il avoit agi sous main pour se faire nommer lui-même Gouverneur de ce Duché, & pour réunir ce Gouvernement à ceux de Hollande, de Zelande, de Frise, d'Utrecht & du Comté de Bourgogne, qu'il avoit déja. *Granvelle* pénétra ses vues, & il lui dit qu'il n'avoit plus qu'à demander à s'asseoir sur le Trône, & à côté de la Personne même du Roi. Strada

Le Prince d'Orange comprit bien qu'il n'y avoit personne qui pénétrât mieux ses desseins secrets, & qui fût plus en état de les traverser que *Granvelle*. Il s'appliqua donc à chercher toute sorte de moyens pour l'éloigner des Pays-Bas. Il le représenta à la haute Noblesse comme un nouveau parvenu & un étranger, qui, sous le nom de la Gouvernante, commandoit dans tout le Pays. Il ne parla aux Peuples, aux Bourg-Mestres & & aux Communautés des Villes, que de la sévérité & de la hauteur de cet impérieux Ministre. Il écrivit au Roi d'Espagne que tous les troubles ne venoient que de l'aversion qu'on avoit pour *Granvelle*; enfin il fit entendre à la Gouvernante que les Peuples étoient tellement animés contre le Cardinal,

que ſa vie n'étoit pas en ſûreté, & qu'il n'y avoit que l'éloignement de ce Miniſtre qui pût calmer les eſprits & ramener la paix.

La Gouvernante effrayée en écrivit au Roi. *Philippe*, qui ſe défioit de ces demandes ſi empreſſées, & qui connoiſſoit la fidélité & la capacité de *Granvelle*, eut bien de la peine à accorder ce qu'on lui demandoit. Cependant il ſe détermina à tout ſacrifier au deſir qu'il avoit d'entretenir la paix dans les Pays-Bas. Le Cardinal ſe retira à Beſançon pour aſſiſter à la mort de Madame la Chanceliere de *Granvelle* ſa mere. Il paſſa bientôt après en Eſpagne par ordre du Roi, pour être Miniſtre d'Etat pour les affaires d'Italie, & enſuite Vice-Roi de Naples.

Les Troupes Eſpagnoles & le Cardinal ne furent pas plutôt hors des Pays-Bas, que les Hérétiques ſe répandirent dans toutes les Provinces, & tinrent des aſſemblées de toute part. La hardieſſe croiſſant enſuite avec le nombre, ils entrerent dans les Villes, pillerent les Egliſes, profanerent les Tabernacles, briſerent les ſtatues des Saints, renverſerent, brûlerent tout ce qui s'offrit à leur fureur, chaſ-

ſerent les Religieuſes de leurs Monaſteres, maſſacrerent quantité de Catholiques, de Prêtres, de Religieux, & commirent tous ces affreux déſordres que les Hiſtoriens Proteſtants eux-mêmes n'ont oſé ni diſſimuler, ni excuſer.

Emm. de Meteren, Hiſt. des Pays-Bas. Seb. le Clerc, Hiſt. des Provinc. Unies.

La Princeſſe de Parme fut pénétrée de la douleur la plus vive, en apprenant ces épouvantables déſordres. Elle aſſembla le Conſeil des Etats, & l'avis du Prince d'Orange fut que l'on accordât la liberté de conſcience. La gouvernante ne put y conſentir. Elle ſe détermina, au contraire, à faire publier de nouveau les Edits de *Charles-Quint* ſon pere contre les Hérétiques. Cette publication, au lieu de guérir le mal, ne ſervit qu'à l'aigrir. Alors elle écrivit au Roi que les Pays-Bas n'avoient plus beſoin de la douceur d'une Princeſſe pour appaiſer les eſprits, mais de la vigueur d'un Général à la tête d'une armée pour punir les Rebelles. Elle demanda ſa démiſſion du Gouvernement; & *Philippe* lui donna pour Succeſſeur le Duc d'Albe, qui ſe rendit en Flandres à la tête de douze à quinze mille hommes.

Ce fameux guerrier, naturellement

dur & févere, ne fut pas plutôt à Bruxelles, qu'il fit arrêter plusieurs des principaux Seigneurs des Pays-Bas. Quand on annonça cet emprisonnement au Cardinal de *Granvelle*, il demanda si l'on avoit aussi arrêté le *Taciturne*. C'est ansi qu'il nommoit le Prince d'Orange. Comme on lui eût répondu que non : Hé bien, répondit-il aussi-tôt, le Duc d'Albe n'a rien fait.

Le Duc fit instruire le procès des prisonniers. Il y eut plus de justice peut-être que de prudence dans les Arrêts qui furent prononcés. Le Comte d'*Egmont*, le Comte de *Hornes*, & quelques Gentilshommes, eurent la tête tranchée ; & le Prince d'Orange condamné par contumace, se sauva en Allemagne pour y lever une armée.

Il rentre bientôt dans les Pays-Bas à la tête de près de trente mille hommes, en partie soudoyés par les Princes Protestants d'Allemagne, fait entrer dans sa rebellion les Provinces de son Gouvernement, en bannit la Religion Catholique, se fait déclarer Stathouder de ces Provinces, & de quelques autres encore. Les Huguenots de France vont servir sous les

étendarts avec le même empressement que les Protestants d'Allemagne. Tous les ennemis de *Philippe II.* ou de la Religion Catholique, le favorisent secrettement, ou le soutiennent tout ouvertement. Il fit la guerre avec divers succès, jusqu'à ce qu'il fut assassiné par *Balthazar Gerard.*

Son Successeur fut plus heureux que lui à la guerre, & il fut mieux soutenu. *Henri IV.* & la Reine *Elizabeth* l'aiderent souvent de Troupes & d'argent : enfin l'Espagne, lassée d'une guerre ruineuse, fit avec ces Rebelles une treve qui fut bientôt convertie en traité de paix ; & c'est alors que la République de Hollande fut reconnue pour Etat libre & Souverain par l'Espagne même, comme elle avoit déja été reconnue de presque toute l'Europe.

Cette idée que nous avons donnée de l'origine & de l'établissement de la République des Provinces-Unies, est appuyée sur les faits les plus authentiques, & qui ne peuvent pas être désavoués par les Protestants. Cela pourroit suffire pour détruire l'idée que M. *de Voltaire* veut donner de cette fameuse révolution. Cepen-

dant nous examinerons encore quelques articles, qui feront voir combien ses graves sentences & ses récits sont faux & hasardés.

" On ne peut pas nier, dit-il, que „ ce ne soit *Philippe II.* lui-même „ qui força les Hollandois à jouer un „ si grand rôle. Son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur; il voulut abroger toutes les „ Loix, imposer des taxes arbitraires, „ créer de nouveaux Evêchés, établir „ l'Inquisition. „

Voltaire en impose ici au Lecteur. Les exécutions sanguinaires, & l'imposition des taxes, n'eurent lieu que sous le gouvernement du Duc d'*Albe*, qui succéda à *Marguerite de Parme*; & ce fut long-temps auparavant, & sous le gouvernement de cette Princesse, que se forma la fameuse confédération qui donna naissance aux troubles & à la rebellion. Jamais *Philippe II.* ne porta aucun Edit pour l'abrogation d'aucune Loi ni d'aucun privilege : on peut en voir les preuves dans *Strada*. Quant à l'érection des Evêchés, *Philippe* ne faisoit que suivre le projet qu'avoit déjà eu l'Empereur son pere, & que les guerres l'avoient empêché d'exécuter.

Strada l. 2. 3.

Strada liv. 1.

“Le Roi d'Espagne dans son Edit „ de proscription, (contre le Prince „ d'Orange) avoue qu'il a violé le „ serment qu'il avoit fait aux Fla„ mands, & il dit que le Pape l'a „ dispensé de ce serment. „

C'est-là une insigne calomnie contre le Pape & contre *Philippe II.* Il n'est pas dit un mot de la violation ni de la dispense du serment dans l'Edit. On peut consulter la piece entiere dans les Chroniques de Hollande par *Jean le Petit, tom. II.* Chroniq. de Holl. tom. II.

“ *Guillaume de Nassau* étoit Comte „ dans l'Empire, comme *Philippe II.* „ étoit Comte de Hollande; mais il „ étoit Sujet de *Philippe* en qualité, „ de son Stadt-holder. „

Il faut avouer que la comparaison est heureuse. Qui oseroit dire qu'un Seigneur François qui auroit quelques fiefs en Allemagne seroit dans l'Empire comme le Roi de France dans son Royaume? C'est cependant le cas où se trouvoit *Guillaume de Nassau* vis-à-vis de *Philippe II.*

“ Les Espagnols au siege de Har„ lem ayant jeté dans la ville la tête „ d'un de leurs prisonniers, les habi„ tants leur jeterent onze têtes d'Es„ pagnols avec cette inscription; Dix

„ têtes pour le dixieme denier, & „ l'onzieme pour l'intérêt. Harlem „ s'étant rendue à discrétion, les vainqueurs firent pendre tous les Magistrats, tous les Pasteurs, & plus de „ quinze cents Citoyens. „

L'envie de rendre les Catholiques odieux fait multiplier les faussetés. Le Protestant *Meteren* dit expressément que la tête jetée dans Harlem par les Espagnols, n'étoit point la tête d'un prisonnier, mais celle d'un Officier Hollandois qui avoit été tué au combat d'Ouvekerque, en tentant le secours de la ville. Mais ce même Historien avoue bien la barbare represailles des assiégés qui assassinerent onze prisonniers Espagnols pour envoyer leurs têtes aux assiégeants. L'ignorance peut faire mépriser un Historien, les erreurs peuvent le décréditer; la calomnie de sang froid, & avec connoissance, doit le faire détester.

Meteren, Hist. l. 4.

Pour ce qui est du nombre de ceux qu'on fit mourir après la prise de Harlem, *Strada*, le plus exact & le plus sûr des Historiens, avoue bien qu'on fit mourir les Ministres, & ceux des Magistrats & des Bourgeois qui avoient fomenté avec plus d'ar-

Strada, liv. 7.

deur la rebellion; mais il n'en fait monter le nombre qu'à quatre cents en tout. *Meteren*, qui a décrit jusqu'aux moindres particularités de ce siege, dit la même chose à-peu-près. On regardera cette sévérité comme barbare. Cependant on sera tenté de l'excuser, si l'on fait attention aux cruautés, aux profanations, aux dérisions impies de la Religion Catholique que firent, durant tout le siege, les assiégés sur leurs remparts, pour insulter les Espagnols. On en peut voir le détail dans *Strada*. Meteren, l. 4.

CHAPITRE XXXVII.

De la Conspiration d'Amboise.

LA conspiration d'Amboise a été regardée comme un attentat des plus horribles & des plus hardis que les Huguenots aient jamais résolu. Il s'agissoit de se rendre maître de la Personne du Roi *, & de massacrer les Princes de Guise, qui avoient en main toute l'autorité Royale, & qui étoient en même temps les plus zélés défenseurs & les plus fermes

* François II.

soutiens de la Religion. Près de deux mille hommes, parmi lesquels on comptoit plus de cinq cents Gentilshommes, devoient se rendre par différentes routes dans les environs d'Amboise pour exécuter cette importante entreprise. Les Guises massacrés, le Roi captif entre les mains des Huguenots, le Prince de Condé, chef secret de la conspiration, se déclarant alors ouvertement, il devoit s'ensuivre nécessairement une révolution & un bouleversement entier dans la Religion & dans l'Etat.

Cette horrible conspiration, M. *de Voltaire* dit qu'elle pouvoit paroître excusable à certains égards. D'ailleurs, il trouve que jamais entreprise ne fut plus hardie, mieux conçue & accompagnée d'un secret plus prodigieux. Sans témoigner qu'il l'approuve, il n'oublie rien pour la justifier.

“ Il y eut, dit-il, dans cette conspiration une audace qui tenoit de „ celle de Catilina, un manege, une „ profondeur, un secret qui la rendoit semblable aux Vêpres Siciliennes. Le Prince *Louis de Condé* en „ fut l'ame invisible, & conduisit cette „ entreprise avec tant de dextérité, „ que quand toute la France sut qu'il

„ en étoit le chef, personne, ne put „ l'en convaincre. Le secret fut gardé „ par tous les conjurés pendant près „ de six mois. L'indiscrétion du chef, „ nommé *la Renaudie*, qui s'ouvrit „ dans Paris à un Avocat, fit découvrir „ la conjuration.„

Voilà l'ouverture frappante que nous fait M. *de Voltaire* de cette fameuse conspiration. Il veut que nous en admirions le manege & la profondeur; & un grand homme d'Etat, qui se trouvoit pour lors à Amboise *, dit que ce fut une entreprise *tout-à-fait mal conduite & encore pirement exécutée*. *Le Laboureur* ajoute qu'elle fut si mal arrangée, qu'on en étoit instruit en Italie, en Suisse & dans les Pays-Bas, & qu'il en vint des avis de toute part au Duc & au Cardinal de Guise. Voilà donc tout le merveilleux de M. *de Voltaire* évanoui. D'ailleurs, il est faux que le secret ait été gardé pendant six mois; il ne pouvoit y en avoir que deux, puisque la conspiration se trama en Janvier, & que le jour de l'exécution fut fixé au 10 du mois de Mars suivant.

* M. de Castelnau. V. addit. de le Laboureur.

On sera bien aise de savoir qui étoit ce *la Renaudie*, chef de la con-

juration. *La Renaudie* étoit un Gentilhomme Limosin, bien propre à être à la tête d'une troupe de séditieux & de bandits : il avoit déja été condamné à Dijon à être pendu, pour avoir falsifié des pieces qu'il devoit produire dans un procès. Le Duc de Guise, touché de compassion pour lui, le fit évader de prison. Peu de temps après avoir échappé au gibet, il se mit, par reconnoissance, à la tête de la conjuration qui avoit désigné pour une des premieres victimes ce même Duc auquel il devoit la vie. Comme cette anecdote honorable regardoit un anti-Catholique, M. *de Voltaire* a cru devoir la supprimer. Voici comment il tâche ensuite de pallier l'horreur de cette noire entreprise.

Le Laboureur.

" La conjuration pouvoit paroître „ excusable en ce qu'il s'agissoit d'ôter „ le gouvernement à *François Duc de* „ *Guise*, & au Cardinal de Lorraine „ son frere, tous deux étrangers, „ qui tenoient le Roi en tutelle, la „ Nation en esclavage, & les Princes „ du Sang éloignés. Elle étoit très- „ criminelle, en ce qu'elle attaquoit „ les droits d'un Roi majeur, maître, „ par les Loix, de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais

„ été prouvé que dans ce complot on
„ eût résolu de tuer les *Guises*. „

Voltaire montre là des sentimens bien dignes d'un citoyen ! Des attentats aussi horribles, & dont la suite devoit être aussi funeste à la Religion & à l'Etat, pouvoient, à son avis, être excusables ! Il dit que les Princes de *Guise* étoient étrangers ; mais ils étoient établis en France depuis deux ou trois générations ; ils y possédoient de très-grands biens ; ils étoient alliés à la Maison Royale, & Oncles de la Rèine régnante ; ils ávoient rendu de plus grands services à l'Etat qu'aucun autre Seigneur du Royaume qui fût alors ; ils étoient en état d'en rendre de plus grands encore. Quelle excuse de dire qu'ils étoient étrangers !

Ils tenoient le Roi en tutelle, ajoute *Voltaire* ; mais cette tutelle auroit-elle été mieux entre les mains du Prince de *Condé* & des *Coligni* ? Et d'ailleurs les *Coligni* n'étoient pas moins étrangers que les Guises. Quant à l'esclavage de la Nation sous ces Princes Lorrains ; ce que l'Histoire nous apprend, c'est que *François*, Duc de *Guise*, le plus grand homme, & le plus généreux Prince de son Brantôme.

ſiecle, faiſoit l'amour & les délices des Catholiques, l'admiration & la terreur des Huguenots.

Ce n'eſt pas aſſez de dire que la conſpiration étoit criminelle, en ce qu'elle attaquoit les droits d'un Roi majeur : elle ne l'étoit pas moins en ce qu'elle attaquoit la Religion : on vouloit forcer le Roi à permettre la liberté de conſcience & à autoriſer le Calviniſme. *Beze* avoue ce point dans le troiſieme livre de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique : elle l'étoit encore en ce qu'on ſe propoſoit de maſſacrer les *Guiſes*. Quel droit les Huguenots avoient-ils ſur la vie de ces Princes ?

Hiſt. des Variat.

Le Laboureur.

M. *de Voltaire* a beau dire qu'il n'a jamais été prouvé qu'on eût réſolu de les tuer. M. *de Caſtelnau*, témoin oculaire, dit expreſſément que pluſieurs des conjurés avouerent, avant de mourir, que le deſſein étoit d'exterminer toute la Maiſon de *Guiſe* ; & *Brantome* rapporte toute la converſation qu'eut le Duc de *Guiſe* avec le Capitaine *Mazeres*, qui s'étoit chargé de tuer ce Prince, & qui le lui avoua à lui-même. Ces Ecrivains étoient ſur les lieux ; ils ſavoient les choſes par eux-mêmes ; ils les voyoient ſe paſſer ſous leurs yeux. Voilà donc

Mém. de Caſtelnau.

Voltaire encore atteint & convaincu de menſonge & d'infidélité.

Il finit par un magnifique éloge du Chancelier *de l'Hôpital* ; mais on ne ſera pas ſurpris de cet éloge, quand on ſaura que le Chancelier étoit lui-même de la conjuration. C'eſt l'Hiſtorien d'*Aubigné* qui nous apprend cette anecdote.

CHAPITRE XXXVIII.

Des mœurs des Proteſtants ſous les derniers Valois.

JE doute fort ſi les Proteſtants eux-mêmes pourront ſe reconnoître dans le beau portrait que fait d'eux M. *de Voltaire*. Voici comme il en parle.

“ Les Huguenots, ſous les regnes
„ de *François I.* & de *Henri II.*
„ n'avoient ſu que prier & ſouffrir.
„ On pouvoit les tolérer comme *Eli-*
„ *zabeth*, en Angleterre, toléroit les
„ Catholiques. On pouvoit conſerver
„ de bons ſujets en leur laiſſant la
„ liberté de conſcience. Il eût importé
„ peu à l'Etat qu'ils euſſent chanté

„ à leur maniere, pourvu qu'ils eussent „ été soumis aux loix de l'Etat. On „ les persécuta & on en fit des re„ belles. Ils ne demandoient que la „ sûreté de leur Religion ; il eût été „ aisé de les contenir. „

“ Les Pratiques de dévotion des „ Catholiques se mêloient à la dé„ bauche effrénée. Les Protestants, au „ contraire, qui se piquoient de ré„ forme, opposoient des mœurs aus„ teres à celles de la Cour ; ils punis„ soient de mort l'adultere : les spec„ tacles, les jeux, étoient aussi en „ horreur que les cérémonies de l'E„ glise Romaine. „

Il est bien vrai que sous les regnes vigoureux de *François I.* & de *Henri II.* les Huguenots n'osoient encore guere remuer ; mais ils savoient cependant quelque chose de plus, *que souffrir & prier* ; témoin *Clément Marot*, qui débaucha à Geneve la femme de son hôte ; *Jacques Spifame*, qui quitta son Evêché pour épouser une belle Huguenote ; *Théodore de Beze*, qui s'enfuit de Paris par la crainte d'être échaudé en place de Greve pour ses débauches, & qui, en se sauvant, emmena avec lui à Geneve la femme d'un Bour-

Florim. de Reymond. l. 8.

Spond.

Spond. an. 1549.

geois de Paris; *Pierre Martir*, qui, las d'être Chanoine Régulier, débaucha une Religieuse, & mérita de devenir Ministre du nouvel Evangile; mais si les Docteurs & Législateurs de la réforme avoient des moeurs si pures, que doit-on penser des moeurs des Peuples qui les écoutoient?

Le Cardinal *de la Bourdaisiere*, Ministre du Roi *Henri II.* à la Cour de Rome, qui connoissoit bien les Huguenots, n'en faisoit pas de si grands éloges. Voici comment il en parle dans une de ses lettres. *Je ne veux parler de ceux que je ne connois point; mais en tous ceux dont j'ai eu quelque connoissance, soit hommes, soit femmes, je n'y ai vu que toute impureté, abomination & énormité de vices. Si ai-je vécu par le monde autant qu'un autre.* C'est ainsi qu'un Ministre d'Etat dépeint ces hommes de qui M. *de Voltaire* assure qu'*ils ne savoient que prier & souffrir.*

Addit. aux Mém. de Castelnau.

“On pourroit les tolérer, continue-t-il, comme *Elizabeth*, en Angleterre, toléroit les Catholiques.” Oh certainement les Huguenots n'auroient pas été contents de ce parti.

La condition des Catholiques étoit trop dure en Angleterre. * Quant à cette fidélité qu'il loue dans les Huguenots, remarquez combien cette louange est appuyée sur les faits. Ils livrerent le Havre aux Anglois; ils inonderent le Royaume de troupes étrangeres pour se soutenir dans leur rebellion : il furent cause de la perte de plus d'un million d'hommes, pendant les quinze premieres années des guerres civiles, comme l'assure M. *de Castelnau*; ils enlevoient les revenus du Roi pour lui faire la guerre, & les cloches pour fondre de l'artillerie, &c. Tels étoient ceux dont M. *de Voltaire* loue la fidélité.

* V. Chap. 24 d'Elizabeth.

Mém. de Casteln. Hist. du Calv. par Soulier, L. 1.

On dit ensuite hardiment qu'ils ne furent rebelles que parce qu'on les persécuta. La différence qu'il y a entre les premiers Chrétiens & les Huguenots, c'est que ceux-là étoient persécutés & soumis. Les Huguenots portoient par-tout le fer & le feu, & vouloient, les armes à la main, donner la loi à leurs maîtres.

Quant à l'austérité de mœurs des Calvinistes, & cette sévérité qui punissoit de mort l'adultere, cela étoit bon dans le Code des loix; mais on se gardoit bien de le mettre en pratique.

tique. Une pareille févérité eût été plus efficace que toute la puiſſance des Rois pour détruire bien-tôt le Calviniſme. * *Bayle* lui-même en convient. Les amours du Prince de Condé avec Mademoiſelle de Limeüil étoient publiques. Combien d'autres traits ne pourrions-nous pas rapporter pour prouver l'averſion des Huguenots pour la continence ! Conſultez les Chroniques de la Rochelle, d'Agen & d'Angoulême. Geneve ne reçut pas moins volontiers *Beze*, quoiqu'il fût coupable de rapt, d'adultere & de concubinage. Le grand nombre des Miniſtres qui étoient des Moines fugitifs, & qui avoient jeté leurs frocs pour prendre des femmes, ne devoient pas être en fort bonne odeur ſur l'article. Ainſi il eſt fort probable que M. *de Voltaire* ne prétend pas qu'on croie tout ce qu'il dit des mœurs féveres que les Proteſtants oppoſoient à celles des Catholiques. On ne doit regarder cela que comme un Roman qu'il a imaginé pour flatter les uns & inſulter les autres.

* Bayle, Voy. St. Cyre.

Bayle, a. Henri IV.

---

* C'eſt la penſée de M. Bayle lui-même.

D'Aubigné, qui étoit un Protestant dévot, n'est pas si extasié que *Voltaire* de la régularité des mœurs des Huguenots : il avoue, en gémissant des débordements qui étoient parmi eux, que *de réformés ils s'étoient rendus bien difformés.*

D'Aubigné, l. 3. ch. 8.

CHAPITRE XXXIX.

De la France sous Charles IX & sous Henri III.

TRente années de guerres civiles, de ravages & d'assassinats ; les François dans toutes les Villes & toutes les provinces s'égorgeant en furieux les uns les autres ; les étrangers attirés par les différentes factions, & qui les aident à déchirer & à épuiser l'Etat ; l'autorité souveraine également méconnue & méprisée par tous les partis ; les poignards enfoncés dans le sein des Princes & des Rois ; les Temples dépouillés, brûlés ou renversés ; tout ce que la Religion a de plus saint, profané. Voilà l'horrible tableau de l'Etat de la France sous les regnes de *Charles IX* & de *Henri III.*

L'infidele *Voltaire* peint, avec les couleurs les plus fortes, ce qu'il y eut de criminel dans le parti Catholique. Les anecdotes les plus odieuses ou les plus méprisables, il les rapporte gravement; & à peine pourroit-on soupçonner, par son récit, que les Huguenots eussent jamais été rebelles ou séditieux; les excès affreux qu'ils commirent sont entiérement supprimés. En parlant des causes des guerres civiles, il n'y fait entrer la Religion pour rien; il ne laisse voir que la jalousie des Seigneurs Catholiques, qui excita celle des Princes & Seigneurs Protestants. Nous exposerons d'abord les véritables causes des guerres civiles; nous ferons ensuite quelques remarques sur les anecdotes qu'il met sous ces deux regnes.

Ce ne fut que sous les foibles Successeurs de *Henri II*, que les Huguenots oserent sortir des caves & des souterreins obscurs où ils tenoient leurs secretes assemblées. Leurs premieres sorties furent marquées par l'audace, & suivies de massacres. En 1561 ils entrerent, les armes à la main, dans l'Eglise de Saint *Medard*, la pillerent & massacrerent quelques-uns de ceux qui s'opposerent à leur

ration d'Anduze en 1574 ; ils déclarent, par cet acte, qu'ils sont résolus, 1°. d'employer tous les moyens que Dieu leur a donnés pour conserver leur union & confédération.

2°. De poursuivre, comme schismatiques & apostats, les réformés même qui ne seroient pas fideles aux engagements de l'union.

3°. De disposer des deniers Royaux pour subvenir aux dépenses de leurs armements, artillerie, garnisons, &c.

Soulier, Hist. du Calvin. 1573, liv. 4.

4°. De courre sus aux Catholiques qui voudroient s'opposer à leurs entreprises. L'assemblée de Milhau avoit déjà spécifié les autres droits Royaux dont celle d'Anduze ne parle pas expressément ; enfin celle de Montauban proposa plus clairement l'établissement *d'un Etat populaire comme les Pays-Bas*, c'est-à-dire, la Hollande. M. *de Sully* témoigne qu'*Henri IV* eut beaucoup de peine à empêcher ce coup.

V. Mém. de Sully.

Le Roi *Henri III* mit le dernier sceau aux malheurs de la France, parce qu'il ne sut ni contenir les Huguenots, ni rassurer les Catholiques; c'est ce qui fit naître la fameuse ligue qui faillit à empêcher *Henri IV* de parvenir au Trône. Peu d'Histo-

tiens ont remarqué que la ligue ne fut qu'une imitation des confédérations huguenotes, qui ne se proposa d'abord autre chose que de faire, pour conserver l'ancienne Religion, ce que les Huguenots faisoient pour la détruire : ainsi, les attentats dont cette ligue se rendit ensuite coupable, & les désordres qu'elle causa dans l'Etat, c'est encore aux Huguenots qu'on doit les attribuer. Voilà la plus juste idée des causes, des progrès & de l'enchaînement des guerres de Religion qui désolerent la France pendant plus de trente ans. Nous avons cru devoir la donner, parce qu'on ne la trouve pas dans *Voltaire.* Il ne nous reste qu'à faire quelques observations sur deux ou trois anecdotes de ces temps malheureux, & rapportées par notre fidele Historien.

En parlant de l'assassinat du fameux Duc *François de Guise* par *Poltrot*, il dit que ce fut le premier meurtre que le fanatisme fit commettre. C'est apparemment pour affoiblir l'horreur des attentats commis par les Huguenots, qu'il parle ainsi ; mais ne sait-on pas que le Président *Minard* & *Julien Freme* avoient déjà été assas-

ſinés par le même eſprit de fanatiſme ? Ne ſait-on pas qu'*Anne du Bourg*, en menaçant ce Préſident, avoit déjà bien fait connoître de quel eſprit les Huguenots étoient animés ? Ne ſait-on pas les meurtres qu'ils avoient déjà commis à Milhau, à Sainte Foi & en tant d'autres lieux ?

Coligni dit-il enſuite avec emphaſe, *ſoutient ſeul le poids de la guerre, manquant d'argent, & cependant ayant des troupes ; trouvant l'art d'obtenir des ſecours Allemands, ſans avoir de quoi les payer. Coligni* étoit un grand homme, tout le monde en convient ; mais à cet éloge magnifique qu'en fait ici *Voltaire*, il ne manque que la vérité. Les Huguenots enlevoient les tréſors des Egliſes, pilloient les Provinces, s'emparoient des revenus & des deniers royaux. C'eſt donc mal-à-propos qu'on loue l'habileté de l'Amiral, comme fourniſſant à tout, ſans avoir aucune reſſource. C'eſt la violence, l'injuſtice & la rigueur de ſes extorſions, qui faiſoient ſon habileté.

“ L'affreuſe journée de *la Saint* „ *Barthelemi* fut préparée & méditée „ pendant deux années ; & l'on égor- „ gea environ ſoixante mille Hugue-

„ ros en pleine paix. „ C'éſt *Voltaire* qui parle ainſi ; & la Popeliniere, Hiſtorien Proteſtant, parle d'une maniere toute différente : il nous aſſure que les Huguenots voulurent bien répandre ce bruit, mais qu'ils ne purent pas donner la moindre preuve de ce qu'ils avançoient : ce fut un accès de fureur dans *Charles IX* qui fut cauſe de ce maſſacre, & non pas un deſſein réfléchi & médité ; quant au nombre de ceux qui furent égorgés, *Mezerai* n'en met que vingt-cinq mille. *Voltaire* auroit moins déshonoré ſa nation, s'il s'en fût tenu à la vérité. Mezerai, Charles IX.

Cette étude qu'il ſe fait, pour découvrir des anecdotes remarquables, & pour les rapporter, lui fait admettre indifféremment tout ce qu'il trouve de piquant & d'intéreſſant ; quoique cela ſoit deſtitué de preuve & même de vraiſemblance. Il dit qu'*Henri III*, voulant entrer dans une petite Ville nommé *Livron*, (ce n'eſt qu'un Village ou petit Bourg du Dauphiné) il s'apperçut qu'il n'avoit pas pris le bon parti, & qu'on lui cria du haut des murs : Approchez, maſſacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'Amiral.

J'ai cherché à vérifier cette anec-

dote, & je ne l'ai trouvée nulle part, mais j'en ai trouvé une autre bien plus intéressante : c'est la réponse que fit *Montbrun*, lorsqu'il fut sommé de rendre cette petite Place. *Deux choses rendent les hommes égaux*, répondit-il insolemment au Roi lui-même, *le jeu & les armes.* C'est le ton que les Huguenots, si fort loués par *Voltaire*, prenoient avec leur Souverain.

Soulier, Hist. du Calv. l. 4.

Je ne dirai plus que deux mots pour ce qui regarde le regne de *Henri III*; l'un, sur la commission que ce Prince donna à *Sanci* de lever des Soldats chez les Suisses; l'autre, sur la défense que ce même Prince fit au Duc de *Guise* d'entrer dans Paris. M. *de Voltaire*, qui est si heureux en anecdotes, n'auroit pas dû manquer celle qui regarde M. de *Sanci*. Ce Magistrat reçut ordre du Roi de se rendre en Suisse pour y négocier quelque levée de Soldats. *Sanci* obéit avec zele; il se rendit en Suisse; il y négocia heureusement, parce qu'il sacrifia généreusement ses biens pour le service de son Prince. Lorsqu'il fut arrivé en Bourgogne, avec les Soldats qu'il avoit levés, M. *de la Guiche*, qui devoit les commander,

vint se présenter avec sa commission à M. *de Sanci* ; mais celui-ci, sans se mettre en peine de la commission, ni de l'ordre du Roi, lui répondit brusquement : *Monsieur, gardez votre papier, je garderai mes hommes.* Les réflexions à faire, sur cette réponse, se présentent d'elles-mêmes : quant à la défense qu'*Henri III* fit au Duc de *Guise*, de venir à Paris, *Voltaire* dit que le Roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avoit point d'argent pour payer un courier. Cette anecdote sent bien le petit Bourgeois & l'homme mal instruit. M. *de Thou* dit que le Roi envoya deux fois M. *de Pompone*, & ensuite un autre Seigneur de la Cour, au Duc de *Guise*, pour le détourner du voyage de Paris. Ce grand Historien auroit eu honte de recueillir les discours du bas peuple & d'en déshonorer son Histoire. M. *de Voltaire* auroit dû imiter la sagesse de M. *de Thou*, & montrer le même discernement.



CHAPITRE XL.

De la Converſion de Henri IV.

IL ſemble que la converſion de *Henri IV.* devoit être un morceau difficile à traiter par M. *de Voltaire*; mais rien ne l'embarraſſe : il ſe décide hardiment ; il aſſure que cette converſion n'eut point d'autre cauſe que l'intérêt & la foibleſſe ; que la Religion n'y entra pour rien, & que ce fut une tache véritable à la gloire de ce Prince. Voilà ce qu'il annonce à tout l'Univers, aux Catholiques & aux Proteſtants, du grand *Henri.* Il avance d'abord, comme une maxime inconteſtable, qu'il *en coûte toujours à un brave homme de changer de Religion.*

On voit bien d'abord que cette maxime eſt une vraie impiété; mais on doit être ſurpris de la hardieſſe avec laquelle il l'avance. Qu'eſt-ce donc qu'un *brave homme* dans les idées de M. *de Voltaire?* Ce qu'on appelle ordinairement un brave homme, un homme d'honneur, pourra-t-il

penser comme lui? Regardera-t-il comme une honte de chercher à s'instruire, ou de quitter une erreur où il seroit engagé, pour embrasser la vérité qu'on lui seroit connoître? Ne s'en feroit-il pas, au contraire, une gloire? & n'y auroit-il pas une extravagance méprisable, ou un détestable orgueil, à penser autrement?

Hé quoi! faudroit-il donc, sur la décision de M. *de Voltaire*, rayer du nombre des braves hommes & des hommes d'honneur, le grand *Turenne*, le feu Electeur Palatin, & aujourd'hui le Prince Héréditaire de Hesse, parce qu'étant nés dans le protestantisme, ils ont embrassé la Religion Catholique? Faudroit-il regarder comme une tache à la gloire des *Constantins* & des *Clovis* d'avoir quitté le paganisme pour se faire Chrétiens? Cette maxime est-elle le fruit de la belle Philosophie de *Voltaire*?

J'observe une chose : c'est que ce nouvel * Hiérophante ne blâme pas le changement de Religion précisément en lui-même ; il ne le blâme que quand on quitte la Religion fausse pour la vraie, & la Protestante pour la Catholique. Il ne peut pas approu-

* Interprête des Mysteres & des choses sacrées.

ver la converſion d'*Henri IV*; mais il prodigue les plus grands éloges aux *Frederic* de Saxe, aux *Guſtave*, aux *Naſſau*, qui de Catholiques ſe firent Proteſtants. C'eſt ainſi que penſe le Catholique *Voltaire*.

Prenant enſuite ſon ton philoſophique, il dit : *Les loix de l'honneur, qui ne changent jamais chez les Peuples policés, attachent quelque honte à ces changements, quand l'intérêt les dicte.* L'application qu'il veut qu'on faſſe de cette maxime eſt injuſte & odieuſe ; & la maniere dont il l'enveloppe, en fait un miſérable ſophiſme.

Il eſt bien vrai qu'un changement de Religion, qui n'auroit d'autre motif que l'intérêt, auroit quelque choſe de honteux ; mais auſſi l'intérêt peut obliger une perſonne à examiner avec plus de ſoin ce qu'on lui propoſe. Si, après l'avoir examiné, on découvre la vérité, & qu'on en demeure parfaitement convaincu, alors l'intérêt eſt bien l'occaſion du changement : mais c'eſt la connoiſſance de la vérité qui en eſt la véritable cauſe. La converſion peut être très-ſincere, quoique les motifs qui ont occaſionné l'examen ne ſoient pas bien purs. Voilà ce que

M. de *Voltaire* n'a pas assez bien distingué & analysé.

L'application de cette maxime, à la conversion de *Henri IV*, est aussi injuste qu'odieuse: Ce Prince étoit la droiture même; il eut toujours une extrême horreur pour la duplicité & la dissimulation, c'est l'outrager que de dire, comme *Voltaire*, qu'il ne se fit Catholique que par des vues d'intérêt, & sans être convaincu ni persuadé. Les Catholiques regarderent la conversion du Roi comme très-sincere, & ils en louoient Dieu; les Huguenots la regarderent de même, & ils en gémissoient : il n'y a que les ennemis de la Religion qui, pour lui ôter ce beau triomphe, puissent penser autrement.

Il ne parut jamais rien ni dans la conduite, ni dans les discours de ce Prince, qui pût faire douter de la sincérité de sa conversion. Qu'on en juge par ce discours qu'il fit au Parlement, pour faire vérifier l'Edit de Nantes; discours vraiment digne de l'immortalité, vraiment digne d'un Fils aîné de l'Eglise : on le trouve tout entier dans *Daniel*. *Henri* dit à tous ces Magistrats rassemblés, il leur

dit : *qu'il est Roi berger, qui ne veut pas répandre le sang de ses brebis, mais les rassembler avec douceur ; qu'il veut faire un mariage de la paix avec la France, & que ce mariage ne peut être que son Edit ne soit vérifié ; qu'au reste il ne veut pas qu'il y ait personne en son Royaume de plus Catholique que lui ; & que n'être Catholique que par intérêt, c'est ne valoir rien.*

Comparez ces paroles du plus sincere & du plus franc de tous les Princes, avec les belles réflexions de M. *de Voltaire*, & jugez.

Mais ce n'est pas encore assez pour lui. Après avoir tâché de persuader que la conversion de *Henri* fut une démarche dictée par l'intérêt, il veut encore la rendre méprisable, comme si c'eût été une démarche de foiblesse.

„ En ce qui regarde la Religion, „ la populace, dit-il, fait la loi aux „ grands & aux sages ; elle compose „ le plus grand nombre ; elle est con- „ duite aveuglément ; elle est fanati- „ que, & *Henri IV* n'étoit pas en état „ d'imiter *Henri VIII* & la Reine „ *Elizabeth*. „

Il n'y a pas là un mot qui ne soit un outrage à la Religion, & qui ne

rende bien suspecte celle de M. *de Voltaire*. Ne seroit-il pas bien à souhaiter qu'il fût du nombre des grands ou des sages ?

Il veut nous persuader que si *Henri IV* se fit Catholique, ce ne fut que par foiblesse, & que cela n'arriva que parce que la populace fait la loi aux grands & aux sages; mais dans le Chapitre de la Religon sous *François I*, il nous fait voir qu'il n'y a rien de si aisé que ces changements de Religion; que l'Empire Romain en changea sur un simple Edit de *Constantin*, les Gaules sur la seule volonté de *Clovis*, la Suede & l'Angleterre aux premiers ordres de leurs Souverains. Comment représente-t-il ici la même chose ? Comme presque impossible aux efforts des Grands. Quelles pitoyables variations dans sa maniere de penser !

Pour ce qui est des sages, s'ils avoient les lumieres & la fermeté qui doit les caractériser, recevroient-ils la loi de cette populace, qui est toujours *aveugle & fanatique ?* N'emploieroient-ils pas, au contraire, leur sagesse à la détromper, à l'éclairer, à la ramener à la raison & à l'équité ? Cette sagesse que vante ici M. *de*

Voltaire, n'eſt-ce pas celle dont Saint Paul dit, que la ſageſſe de ce monde eſt ennemie de celle de Dieu?

J'obſerve encore ici une choſe, c'eſt que les Catholiques ſont preſque les ſeuls qu'il appelle des fanatiques aveugles, ou du moins ils ſont ceux qu'il décore le plus ſouvent de ce beau nom.

Mais que prétend-il encore, en diſant qu'*Henri IV* n'étoit pas en état d'imiter *Henri VIII* & *Elizabeth*? Veut-il dire qu'*Henri IV* n'avoit pas aſſez d'autorité, ou de réſolution, ou de ſageſſe pour cela? Mais ce ſeroit le dégrader, & trahir la vérité, que de le mettre au-deſſous de ces Souverains d'Angleterre. Il leur étoit bien ſupérieur à tous égards; il avoit plus d'autorité qu'eux; mais il s'en ſervoit avec plus de ſageſſe & de ménagement. Tous ſes deſſeins étoient plus équitables, parce que ſes lumieres étoient plus étendues, & ſon cœur plus royal, plus tendre, plus zélé pour le bonheur de ſes Sujets, & pour le bien de l'Etat & de la Religion.

Henri VIII & *Elizabeth* dépouilloient de leurs biens, faiſoient empriſonner, pendre, torturer ceux qui s'oppoſoient

à leurs volontés. M. *de Voltaire* en convient pour *Henri VIII.* Nous avons prouvé qu'*Elizabeth* en usoit de même : il est très-sûr que *Henri IV n'étoit pas en état de les imiter* en cela.

Je ferai encore cette observation sur ce que dit *Voltaire* de la conversion d'*Henri IV.* Il assure hardiment que *Henri ne se fit instruire que pour la forme, parce qu'il étoit en effet plus instruit que les Evêques même avec lesquels il conféra.* Cette réflexion n'est ni honorable pour *Henri IV*, ni déshonorante pour le Clergé, parce qu'on voit qu'elle n'est point fondée sur la vérité. Ceux qui eurent le plus de part à sa conversion furent l'Archevêque de Bourges ; un des plus habiles Prélats de son siecle ; & le Cardinal *du Perron*, le plus grand Théologien que la France eût alors, & qui de Protestant s'étoit fait Catholique après beaucoup de lecture & d'examen. *Henri* étoit un Prince qui, depuis l'âge de seize ans, ne s'étoit occupé qu'à manier les armes : & c'est ce Prince qui, selon *Voltaire*, en savoit plus que les Evêques avec qui il conféra. C'est ainsi que la passion fait avancer des choses qui blessent autant le bon sens & la vraisemblance, que la vérité.

CHAPITRE XLI.

Du Regne de Henri IV.

DAns la multitude des Souverains que l'Hiſtoire nous fait connoître, on en trouve qui ont été ou de ſages Légiſlateurs, ou de grands Capitaines, ou des Protecteurs zélés des arts, des ſciences & du commerce, ou qui ont été honorés de ce nom ſi beau, & ſi rarement mérité, de Père des Peuples. *Henri* le grand, ce Prince dont le nom ſera éternellement cher à la France, a été tout cela, & plus que tout cela; il unit, comme dit M. le Préſident *Hénaut*, à une extrême franchiſe, la plus adroite politique, aux ſentiments les plus élevés, une ſimplicité de mœurs charmante; & à un courage de ſoldat, un fonds inépuiſable d'humanité.

Nul Hiſtorien ne l'a encore bien fait connoître. *Mezerai* & *Daniel* ont fait l'Hiſtoire de France ſous ſon regne; mais ils ne nous ont pas donné l'Hiſtoire du Roi. M. *de Perefixe* nous en a laiſſé un eſſai; je ne puis donner

que ce nom à ſon Hiſtoire de *Henri* le Grand, à cauſe de la multitude de choſes importantes dont il n'y eſt point parlé. L'Hiſtoire de *Henri* le Grand, faite par un habile Ecrivain, ſeroit un Ouvrage qui feroit honneur à l'humanité, à la Nation, & ſeroit le plus beau Livre qu'on pût mettre entre les mains des Généraux, des Miniſtres d'Etat, des Princes & des Rois. Nous ne nous arrêtons ici qu'à remarquer, ſelon notre deſſein, quelques-unes des erreurs où eſt tombé *Voltaire* en parlant de ce grand Prince.

D'abord il rabaiſſe beaucoup l'Hiſtoire de *Daniel*; il n'eſt pas difficile d'en deviner la raiſon. *Daniel* & *Voltaire* ont des manieres de penſer tout oppoſées. *Daniel* ſachant qu'*Henri IV* diſoit ſouvent *qu'il ne falloit pas diviſer l'Etat de la Religion*, rapporte avec ſoin tout ce que ce Prince fit pour la Religion pendant les quinze dernieres années de ſon regne. *Voltaire* n'en dit pas un mot : c'eſt qu'apparemment il ne croit pas que la Religion mérite tant d'égards & de ſoins.

" En liſant l'Hiſtoire de *Henri IV* " dans *Daniel*, on eſt tout étonné,

„ dit-il, de ne le pas trouver un
„ grand homme. On y voit à peine
„ son caractere, rien de ce discours
„ digne de l'immortalité qu'il tint à
„ l'assemblée des Notables à Rouen,
„ aucun détail de tout le bien qu'il
„ fit à la Patrie „

Si M. *de Voltaire* a lu *Daniel*, il faut qu'il ait oublié que cet Ecrivain emploie cinq ou six pages entieres à peindre l'ame, le caractere, les sentiments de *Henri* le Grand, & qu'il entre dans un détail assez marqué de ce que ce Prince fit pour le bien de la France; mais il ne mêle pas le faux avec le vrai, comme le fait si souvent M. *de Voltaire*. *Henri IV* est assez grand, pour que la simple vérité en fasse le plus magnifique éloge.

Hist. de Paris. Ainsi, dans ce que *Voltaire* dit de ce Prince, on peut remarquer qu'il est faux qu'il ait fait bâtir le Pont-Neuf. Cette entreprise fut de *Henri III* en 1578. La guerre civile ayant empêché qu'on ne l'achevât, il fut fini les premieres années après la paix. Il est faux que *Henri IV* soit le vrai Fondateur de la Bibliotheque Royale. C'est *François I.* qui en est le Fondateur véritable; *Henri* ne fit que la

transporter de Fontainebleau au Louvre. Il est faux qu'il ait fait creuser le canal de Briare. Ce fut bien lui qui eut l'honneur de ce projet en 1607. Son Successeur eut celui de l'exécution en 1635.

Daniel parle encore d'un service important que rendit *Henri IV* à la République de Venise, en l'avertissant des intrigues qu'employoient les Protestants pour s'établir dans les terres de la Seigneurie. Le jugement de *Voltaire* sur ce point est remarquable. Un pareil service, dit-il, n'auroit été qu'une bassesse & l'action d'un brouillon. D'ailleurs *Daniel* est le seul qui en parle, ajoute-t-il. Ces petitesses montrent plus de partialité que d'équité. Daniel ; Henri IV.

Mais, peut-on demander à M. *de Voltaire*, quelle bassesse y a-t-il donc dans un Prince Catholique d'avertir de fideles alliés des intrigues qu'on emploie pour établir l'héréfie chez eux ? *Henri IV* en connoissoit mieux les conséquences que *Voltaire*, parce qu'il avoit des lumieres plus pures. Il les craignoit davantage, parce qu'il aimoit plus la Religion. Ce service, qu'on appelle action d'un brouillon, étoit bien digne d'un

allié fidele, & d'un Roi Très-Chrétien.

Il est vrai que *Daniel* est le seul qui rapporte ce fait ; c'est qu'il est le seul qui ait eu entre les mains les pieces qui en font la preuve ; & il indique les Bibliotheques d'où il les a tirées. *Voltaire* charge son siecle de *Louis XIV* d'Anecdotes, dont il ne donne d'autres preuves que le ton hardi avec lequel il annonce qu'il a appris cela d'un tel Seigneur, d'un tel Duc, &c. & il ne cite jamais que des Morts pour autoriser ses Anecdotes prétendues. *Daniel* est plus sage ; il cite ses autorités : il sait qu'un lecteur a droit de se moquer de ce ton affirmatif, lorsqu'il est destitué de preuves.

Il est bien difficile de parler de *Henri IV* sans dire quelque chose de ses amours. M. *de Voltaire* touche ce point avec autant d'indulgence, qu'il a eu de sévérité, en traitant de sa conversion. Il blâme son changement de Religion ; mais il excuse ses amours ; ils prétend prouver qu'ils n'eurent point de part à ses grands desseins, & qu'on en trouve la preuve dans les Mémoires de M. *de Sully*. Mais ce que M. *de Sully* prouve, c'est que l'amour auroit fait faire

bien

bien des folies à ce Prince, si l'on ne l'eût pas retenu; & il en cite un exemple auquel il n'y a rien à répondre. *Henri IV* avoit fait une promesse de mariage par écrit à Mademoiselle d'*Entragues*, & il montra cet écrit à M. *de Sully*. Celui-ci ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'il le déchira devant le Roi. Comment, lui dit alors ce Prince, je crois que vous êtes fou : oui, Sire, je le suis, répondit ce généreux & digne confident de son Roi; & je voudrois l'être si fort que je le fusse tout seul en France. Qu'on juge si M. *de Sully* étoit aussi porté à excuser les amours de *Henri IV* que l'est M. *de Voltaire*.

CHAPITRE XLII.

De Jacques I, Roi d'Angleterre.

MR. *de Voltaire* nous représente *Jacques I* comme un Prince dont l'ambition ne cherchoit qu'à affoiblir la liberté Angloise. Il suppose que ce fut alors qu'on examina & qu'on reconnut les limites de l'Au-

torité Royale. Il prétend que les entreprises de ce Prince avertirent la Nation qu'elle se préparât à se défendre ; & que le Nation le fit avec tant de succès, qu'elle vint enfin à bout d'établir solidement sa liberté.

„ *Jacques I*, dit-il, ne cessoit de „ dire à son Parlement que tous leurs „ Privileges n'étoient que des con„ cessions de la bonté des Rois. Par„ là il excitoit les Parlements à exa„ miner les bornes de l'Autorité Royale, „ & l'étendue des droits de la Nation. „ On chercha dès-lors à poser des „ limites qu'on ne connoissoit pas bien „ encore. *Henri VIII* avoit renversé „ toutes ces barrieres : *Elizabeth* en „ trouva quelques unes nouvellement „ posées, qu'elle abaissa ou qu'elle „ releva avec dextérité. *Jacques I* dis„ puta, & la Nation avertie se pré„ para à les défendre. „

Dans tout ce Chapitre M. de *Voltaire* expose avec une hardiesse surprenante les principes des Presbitériens, ennemis déclarés des Rois. Il est vrai qu'il ne parle que de l'Angleterre; mais l'application est aisée. Si l'imprudence n'est pas criminelle, elle est au moins bien dangereuse. Il suffit d'une légere connoissance de

l'Histoire d'Angleterre pour reconnoître bien des infidélités dans la maniere dont il expose les droits de la Nation, dont il enveloppe les rebellions, & dont il prépare le récit des malheurs de la Maison Stuard.

Le Gouvernement Anglois étoit d'abord comme celui de la plupart des autres Nations. Les droits des Parlements ne sont venus que peu-à-peu, & n'ont été, quoi qu'en dise M. *de Voltaire*, que des concessions des Rois. Les uns ont été accordés par bonté, les autres par foiblesse. Lorsque *Guillaume* le Bâtard conquit l'Angleterre, il y introduisit quantité de Loix & de Coutumes Normandes. Il la gouverna à-peu près comme il gouvernoit ses Pays d'en deçà la mer. Il se fit un Conseil de ceux qu'il jugeoit à propos d'admettre dans sa confiance. Le fier Anglois plia sous les volontés de ce Prince, comme les lâches Asiatiques sous celle des Empereurs Grecs & des Ottomans. Rapin de Thoiras.

Henri I. l'Usurpateur, flatta ses sujets pour les engager à favoriser son usurpation sur *Robert*, son frere ainé. Il fit beaucoup de promesses à la Nation, & il n'en tint aucune.

Jean sans Terre, Prince dont tout le monde sait l'histoire ; s'attira tout à la fois sur les bras la France, son Clergé & sa Noblesse ; il ne se sauva qu'en se rendant Vassal du Pape, & en signant, malgré lui, une Chartre de Privileges qu'on lui extorqua, & qu'il n'étoit pas dans la volonté de confirmer.

Le Roi *Henri III*, esclave de ses favoris, ne vouloit rien tenir de ce qu'avoit promis *Jean*, son pere. Poussé à outrance par sa Noblesse, il vint plaider sa cause devant *Saint Louis.* Mais cette Noblesse aima mieux profiter de la foiblesse de son Roi, que d'écouter la sagesse du Roi de France, qu'elle avoit choisi pour Juge. C'est sous ce Prince qu'on prétend que quelques Députés des Communes commencerent d'entrer au Parlement. *Edouard III* fut presque aussi absolu que *Guillaume* le Conquérant.

Henri VIII ne se servit de son Parlement que comme les *Caligula* & les *Néron* se servoient de leurs affranchis.

Elizabeth amusa souvent son Parlement, elle le consulta rarement, & le méprisa toujours.

Ce Parlement ne devint hardi & entreprenant, que quand le Calvi-

mîme fut établi en Angleterre. Il s'attaqua aux foibles *Stuards*. Il fut honteusement traité, & ensuite dissipé par *Cromvvel*. *Charles II* ne pouvant mieux faire dans les circonstances critiques où il se trouvoit, le laissa sur le pied où il avoit été durant les regnes de son Pere & de son Aïeul.

Voilà le précis historique de ce Parlement qui trouvoit mauvais : 1°. *Que l'on dît que ses privileges étoient des concessions de la bonté des Rois.* 2°. Qui *entreprit d'examiner les bornes de l'Autorité Royale.* 3°. Qui chercha *à donner à cette Autorité des limites qu'on ne connoissoit pas bien encore.*

Avec des principes semblables à ceux qu'a suivi le Parlement d'Angleterre, il n'est point d'autorité si légitime qui ne puisse être bientôt renversée, il n'est point d'attentat contre les Souverains qu'on ne puisse autoriser.

La conjuration des poudres fut un événement fameux, sous le regne de *Jacques I. Voltaire* touche ce morceau avec complaisance, & avec la malignité qui lui est ordinaire, quand les Catholiques y sont intéressés. Voici le fait. Quelques Seigneurs Catholiques d'une mélancolie à l'Angloise, c'est-à-dire, sombre & désespérée,

formerent le plus horrible projet dont on ait jamais oui parler. Pour se délivrer de la persécution protestante, ils entreprirent d'exterminer tout à la fois, le Roi, la Famille Royale & les Pairs du Royaume. Ils firent mettre trente-six barils de poudre dans une cave qui étoit sous la salle où le Roi devoit haranguer le Parlement, & résolurent d'y mettre le feu dès que le Parlement seroit assemblé. Un des conspirateurs écrivit un mot à un Pair de ses amis, pour l'empêcher d'aller au Parlement ce jour-là. La lettre fut remise au Roi. On fit des réflexions, on examina tout, on découvrit cet amas de poudres. Huit des conjurés furent pris & exécutés, & les autres périrent les armes à la main, lorsqu'on entreprit de les saisir.

Pour rendre les Catholiques plus odieux, *Voltaire* affirme que les conjurés s'étoient confessés, & que les Confesseurs *avoient écarté les remords.*

Les lettres des Confesseurs, écrites à Rome, disent qu'ils avoient fait tout le contraire, & qu'ils n'avoient rien oublié pour les empêcher d'en venir à l'exécution; mais qu'ils n'avoient jamais rien pu gagner sur ces sombres atrabilaires.

" Les deux Jésuites *Oldcorne* & „ *Garnet* furent punis du même supplice que les conjurés dont ils avoient „ entendu les confessions. Le Roi soutint publiquement qu'ils avoient été „ légitimement condamnés. Leur Ordre les soutint innocents, & en fit „ des Martyrs. „

* Les lettres des Ministres Etrangers à leurs Cours respectives annoncent qu'on ne put pas convaincre les Confesseurs d'avoir eu aucune part à la conjuration. Celles de *Person* disent qu'on avoit défendu aux Catholiques Anglois de rien attenter sur la Personne du Roi, ni de rien entreprendre contre le Gouvernement. M. *Rapin de Thoiras* n'a pu trouver aucune preuve de la conviction de ces deux Jésuites. *Jacques* déclara que les Catholiques Romains d'Angleterre n'avoient point eu de part à la détestable entreprise de quelques furieux d'entre eux. *Voltaire* ne dit pas le mot de toutes ces preuves justificatives des Catholiques. Il faut donc qu'il les haïsse encore plus que ne faisoit *Jacques I.*

* Fudnemon, Joan.

Rapin de Thoiras, l. 18.



CHAPITRE XLIII.

Révolution de la Religion Chrétienne au Japon.

CElui qui a déchiré avec fureur les *Constantin*, les *Charlemagne* & tous ceux qui ont été zélés pour la Religion, emploie ici toute son éloquence pour justifier les Japonois qui l'ont exterminée chez eux. Il fait pour cela de graves raisonnements, & cite des faits importants. Nous ferons voir combien ses raisonnements sont foibles, & combien les faits qu'il avance sont faux.

„ Il est évident, dit-il, que la rai-„ son d'Etat fut la seule cause des „ persécutions, & qu'on ne se déclara „ contre la Religion Chrétienne que „ par la crainte de la voir servir d'ins-„ trument aux entreprises des Espa-„ gnols. Jamais on ne persécuta la „ Religion de *Confucius* au Japon, „ quoiqu'apportée par un Peuple dont „ les Japonois étoient jaloux. „

Il est évident que ce que *Voltaire* dit là est faux. Il y avoit déjà près

d'un ſiecle que la Religion Chrétienne fleuriſſoit au Japon, lorſqu'elle en fut proſcrite. Pendant tout ce temps-là, ceux qui gouvernoient le Japon, ne prirent jamais cette crainte, jamais il n'y eut parmi les Chrétiens le moindre remuement en faveur des Eſpagnols. Comment la raiſon d'Etat fut-elle la ſeule cauſe de la perſécution? Où eſt cette évidence dont parle M. *de Voltaire?* S'il avoit ſuivi les faits hiſtoriques :

1°. Il auroit appris que les premieres plaintes furent portées au Trône par les Bonzes qui voyoient leurs filouteries découvertes, leurs ſuperſtitions confondues; & ſur-tout leurs rentes diminuées. Charlevoix, Hiſt. du Japon, L. 18.

2°. Il auroit connu que la jalouſie des Hollandois, dont le commerce au Japon étoit fort inférieur à celui des Portugais, leur fit faire bien des démarches funeſtes à la Religion, comme l'avoue *Koempfer* lui-même, tout Proteſtant qu'il eſt.

3°. Il auroit été forcé d'avouer que ce fut pour la Religion ſeule, qu'on perſécuta les Chrétiens, puiſqu'on laiſſoit la vie à ceux qui l'abjuroient; Koempfer. & que les Hollandois, pour pouvoir continuer leur commerce, furent obli-

gés d'en faire une abjuration apparente, en jurant qu'ils n'étoient pas de la Religion des Portugais. Où est donc encore une fois cette évidence dont parle M. *de Voltaire ?* Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il rapporte lui-même la plupart de ces faits. Jugez donc de la solidité de ses raisonnements.

" Il paroît, dit-il ensuite, que si les „ Portugais & les Espagnols s'étoient „ contentés de la liberté de conscience, ils auroient été aussi paisibles dans le Japon que les autres „ Religions. „

Sa probabilité est contredite par les faits les plus notoires. Un an après la proscription, les Portugais de Macao envoyerent une ambassade à l'Empereur, pour tâcher d'obtenir la permission de continuer leur commerce au Japon. L'empereur leur proposa d'abjurer le Christianisme. Ces Chrétiens, plus généreux que les Hollandois, leurs rivaux, eurent horreur de cette proposition. Ils sacrifierent leur vie à leur Religion. Ils furent tous mis à mort, excepté quelques-uns qui devoient reconduire à Macao ces saints Martyrs, & annoncer la cause de leur mort. On les reçut à Macao

avec les honneurs qu'on doit aux corps des Martyrs. Le jour de leur arrivée fut un jour de Fête solemnelle, & les femmes & les enfants de ces généreux Chrétiens ne songerent qu'à remercier Dieu de la grace qu'il avoit faite à leurs peres & à leurs époux.

Voici maintenant comment M. *de Voltaire* arrange le conte de la conspiration des Chrétiens du Japon.
„ Les Hollandois prirent en 1637, „ vers le Cap de Bonne-Espérance, un „ vaisseau Espagnol qui faisoit voile „ du Japon à Lisbonne. Ils y trouve- „ rent des lettres d'un Officier Por- „ tugais, nommé *Moro*, espece de „ Consul de la Nation. Ces lettres ren- „ fermoient tout le plan d'une cons- „ piration des Chrétiens du Japon „ contre l'Empereur. On spécifioit le „ nombre des vaisseaux & des Soldats „ qu'on attendoit d'Europe & des „ Etablissements d'Asie. Les lettres „ furent envoyées à la Cour du Japon. „ *Moro* reconnut son écriture & fut „ brûlé publiquement. Alors le Gou- „ vernement aima mieux renoncer à „ tout commerce avec les étrangers, „ que de se voir exposé à de telles „ entreprises; & l'Empereur porta le „ fameux Edit de proscription. „

Ce qu'il faut observer dans cette grave narration, c'est 1°. Qu'il n'y eut jamais au Japon de Consul Portugais appellé *Moro*. Il y avoit bien un Japonois de ce nom qui faisoit beaucoup d'affaires pour les Espagnols & les Portugais ; mais il n'étoit pas Sujet de l'Espagne.

2°. Il est bien surprenant qu'on ne sache le nom ni du vaisseau ni du Capitaine Espagnol qui fut pris, ni de celui qui fit cette prise, & qui envoya les prétendues lettres interceptées à la Cour du Japon. Mais c'est qu'on sauve bien mieux l'imposture, lorsqu'on n'articule pas des circonstances qui pourroient servir à prouver la supposition du fait.

Hist. du Japon, l. 18.

3°. Ce fut un an après l'Edit de proscription, que les Portugais envoyerent à l'Empereur l'ambassade dont nous avons parlé. Est-il probable qu'ils eussent eu cette hardiesse, s'ils avoient été les auteurs d'une conspiration pareille, si leurs lettres avoient été interceptées, & leur Consul brûlé publiquement, comme le dit *Voltaire*? On n'a peut-être jamais fait en écrivant une bévue plus forte que celle-ci.

4°. Aucun des Missionnaires, de

quelque Ordre ou de quelque Nation que ce ſoit, n'a rien écrit qui donne la moindre idée de cette conſpiration. Cependant ces Miſſionnaires avoient la coutume d'écrire preſque toutes les années en Europe ce qui ſe paſſoit dans leurs Miſſions. Ils étoient quelquefois jaloux les uns des autres; comment eſt-il poſſible qu'ils n'aient rien fait connoître de la cauſe de cette étrange révolution?

5°. La relation d'où *Voltaire* a tiré ce qu'il dit, eſt d'un Auteur qui n'a été dans l'Orient que plus de quarante ans après la révolution : elle eſt remplie d'anachroniſmes, comme il a été démontré; quelle créance peut-elle donc mériter?

" Mais ce qui rend la preuve complette, pourſuit *Voltaire*, c'eſt que „ les Chrétiens du Pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'aſſemblerent au nombre de plus de trente „ mille hommes. Mais il furent battus, „ & ſe retirerent dans une forteresse „ ſur le bord de la mer. „

Mais il eſt un peu fâcheux pour M. *de Voltaire* qu'il y ait preſqu'autant d'erreurs que de mots dans la *preuve complette qu'il donne de la conſpiration du Japon.* Il affirme que les

Chrétiens du Pays s'assemblerent en armes. On doit naturellement croire par-là que tous les Chrétiens du Japon se révolterent. Mais point du tout. Il n'y eut que ceux du petit Canton d'Arima, dont le Gouverneur, ou, comme on dit dans le Pays, dont le Roi, plus sanguinaire que le sanguinaire Empereur qui régnoit pour lors, traitoit les Chrétiens avec la derniere cruauté. Ces infortunés désespérés & aveuglés prirent les armes. Ils penserent comme les Hollandois sous *Philippe II.* Ils firent les mêmes démarches, mais ils n'eurent pas les mêmes succès. C'est un fait absolument faux, qu'ils eussent alors des Portugais à leur tête, comme le dit *Voltaire.* Ils avoient à leur tête un Seigneur du Pays, comme les Hollandois avoient des *Nassau* & des *Marnix.*

« Le Gouvernement somma un vaisseau Hollandois de tirer son canon „ contre la forteresse. Le Capitaine „ *Köckbecker* rendit ce funeste service. „ Les Chrétiens furent bientôt forcés „ & périrent dans d'affreux supplices. „

Il falloit ajouter que les Hollandois servoient dans l'armée Japonoise qui assiégea la forteresse, dernier asyle des Chrétiens. Ils fournirent un train

d'artillerie pour ce siege, & laisserent encore au camp presque toute celle du vaisseau de *Kockbecker* qui partoit pour les Indes. Ainsi ces mêmes Hollandois, rebelles en Europe contre leurs Maîtres légitimes, faisoient un personnage entiérement opposé en Asie, où ils servoient dans l'armée du Maître légitime contre des rebelles. Au reste, cette conduite si opposée des Hollandois en Europe & en Asie ne doit point être regardée comme une contradiction dans l'homme. C'étoit l'intérêt qui faisoit soutenir la rebellion aux Hollandois en Europe, & qui les faisoit servir contre des rebelles en Asie.

Hist. du Japon, L. 18.

Il est vrai qu'ils n'en eurent pas toute la récompense qu'ils en attendoient, qu'ils furent obligés de renoncer à toutes les marques extérieures du Christianisme, & de se laisser traiter comme d'indignes esclaves, pour conserver une petite partie de leur commerce.

C'est ce qui fait dire au Protestant *Koempfer*, avec une espece d'enthousiasme & une véritable indignation : " Infame avarice, à quel point „ n'avilis-tu pas le cœur de l'homme ! „ Des Chrétiens consentent à ne faire

„ aucun exercice de Religion ; à ſup„ primer le Service Divin, les Di„ manches ; à ne pas prononcer ſeu„ lement le Nom de Jeſus-Chriſt ; à „ fouler le Crucifix aux pieds ; à „ n'oſer faire le ſigne de la Croix, „ de peur qu'on ne leur interdiſe le „ commerce dans un petit canton de „ la terre ! „ Telle eſt la réflexion de *Koempfer*. *Voltaire* l'appelle un Ecrivain judicieux ; je ne ſais pas ſi c'eſt pour avoir penſé & parlé ainſi de la conduite des Hollandois.

Hiſt. du Japon, l. 18.

CHAPITRE XLIV.

De la Suede, au ſeizieme ſiecle.

LA Suede étant devenue preſque toute Luthérienne ſous le regne de *Guſtave-Vaſa*, ſon fils *Jean III* tenta de rétablir la Religion Catholique. Mais il fut toujours ſi traverſé par ſon frere *Charles*, Duc de Sudermanie, qu'il ne put y réuſſir. *Sigiſmond*, fils & ſucceſſeur de *Jean*, Roi de Suede, & qui fut en même-temps Roi de Pologne, ne put pas ſeulement obtenir la liberté de conſcience

pour ce qui restoit de Catholiques en Suede. L'ambitieux *Charles* fit tant par ses intrigues, ses violences, & enfin par une révolte ouverte, qu'il enleva la Couronne à son neveu, & proscrivit entiérement la Religion Catholique. Il prit le nom de *Charles IX* & fut pere du fameux *Gustave-Adolphe.*

Voltaire en parlant de cette révolution suppose qu'on ignore absolument l'Histoire de Suede. Il altere, il déguise les faits ; il excuse, il pallie les crimes les plus odieux, dans ceux qui ont introduit le Luthéranisme dans ce Royaume : enfin des attentats & des révoltes aussi criminelles, que le furent ceux de la ligue, il les représente comme des démarches très-légitimes. C'est la maniere de penser de *Voltaire.*

“ Les Rois de Suede, dit-il, n'é-
„ toient pas plus despotiques qu'en
„ Dannemark. Quatre Etats, compo-
„ sés de mille Gentilshommes, de cent
„ Ecclésiastiques, de cent cinquante
„ Bourgeois & d'environ deux cents
„ cinquante Paysans, faisoient les
„ Loix du Royaume. *Eric*, fils &
„ successeur de *Gustave-Vasa*, étoit
„ bien loin de régner avec un pouvoir

„ absolu : & il laissa au monde un
„ nouvel exemple des malheurs, qui
„ peuvent suivre le desir d'être des-
„ potique & l'incapacité de l'être. Le
„ fils du restaurateur de la Suede fut
„ accusé de plusieurs crimes devant
„ les Etats assemblés, & déposé par
„ une sentence unanime. On le con-
„ damna à une prison perpétuelle,
„ & on donna la Couronne à *Jean*,
„ son frere. „

“ Il faut savoir que ce Roi *Jean*,
„ qui étoit Catholique, craignant que
„ les partisans de son frere ne le re-
„ missent sur le Trône, lui envoya
„ publiquement du poison, comme
„ le Sultan envoie un cordeau. Le
„ Jésuite *Possevin*, Nonce du Pape,
„ imposa au Roi *Jean*, pour pénitence
„ de cet empoisonnement, de ne faire
„ qu'un repas, pénitence tournée en
„ ridicule. Les crimes d'*Eric* furent
„ bien plus rigoureusement punis. Ni
„ ce Prince, ni le Nonce *Possevin* ne
„ purent réussir à faire donner la Re-
„ ligion Catholique en Suede.

“ *Sigismond*, fils du Roi *Jean*, fut
„ élu Roi de Pologne * huit ans avant
„ la mort de son pere. La Suede pou-
„ voit alors devenir très-puissante.
„ *Sigismond* pouvoit conquérir toute

* Voltaire se trompe de trois ans. Sigismond

„ la Moscovie. Mais ce Prince étant „ Catholique, & la Suede Luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la „ Couronne de Suede. Les mêmes „ Etats qui avoient déposé son oncle „ *Eric*, le déposerent aussi, & déclarerent Roi un autre de ses oncles, „ qui fut *Charles IX* pere du grand „ *Gustave-Adolphe*. *Charles IX* n'étoit „ regardé que comme un usurpateur „ par les Princes alliés de *Sigismond*; „ mais en Suede, il étoit Roi légitime. „

fut élu en 1587. & son pere mourut en 1592.

Voilà l'infidele récit que fait *Voltaire* de la derniere révolution de la Religion en Suede. Nous allons en opposer un véritable. Nous suivrons principalement *Pufendorff*. Cet Ecrivain étoit Historiographe de Suede : il étoit Luthérien. On doit le regarder comme un homme instruit, & comme n'étant pas prévenu pour les Catholiques.

Eric, selon *Pufendorff*, a été peut-être le plus extravagant de tous les Princes, le plus imbécille, le plus cruel. D'abord il voulut épouser toutes les Princesses de l'Europe dont il entendoit parler. Il fit des demandes & envoya des Ambassadeurs, tantôt à la Reine *Elizabeth*, tantôt à la

Hist. de Suede.

Reine d'Ecosse, tantôt à la Cour de Hesse-Cassel, tantôt à celle de Lorraine. Quelquefois il traitoit de mariage, en plusieurs Cours, en même-temps; enfin ce rechercheur infatigable de Princesses finit par épouser une simple Paysanne de Suede.

Sa conduite, dans le gouvernement de son Royaume, répondoit parfaitement à celle qu'il tenoit dans ses amours; il prit pour premier Ministre & donna toute sa confiance à *Joram Pcerson*, un des plus grands scélérats qui fût en Suede, & qu'on fit mourir ensuite dans les tourments. Son frere *Jean*, Duc de Finlande, ayant épousé *Catherine Jagellon*, fille du Roi de Pologne, *Eric* se saisit de sa personne, les confina dans une étroite prison, lui & la Duchesse sa femme, alla plusieurs fois dans la prison pour l'égorger de sa propre main, fit tous ses efforts pour lui enlever sa femme, & la faire épouser au Duc de Moscovie qui la demandoit; il poignarda lui-même * quelques Seigneurs dont il étoit mécontent, & fit mourir ceux qui lui représentoient que de pareilles actions étoient indignes d'un Roi; enfin n'ayant pu réussir à dépouiller ses freres de leurs appanages, il résolut

* Nils. Sture, Helsing. &c.

de les faire assassiner dans un festin. Les Princes qui avoient été avertis, se garderent bien de s'y trouver; ils prirent les armes, pousserent *Eric* jusqu'à Stockholm, où ils l'assiégerent & le firent prisonnier. *Voltaire* ne dit rien de la conduite du Roi *Eric*; c'est que ce Roi étoit Luthérien.

Dès que le Roi *Jean* fut monté sur le Trône, *Charles*, son frere, fâché de ne pas partager avec lui l'autorité souveraine, commença à remuer; il s'opposa continuellement à toutes les vues & à tous les desseins du Roi: ce fut là la premiere origine des troubles; ils augmenterent pendant la guerre qu'il fallut soutenir contre le Danemarck, & par les intrigues du Duc de Moscovie, qui soutenoit toujours *Eric*. *Jean*, pour se délivrer de ses inquiétudes, donna ordre à ceux qui avoient la garde du Roi détrôné de le faire mourir, s'il tentoit de s'évader; & comme les intrigues continuoient, il lui fit donner la Communion, & deux jours après il le condamna au même genre de mort que les Athéniens ordonnerent pour *Socrate*. L'Arrêt étoit doux pour tant de crimes, mais il étoit odieux, étant émané d'un frere.

Le Nonce *Posservin* imposa pour pénitence au Roi *Jean* de jeûner pendant toute sa vie le mercredi, qui étoit le jour auquel il avoit fait mourir le Roi son frere. Le Luthérien *Pufendorff* dit que *Jean* accomplit exactement cette pénitence jusqu'à la fin de ses jours, & fit de plus de grandes aumônes. Le Catholique *Voltaire* tourne en ridicule cette pénitence. Ne diroit-on pas que c'est *Pufendorff* qui est Catholique, & que c'est *Voltaire* qui est Luthérien?

Dès l'instant de la mort du Roi *Jean*, *Charles*, son frere, songea à se mettre la Couronne de Suede sur la tête; il profita de l'absence de son Neveu *Sigismond*, qui étoit alors en Pologne, pour gagner les troupes, changer les Commandants des Places, en bannir ceux qui étoient Catholiques; il chassa du Royaume, ou força de s'en retirer, tous les Sénateurs qui étoient attachés au Roi, s'empara des vaisseaux de guerre, des ports, des arsenaux, & poussa la guerre jusqu'à ce qu'enfin il se fit déclarer Roi. *Voltaire* méprise & blâme le Roi *Sigismond* de n'avoir pas conquis la Moscovie, & il loue le rebelle *Charles*, son oncle, qui, par ses révoltes con-

tinuelles & ses intrigues, l'en avoit toujours empêché.

Charles, après avoir dévasté la Suede par douze ans de guerres civiles, après en avoir chassé ou fait périr, par la main des bourreaux, les Gentilshommes fideles au Roi, après s'être rendu maître de toutes les forces du Royaume, *Charles* assembla les Etats, comme *Cromvvel* assembloit le Parlement d'Angleterre, & se fit déclarer Roi.

C'est sur les suffrages d'une telle assemblée que *Voltaire* ose prononcer que *Charles* étoit en Suede Roi légitime. Les usurpateurs & les rebelles, qui sont en même-temps ennemis des Catholiques, sont toujours sûrs de trouver grace devant lui.

CHAPITRE XLV.

De la Hollande au dix-septieme siecle.

NOus ne suivrons pas M. *Voltaire* dans tout ce qu'il répete ici sur la fondation de la République de Hollande, sur l'héroïsme de ces

hommes qui oserent les premiers secouer le joug de la Religion & de leurs Souverains légitimes, sur l'injustice & les cruautés de *Philippe II*, qui les força à devenir un Peuple libre. Nous en avons déjà assez parlé dans le Chapitre vingt-neuvieme de cet Ouvrage; nous ferons seulement de courtes observations sur quelques erreurs & contradictions où tombe M. *de Voltaire* dans le Chapitre cent cinquante-sixieme de son Histoire, sur les éloges outrageants pour la France qu'il fait des Etats-Généraux, & sur quelques réflexions par lesquelles il semble vouloir insulter la Religion.

"La Hollande, dit-il, ne pouvoit „ admettre ceux qui s'engagent par „ serment à laisser périr, autant qu'il „ est en eux, l'espece humaine; on „ avoit l'exemple de l'Angleterre, qui „ étoit plus peuplée d'un tiers depuis „ que les Ministres des Autels jouis- „ soient de la douceur du mariage, „ & que les espérances des familles „ n'étoient pas ensevelies dans le cé- „ libat du Cloître.„

M. *de Voltaire* nous aussure ici que l'Angleterre, depuis la révolution de la Religion, c'est-à-dire, depuis une

une cinquantaine d'années, étoit plus peuplée d'un tiers ; & dès le commencement de son Histoire, dans le premier Chapitre, il dit qu'*il faut que les circonstances soient bien favorables pour qu'une Nation augmente d'un vingtieme par siecle.* Comment accorder ces deux propositions? Comment accorder cette population subite & prodigieuse de la Nation Angloise, avec les observations des Calculateurs de la propagation humaine, qui ne mettent qu'un vingtieme d'augmentation par siecle, dans les circonstances les plus favorables? Ces deux propositions se contredisent évidemment; & cependant M. *de Voltaire* les soutient également l'une & l'autre.

D'ailleurs, le nombre des Ministres des Autels, & des personnes reléguées dans le célibat du Cloître, n'alloit pas à un centieme de la Nation. Comment ce centieme l'a-t-il multipliée d'un tiers en si peu de temps? Il paroît que M. *de Voltaire* ne se souvient pas dans un endroit de ce qu'il a dit dans un autre.

Il ne s'en souvient pas mieux lorsqu'il dit que le *Commerce du Japon fut interdit aux Hollandois jusqu'en,* Hist. gén. ch. 156.

1609 *par les Portugais*; & que six lignes plus bas il dit qu'en cette même année 1609, *des ambassadeurs du Japon furent à la Haye* pour conclure un traité de commerce avec la Hollande. Voilà un voyage qui se fit bien vîte : il faut toujours plus d'un an, & quelquefois près de deux, pour venir du Japon en Hollande. Comment, dans une même année, ces Hollandois furent-ils introduits au Japon, firent-ils assez de connoissances, & obtinrent-ils assez de considération à la Cour pour faire envoyer à la *Haye* une ambassade qui y arrivât avant que cette même année fût finie ? C'est une chose difficile à comprendre.

M. *de Voltaire* nous représente ensuite la Hollande comme la premiere, la plus respectée & la plus redoutée de toutes les Puissances de l'Europe. *Elle devient l'arbitre des Couronnes en* 1668, dit-il. *Louis XIV est obligé, par elle, à faire sa paix avec l'Espagne.* M. *de Voltaire* s'est décidé apparemment par la fiere inscription d'une Médaille que les Hollandois firent alors frapper ; mais il a eu grand tort : il doit bien savoir que les inscriptions, les légendes des médailles,

les panégyriques & autres pieces de ce genre-là, ne sont pas des mémoires bien sûrs pour l'Histoire.

Il est vrai que les Hollandois, effrayés de la rapidité des conquêtes de *Louis XIV*, firent, en 1668, la triple alliance; dont le but étoit d'empêcher ou la continuation de la guerre, ou les progrès de la France. Les Espagnols accepterent la paix, & les Hollandois firent frapper cette orgueilleuse médaille par laquelle ils se vantoient d'avoir *affermi les Loix, épuré la Religion, sécouru, défendu & réuni les Rois, assuré la liberté des mers, pacifié l'Europe*. Assertis Legibus, emendatis Sacris, adjutis, defensis, conciliatis Regibus, vindicatâ marium libertate, stabilitâ orbis Europæ quiete.

Mais, trois ans après, *ces fiers Arbitres des Couronnes* furent obligés, par *Louis XIV*, à faire les soumissions les plus humbles; ils offrirent toutes les satisfactions qu'on voudroit exiger: tout cela n'empêcha pas qu'ils ne vissent presque tout leur Pays subjugué, & leur République à deux doigts de sa ruine entiere; ainsi, il y eut bien peu d'intervalle entre ce suprême honneur où *Voltaire* prétend

que cette République s'étoit élevée ; & le pitoyable état où elle fut réduite, & sur lequel il se tait absolument.

Nous ferons encore une remarque sur ce qu'il dit du Socinianisme. Voici comment il en parle. " Le Déclamateur *Maimbourg* prétend que les
„ Unitaires se réfugierent en Hollande,
„ où il n'y a, dit-il, que les Ca-
„ tholiques qu'on ne tolere pas. Le
„ Déclamateur *Maimbourg* se trompe
„ sur cet article comme sur bien d'au-
„ tres. Les Catholiques sont si tolérés
„ dans les Provinces-Unies, qu'ils y
„ composent plus d'un tiers de la
„ Nation ; & jamais les Unitaires,
„ ou les Sociniens, n'y ont aucun lieu
„ d'assemblée publique. On peut comp-
„ ter parmi les révolutions de l'esprit
„ humain, que cette Religion qui a
„ dominé dans l'Eglise pendant trois
„ cents cinquante années depuis *Cons-*
„ *tantin*, se soit reproduite dans l'Eu-
„ rope depuis deux siecles, & soit
„ répandue dans tant de Provinces
„ sans avoir aujourd'hui de Temple
„ en aucun endroit du monde. Il sem-
„ ble qu'on ait craint d'admettre, par-
„ mi les Communions du Christianisme,
„ une Secte qui avoit autrefois si long-

„ temps triomphé de toutes les autres „ Communions. „

M. *de Voltaire* eſt bien ici dans le cas qu'il reproche à *Maimbourg* ; il ſe trompe dans l'article que nous venons de rapporter, comme dans bien d'autres.

Il ſe trompe en diſant que les Sociniens ou Unitaires n'ont jamais eu un lieu d'aſſemblée publique en Hollande * ; ils en ont un à Amſterdam vis-à-vis la Comédie, comme les Quakers, qui ne valent guere mieux, en ont un ſur le Canal Impérial. C'eſt *la Martiniere*, témoin oculaire, qui nous l'apprend.

* La Martiniere, art. Amſterdam.

Il ſe trompe en diſant que la Region Arienne a dominé dans l'Egliſe pendant trois cents cinquante années depuis *Conſtantin*. Elle ne commença à être puiſſante dans l'Egliſe que vers l'an 340, à la mort de *Conſtantin*, & fut preſqu'entiérement abattue en 390, ſous l'Empire de *Théodoſe*. Quarante ans après elle ſe releva ſous les Goths & les Vandales, & fut enfin entiérement éteinte ſous le regne de *Recarede* ſur la fin du ſixieme ſiecle ; ainſi, cette Religion n'a duré guere plus de deux cents ans, & non pas trois cents cinquante, comme l'aſſure M. *de Voltaire*.

La réflexion par laquelle il conclut cet article est remarquable. "Il „ semble, dit-il, qu'on ait craint d'ad- „ mettre parmi les Communions du „ Christianisme, celle qui avoit au- „ trefois si long-temps triomphé de „ toutes les autres. „

Cette réflexion, insultante pour les Catholiques, est très fausse. L'Arianisme, soutenu par les Empereurs, les Rois Goths & les Rois Vandales, a vivement persécuté l'Eglise Catholique, il est vrai; mais il ne l'a pas vaincue, il n'en a pas triomphé. Les promesses de Jesus-Christ à son Eglise ont toujours été vérifiées par les événements; il lui a prédit des persécutions & des victoires; il l'a assurée que les Puissances de l'enfer l'assailliroient, mais qu'elles ne prévaudroient jamais contre elle. La prédiction seroit fausse, si l'Arianisme avoit jamais triomphé.

Maintenant, si l'on ne paroît pas admettre les Unitaires parmi les Chrétiens, ce n'est pas sans raison. Les Unitaires ne croyant point la Trinité, ne baptiseront pas au nom des trois Personnes Divines, s'ils suivent leurs principes. S'ils ne baptisent pas au Nom des trois Personnes, ils ne donnent point le caractere de Chré-

tien. Ils ne doivent donc être regardés que comme des hommes qui n'appartiennent pas plus à l'Eglise Chrétienne, que lui appartiennent les Disciples de *Confucius* ou de *Mahomet*.

CHAPITRE XLVI.

Remarques sur l'introduction à l'Histoire du siecle de Louis XIV.

LE siecle de *Louis* XIV sera toujours regardé comme un des plus beaux siecles. La révolution qui se fit alors dans l'esprit humain, par la création ou le renouvellement de tant d'arts utiles ou gracieux ; les découvertes de la Philosophie ; les progrès étonnants qu'on fit dans presque toutes les sciences ; la politesse & les agréments introduits dans la société ; la police établie dans les Villes & dans les Provinces ; la puissance & la gloire où s'éleva alors la France ; tout cela rendra ce siecle à jamais mémorable.

L'idée qu'en donne M. de *Voltaire* est, à la vérité, des plus brillantes ; mais souvent on y retrouve

bien plus le Poëte qui imagine, que l'Historien qui raconte. Pour relever l'éclat du siecle qu'il peint, il charge les autres d'ombres trop fortes ; il paroît plus amateur de contrastes frappants que de la vérité ; il oublie quelquefois, dans cette Histoire, ce qu'il a attesté dans l'Histoire Générale, & affirme avec assurance les deux contradictoires : enfin, la maniere dont il parle des affaires qui concernent l'Eglise & la Religion, se sent bien plus de l'homme né à Londres, & Protestant, que de l'homme né à Paris, & élevé dans la Religion Catholique.

Il annonce d'abord que pendant neuf cents ans avant *Louis* XIV, la France n'a eu qu'un Gouvernement gothique, *sans loix ni coutumes fixes, les Nobles vivant dans l'oisiveté, les Ecclésiastiques dans le désordre & dans l'ignorance, & les Peuples dans la misere.*

Mais en faisant cet affreux portrait de l'état où fut la Nation durant neuf siecles, il manque également à la décence & à la vérité : il semble qu'il ignore quelle fut la gloire du regne de *Charlemagne*, les admirables réglements & les établissements

de Saint *Louis*, la sagesse de *Charles* cinquieme, la tendresse paternelle de *Louis* XII pour ses Peuples, la renaissance des Lettres & des Arts sous *François* I, les sages Ordonnances faites sous les derniers *Valois*, & qui sont encore une des plus belles parties de notre jurisprudence. Il est donc bien faux que le Gouvernement de France ait été, pendant neuf cents ans, *tout gothique, sans coutumes fixes & sans loix.*

Choisi, Hist. de St. Louis.

Quant à l'ignorance & au désordre des Ecclésiastiques, on ne s'attend pas à d'autre jugement de la part de *Voltaire*.

Pour ce qui regarde l'état & la misere du Peuple, elle a toujours été à-peu-près la même dans tous les temps, à moins qu'elle n'ait encore augmenté, comme le prétend M. *de Fougerolles* dans son Mémoire sur les Finances, fait en 1711.

Dans les Mém. sous le nom de Boulainvilliers.

Cet homme, qui aime mieux amuser par des contrastes frappants, qu'instruire en présentant la vérité, nous dit qu'*à l'avénement de Louis* XIII *à la Couronne, Paris n'étoit pas décoré de quatre beaux édifices*; mais il ne fait donc pas attention qu'une partie de ceux qu'on admire encore le plus

aujourd'hui dans cette belle Ville, n'ont été faits ni par *Louis* XIII, ni par *Louis* XIV. Les Tuileries sont de *Catherine de Médicis*. La moitié de ce beau Louvre, dont on desire tant l'achevement, & auquel le Roi fait travailler maintenant, est de *Henri* II & de ses Successeurs jusqu'à *Henri* IV; le Luxembourg est de *Marie de Médicis*; le fameux Portail de *Saint Gervais* est du même temps.

La superbe Colonnade du *Louvre* & la Porte de *Saint Denis*, bâties sous *Louis* XIV, sont peut-être les seuls édifices qui puissent le disputer pour le goût, les graces, l'air majestueux, avec ceux dont nous avons parlé. L'Eglise des Invalides n'est qu'une Eglise de Citadelle; le diametre du dôme est trop petit pour son élévation: le superbe Château de Versailles présente des beautés frappantes & des défauts choquants; la lourde masse de l'Eglise de *Saint Sulpice* offense les yeux d'un homme qui a du goût.

Voltaire a beau nous dire que *François* I encouragea les Savants, mais qu'il n'eut ni des *Michel-Ange*, ni des *Palladio*; cependant il est sûr que ni les *Michel-Ange*, ni les *Palladio*,

n'auroient pas rougi qu'ont eût mis à leurs côtés les *Jean Bullant*, les *Philibert de l'Orme*, les *Lescot*, qui ne tarderent pas à enrichir la France des plus beaux édifices qu'on y voie encore aujourd'hui. Si l'on en excepte la Colonnade du Louvre, les Architectes du siecle de *Louis* XIV n'ont presque rien fait d'aussi beau que les Architectes du siecle précédent.

Le goût, pour les beaux Arts & pour les Sciences a été plus universel & plus répandu dans la Nation sous *Louis* XIV que sous aucun autre Prince ; on en voit d'abord la raison. Sa sagesse & ses libéralités encouragerent les talents ; il eut de grands Ministres qui le seconderent, la durée de son regne affermit ses beaux établissements ; on eut des génies dans tous les genres ; tout cela est vrai : mais il ne faut pas dire pour cela que notre Nation ait été une Nation toute *gothique* jusqu'au siecle de *Louis* XIV.

M. *de Voltaire* nous assure, dans ce Chapitre, que l'argent des François fut une des raisons qui attira *Gustave-Adolphe* du fond de la Suede en Allemagne ; &, dans son Histoire Générale, il nous assure que cela est

faux. Comparez ces deux textes. * *L'intérêt, la vengeance & la fierté appelloient Gustave-Adolphe en Allemagne : il étoit vainqueur en Poméranie quand la France fit son traité avec lui. Neuf cents mille francs une fois payés, & douze cents mille francs par an qu'on lui donna, n'étoient ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant : Gustave-Adolphe fit tout par lui-même.* Et dans le siecle de Louis XIV il dit : * *L'argent des François, & les cris de tous les Protestants, appellerent enfin, du fond de la Suede, Gustave-Adolphe, le seul Roi de ce temps-là, qui pût prétendre au nom de Héros.* Comparez ces textes, & jugez combien *Voltaire* mérite d'être cru.

* Hist. Gén. tom. IV, pag. 132.

* Siecle de Louis XIV, c. 1.

Il est ensuite fort indigné que le Cardinal de Richelieu *ait eu la foiblesse de croire aux diables de Loudun, ou de faire périr un innocent dans les flammes.* Je n'examine pas si le fameux Curé de Loudun, *Grandier*, étoit magicien ou non ; mais *Voltaire* seroit fort embarrassé de prouver que ce Prêtre fût innocent : il avoit déjà été condamné, par sentence de l'Evêque, à jeûner tous les Vendredis au pain & à l'eau, à cause de sa vie scandaleuse ; il fut, par une autre sentence,

Mém. chronolog. d'Avrigni.

interdit des fonctions Sacerdotales pour cinq ans dans le Diocese de Poitiers, & pour toujours dans la Ville de Loudun, malgré sa qualité de Curé : il fut convaincu d'entretenir, depuis plusieurs années, une fille de joie qui étoit sa paroissienne. Voilà l'homme dont M. *de Voltaire* déplore le malheur & garantit l'innocence.

Il observe aussi qu'*Urbain VIII, fâché contre la France, fit dire au Cardinal de la Valette, qu'il le dépouilleroit du Cardinalat s'il ne quittoit les armes ; mais que réüni avec la France, il le combla de bénédictions.*

Et nous, nous pouvons observer que le Pape *Urbain* VIII ne pouvoit souffrir que des Cardinaux & des Prêtres, qui ne doivent être que les Ministres du Dieu de la paix, endossassent la cuirasse, & se trouvassent au milieu du carnage des batailles ; il avoit souvent fait des remontrances sur cela au Cardinal *de la Valette* ; il l'avoit même menacé ; ensuite, apprenant que ce Cardinal étoit mort à la tête d'une armée, il ne voulut point qu'on fût pour lui à Rome les prieres qu'on a coutume de faire pour les Cardinaux décédés. Telles sont les *bénédictions* dont *Urbain* VIII combla le Cardinal *de la Valette*.

Mémoir. Chronol.

CHAPITRE XLVII.

Minorité & Regne de Louis XIV, jusqu'à la mort de Mazarin.

L'Homme d'imagination sera frappé des belles images & des grands contrastes que présente ce commencement du regne de *Louis* XIV. L'homme qui réfléchit & qui est instruit y trouvera bien des faits altérés, des contradictions, & quelquefois de méprisables anecdotes qui ne peuvent venir que des sources les plus misérables : l'on y voit aussi paroître les plus fameux personnages; les *Condé*, les *Turenne*, les *Cromvvel*; les Cardinaux *de Mazarin* & *de Retz*; mais les portraits qu'il nous en fait sont si infideles, que ces personnages ne sont plus reconnoissables. Nous en parlerons en détail dans les Chapitres suivants.

“ On ne s'attachera dans cette Histoire, dit M. *de Voltaire*, qu'à ce „ qui mérite l'attention de tous les „ temps, à ce qui peut peindre le „ génie & les mœurs des hommes, à

„ ce qui peut ſervir d'inſtruction &
„ conſeiller l'amour de la vertu, des
„ arts & de la patrie. „

Qui croiroit que cet Hiſtorien Philoſophe, après ces graves promeſſes, nous rapporte de ces baſſes paſquinades qui ne pouvoient avoir cours que ſur le Pont-Neuf, & qui n'étoient propres à être que dans la bouche de la vile populace qu'on y trouve? La Reine Régente, *Anne d'Autriche*, n'étoit, dit-il, appellée que *Dame Anne.* " Le Prince de *Condé*, écri-
„ vant au Cardinal *Mazarin*, lui
„ mettoit cette adreſſe : *All'illuſtriſ-*
„ *ſimo Signor Faquino.* La tête du
„ Cardinal *Mazarin* ayant été miſe à
„ prix par le Parlement, on fit im-
„ primer une répartition de la ſomme,
„ tant pour qui lui couperoit le nez,
„ tant pour une oreille, tant pour un
„ œil, tant pour qui le feroit eunuque. „
On paſſeroit ces miſérables anecdotes à certains faiſeurs d'hiſtoriettes & de mémoires, ouvrages ordinairement auſſi mépriſables que leurs Auteurs : mais auroit-on dû les attendre de celui qui ne veut s'attacher qu'à *ce qui mérite l'attention de tous les temps, & conſeiller l'amour de la vertu, des arts & de la patrie?*

Après avoir rapporté ces méprisables anecdotes, il altere ensuite, avec hardiesse, les faits les plus constants. " Le Duc d'*Enguien*, dit-il, après „ la bataille de Fribourg, retourne à „ Paris, laisse son armée au Maréchal de *Turenne* ; mais ce Général, „ tout habile qu'il est déjà, est battu „ à Mariendal : le Prince revole à „ l'armée, & joint à la gloire de „ commander encore *Turenne*, celle „ de réparer sa défaite. „

A la maniere dont parle *Voltaire*, on diroit que cette armée, battue sous *Turenne*, étoit la même qui avoit été, peu de temps auparavant, victorieuse sous *Condé*, & que le retour subit, & la présence du Prince, rétablirent seuls les affaires ; mais l'Histoire parle tout différemment que ne le fait M. *de Voltaire*. Elle nous apprend : 1°. Qu'il y avoit près d'un an d'intervalle entre l'une & l'autre actions, puisque l'une étoit du 5 Août, & l'autre du 5 Mai de l'année suivante. 2°. Que M. *de Turenne* n'avoit qu'une partie de l'armée qu'avoit commandé M. le Prince, qui ne lui avoit guere laissé que quelques régiments nouvellement levés. 3°. Que M. le Prince mena avec lui les secours que M. *de Turenne*

Hist. de Turenne, l. 3.

avoit inutilement demandés, & qui faisoient un corps de huit mille hommes. 4°. Que M. *de Turenne*, malgré sa défaite, fit encore respecter les armes du Roi, le reste de la campagne, par la plupart des Princes Allemands.

La gloire du grand *Condé* est assez bien établie, pour n'avoir pas besoin d'être relevée par l'obscurcissement de celle de *Turenne*. Ce Prince auroit méprisé celui qui auroit pris ce tour pour le louer.

CHAPITRE XLVIII.

Du Cardinal Mazarin.

LE Cardinal *Mazarin* étoit un de ces hommes qui semblent être nés pour régir & gouverner des Etats. Ses desseins étoient toujours justes & réguliers, & toujours intéressants pour le Roi & pour la Nation. S'il rencontroit des obstacles, il ne se piquoit pas de les surmonter par la force. Il s'en détournoit avec habileté, & parvenoit toujours heureusement à son but. Jamais on ne lui fit prendre le

change, & il ne manqua presque jamais de le faire prendre aux autres. Il fut souvent outragé, & il dédaigna les outrages. Il s'en crut assez dédommagé par la plénitude d'autorité qu'il conserva toujours dans l'Etat, malgré l'animosité jalouse des Grands, & la puissance des factions ennemies. Les Traités de Westphalie & des Pyrenées sont le plus avantageux que la France eût faits depuis plus de quatre cents ans. *Mazarin* eut beaucoup de part au premier, & fit seul le second. La réunion de l'Alsace, du Comté de Bourgogne & d'une partie des Pays-Bas à la Couronne, & ensuite la succession à la Monarchie Espagnole, en ont été les fruits. Voilà ce qu'a été & ce qu'a fait un homme que *Voltaire* méprise.

Il reproche au Cardinal *Mazarin* son avidité insatiable. C'est le reproche que tous les autres Ecrivains lui ont fait, & ce reproche est juste. Il s'étoit enrichi autant que le Cardinal *de Richelieu*; mais il dépensa moins. C'est ce qui fit qu'on lui trouva des richesses exorbitantes à sa mort. Il ne s'étoit pas fait bâtir des Palais immenses, comme son prédécesseur; il n'avoit pas fait élever de superbes

Temples ; il n'avoit pas fait conſtruire des Villes de ſon nom. C'eſt la différence qu'il y a de lui au Cardinal *de Richelieu.*

Les raiſonnements que fait M. *de Voltaire* en parlant du Cardinal *Mazarin* ſont remarquables. *C'eſt une erreur*, dit-il, *de ſuppoſer une étendue d'eſprit prodigieuſe dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque ſuccès. Ce n'eſt point une pénétration ſupérieure qui fait les hommes d'Etat, c'eſt leur caractere. Nos entrepriſes dépendent uniquement de la trempe de notre ame, & nos ſuccès dépendent de la fortune.*

Il ſeroit bien difficile de deviner ce que ſignifient tous ces grands mots de M. *de Voltaire.* Les paſſions de l'homme, voilà ce qui forme le caractere de l'homme, & ce qu'on peut appeller la trempe de l'ame. La pénétration, la ſageſſe, la fécondité & la variété des vues, la connoiſſance des reſſources & des moyens, c'eſt ce qui fait le génie. Eſt-il donc bien vrai que ce n'eſt que de la trempe de l'ame que dépendent nos entrepriſes, & que ce n'eſt que le caractere qui fait les grands hommes d'Etat ? Le génie n'y entre-t-il pour rien ?

“ Les hommes, ajoute-t-il, pour „ peu qu'ils aient de bon ſens, voient „ tous à peu-près leurs intérêts. Un „ bourgeois d'Amſterdam ou de Berne „ en ſait ſur ce point autant que *Sejan*, „ *Ximenés*, *Boukingham*, *Richelieu* ou „ *Mazarin*. „

C'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un Sergent qui conduit une eſcouade, en ſait autant pour la guerre qu'un *Condé*, un *Turenne*, un *Gonzalve*, ou bien qu'il ne faut pas plus de génie, de lumieres, de pénétration, de force d'eſprit, pour faire mouvoir avec juſteſſe & avec ſuccès tous les reſſorts d'un grand Etat, que pour gouverner avec économie une famille bourgeoiſe : c'eſt ainſi que raiſonne *Voltaire*.

C'eſt par l'effort d'une ſemblable Logique qu'il veut perſuader que le Traité des Pyrenées n'a été ni auſſi glorieux à *Mazarin*, ni auſſi avantageux à la France qu'on le croit. Depuis quatorze ans le Cardinal avoit en vue ce traité, & ſur-tout le principal article du traité, qui étoit le mariage de l'Infante avec le Roi, & il prévoyoit toutes les ſuites de cette alliance. On a encore la lettre où elles ſont toutes développées. “ Si le Roi

„ Très-Chrétien, disoit-il dans cette
„ lettre, pouvoit avoir les Pays-Bas &
„ la Franche-Comté en dot, en épousant l'Infante, alors nous aurions
„ tout le solide, car nous pourrions
„ aspirer à la succession de l'Espagne,
„ quelque renonciation qu'on fît faire
„ à l'Infante. Et ce ne seroit pas une
„ attente fort éloignée, puisqu'il n'y
„ a que la vie du Prince, son Frere,
„ qui pût l'en exclure. „

Voici maintenant comment raisonne M. *de Voltaire.* " Le Cardinal,
„ dit-il, se trompoit évidemment en
„ pensant qu'on pourroit donner les
„ Pays-Bas & la Franche-Comté en
„ mariage à l'Infante. On ne stipula
„ pas une seule Ville pour sa dot. „

Mais n'est-ce pas M. *de Voltaire* qui se trompe évidemment lui-même, faute de pénétrer dans la politique du Cardinal? *Mazarin* se mettoit peu en peine de stipuler des Villes pour la dot de l'Infante. Il vouloit acquérir des droits sûrs à *Louis XIV*, bien résolu de les faire valoir à la premiere occasion. Ce fut en conséquence de ces droits, que *Louis XIV*, quelques années après, conquit & se fit céder en effet le Comté de Bourgogne & une partie des Pays-Bas,

Lorsqu'on traitoit du mariage, la stipulation de quelque Pays pour l'infante eût été dangereuse. L'acquisition des droits étoit intéressante : *Mazarin* étoit trop habile pour prendre le change. Ainsi, le raisonnement de M. *de Voltaire* est aussi foible, que le génie du Cardinal étoit pénétrant.

" Loin que ce mariage, continue-„ t-il, apportât aucun avantage pré-„ sent & réel, l'Infante renonça à tous „ les droits qu'elle pourroit jamais „ avoir sur aucune des Terres de son „ Pere; & *Louis XIV* ratifia cette „ renonciation de la maniere la plus „ solemnelle. „

Ce que *Philippe IV* appelloit en riant une clause de bibus, ce que les deux Plénipotentiaires regardoient comme une formalité fort inutile, *Voltaire* le rapporte sérieusement & gravement, comme une preuve que le Traité ne fut nullement avantageux à la France. Voilà comment il rend son Histoire instructive.

Hist. de Louis XIV. l. 11.



CHAPITRE XLIX.

De Cromvvel.

MR. *de Voltaire* laisse le Cardinal *Mazarin* dans la foule des hommes ordinaires, & il ne voit rien de plus grand que *Cromvvel*, le plus odieux de tous les Tyrans, & le plus fanatique de tous les imposteurs. Il fait le détail le plus pompeux de ses qualités & de ses talents, & il ne dit pas un mot de ses vices.

" *Cromvvel*, dit-il, cet usurpateur „ digne de régner, affermit son pou- „ voir en sachant le réprimer à propos. „ Il n'entreprit point sur les privileges „ dont le Peuple étoit jaloux, il ne „ mit aucun impôt dont on pût mur- „ murer, il n'offensa point les yeux „ par trop de faste, il ne se permit „ aucun plaisir, il n'accumula point „ de trésors, il eut soin que la justice „ fût observée avec cette impartialité „ impitoyable qui ne distingue point „ les grands des petits.

" Le frere de l'Ambassadeur de „ Portugal fit assassiner un Citoyen de

„ Londres, & fut condamné à être
„ pendu. *Cromwel* qui pouvoit lui
„ faire grace, le laissa exécuter, &
„ signa le lendemain un Traité avec
„ l'Ambassadeur. „

“ Jamais le commerce ne fut ni si
„ libre, ni si florissant. Jamais l'An-
„ gleterre n'avoit été si riche; ses
„ flottes victorieuses faisoient respec-
„ ter son nom dans toutes les mers.
„ Toutes les Nations de l'Europe qui
„ avoient négligé l'alliance de l'An-
„ gleterre sous *Jacques I* & sous *Char-
„ les*, la briguerent sous le *Protecteur*.
„ Il mourut avec la fermeté d'ame qu'il
„ avoit montrée toute sa vie. Il fut en-
„ terré en Monarque légitime, & lais-
„ sa la réputation d'un grand Roi, qui
„ couvroit les crimes d'un usurpateur. „

Outre cela, M. *de Voltaire* nous fait voir toute l'Europe tremblante devant *Cromwel*, la Hollande humiliée, l'Espagne vaincue, le Portugal obéissant, la France forcée à briguer son appui. Tels sont les magnifiques traits par lesquels on nous peint *Cromwel*. Voyons s'ils s'accordent avec la vérité, & si M. *de Voltaire* s'accorde avec lui-même.

Cromwel, dit-il, *affermit son pouvoir en sachant le réprimer; ils n'entreprit*

treprit point sur les privileges dont le Peuple étoit jaloux. Et il nous dit, dans son * Histoire Générale, que ce même *Cromvvel* traita le Parlement, c'est-à-dire, les Etats Généraux de la Nation, avec la derniere indignité. *L'usurpateur*, dit-il encore, *se rendit au Parlement suivi d'Officiers & de Soldats choisis, qui s'emparerent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place: je crois, dit-il, que ce Parlement est assez mûr pour être dissous. Quelques Membres lui ayant reproché son ingratitude, il les chargea d'injures. Il dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mene une vie scandaleuse;.... ses Officiers & ses Soldats entrent dans la Chambre. Qu'on emporte la masse du Parlement, dit-il; qu'on nous défasse de cette marotte. Il fait ensuite sortir tous les Membres du Parlement l'un après l'autre, ferme la porte, & emporte les clefs dans sa poche.*

* C. 150.

Il nous dit ici que *Cromvvel ne mit aucun impôt dont on pût murmurer.* Et dans * l'Histoire Générale, il dit que ce même *Cromvvel mene son armée à Londres, saisit toutes les portes, fait payer à l'armée quarante mille livres sterling*, c'est-à-dire, près d'un million. *Il mourut*, dit encore

* C. 140.

ici *Voltaire, avec la fermeté d'ame*
*C. 149. *qu'il avoit montrée toute sa vie.* Et *
Histoire Gén. ailleurs il dit qu'*il mourut d'une fievre occasionnée probablement par l'inquiétude causée par la tyrannie. Car dans les derniers temps, il craignoit toujours d'être assassiné, & il ne couchoit jamais deux nuits de suite dans la même chambre.* Croiroit-on que ces textes, qui se contredisent ainsi, soient du même Auteur? Après cela, avec une hardiesse dont il est lui seul capable, il vous entasse faussetés sur faussetés, pour embellir le brillant panégyrique de son Héros.

Il est faux, par exemple, que *Cromvvel* signa un traité avec l'Ambassadeur de Portugal, le lendemain du jour qu'il avoit fait exécuter à mort
La Beaumelle, le frere de cet Ambassadeur. Il y eut deux ans d'intervalle entre l'exécution & le traité.

Il est faux qu'il n'entreprit point sur les privileges du Peuple, puisqu'il n'oublia rien pour se faire déclarer Roi, ainsi qu'on peut le voir dans l'Histoire de la Maison Stuart sur le Trône d'Angleterre, par M. Hume,
T. 10. & dans celle de M. Rapin de Thoiras.

Histoire d'Angl. l. 22. Il est faux que le commerce n'ait jamais été si florissant que sous *Crom-*

vvel, puiſque ce fut la Reine *Elizabeth* qui fit les plus grands établiſſements en Amérique, & qui donna naiſſance à la plupart des manufactures d'Angleterre. *Voltaire* en convient lui-même dans ſon Hiſtoire Générale en parlant d'*Elizabeth*. Le même l. 17.

Il eſt faux que *Cromvvel* força la France à briguer ſon appui. Les Eſpagnols, avec qui nous étions en guerre, traitoient d'une alliance avec le *Protecteur*, contre la France. L'habile *Mazarin* profita ſi bien des circonſtances, qu'il fit déclarer pour nous celui que les Eſpagnols preſſoient de ſe déclarer contre nous. Voilà ce que *Voltaire* repréſente comme une humiliation pour la France, & comme une preuve de la ſupériorité de l'Angleterre.

Il eſt vrai que les Hollandois furent obligés de baiſſer le pavillon devant les Anglois dans les mers Britanniques. Mais ce ne fut que le rétabliſſement de l'ancien uſage, que quelques Capitaines Hollandois n'avoient pas voulu obſerver. La guerre ſe fit avec des ſuccès aſſez balancés. La victoire demeura ſouvent indéciſe entre *l'Amiral* Anglois & *l'Amiral* de Hollande. Enfin ce différent ſe

termina par une paix plus étroite que jamais entre l'Angleterre & les Etats-Généraux. Qu'on juge si l'on peut compter sur ce qu'assure M *de Voltaire*.

Au portrait infidele que M. *de Voltaire* nous a fait de *Cromvvel*, nous en allons substituer, en peu de mots, un qui sera plus ressemblant.

Cromvvel étoit un de ces hommes extraordinaires, dont le génie étoit aussi grand que l'ambition, & que nul crime ne pouvoit effrayer. Hypocrite profond, Soldat intrépide, Capitaine aussi juste & aussi vif dans ses vues que prompt & actif dans l'exécution : Politique impénétrable dans ses desseins, & qui pénétroit toujours les desseins des autres ; il conçut les projets les plus hardis, & il les exécuta. Il renversa un Trône ; il fit périr son Roi sur un échafaud ; il s'attribua l'Autorité Souveraine, sans prendre cependant le titre de Roi, pour tromper ses nouveaux sujets, & pour ménager & ne pas soulever contre lui toutes les Puissances de l'Europe. Il n'est aucune sorte de perfidies qu'il n'employât pour réussir ; & ses succès furent aussi grands que ses crimes.

M. *de Voltaire* n'a pas osé lui donner le surnom de grand. Il s'est contenté de le représenter sous des traits qui annoncent le grand Homme & le grand Roi. C'est une égale infidélité dans l'Histoire, ou de ne représenter un heureux scélérat que par ses qualités brillantes, ou de donner pour vraies des choses absolument fausses. Si *Voltaire* a voulu faire sa cour aux Anglois ; il n'y a pas trop bien réussi ; car les Anglois détestent autant *Cromvvel* qu'ils l'admirent. S'il n'a voulu écrire que pour notre Nation, il n'aura pas le suffrage de ceux qui pensent, qui ont des mœurs, & qui sont Citoyens.

CHAPITRE L.

Du Grand Condé.

SOixante ans après la mort du Grand *Condé*, M. *de Voltaire* nous apprend de ce Prince des anecdotes dont les Auteurs n'avoient point encore parlé. Il nous dit que ce feu dévorant, qui en avoit fait dans sa jeunesse un Héros impétueux & plein

de passions, ayant consumé les forces de son corps, il éprouva la caducité avant le temps. *Son esprit,* (dit-il encore,) *s'affoiblissant avec son corps, il ne resta rien du Grand Condé les deux dernieres années de sa vie.* Il ne nous dit pas de qui il tient cette belle anecdote : mais il seroit bien à souhaiter pour M. *de Voltaire* qu'il eût un peu de ce prétendu affoiblissement. Voici tout le mystere.

Le génie du Grand Condé pour les sciences, pour les beaux arts & pour tout ce qui peut être l'objet des connoissances de l'homme, ne le cédoit point dans lui à ce génie presque unique pour conduire & commander les armées. Ce feu & cette vivacité qui faisoient son caractere, le porterent à examiner toutes les différentes Religions. Il lut avec avidité les plus fameux Livres de tous les sectaires, des athées, déistes, impies & libertins. Il avoit souvent conféré avec les plus habiles Docteurs & les plus grands Philosophes qu'il avoit pu rencontrer. Enfin, après des lectures immenses & des discussions infinies, il conclut qu'il n'y avoit point de véritable Religion que la Religion Catholique, & que toutes

Mémoire Chronol. Tom. III.

les autres n'étoient que des inventions d'hommes frippons, visionnaires & imposteurs : c'est le témoignage qu'on lui entendit rendre mille fois.

La vie de ce Prince n'avoit guere été conforme à sa créance ; mais dans la douce tranquillité de sa retraite de Chantilly, il songea sérieusement à mettre ordre aux affaires de sa conscience. Il parut alors aussi grand par sa fidélité à tous les devoirs de la Religion, qu'il l'avoit été à la tête des armées. L'on ne vit jamais une conduite plus édifiante & plus chrétienne que celle qu'il y mena les deux dernieres années de sa vie. Ce sont ces deux années que M. *de Voltaire* appelle *des années d'affoiblissement d'esprit*. Une pareille réflexion est un outrage à la mémoire du Grand *Condé* & à la Religion.

Mémoire Chronol. Tom. III.



CHAPITRE LI.

Du Vicomte de Turenne.

DAns le ſiecle le plus fécond en habiles Généraux, M. *de Turenne* a été regardé comme un des plus grands hommes de guerre qui eût jamais paru. Jamais homme n'entreprit & ne fit de ſi grandes choſes avec ſi peu de ſecours & de moyens, ne tira plus de reſſource de ſon génie, ne ménagea mieux ſes Soldats, ne montra une ſcience plus profonde de la guerre, & ne la fit avec plus d'humanité : enfin *Turenne* eſt le ſeul des Généraux qui ait eu deux fois la gloire d'être, en bataille rangée, le vainqueur du Grand *Condé*.

Montecuculi, le plus grand Général qu'eût alors l'Empire, apprenant que M. *de Turenne* venoit d'être tué, s'écria : *Il vient de mourir un homme qui faiſoit honneur à l'homme.* Il ne voulut plus commander, parce qu'après la mort de *Turenne*, il ne trouvoit plus de rival digne de lui. *Louis* XIV qui l'avoit regardé comme un

des plus fermes appuis de sa Couronne, voulut qu'il eût son tombeau parmi ceux même qui l'avoient portée. Tel fut M. *de Turenne.*

Peut-on pardonner à un François la maniere dont M. *de Voltaire* parle d'un si grand homme ? Il auroit honte d'en dire du mal ; & il ne peut presque se déterminer à en dire du bien. Ce qu'il est forcé d'en avouer, est toujours artificieusement mêlé de réflexions sur ses fautes & sur ses défauts, qu'il exagere excessivement & presque toujours contre la vérité.

Il dit que *Turenne* fut battu à Mariendal, à Rhétel & à Cambrai. Pour faire bien connoître ce que fut M. *de Turenne* en ces trois occasions, il falloit ajoûter qu'à Mariendal il commandoit des Troupes dont il n'étoit pas entiérement maître. Il y avoit dans cette petite armée beaucoup d'étrangers, de Suédois & d'Allemands, qui s'étoient mis au service de la France après la mort de leurs Généraux, & qui aimoient mieux le brigandage qu'une guerre réglée.

Hist. de Turenne, l. III.

A Rhétel, il fut trompé par le Commandant de cette Place, lequel se rendit deux jours avant le temps marqué pour le secours.

A Cambrai, il ne fut point battu, comme le dit *Voltaire*; mais ayant su que cette Place étoit dégarnie, il s'en approcha avec un petit corps de troupes, & en tenta le siege. Alors *Condé*, effrayé du danger où étoit Cambrai, se jeta dedans avec dix-huit cents hommes, ce qui détermina *Turenne* à lever le siege. En ajoutant ces circonstances que nous marquons, il auroit fait juger plus avantageusement de M. *de Turenne* & de l'Historien.

Les vertus civiles étoient en un degré aussi haut dans M. *de Turenne*, que les talents militaires. Il y joignit, depuis sa conversion, une piété très-édifiante. M. *de Voltaire* tâche de rendre suspecte la pureté des motifs de sa conversion : ces soupçons injurieux ne font point tort à M. *de Turenne*; son désintéressement & sa modestie sont assez reconnus; ils ne montrent que la passion de l'Ecrivain.

On demandoit un jour à quelqu'un, pourquoi *Voltaire*, qui est si prodigue des plus magnifiques éloges pour le Duc de *Marlbourough*, en est si avare pour M. *de Turenne*. C'est, répondit-on, que l'un étoit Anglois & l'autre François, l'un Protestant & l'autre Catholique.

CHAPITRE LII.

De Jacques II, Roi d'Angleterre.

IL paroît que les Catholiques & les Proteſtants ont donné dans un excès égal, en parlant de *Jacques II*, les uns, par les éloges qu'ils ont faits de ce Prince; les autres, par le déchaînement où ils ſe ſont laiſſés aller contre lui.

Jacques II étoit naturellement brave, bon par caractere, plein de probité & de droiture; mais il manquoit de prudence & de politique. Il ne ſut ni ménager avec adreſſe les préjugés de ſes Sujets, ni ſe défier de l'ambition de ſon gendre, le Prince d'Orange, ni profiter à temps des offres de *Louis* XIV.

Ce ne furent point ſes fautes qui firent ſes malheurs, mais la haine des Anglois pour la Religion qu'il profeſſoit, & la perfidie de ſon gendre & des Seigneurs qu'il avoit le plus aimés. Le zele de la Religion Anglicane n'en fut que le prétexte. L'Ambition & l'amour de l'indépendance

en furent la véritable cause. M. *de Voltaire* lui-même en convient, en disant que *ce fut là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre.* La Nation, représentée par son *Parlement*, *fixa alors les bornes, si long-temps contestées, des droits du Roi & de ceux du Peuple.* On pourroit demander où étoit ce droit de la Nation de régler & de fixer ces bornes, & de changer l'ancienne constitution de l'Etat. Ces funestes maximes, si souvent insinuées dans les Ouvrages de *Voltaire*, font voir qu'il n'est pas meilleur Citoyen qu'Historien.

Pour ce qui est de la Religion, M. *de Voltaire* convient également qu'elle ne fut que le prétexte de la révolution. *Si Jacques* II, dit-il, *eût été Mahométan, ou de la Religion de Confucius, les Anglois n'eussent jamais troublé son regne; mais le Catholicisme étoit regardé avec horreur comme la Religion de l'esclavage.* M. *de Voltaire* dit là deux choses, dont la premiere ne fait guere d'honneur aux Anglois, & la seconde est un outrage fait sans fondement à la Religion Catholique. Les Polonois Catholiques sont plus libres que les Anglois Protestants; & les Protestants des Etats

de Saxe, de Prusse & de Brunsvick sont pour le moins aussi esclaves que les Sujets d'aucun Etat Catholique. Les réflexions *de Voltaire* se sentent souvent bien plus de l'anticatholicisme que de la vérité. On y voit presque toujours le Républicain séditieux, & presque jamais le fidele Sujet.

Il nous assure que *Jacques* II *s'y prit si malheureusement* pour rétablir *la Religion Catholique, qu'il ne fit que révolter tous les esprits.* Il est cependant très-faux que ce Prince ait entrepris de rétablir la Religion *Catholique en Angleterre.* Il avoit promis à son avénement à la Couronne de conserver l'état & les privileges de l'Eglise Anglicane, & il ne manqua jamais à sa promesse. Il demanda que les Catholiques fussent tolérés, comme on toléroit tant de Sectes dont l'Angleterre est remplie, & il fut refusé; sa modération ne servit qu'à enhardir les factieux, qu'un peu plus de vigueur auroit arrêtés. Révolte d'Angl. l. 12.

Si ce Prince fit quelque faute par imprudence & par foiblesse, il soutint au moins ses malheurs avec une fermeté digne des plus grandes ames & digne de sa Religion. L'Archevêque de Rheims, à ce que rapporte

encore *Voltaire*, dit tout haut, dans l'anti-chambre de ce Prince à Saint Germain : *Voilà un bon homme qui a quitté trois Royaumes pour une Messe.* Ce n'est-là qu'une impiété qui ne fait guere d'honneur à cet Archevêque ; il passoit pour être extrêmement vif ; on ne l'avoit pas encore fait passer pour impie : mais on peut se dispenser de croire cette anecdote ; le garant n'est pas trop sûr.

Quant à ce qu'il ajoute, que *Louis* XIV encourageoit *Jacques* II à devenir absolu, & les Jésuites à rétablir leur Religion & leur crédit ; qu'on se moquoit de ce Prince à Paris, & qu'on faisoit des pasquinades contre lui à Rome : ce sont-là de ces méprisables discours qui pouvoient bien amuser la vile populace de Londres, mais qui ne méritent pas d'être relevés, & qui ne méritoient pas d'être rapportés.



CHAPITRE LIII.

Parallele de Louis XIV avec le Prince d'Orange.

IL faut avoir toute l'autorité & la plénitude de génie qu'a M. *de Voltaire*, pour oser proposer un parallele entre *Louis* XIV & le Prince d'Orange. *Voltaire* ne sait lequel de ces deux Princes a mieux mérité le surnom de *Grand*. Il examine, il doute ; enfin il laisse la chose indécise. Voici, en peu de mots, ce qu'ont fait & ce qu'ont été ces deux Princes.

Le Prince d'Orange, sans avoir aucun droit à la Couronne d'Angleterre, fomenta les rebellions & les perfidies pour l'enlever à son beau-pere. *Louis* XIV se sacrifia pour placer son petit-fils sur le Trône d'Espagne, où les droits de la naissance, le testament de *Charles* II, & les vœux des Espagnols l'appelloient.

Le Prince d'Orange perdit presqu'autant de batailles qu'il en donna, & l'on ne connoît point de Général

qui ait été si souvent battu. *Louis* XIV n'a jamais attaqué de Villes qu'il n'ait prises ; il a créé une marine qui est devenue la terreur de ceux qui se disoient les maîtres de la mer, il a soutenu, avec les plus brillants succès, les efforts de toute l'Europe liguée contre lui.

Le Prince d'Orange n'a fait aucun établissement qui ait augmenté la puissance, la force & la gloire de l'Angleterre. *Louis* XIV, en établissant toute sorte de manufactures dans toute l'étendue de ses états, en protégeant les sciences & les arts, en encourageant les talents, a vu tout parvenir à la perfection sous son regne, il a fait de la France le centre du bon goût, de l'industrie & des richesses.

Le Prince d'Orange avoit une politique sombre, qui n'étoit fondée que sur une dissimulation profonde, qui sacrifioit quelquefois les droits les plus sacrés pour parvenir à ses fins, qui ne fut mêlée d'aucune de ces qualités qui peuvent faire respecter & aimer un Prince. *Louis* XIV eut une politique qui respecta toujours le droit des gens, qui se fit souvent admirer de ceux même de qui il triomphoit, qui ne prit jamais

d'autres moyens que ceux qu'un grand Prince peut avouer ſans honte.

C'eſt entre ces deux Princes que *Voltaire* paroît incertain, & il n'oſe pas décider lequel des deux a mieux mérité le ſurnom de *Grand*. Les écrits de quelques réfugiés François, qui ont fait de ſi grands éloges du Prince d'Orange, & des plaintes ſi ameres de *Louis* XIV, n'ont pas fait changer de ſentiment à l'Europe. Celui qui n'eſt ici que l'écho de ces Ecrivains chagrins n'en fera pas changer non plus : en outrageant la mémoire de *Louis* XIV, il ſe déshonore lui-même.

CHAPITRE LIV.

De la Philoſophie & des beaux Arts ſous Louis XIV.

RIen ne pouvoit nous donner une idée plus frappante des progrès des ſciences & des arts ſous *Louis* XIV, que la maniere dont *Voltaire* préſente ce beau ſujet : on y trouve des images vives, des réflexions juſtes, des remarques intéreſſantes &

gloirieuses à la Nation. Ce morceau auroit été parfait, si l'Auteur n'y eût pas parlé de la Religion, s'il avoit eu le courage de rendre justice à tout le monde, & s'il n'eût aimé que la vérité.

S'il en faut croire cet Ecrivain, ce ne fut que dans le siecle de *Louis* XIV qu'on commença, avec le secours de la Philosophie, " à dessiller les yeux ,, du Peuple sur les superstitions qu'il ,, mêle toujours à la Religion. Les ,, Saints supposés, les faux miracles, ,, les fausses reliques commencerent à ,, être décriées ; la saine raison, qui ,, éclairoit les Philosophes, pénétroit ,, par-tout ; quelques autres supersti- ,, tions, attachées à des usages res- ,, pectables, ont subsisté. ,,

Ne diroit-on pas que la Religion, telle qu'on l'avoit pratiquée jusques alors, étoit toute obscurcie & défigurée par la superstition, & que c'est la Philosophie qui a eu la gloire de lui rendre sa pureté ? Je ne crois pas qu'on puisse mieux répondre à cette indécente prétention qu'en empruntant les paroles du sage & judicieux Auteur de l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de France. *La Philosophie*, dit-il, *par l'abus qu'on en a fait*,

Hénaut, Histoire Chronol. Louis XIV.

est coupable de bien-des maux ; mais dès qu'elle est soumise à la Religion, la Religion en est plus pure & plus éclairée. On la soupçonne, cette Philosophie, on la soupçonne quelquefois, & avec raison, quand elle entre dans des têtes mal disposées, de n'être point favorable à la Religion. Voilà ce qu'on ne reconnoît que trop dans la plupart des Ecrits philosophiques de ce siecle.

Il est bien vrai que dans les siecles d'ignorance, il s'étoit introduit des abus dans la Religion; mais il n'est pas également vrai qu'on ait attendu la Philosophie du siecle de *Louis* XIV pour les corriger : on y avoit déjà travaillé heureusement depuis les sages Ordonnances du Concile de Trente; notre siecle, à la vérité, a fourni beaucoup de critiques; les meilleurs ne sont pas ceux qui sont allés le plus loin, comme les *Dupin*, les *Baillet*, &c. dans lesquels on a trouvé tant d'erreurs & tant de points dignes de censure. *Dupin* fut obligé de se rétracter, & *Baillet* fut condamné, sur certains points, par quelques Evêques.

Je n'entreprends pas de réfuter tout ce qu'il dit des erreurs dont le

monde étoit aveuglé : sorcelleries, amulettes, anneaux constellés, secrets magiques, horoscopes, il représente tout cela comme étant très-commun ; il charge le tableau au point qu'on croiroit qu'il n'y avoit presque personne qui ne donnât dans ces extravagances, & il conclut *que presque tout étoit illusion, & que, jusqu'à ce temps-là, on n'avoit guere adopté que des erreurs en tout genre.*

N'en déplaise à M. *de Voltaire*, ce monde, presque tout ensorcelé, n'a jamais existé que dans certaines imaginations hardies & sans regle ; frappées d'un objet, elles le multiplient sans examen & sans réflexion, & quelquefois même sans vraisemblance. Les soupçons, les craintes, les imputations de sorcelleries étoient autrefois beaucoup plus fréquentes qu'aujourd'hui ; on en parloit plus, & l'on n'en voyoit peut-être pas davantage.

Il est difficile de trouver une proposition plus extravagante & plus insensée que celle qui dit que l'on n'avoit guerè adopté que des erreurs de l'antiquité ; on avoit adopté, de l'antiquité, des loix, des regles de mœurs, la connoissance de la Reli-

gion. Doit-on mettre cela parmi les erreurs ? L'erreur la plus mépriſable eſt celle de ces orgueilleux Philoſophes, qui, regardant en pitié le reſte du genre humain, ſe croient au-deſſus de toutes les erreurs.

Parmi les jugements que porte M. *de Voltaire* ſur la plupart de nos grands Ecrivains, il y en a qui ſont juſtes, il y en a dont on doit ſe défier; les uns montrent un goût ſûr, les autres une baſſe jalouſie. Que penſeront les hommes éclairés en voyant *Rouſſeau* mis dans la foule des Ecrivains médiocres, en parallele avec la *Mothe Houdard*, & même au-deſſous de lui ?

“*Rouſſeau*, dit-il, avec moins d'eſ„ prit, moins de fineſſe & de facilité, „ eut beaucoup plus de talent pour „ l'art des vers. „

Voilà tout le bien qu'il en a pu dire : il fait aſſez peu de cas de ſes Epîtres; il ne dit mot de ſes inimitables Cantates, genre de Poéſie dont *Rouſſeau* eſt comme le créateur, il auroit corrompu la Langue Françoiſe, ajoute *Voltaire*; ſi le ſtyle marotique, qu'il employa quelquefois, avoit été imité.

On peut demander ici où eſt le

goût & l'équité ; le ſtyle marotique plaît infiniment dans le naïf & le familier ; perſonne, dans le ſublime & le gracieux, ne s'exprime avec plus de nobleſſe & de légéreté que *Rouſſeau* ; mais *Rouſſeau* a été contemporain de *Voltaire* ; ſes Ouvrages ont toujours été lus & admirés de tout le monde, M. *de Voltaire* auroit-il pu gagner ſur lui de le louer ? *Rouſſeau* ſera toujours regardé comme le premier des Poëtes lyriques, & comme un des Poëtes les plus parfaits que la France ait donné. Ce que *Voltaire* oſe en dire, le fera regarder comme le plus jaloux des Critiques & le plus inique des Juges. Il dit encore qu'il faut imputer à *Rouſſeau* les fameux couplets, ou flétrir deux Tribunaux qui prononcerent contre lui.

Il eſt ſurprenant que *Voltaire* n'ait pas apperçu le faux d'un raiſonnement pareil : la calomnie peut être conduite avec tant d'artifice qu'elle ne puiſſe pas être découverte. Les Juges ſont obligés de prononcer ſelon les preuves alléguées & les dépoſitions faites ; ils peuvent donc prononcer des ſentences légitimes pour la forme, injuſtes pour le fond, mais dont tout l'odieux doit retomber ſur

les calomniateurs & les faux témoins. *Rousseau* n'auroit pas été le premier innocent qui eût succombé à la calomnie.

Le Duc, Régent, lui permit, en 1719, de revenir dans sa patrie; il eut assez de courage pour refuser cette grace, à moins qu'on ne fît la revision de son procès; il protesta de son innocence jusqu'à la mort : avant de recevoir le Viatique, il déclara, en prenant Dieu à témoin, que l'imputation des couplets étoit une noire calomnie. Tout cela fera plus d'impression sur un homme sensé que les déclamations de *Voltaire*; on regardera toujours comme une indigne bassesse de persécuter, jusques dans le tombeau, un homme si cher à la République des Lettres, & de répandre le fiel jusques sur ses cendres.

Le même Critique qui a mis *Rousseau* parmi les génies médiocres, met *Quinaut* au même rang que les *Corneille*, les *Racine*, les *Moliere* & les *Boileau*. Qu'on juge par-là de l'équité & de la sagacité de ses jugements. Il y a de la douceur & des graces dans les vers de *Quinaut*, mais il n'y a ni feu ni imagination : presque toutes ses pieces sont jetées dans le même moule;

peu de perſonnes en peuvent ſoutenir la lecture ; elles avoient beſoin, comme le dit M. *Boileau*, que *Lulli* les réchauffât des ſons de ſa muſique ; elles ne paſſent qu'avec ce ſecours : auſſi l'Opéra n'eſt-il ſupportable que par le ſpectacle, la muſique & les danſes ; tout le monde éprouve que le reſte y ennuie.

" On fait par cœur des ſcenes en-
„ tieres de *Quinaut*, dit encore *Vol-*
„ *taire*, c'eſt un avantage qu'aucun
„ Opéra d'Italie ne pourroit obtenir. „

Si on le fait, cela marque la beauté de la muſique : les *Aria* de *Metaſtaſio* ſont plus chantés en Italie que les ſcenes de *Quinaut* ne le ſont en France : l'éloge de *Quinaut* & le mépris de l'Italie, ſont également outrés ; l'équité & le goût y manquent.

En parlant des beaux Ouvrages en proſe qui ont diſtingué le ſiecle de *Louis* XIV, *Voltaire* s'écrie : *Qui croiroit que tous ces beaux Ouvrages n'auroient probablement jamais exiſté, s'ils n'avoient été précédés par la Poéſie ? C'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain chez toutes les Nations.*

On peut répondre à M. *de Voltaire* que perſonne ne le croiroit : les plus grands Ecrivains en proſe, chez les

les Romains, ont été avant les grands Poëtes. *Hortensius*, *Ciceron*, *César*, ont précédé les *Virgile*, les *Horace*, les *Tibulle*. Parmi les François, les *Bossuet* & les *Bourdaloue* ont été Contemporains des *Corneille* & des *Racine*. Jean de *Lingendes*, Evêque de Mâcon, dont M. *de Voltaire* vante tant l'éloquence, les avoit précédés. Les vives images de la Poésie, les grands traits de l'éloquence, la justesse & la précision de la Philosophie, peuvent s'aider mutuellement; mais l'une ne donne pas naissance à l'autre.

CHAPITRE LV.

Des Finances.

ON dit que M. *de Voltaire* avoit eu grande envie d'être fait Ministre d'Etat; je ne sais pas s'il eût bien réussi dans la partie des Finances : il dit que dans les dernieres années de *Louis* XIV, on avoit poussé jusqu'à quarante livres la valeur numéraire du marc d'argent, qui n'étoit auparavant qu'à vingt-huit. *Ressource fatale*, s'écrie-t-il, *par laquelle le*

Roi étoit soulagé un moment, pour être ruiné ensuite! Cependant, les personnes qui pensent, jugeront que, dans les besoins pressants, le Roi prenoit un moyen très-efficace pour subvenir aux nécessités de l'Etat, parce que 1°. si le Roi perdoit trois dixiemes de ce qu'il tiroit de ses Peuples, il pouvoit réparer cette perte par quelque impôt qui auroit remplacé ces trois dixiemes, & cet impôt alors n'eût pas réellement plus chargé les Peuples qu'ils ne l'étoient auparavant; mais il se libéroit en même-temps de trois dixiemes de toutes les charges de l'Etat, appointements, pensions & autres choses semblables, ce qui faisoit un avantage évident.

Mém. du Comte de Boulainvilliers.

2°. Le Roi fit cette augmentation de la valeur numéraire du marc d'argent dans un temps où les charges excédoient de beaucoup ses revenus; il gagna donc beaucoup plus par cette diminution réelle des charges, qu'il ne perdoit par la diminution réelle de la recette.

3°. Désapprouver l'augmentation de la valeur du marc d'argent, c'est ce qu'on ne peut faire que par rapport aux pertes des particuliers qui avoient placé leur argent à constitution de

rente; elle leur a été très-funeste, il est vrai, mais elle a été très-utile au Roi. La réflexion de M. *de Voltaire* est donc fausse, & l'exclamation vaine.

Il traite souvent & hardiment d'absurdités certaines choses qui sont racontées par d'autres Auteurs; mais comment faudra-t-il traiter cette anecdote qui se trouve au Chapitre des Finances?

" Le Roi, dit-il, se priva de toutes „ ces tables d'argent, de ces grands „ guéridons, de ces consoles, de ces „ grands canapés d'argent massif, & „ de tous ces autres meubles qui „ étoient des chefs-d'œuvre de cisé- „ lure de la main de *Balin*: ils avoient „ coûté dix milions, on en retira „ trois. „

Il falloit donc qu'il y eût dans ces ouvrages pour plus de sept millions de façon, tandis qu'il n'y avoit pas pour trois millions de valeur de matiere; c'étoit bien là le cas de dire avec *Ovide*: *Materiam superabat opus*. *Voltaire* ne dit pas quel est le Duc ou le Prince de qui il tient cette belle anecdote.

CHAPITRE LVI.

De la Cour de Rome & des affaires eccléſiaſtiques.

LOrqu'un homme comme M. *de Voltaire* traite des affaires eccléſiaſtiques, le Clergé & la Cour de Rome ne doivent pas s'attendre à être fort ménagés, ni les Lecteurs à être ſûrement inſtruits. Un mêlange de beaucoup de traits piquants, & de quelques ménagements artificieux pour la Cour de Rome; un aveu de la décence du Clergé de ce ſiecle, pour rendre mépriſable le Clergé des ſiecles précédents; des imputations incertaines & mal prouvées; des déciſions où il y a plus de hardieſſe que de ſageſſe & de raiſon: voilà ce qui ſe trouve répandu parmi quelques vérités dans les Chapitres où M. *de Voltaire* traite des affaires eccléſiaſtiques; nous nous bornerons à quelques obſervations fort courtes.

Les hommes ſages, François ou Etrangers, n'approuveront jamais tout ce que les Papes ont fait; les

Papes eux-mêmes ont souvent désapprouvé & réparé ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs. Les fautes d'un Roi n'autorisoient pas un Ecrivain à déclamer contre la Puissance Royale, qu'on doit toujours respecter : les fautes de quelques Papes ne l'autoriseront pas non plus à déclarer contre la Puissance Pontificale, que l'on doit respecter également dès que les droits des Couronnes n'y sont point intéressés.

C'est une injustice qu'on fait à la Cour Romaine, de la représenter comme un bureau où tout se délivre à prix d'argent, où *toutes les graces sont taxées, & où l'on achete des dispenses à tout prix.*

Voltaire ne sait pas apparemment qu'il y a une infinité de graces qui ne s'accordent qu'avec cette clause, qu'on n'aura rien donné & qu'on ne donnera rien pour l'obtenir, sans quoi elles sont déclarées nulles & de nul effet. Pour ce qui est des dispenses dans les matieres graves, un des plus habiles Canonistes * François regarde les renvois à Rome comme un des moyens les plus propres à assurer la liberté épiscopale, & à empêcher que l'autorité ne soit jamais compromise.

* Caballut Theoria & praxis Jur. Can.

« L'autorité spirituelle du Pape,
» dit-il en un autre endroit, est
» abhorrée dans la moitié de la Chré-
» tienté ; & la maxime de la France
» est de le regarder comme une Per-
» sonne sacrée & entreprenante, à
» laquelle il faut baiser les pieds, &
» lier quelquefois les mains. »

On n'ignore pas que l'autorité spirituelle du Pape est abhorrée parmi les Protestants ; mais les François Catholiques & instruits ne reconnoîtront pas leurs sentiments dans cette maxime, qu'*il faut baiser les pieds au Pape, & lui lier les mains.*

S'il ne s'agit que de choses spirituelles, la Cour, qui est aussi intéressée, & même qui y est plus intéressée, que les Peuples, a toujours donné l'exemple de l'obéissance au Vicaire de Jesus-Christ. S'il s'agit de la puissance temporelle, on ne regarde en France le Pape que comme un Prince étranger : si le spirituel & le temporel sont mêlés, la Cour, le Clergé, les Cours souveraines, ne manquant pas d'annoncer aux Peuples ce qu'ils doivent, & les Peuples obéissent avec docilité & avec plaisir.

« Les Religieux, ajoute *Voltaire*,
» dont les Chefs résident à Rome,

„ sont encore autant de sujets immé-
„ diats du Pape, repandus dans tous
„ les Etats. Prêter serment à un autre
„ qu'à son Souverain, est un crime
„ de Leze-Majesté dans un Laïque;
„ c'est un acte de Religion dans le
„ Cloître. „

Voilà un galimathias où il n'y a pas l'ombre de bon sens. Jamais Religieux n'a regardé le Pape comme son Souverain; jamais Religieux ne lui a prêté serment de fidélité. Un Religieux fait vœu d'obéissance à son Supérieur selon sa regle & son institut. Ce qui regarde la puissance pontificale n'entre pour rien dans ce serment; l'exercice de l'obéissance n'a point de rappport à la puissance civile; elle ne s'étend pas au-delà des observances monastiques. Voilà à quoi aboutit le vœu d'obéissance. Etoit-ce la peine d'enfiler ces grandes paroles: *Qu'on fait dans le Cloître un acte de Religion de ce qui deviendroit un crime de Leze-Majesté dans un Laïque?* Disons maintenant un mot des affaires ecclésiastiques de France.

M. *de Voltaire* fait, sans le vouloir, le plus bel éloge de la sagesse & de la religion de *Louis* XIV; il assure que *si ce Prince l'avoit voulu,*

il n'avoit qu'à dire un mot ; qu'on auroit créé un Patriarche, rompu avec Rome, établi en France une Eglise Catholique, Apostolique & qui n'auroit pas été Romaine.

C'est-à-dire, que si *Louis* XIV l'avoit voulu, on auroit établi une Eglise Gallicane sur le modele de l'Eglise Anglicane.

Cette idée de la création d'un Patriarche en France, est une idée qui n'a point été approfondie, & qui ne peut point soutenir un sage examen. Cette idée peut surprendre dans la spéculation; mais elle auroit trouvé de très-grandes difficultés dans l'exécution : car, premiérement, peut-on supposer que les Evêques de France eussent jamais consenti à reconnoître un de leurs Pairs pour leur Supérieur? & quand même ils y auroient consenti, auroient-ils pu s'accorder sur le choix? L'Archevêque de Vienne, qui prend le titre de Primat des Primats, & celui de Lyon, qui se porte pour Primat des Gaules, auroient-ils voulu le céder autre autres?

L'Archevêque de Bourges, qui se dit Primat d'Aquitaine, & celui de Rouen, qui prend le même titre pour la Neustrie, n'auroient-ils pas fait

valoir leurs prétentions & soutenu leurs droits ? Qui est ce qui auroit eu l'autorité pour décider ? Qui est ce qui se seroit cru obligé de se soumettre ?

Secondement, ce Patriarche auroit été dépendant du Pontife Romain, ou il en auroit été indépendant : s'il eût été dépendant du Pontife Romain, on ne gagneroit rien à l'érection du Patriarchat ; s'il en eût été indépendant, on rompoit l'unité qui est essentielle à l'Eglise de Jesus-Christ ; on n'étoit plus de l'Eglise de Jesus-Christ. La distinction de la discipline & du dogme ne fait rien ici, puisque la France ne se croit pas obligée de recevoir rien de ce que Rome ordonne pour la disciple, qu'avec certaines précautions, & après beaucoup d'examens & de formalités, & qu'elle ne pourroit pas rejeter le dogme sans tomber dans l'héréſie : ainsi on voit bien le mal que l'érection d'un Patriarchat en France auroit pu faire, mais on n'en voit pas le bien.

Quelque mécontent que fût *Louis* XIV du Pape *innocent* XI, il eut cependant toujours en horreur ce qu'on lui laissa entrevoir d'un projet de séparation d'avec l'Eglise de Rome ; on assure même qu'il s'en exprima

d'une maniere à ôter à qui que ce fût la hardiesse de lui parler sur ce sujet.

Ce grand Prince, vraiment digne du titre de Fils ainé de l'Eglise, savoit que la Religion Chrétienne est une; que le Successeur de *S. Pierre*, Vicaire de Jesus-Christ, en est le Chef nécessaire; que l'Eglise de Rome est la Mere & la Maîtresse de toutes les Eglises particulieres, & le centre de l'unité, & qu'il étoit à craindre qu'une séparation n'entraînât bientôt une altération dans la foi. Il pensoit en cela plus chrétiennement & plus judicieusement, que M. *de Voltaire.*

Le premier dépit de *Henri* VIII n'occasionna d'abord qu'une séparation en Angleterre; mais la séparation entraîna bientôt le bouleversement entier de la Religion. Personne n'ignore que les guerres civiles, le mêlange monstreux de toute sorte de sectes, l'impiété, l'irréligion, ont été depuis lors le partage de l'Angleterre. Le bonheur de la France voulut que *Louis* XIV fût plus maître de ses ressentiments, que *Henri* VIII ne l'avoit été des siens.

M. *de Voltaire* le blâme de n'en avoir pas fait assez, & de n'avoir

pas voulu consentir *à une démarche qui étoit plus aisée, qu'elle ne paroissoit hardie, & qui étoit le vœu de toute la Nation.* Mais il fait voir par-là, ou que la pureté de la Religion ne l'intéresse guerre, ou qu'il n'a pas vu les suites dangereuses d'une démarche qui lui paroît si aisée. C'est donc manquer de pénétration ou de Religion.

Il nous parle ensuite beaucoup de tout ce qui se passa aux derniers Etats-Généraux tenus en 1614. Mais ce qu'il nous en dit, l'homme ennemi de la Religion & du Clergé le lira avec plaisir; l'homme ignorant, avec surprise, & l'homme éclairé, avec indignation. Rien de plus aisé que de démontrer la fausseté de ce qu'il avance sur cette matiere.

Il dit : " 1°. Que la Chambre
" Ecclésiastique, en avouant que la
" Personne de nos Rois étoit sacrée,
" persista à soutenir que la Couronne
" étoit dépendante. 2°. Que le Car-
" dinal *du Peron* s'emporta jusqu'à
" dire que la puissance du Pape étoit
" pleine, plénissime, directe au spi-
" rituel, indirecte au temporel, &
" qu'il avoit charge de dire qu'on
" excommunieroit ceux qui avance-

„ roient que le Pape ne peut pas dé-
„ poser les Rois. 5°. Que l'esprit du
„ Clergé étoit alors le même que celui
„ qui avoit autrefois déposé *Louis* le
„ Débonnaire „

On donne hardiment le défi à M. *de Voltaire* de citer un seul endroit du Procès-verbal de l'Assemblée Ecclésiastique, où il soit parlé de ce qu'il ose imupter au Corps respectable du Clergé. Tout ce qui s'y passa y est rapporté. La source est sûre & infaillible.

Procès-verbal des Etats de 1614.

On sait bien que le Clergé refusa de recevoir la loi que proposoit le Tiers-Etat, parce que le Tiers-Etat la proposoit comme conforme à la parole de Dieu. Le Clergé soutint que ce n'étoit point au Peuple, mais au Clergé seul à décider si une chose étoit conforme à la parole de Dieu, & par conséquent de foi. Mais il n'y eut jamais un mot contre l'indépendance des Rois.

La Cardinal *du Peron*, l'un des plus grands Théologiens & des plus savants hommes de son Siecle, l'homme de confiance du Roi *Henri* le Grand, & les plus redoutable fléau des Hérétiques, eut beaucoup de part à ce qui se passa aux Etats de 1614. Dans le discours qu'il fit à l'occasion de la loi proposée par le Tiers

Procès-verbal des Etats de 1614.

Etat, il établit d'abord les Droits ſacrés de la Perſonne de nos Rois & leur Souveraineté indépendante. Enſuite il fait voir les inconvénients du ſerment qu'exigeoit la loi propoſée; mais il n'y a pas la moindre choſe de ce que *Voltaire* lui fait dire avec tant d'emportement. Il eſt vrai qu'on fit courir le bruit quelque temps après que le Cardinal avoit oſé tenir ces propos; mais ces bruits étoient ſans vraiſemblance, comme ſans preuves. Il n'y avoit que de miſérables Ecrivains, mal intentionnés contre le Cardinal & contre le Clergé, qui puſſent les répandre & les recueillir.

Le troiſieme article qu'avance encore M. *de Voltaire*, n'eſt qu'une inſulte groſſiere faite de gaiete de cœur au Corps Epiſcopal, & qui eſt bien détruite par les déclarations que fit pluſieurs fois le Clergé durant la tenue des Etats. Elles ſe trouvent dans le Procès-verbal de la Chambre Eccléſiaſtique aux Etats de 1614.



CHAPITRE LVII.

Du Cavinisme.

LA nouvelle découverte qu'a fait le Philosophe *Voltaire* de l'origine des héréſies eſt bien digne de remarque. Jamais les plus furieux ennemis de la Catholicité n'ont fait couler de leur plume un fiel ſi amer, Que celui qui coule de la ſienne ; & jamais ils ne ſont tombés dans des contradictions plus évidentes.

“ Il eſt affreux ſans doute, dit-il, „ que l'Egliſe Chrétienne ait toujours „ été déchirée par ſes querelles, & „ que le ſang ait coulé pendant tant „ de ſiecles par des mains qui por- „ toient le Dieu de la paix. J'ai re- „ cherché long-temps comment & „ pourquoi cet eſprit dogmatique, „ qui diviſa les écoles de l'antiquité „ païenne ſans cauſer le moindre trou- „ ble, en a produit parmi nous de „ ſi horribles. Ne pourroit-on pas „ trouver l'origine de cette nouvelle „ peſte qui a ravagé la terre, dans „ l'eſprit républicain qui anima les

„ premieres Eglises? Les assemblées „ secrettes, qui bravoient d'abord dans „ des caves & dans des grottes l'au- „ torité des Empereurs Romains, for- „ merent peu-à-peu un Etat dans „ l'Etat. C'étoit une République ca- „ chée au milieu de l'Empire. *Cons- „ tantin* la tira de dessous terre, pour „ la mettre à côté du Trône. „

Voyons si cette déclamation s'accorde avec la raison, avec les faits, & si le déclamateur s'accorde avec lui-même.

Sur quoi M. *de Voltaire* ose-t-il affirmer que les premieres Eglises Chrétiennes étoient animées d'un esprit républicain? Est-il une Religion qui impose des préceptes plus forts & plus pressants d'obéir aux Souverains, de respecter leur Puissance, de se conformer à tous leurs ordres, quelque fâcheux & incommodes qu'ils puissent être, sauf le seul cas où ces ordres seroient contraires à la Loi divine?

L'esprit républicain s'est bien retrouvé chez les Presbytériens & Puritains d'Angleterre, chez les révoltés de Hollande, chez les Huguenots de France. Les *Cromwel*, les *Nassau* surent bien en profiter. Les Roche-

lois le soutinrent pendant près de quatre-vingts ans. C'est-là l'esprit de la réforme. Mais attribuer cet esprit à l'Eglise vraiment Chrétienne, qui est l'Eglise Catholique, c'est la calomnier. Elle leur apprend à obéir, quoi qu'il en coûte, & à être plutôt les victimes que les vengeurs de l'iniquité.

Cette chimere de l'esprit républicain des premieres Eglises Chrétiennes n'est-elle pas encore détruite par les faits les plus constants? *Tertullien*, qui vivoit dans le deuxieme siecle, ne défie-t-il pas le Sénat Romain de citer un seul cas où l'on ait trouvé les Chrétiens rebelles & réfractaires aux ordres des Empereurs? *Voltaire* lui-même, en parlant de la Religion Catholique, qui est la vraie Religion Chrétienne, ne dit-il pas qu'elle n'est regardée par la plupart des Protestants que comme une Religion d'esclavage? Comment donc accuse-t-il maintenant cette même Religion & cette même Eglise d'être animées d'un esprit républicain.

Parce que les Chrétiens se cachoient autrefois dans des grottes, pour exercer le Culte Divin, durant les persécutions, *Voltaire* les accuse d'a-

voir bravé l'autorité des Empereurs. Croit-il donc qu'ils auroient mieux fait de renoncer entiérement à leur Religion, & d'obéir? Mais oublie-t-il qu'il est Chrétien lui-même? Et pourquoi leur fait-il un crime de ce que Dieu exigeoit comme un devoir, & qu'il récompensoit comme une héroïque vertu?

Il nous représente ici la Religion Chrétienne comme une Religion qui ne put exercer son culte que dans des assemblées secrettes & tenues à la dérobée dans des grottes & dans des caves, & que *Constantin* tira enfin de dessous terre, pour la mettre à côté du Trône. Et dans le premier Volume de l'Histoire Générale, il nous représente cette même Religion comme ayant été assez libre sous les Empereurs, protégée par le plus grand nombre, & qui ne fut persécutée par quelques-uns que pour des raisons d'Etat, & parce que les Chrétiens étoient des factieux. Hist. Gén. ch. V.

D'où vient cette différence de sentiments dans le même homme? C'est que dans l'Histoire Générale il veut ôter à la Religion le merveilleux de son établissement, malgré tant de persécutions sanglantes. Ici il veut la ren-

dre responsable de tous les maux de l'Univers. Les sentiments changent comme les vues qu'on se propose. On ne trouvera pas un Ecrivain qui en change aussi aisément que *Voltaire*.

Dans la maniere dont il présente l'origine, les progrès & la décadence du Calvinisme, il enchaîne admirablement bien les faits; c'est un talent qu'on ne peut trop louer dans lui. Il se fait l'écho de tous les cris & des lamentations des réfugiés sur les persécutions de *Louis XIV*. C'est une chose qui est toujours de son goût. Il donne souvent dans le faux, & tombe dans des contradictions sensibles. C'est un inconvénient inévitable à celui qui se laisse plus entraîner par le plaisir de maltraiter les Puissances ennemies de l'hérésie, que par l'amour de la vérité. Il plaint la France des pertes qu'elle a faites par l'*imprudente* révocation de l'Edit de Nantes; & il fait voir qu'il n'est ni bon Politique, ni bon Philosophe, ni bon François.

Il nous dit à la fin d'une page * que *si Henri IV avoit voulu dissiper la faction des Huguenots, il ne l'auroit pas pu*. Et il assure dans la page suivante qu'*il ne leur laissa leurs privi-*

* Hist. Générale, Tome 7. p. 53.

ieges que par bonne volonté. Il affirme que les Huguenots faisoient tout au plus la douzieme partie de la Nation, c'est-à-dire, quinze à seize cents mille ames; & tout de suite il ajoute que dans *le seul Dauphiné ils avoient quatorze Villes de sûreté*, c'est-à-dire, quatorze Villes toutes Calvinistes, & où ils étoient les maîtres; que *Louis XIII soumit plus de cinquante de leurs Villes* en 1621. Or il ne parcourut cette année que la Saintonge, la Guienne & le Languedoc, qui étoient des Provinces presque toutes Calvinistes, & qui ne faisoient qu'une cinquieme partie du Royaume. La Normandie, l'Isle de France, la Bourgogne & presque tous les Pays que parcourt la Loire étoient encore pleins de Huguenots. Comment ne faisoient-ils qu'un douzieme de la Nation? Mais a-t-il oublié ce qu'il assure dans l'Histoire Générale, que sous *François II*, les Calvinistes faisoient déjà la sixieme partie de la Nation?

Il affirme hardiment *qu'on forçoit les Huguenots de communier.* Il fait voir par-là qu'il a la foiblesse de débiter les contes qui lui ont fait les réfugiés de Londres & de Berlin, & qu'il ignore la maniere dont on

en use en France envers eux. Il y a certains exercices de catholicité qu'on exige des Protestants. On n'exige point qu'ils communient ; il suffit d'avoir fait quelque séjour dans le Languedoc, pour en être convaincu. Ou si quelques Ecclésiastiques ou Officiers indiscrets l'ont exigé, ils ont alors agi contre l'Ordonnance.

Les tristes lamantations, ou les furieuses déclamations des *Larrey*, des *Bayle*, des *Saurin*, contre *Louis XIV* sont des oracles pour *Voltaire*. C'est d'eux qu'il emprunte ses plus énergiques expressions. *Ces malheureux*, dit-il en un endroit, *étoient livrés aux Soldats, qui eurent toute licence, & plusieurs en furent si maltraités qu'ils en moururent. C'étoit*, dit-il en un autre, *un contraste étrange, que du sein d'une Cour voluptueuse, il partît des ordres si durs & si impitoyables.* Les dragonades, les roues, les bûchers sont rappellés; mais on ne rappelle pas les crimes qui mériterent ces supplices. On laisse tout cela sur le zele inhumain de la Religion.

L'Edit de Nantes donnoit aux Huguenots des privileges & des droits d'abord extorqués par les armes, & ensuite accordés à la nécessité. Cette

tolérance étoit déshonorante pour la Religion & pour la Majesté Royale; mais elle étoit nécessaire dans les circonstances. Ainsi on ne peut pas blâmer *Henri IV* de l'avoir accordée, ni *Louis XIV* de l'avoir révoquée. On usa, dans la révocation de l'Edit, de la modération qu'on devoit attendre d'un Prince sage & équitable. On ne suivit pas toujours l'esprit & les vues de *Louis XIV*. Mais les vexations furent bien moindres que ne les annoncerent les cris des réfugiés.

CHAPITRE LVIII.

De la Révocation de l'Edit de Nantes.

LA révocation de l'Edit de Nantes a été la matiere de bien des raisonnements & de bien des dissertations. Des hommes intéressés & passionnés ont poussé des cris; des politiques à vue courte ont hardiment donné leurs décisions. On a crié à la dureté & à l'injustice, on a exagéré les pertes que cette révocation à causées à la France. Cependant quand on

l'examine avec ſoin, on trouve qu'il y a bien plus de prévention, que de raiſon & de vérité dans ces déclamations, ces plaintes & ces cris. On a fait quelques pertes, il eſt vrai; mais ces pertes ſont bien moindres qu'on ne le veut faire entendre; elles ont été compenſées par des avantages bien conſidérables, qu'on n'apperçoit pas, ou dont on ne dit mot, elles ont été bientôt réparées : enfin, les étrangers n'en ont pas tiré de ſi grands ſecours qu'on oſe l'annoncer.

Quand *Louis XIV* n'auroit pas eu en vue l'honneur de la Religion en révoquant l'Edit de Nantes, il auroit dû cependant le faire, pour aſſurer l'Autorité Royale & la tranquillité de l'Etat. Pendant cinq regnes de ſuite les Huguenots avoient preſque toujours eu les armes à la main; ils avoient arraché ſucceſſivement aux Rois une infinité de privileges qui ne les laiſſoient plus Sujets qu'à demi; ils avoient établi une eſpece de République dans le ſein même de la Monarchie. Dès le commencement des guerres civiles, ils inonderent la France de Troupes étrangeres, ils donnerent plus de combats & de batailles, ſaccagerent plus de Villes,

ravagerent plus de Provinces, que n'ont jamais pu faire les ennemis de la France pendant ses plus grands malheurs.

Ils se révolterent contre *Louis XIII*, & ne furent arrêtés que par les coups que leur porta le Cardinal *de Richelieu*. Ils n'oserent rien entreprendre sous le Gouvernement ferme & vigoureux de *Louis XIV*. Mais que n'avoit-on pas à craindre dans une Minorité, sous un Gouvernement foible, ou avec des Ministres qui n'auroient pas eu la vigueur des *Richelieu*, ou l'habilité des *Mazarin*? Le passé devoit toujours faire craindre pour l'avenir. Ainsi, indépendamment de l'avantage de la Religion, *Louis XIV* en révoquant l'Edit de Nantes, faisoit encore celui de l'Etat. Il en assuroit la tranquillité, en arrachant les racines de ces dangereuses factions ; il affermissoit l'Autorité Royale, en supprimant une secte qui lui avoit donné de si terribles atteintes.

Il étoit donc de la bonne politique de donner le dernier coup au Calvinisme par la révocation du fameux Edit.

Il est vrai que la France fit par-

là quelque perte ; mais cette perte avoit été prévue au moins en partie, & l'on crut avoir de bonnes raisons de faire ce sacrifice. Que l'on compte, si l'on veut, quatre à cinq cents mille ames, hommes, femmes & enfants, qui sortirent du Royaume. C'est le nombre que met *Voltaire* lui-même. Cette perte, à la bien évaluer, n'est pas si grande que celle que l'on fait quelquefois dans une seule guerre. On y perd quelquefois des deux ou trois cents mille hommes qui sont tous dans la fleur de la jeunesse, ou dans la force de l'âge. Si la guerre est de longue durée, la perte va encore plus loin. Blâmera-t-on *Louis XIV* d'avoir fait, pour l'honneur de la Religion & pour assurer la tranquillité de l'Etat, des sacrifices pareils à ceux que font si souvent les Princes par ambition ou par caprice ?

Quant à ce détail que fait *Voltaire des manufactures d'étoffes, de galons, de chapeaux, de bas*, qui furent transportées chez les étrangers, ce n'est-là qu'une déclamation d'un Avocat, qui soutient une mauvaise cause. Les Anglois avoient les métiers de bas avant nous ; & ils ne se sont jamais guere fournis de nos étoffes. L'Allemagne

magne & tout le Nord continuerent à tirer les leurs de France. Quelques Etrangers y ont un peu gagné ; mais notre Commerce en a si peu souffert, qu'il s'est trouvé encore plus étendu sous *Louis* XV. qu'il n'avoit jamais été sous *Louis* XIV.

Pour cet *or de France, qu'on trouve encore très-communément en Allemagne*, à ce que dit Voltaire, & *que les réfugiés y répandirent il y a soixante & dix ans*, on peut dire hardiment qu'il n'existe que dans l'imagination de *Voltaire.* L'homme raisonnable comprend bien qu'on doit trouver en Allemagne beaucoup d'argent de France, à cause des armées qu'on y a de temps en temps, & des subsides qu'on paie assez souvent à divers Princes de l'Empire. Mais il ne s'avisera pas de dire, que c'est l'argent que les réfugiés y ont porté il y a déjà si long-temps.

L'autorité de *Voltaire* ne sera pas assez forte pour nous persuader une autre chose qu'il nous assure encore à l'occasion de l'Edit de révocation. C'est que *presque tout le Nord de l'Allemagne n'étoit alors qu'un Pays agreste, sans industrie ; & qu'il reçut une face nouvelle de ces multitudes*

transplantées, qui y peuplerent des Villes entieres.

Les Allemands seront bien éloignés d'en convenir. Ils nous fourniront des détails convaincants de la richesse de ces Pays que *Voltaire* appelle *agrestes*, & qui selon lui n'ont commencé d'être quelque chose que depuis les transmigrations des Huguenots. Brême, Hambourg, Lubeck & plusieurs autres Villes du Nord de l'Allemagne étoient déjà des Villes très-puissantes & très-riches long-temps avant ces transmigrations.

Bien plus; *Voltaire* lui-même nous en fournit des preuves dans son Histoire Générale, en nous parlant des richesses immenses de l'Eglise dans ces pays-là du temps de *Luther*. Mais dans l'Histoire Générale il falloit exciter la jalousie contre l'Eglise. Ici il falloit condamner le zele de *Louis* XIV. Il se contredit, il est vrai; mais il se contente.

Enfin, ce que la France a fait de perte par la révocation de l'Edit de Nantes a été bientôt réparée, & les Etrangers n'en ont pas tiré ces profits immenses, qu'on fait sonner si haut. Le commerce est aujourd'hui plus florissant qu'il n'a jamais été; les

Villes commerçantes sont plus peuplées & plus riches, & l'on ne peut citer aucune branche de notre Commerce que la transmigration des Huguenots ait fait manquer.

Pour l'Angleterre & la Hollande, elles n'en sont pas devenues plus puissantes qu'elles n'étoient auparavant. La Hollande sur-tout l'est bien moins qu'elle ne l'étoit du temps de *Louis* XIV. La Prusse est presque le seul Etat où les réfugiés aient eu des établissements qui ont eu un peu plus de consistance. Les autres établissements ne furent ni si considérables, ni si bien soutenus. Un grand nombre de ces fugitifs périrent de misere, ou ils furent forcés de s'enroller.

Je passe sur beaucoup d'autres choses qui mériteroient encore d'être relevées. Je me contenterai de faire encore deux petites observations. M. *de Voltaire*, en parlant du Ministre *Claude Brousson*, qui avoit conspiré contre l'Etat, & qui fut pris & condamné à la roue par M. *de Bâville*, dit que ce Ministre *mourut comme mouroient les premiers Martyrs. Tous les Etrangers*, ajoute-t-il, *loin de le regarder comme un criminel d'Etat, ne voyoient en lui qu'un Saint qui a scellé sa foi de son sang.*

Il faut avouer que l'expreſſion eſt bien décente & bien digne de *Voltaire*. Le parallele d'un conſpirateur avec les Sts. Apôtres, avec les *Etienne*, les *Polycarpe*, les *Irenée*, eſt bien juſte ! Ces Etrangers *qui ne voyoient qu'un Saint* dans le Miniſtre révolté, n'étoient certainement pas les Eſpagnols, ni les Allemands ou Flamands Catholiques. Les Anglois & les Hollandois, en ſe ſervant de ce rebelle, n'alloient pas, comme *Voltaire*, juſqu'à le canoniſer.

Il dit encore que *Louis XIV. voulut à la fois humilier le Pape d'une main & écraſer le Calviniſme de l'autre.* Ces belles expreſſions auroient été bonnes dans ces vers bourſouflés, où l'on ne cherche ni la raiſon, ni la vérité. Ici elles ne ſignifient rien. *Louis* XIV. malgré ſes différents avec *Innocent* XI. avoit pour lui une eſtime & un reſpect qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Catholiques priſſent pour modele ; & *Innocent*, malgré ſes mécontentements, avoit la plus haute eſtime pour la Perſonne de *Louis* XIV. Jamais Pape n'a donné à un Roi des éloges plus flatteurs & plus glorieux que ceux que donna *Innocent* à *Louis*, dans le Bref qu'il lui adreſſa après la révocation de l'Edit de Nantes.

CHAPITRE LIX.

Du Janſéniſme.

LE Chapitre que nous donne M. *de Voltaire* ſur le Janſéniſme pourroit être regardé comme un petit chef-d'œuvre, ſi l'Auteur eût été auſſi entendu dans les matieres qu'il traite, & auſſi véridique dans les faits qu'il rapporte, qu'il eſt heureux dans l'expreſſion, le ſtyle & les liaiſons. En lui rendant la juſtice qu'il mérite, nous allons faire quelques remarques ſur l'altération & la ſuppoſition de certains faits, qu'il avance auſſi hardiment que s'il diſoit la vérité avec certitude & avec ſincérité.

En parlant de la Bulle de *Pie* V. qui condamna les écrits de *Baïus*, il dit que le Grand-Vicaire du Cardinal de *Granvelle*, archevêque de Malines, déclara qu'*il falloit recevoir la Bulle du Pape, quand même il y auroit des erreurs.* C'eſt là une de ces anecdotes ſecretes qu'on ne peut croire que ſur la parole de *Voltaire*. Car il n'y en a pas la moindre preuve ni

dans les Mémoires, ni dans la longue Histoire du Baïanisme, où l'on a ramassé tout ce qui s'est dit pour & contre, dans l'affaire de *Baïus*.

Il n'est personne qui n'ait oui parler du fameux M. *Arnaud* qui fut pendant soixante ans le chef des Jansénistes. Il avoit été exclu de la Sorbonne à l'occasion d'un écrit intitulé: *Lettre à un Duc & Pair, &c.* dans lequel il y avoit une proposition qui fut condamnée. *Voltaire* rapporte cette proposition, & il dit qu'*il est vrai que Saint Augustin & Saint Jean Chrysostôme avoient dit la même chose que M. Arnaud; mais que les conjonctures, qui changent tout, rendirent Arnaud coupable.*

Il est très-probable que M. *de Voltaire* n'a jamais lu les Saints Peres, & qu'ainsi il décide sans connoissance. Saint *Augustin* & Saint *Jean Chrysostôme* n'ont jamais dit ce qu'il leur fait dire; & cela est si vrai, que M. *Arnaud*, malgré toute son érudition, ne put jamais justifier sa proposition par aucun témoignage de ces Saints Docteurs.

M. *de Voltaire* ne laisse pas de dire que la condamnation de M. *Arnaud* fut un effet du despotisme, parce que

le Chancelier y fut présent, & qu'on admit à l'assemblée beaucoup de Moines qui étoient Docteurs. Il rapporte à cette occasion le bon mot de *Pascal* dans ses Provinciales : qu'*il étoit plus aisé de trouver des Moines que des raisons.*

Mais il falloit donc que la cause de M. *Arnaud* fût bien mauvaise, puisqu'on ne put pas la défendre, & qu'on ne trouva pas assez de raisons pour confondre ces Moines, & pour convaincre le plus grand nombre des autres Docteurs qui portoient des collets au lieu de capuchons.

Il ne paroît pas plus au fait de ce qu'on appella la paix de *Clement* IX. quand il dit que *l'accortise Italienne calma la vivacité Françoise.* Il auroit parlé plus juste en disant que l'habileté Janséniste dupa le rafinement Italien. *Clément IX.* fut trompé, parce qu'il regarda comme sinceres & prises dans un sens naturel, les expressions artificieuses & enveloppées des quatre Evêques. Ni les Italiens, ni les François ne firent en cela leur vrai personnage.

„ Je sais, dit M. *de Voltaire*, que „ l'Abbé *Renaudot* allant un jour chez „ le Pape *Clément XI.* le trouva lisant

„ le livre de *Quesnel*. Voilà, lui dit le
„ Pape, un livre excellent. Nous n'a-
„ vons personne à Rome, qui soit ca-
„ pable d'écrire ainsi. Je voudrois atti-
„ rer l'Auteur auprès de moi. „

Le Pape *Clément XI.* étoit un des plus grands génies & des meilleurs Théologiens de son siecle. Il étoit très-instruit sur les matieres dont on disputoit dans ce temps-là. Est-il vraisemblable qu'il ait lu le livre de *Quesnel*, sans s'appercevoir de ce qu'il y avoit de répréhensible dans cet Ouvrage? L'Abbé *Renaudot* ne reviendra pas de l'autre monde pour garantir les contes que fait M. *de Voltaire*.

Il nous assure ensuite que, lorsque les Prélats accepterent la Bulle dans leur assemblée de 1714, *l'acceptation pure & simple fut envoyée au Pape, & les modifications furent pour les Peuples.*

Les Cardinaux, Archevêques, Evêques, qui composoient l'assemblée de 1714, déclarent dans leur lettre au Pape, qu'ils ont reçu sa Bulle avec la plus grande vénération; & qu'ils ont arrêté un modele uniforme d'instruction pastorale, pour ôter aux esprits remuants toute occasion de

dispute, & le Pape leur en marqua son contentement. Où est donc cette duplicité que leur prête ici *Voltaire*? Croira-t-on sur sa parole, que tant de Prélats respectables aient été capables de cette bassesse & de cette lâcheté?

Le Roi, dit-il encore, *accabla les deux partis du poids de son Autorité Suprême.* Mais un * Ministre Protestant nous assure que *les Evêques furent aussi libres à Paris en 1714, qu'ils avoient été libres autrefois à Nicée sous Constantin.* Cet Ecrivain ne parle que comme le Procès-verbal de cette fameuse assemblée. *Voltaire* a puisé apparemment dans d'autres sources.

* Mr. Basnage.

On peut remarquer en général dans tout ce Chapitre du Jansénisme, que *Voltaire* a plutôt pris le style satyrique, pour divertir son lecteur, que celui de la vérité pour instruire; qu'il parle hardiment des systêmes Théologiques, sans en donner une idée vraie; qu'il traite quelquefois avec indécence les personnes les plus respectables; qu'il paroît avoir puisé plutôt dans les gazettes amusantes, pour composer ce Chapitre, que

dans les pieces authentiques. Il a cru apparemment cette maniere plus propre à divertir le public, & il s'y est tenu.

CHAPITRE LX.

Du Quiétisme.

QUelques méprises qu'il y ait dans le Chapitre du Quiétisme, je n'en aurois pas parlé, si l'on n'eût pas affecté de flétrir la mémoire du grand Archevêque de Cambrai, M. *de Fénelon.* On avoue bien que M. *de Cambrai* tira de sa défaite un plus beau triomphe que M. de *Meaux* de sa victoire; qu'il vécut toujours depuis dans son Diocese en digne Archevêque, & que la douceur de ses mœurs lui fit de tendres amis de tous ceux qui le virent.

Mais, n'est-ce pas manquer au respect & à la justice qu'on doit à ce grand homme, de dire, comme *Voltaire*, que M. *de Fénelon* avoit je ne sais quoi de romanesque dans le caractere; que l'ambition regnant tou-

jours dans son cœur, il n'avoit pas pu se défaire de son goût pour la Cour, & de l'espérance d'y reparoître & d'y tenir un rang distingué ; que *Louis XIV.* lui-même ne le regardoit que comme un esprit chimérique, & comme un homme aussi romanesque en fait de Religion qu'en politique; & qu'enfin il ne se déclara contre le Cardinal *de Noailles* dans les querelles du Jansénisme, que parce que ce Cardinal s'étoit déclaré contre lui dans les affaires du livre des maximes des Saints. Oser flétrir une vertu aussi pure & aussi aimable que celle de M. *de Fénelon*, c'est se déclarer ennemi de la vertu elle-même.

Le livre des maximes des Saints, composé par ce grand Archevêque, fut condamné, il est vrai ; mais cette condamnation, sans faire tort à son esprit, donna un nouvel éclat à sa vertu. La postérité n'ignorera pas que le Roi fut prévenu, le pape forcé malgré ses répugnances à prononcer, l'Univers Chrétien dans l'admiration de la docilité & de la soumission du Prélat condamné. Et l'on dira toujours, ce qu'on disoit dans le temps de cette fameuse querelle entre ces deux grands rivaux, que l'un pécha

par un excès, & l'autre par un défaut de charité.

L'Archevêque de Cambrai, dit *Voltaire*, parodia ainsi sur la fin de sa vie un air de *Lulli*.

Jeune, j'étois trop sage
Et voulois trop savoir;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

Comme ces vers sentent un peu le libertinage philosophique, on est bien aise de répandre ce petit nuage sur la vertu de M. *de Cambrai*. Ce grand homme a-t-il fait ces vers? & s'il les a fait, a-t-il voulu y exprimer les sentiments de certaines personnes, telles qu'on en trouve quelquefois; c'est ce qu'on ignore. Ce qui est sûr, c'est que ce ne furent jamais là les sentiments de M. *de Cambrai*. Les Ouvrages & les Lettres qu'on a de lui, des dernieres années & même des derniers jours de sa vie, font voir que sa vertu devint toujours plus pure. Il n'y a qu'une malignité

odieuſe qui oſe entreprendre de la flétrir.

Cependant M. *de Voltaire*, qui eſt toujours riche en anecdotes, & qui emprunte toujours le témoignage des morts pour appuyer ce qu'il avance de ſingulier, nous garantit la certitude de celle-ci. Il la tient, dit-il, du neveu même de cet Archevêque, le Marquis *de Fénelon*, tué, il y a une vingtaine d'années, à la bataille de Raucoux. On demande ſi la garantie eſt ſuffiſante.

Avant de finir ce Chapitre, je remarque que *Voltaire* affirme qu'il y eut trente-ſept propoſitions condamnées dans le livre des Maximes des Saints. Il n'y en eut que vingt-huit. Il dit que M. *de Fénelon*, ſur la fin de ſa vie mépriſa toutes les diſputes: & l'on a cependant pluſieurs Ouvrages ſur le Janſéniſme, faits peu de temps avant ſa mort. Il traite de conte abſurde, ce que dit *Reboulet* dans ſon Hiſtoire de *Louis XIV*. que l'Abbé *de Fénelon* s'oppoſa au deſſein qu'avoit le Roi de faire déclarer Reine Madame *de Maintenon*. *Reboulet* n'eſt pas le ſeul Auteur qui l'ait écrit. Il y a un grand nombre d'Ecrivains qui ont dit la même choſe.

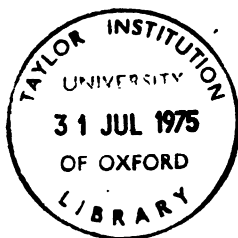
Quand on contredit la voix publique, dit M. *de Voltaire* lui-même, *il faut avoir été témoin, & témoin éclairé, ou prouver ce qu'on avance.* Nous croirons ce qu'il avance ici, lorsqu'il aura fourni pour lui-même, les preuves qu'il exige pour les autres.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES CHAPITRES

Contenus dans ce premier Tome.

Fin de la Table du Tome premier.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1975
OF OXFORD
LIBRARY



